expo67
Pages 32 et 33

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

ÉDITION DE MONTRÉAL • 10¢ Montréal, mercredi 26 juillet 1967 / sainte Anne / 83e année, No 171 / 6 cahiers / 80 pages / Les prévisions météorologiques : généralement ensoleillé, averses locales / Minimum 60 / Maximum 80

Le Canada observe de près les travaux dans les mines septentrionales de la Russie • Page 42

Le gouvernement fédéral juge inacceptable le "Québec libre" du général

DE GAULLE S'EN VA

Aucune balle n'a sifflé aux oreilles du général à l'hôtel de ville

par Bernard MORRIER

S'agit-il de l'oeuvre d'un farceur ou encore d'une fredaine de noceur, mais chose certaine la vie du général de Gaulle n'a nullement été menacée lundi soir lors de son historique discours à l'hôtel de ville de Montréal.

Telle est l'affirmation rassurante transmise ce matin par l'inspecteur Adrien Cardinal, du Bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté de Montréal, au sujet de la découverte hier matin d'un projectile de fort calibre dans le châssis d'une fenêtre de l'hôtel de ville, soit à l'étage supérieur du balcon où le président de la République française s'est adressé à la foule de quelque 15,000 personnes qui l'acclamait.

Quand le projectile s'est logé dans la boiserie extérieure de la fenêtre, il a eu pour effet de faire voler la vitre en éclats.

"Or, affirme l'inspecteur Cardinal, cela n'a pu se produire au moment où l'illustre visiteur parlait du balcon, car des agents de sécurité se trouvaient précisément dans cette pièce à la même heure. Et jamais, a-t-il soutenu, une vitre ne s'est brisée en leur présence."

Le policier a révélé que les expertises faites jusqu'à maintenant ont prouvé que le coup était parti du niveau de la rue et que le projectile n'avait nullement ricoché. Il n'est donc pas possible, estime-t-on, que l'auteur de cet "attentat" ait pu agir librement au milieu de la foule alors que les effectifs de sécurité avait les yeux bien ouverts. De plus, un geste semblable aurait certes eu pour effet de provoquer un remous chez les milliers de personnes massées dans la rue Notre-Dame, ce qui n'a pas été le cas.

L'inspecteur Cardinal est d'avis que le coup a dû être tiré au cours de la nuit, probablement d'une auto en marche, soit plusieurs heures après le départ du général de Gaulle et alors que l'hôtel de ville était désert.

Ce n'est qu'hier matin en arrivant au travail que des fonctionnaires municipaux ont remarqué la vitre brisée. On ignorait cependant à ce moment qu'elle avait été fracassée par un projectile. C'est dans l'après-midi, quand un préposé est venu

Voir BALLE en page 2

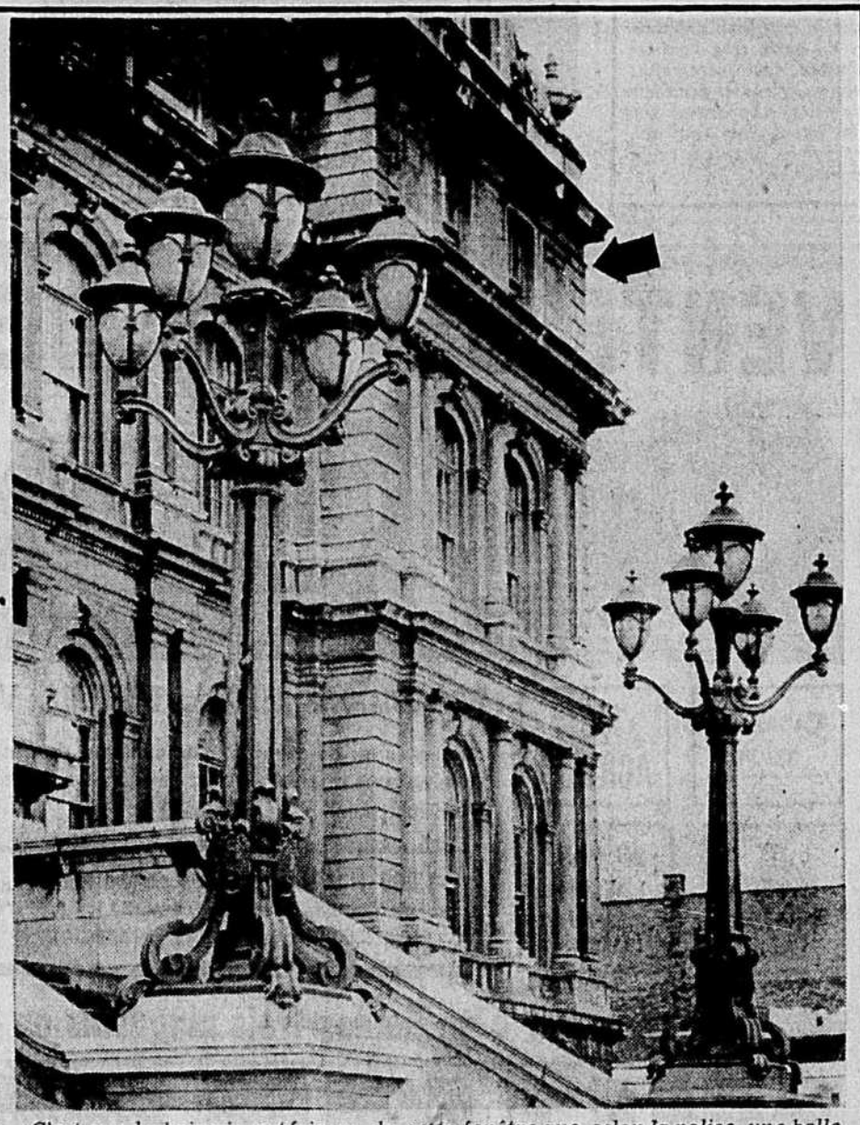

C'est sur la boiserie extérieure de cette fenêtre que, selon la police, une balle —tirée, après la visite du président de Gaulle, d'une voiture en marche— se serait logée.

Le président de la République française ne se rendra pas à Ottawa.

Peu avant 10 h. ce matin, un porte-parole officiel du ministère des Affaires extérieures a annoncé que le général de Gaulle avait contremandé la partie de sa visite qui devait se dérouler dans la capitale fédérale.

Le chef d'État partirait de Montréal, à la fin de la soirée, à bord d'un appareil d'Air France.

La décision du général aurait été acheminée au bureau du premier ministre Pearson par le truchement de l'ambassade française à Ottawa, à 9 h. 15 ce matin.

Un communiqué du premier ministre était attendu vers la fin de la matinée.

Hier, le gouvernement canadien, dans une réponse au "Québec libre" lancé par le président de Gaulle à l'hôtel de ville de Montréal lundi soir, avait jugé "inacceptable" l'attitude du Général.

La déclaration du premier ministre était presque un ultimatum. Diplomatiquement, le chef du gouvernement canadien lui a demandé de reconnaître que le Canada est un pays uni et surtout, libre, et surtout, de le dire publiquement.

C'est en réalité deux boniments et un discours que le général avait à prononcer ce matin. A l'Université de Montréal, il devait donc faire un discours, un discours que l'on n'hésitait pas à qualifier d'important même avant son arrivée au Canada.

Le gouvernement canadien espérait hier que le général profite de l'occasion pour atténuer la portée de ses déclarations et ainsi le tirer de ce qui est vraiment un pétrin. Car le cabinet fédéral devait faire face à de très fortes et sérieuses pressions, venant de tous côtés.

"Indésirable"

Jusqu'ici, pas un politicien de langue anglaise, pas un éditorialiste n'a hésité à condamner toute l'attitude du général. Tous font de lui un indésirable et un grand nombre voudraient que le gouvernement le déclare persona non grata.

Rien d'alarmant

Par contre, pas un politicien du Québec n'a élevé la voix publiquement pour adresser quelque reproche que ce soit. Un d'eux, M. Jean-Jacques Bertrand, a même déclaré que le "Québec Libre" du général n'avait rien d'alarmant.

Un politicien francophone, mais du Nouveau-Brunswick, l'a cependant accusé de favoriser le séparatisme et a décliné une de ses invitations. Cependant tous savent que, politiquement, M. Louis Robichaud vit des heures difficiles.

Le premier ministre ne pouvait conserver quelque espoir d'être réélu à l'automne sans poser ce geste.

Le culte de la liberté

Le chef du gouvernement du Québec a également eu l'occasion, hier soir, de faire valoir ses idées. Loin de critiquer le général, M. Johnson a dit, qu'outre la langue et la culture, la France avait légué au Québec un autre grand prix, "le culte de la liberté".

"Pour un Français, où qu'il soit dans le monde, une patrie ne peut être qu'une terre de liberté," a affirmé M. Johnson.

Bien plus il s'est dit d'avis que le passage du général en sol québecois marquait pour la province le début d'une ère nouvelle où sur la scène mondiale elle pourra jouer le rôle de par-

Voir OTTAWA en page 2

Autres informations page 29, 30 et 31

Texte intégral du communiqué publié par M. Pearson

OTTAWA (AFP) — Voici le texte intégral du communiqué publié hier après-midi par M. Lester Pearson, premier ministre du Canada. Ce texte se réfère aux récentes déclarations du général de Gaulle.

"Je suis sûr que les Canadiens dans toutes les parties de notre pays ont été heureux de ce que le président français reçoive un accueil aussi chaleureux au Québec. Cependant certaines déclarations du président tendent à encourager la petite minorité de notre population dont le but est de détruire le Canada et comme telles, elles sont inacceptables pour le peuple canadien et son gouvernement.

"Le peuple canadien est libre, chaque province du Canada est libre. Les Canadiens n'ont pas besoin d'être libérés. En fait beaucoup de milliers de Canadiens ont donné leur vie au cours de deux guerres mondiales pour la libération de la France et d'autres pays européens."

"Le Canada restera uni et regretterait toute tentative de détruire son unité.

"Le Canada a toujours eu des relations spéciales avec la France, la patrie d'origine de tant de ses citoyens. Nous attachons la plus grande importance à l'amitié avec le peuple français. Le ferme propos du gouvernement du Canada a été et reste de développer cette amitié. J'espère que les discussions que j'aurai plus tard dans la semaine avec le général de Gaulle démontreront que ce désir est de ceux qu'il partage."

"Libre" ne fut que le premier adjectif qui lui vint...

par Germain TARDIF

Le mot de cinq lettres qui a fait couler tellement d'encre, ces jours-ci, au Canada et en France, est, semble-t-il, sorti involontairement de la bouche du président de Gaulle.

C'est ce qu'a déclaré un haut personnage de l'Expo à la suite d'une conversation qu'il dit avoir eue avec le maire Jean Drapeau et le premier ministre Daniel Johnson.

L'homme d'Etat français, lui auraient dit MM. Johnson et Drapeau, a utilisé le mot "libre" en s'inspirant de nombreuses pancartes qu'il a vues devant lui, lorsqu'il est apparu au balcon de l'hôtel de ville.

Le programme ne prévoyait pas que le général de Gaulle devait prendre la parole, en cette circonstance, mais le maire Drapeau, qui pense toujours à tout, avait installé un micro au cas où l'éminent visiteur déciderait, au dernier moment, de dire quelques mots.

Voyant la foule immense et enthousiaste qui l'acclamait et apercevant le micro devant lui, le président ne put s'empêcher d'exprimer son émotion.

Comme dans tous ses discours précédents, il utilisa la formule "Vive le Québec". Il voulut insister sur ce voeux et le répéta mais en y ajoutant le mot "libre", histoire de donner, au moyen d'une épithète, plus de force à son expression. Cet adjectif, plutôt qu'un autre, lui vint à l'idée à la vue des pancartes.

L'un des plus ébahis fut le premier ministre Daniel Johnson qui lui fit, bien poliment, peu après le discours, la remarque suivante: "Général, puis-je vous signaler que vous venez à votre insu d'utiliser le slogan d'un parti politique que j'ai défait aux dernières élections . . .".

De Gaulle: ni vous, ni moi, n'avons perdu nos heures Johnson: le culte de la liberté, legs de la France

A l'issue du dîner offert hier soir par le général de Gaulle au pavillon français de l'Exposition universelle de Montréal, M. Daniel Johnson a évoqué l'affection des Québécois pour la France qui venait de s'exprimer "par l'accueil spontané de tout un peuple au général de Gaulle".

Il a déclaré : "La langue et la culture ne sont pas les seuls dons que nous a légués la France. Il y en a un autre : c'est le culte de la liberté. Nul n'a plus que vous, mon général, le sens de la liberté et de la grandeur de la France".

Après avoir dit que la population du Québec venait de vivre des heures importantes et que la visite du général de Gaulle avait marqué une ère nouvelle des relations du Québec avec la France, M. Johnson a déclaré en terminant : "Après l'explosion de joie et de fierté que vous avez allumée, le Québec reprendra sa marche plus conscient que jamais de sa vocation particulière".

Pour sa part, le général de Gaulle a déclaré :

"Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de cette visite à Québec". Le chef de l'Etat a ajouté en souriant : "Ni vous, ni moi, n'avons perdu nos heures. Peut-être quelque chose se sera-t-il passé. . ."

Le général de Gaulle a ajouté : "Si dans cette occasion, le président de la République française a pu être utile aux Français du Québec, il s'en réjouira profondément".

Le général de Gaulle a ensuite successivement salué le cardinal Paul Emile Léger, archevêque de Montréal, M. Pierre Dupuy, commissaire général de l'Exposition et M. Jean Drapeau, maire de la ville. Au cardinal, il a notamment déclaré : "Nous sommes fiers et honorés de vous voir. Nous connaissons les responsabilités qui pèsent sur les épaules de votre éminence. Ce sont des responsabilités religieuses, c'est-à-dire les plus nobles et les plus sincères". Le général de Gaulle a terminé son toast en levant son verre au Québec et à la France.

Place des Arts: chahut pendant les hymnes

Avant le lever du rideau, hier soir, à la première des Ballets de l'Opéra de Paris (salle Wilfrid-Pelletier et la Place des Arts), l'orchestre a joué les trois hymnes nationaux "de circonstance", soit, dans l'ordre suivant : a) "La Marseillaise", b) "O Canada" et c) "God Save the Queen".

Le public qui emplissait presque à sa capacité la vaste salle (donc, 3,000 personnes) s'est "conduit" en général assez bien, c'est-à-dire que tous se sont levés, par principe, par conviction ou par politesse.

Quelques personnes seulement sont restées assises pendant "La Marseillaise" et quelques autres ont crié "bou" à la fin de l'hymne français.

Puis ce fut le tour d' "O Canada". Tout le monde, semble-t-il,

Voir CHAHUT en page 2

Les visiteurs à **L'EXPO**

hier
388,718
on en prévoyait
167,230
aujourd'hui (prévisions)
238,900
depuis l'ouverture
24,521,687

Téléphoto UPI

Cette artère de Détroit, jonchée de débris, donne une petite idée de la violence des émeutes raciales qui ont causé $1 milliard de dégât.

Une troisième nuit de terreur porte le total des morts à 33 à Détroit

DETROIT. (PA, UPI, AFP) L'armée, la garde nationale et la police continuent la chasse aux francs-tireurs noirs dans les quartiers de l'ouest de Détroit, aujourd'hui, à la suite d'une troisième nuit de terreur qui a porté à 33 le total des victimes des émeutes raciales.

Au moins 10 personnes ont été tuées au cours de la nuit tandis que de nouveaux incendies ont fait monter les dégâts matériels. Les autorités de la ville estiment que les dommages à la propriété et les pertes commerciales résultant de deux jours et trois nuits de rébellion noire pourraient atteindre un milliard de dollars.

Le nombre des blessés dépasse le millier et on compte 2,623 arrestations.

Des désordres raciaux ont également éclaté dans d'autres centres du Michigan et dans plusieurs autres villes américaines.

Tandis que les balles sifflaient dans les rues de Détroit, cette ville devait faire face à un autre problème, celui des centaines et peut-être des milliers de réfugiés ayant perdu leur foyer ou leur emploi.

De nombreux coups de feu ont été échangés dans un secteur de cinq milles carrés, où l'émeute avait commencé dimanche à la suite d'une descente de routine de la police. C'est dans ce secteur qu'est surtout concentrée la population noire de Détroit. Les gardes nationaux ont utilisé leurs mitrailleuses pour nettoyer certains nids de canardeurs.

Parmi les dernières victimes, on compte une fillette de quatre ans tuée dans le salon de ses parents par une balle perdue et quatre Noirs trouvés morts dans un motel. Des francs-tireurs ont également fait le siège d'un autre motel pendant 30 minutes et une logeuse blanche a été tuée.

Tandis que gardes nationaux et policiers faisaient la chasse aux francs-tireurs dans l'ouest

Voir TROISIEME en page 2

Nos "guérilleros" urbains sont organisés pour une lutte à mort

— Stokely Carmichael

D'après PA, UPI, AFP

Tandis que les autorités d'une douzaine de villes américaines allant de la côte de l'Est au sud-ouest des Etats-Unis étaient hier aux prises avec de sérieuses émeutes raciales, Stokely Carmichael, l'auteur de la doctrine du "Black Power", arrivait à la La Havane pour assister à la conférence latino-américaine de solidarité.

Selon l'agence cubaine "Prensa Latina", Carmichael a déclaré que les Noirs américains organisent aux Etats-Unis des guérillas urbaines pour "une lutte à mort".

Dans son message à la conférence de révolutionnaires, déclarant qu'il y assisterait comme observateur, le leader noir affirme ce qui suit : "Votre victoire est la nôtre et votre courage illimité nous inspire". Faisant ensuite allusion au message d'Ernesto "Che" Guevara à la conférence "tricontinentale" sur la lutte armée en Amérique latine, Carmichael déclare : "Ce message comporte une grande significa-

Voir NOIRS en page 2

AUJOURD'HUI

Israël accuse . . .

Selon le gouvernement de Tel-Aviv, l'Egypte aurait massé des troupes et des blindés tout le long de la rive occidentale du canal de Suez.

— Page 17

Grace est à Philadelphie

La princesse Grace est arrivée à Philadelphie où elle poursuivra sa convalescence à la suite de la fausse couche qu'elle a faite la semaine dernière après sa visite à l'Expo. Sa mère, Mme John B. Kelly, l'a accompagnée dans son voyage, alors que son mari est parti pour Banff avec son fils, le prince Albert, où ils passeront quelques jours.

— Page 32

SOMMAIRE

Annonces classées / 46 à 55
Bandes dessinées / 64
Calendrier des pionniers / 34
Courrier "Que faire ?" / 22
Décès, naissances, etc. / 65
Editorial / 4
Finance / 42 à 44
Horoscope / 39
Mots croisés / 47
Nouvelles internationales / 17
Nouvelles régionales / 27
Radio et télévision / 62
Spectacles et concerts / 36 à 38
Sports / 57 à 61
Tribunaux / 8
Vie dans les parcs / 64
Vie féminine / 18 et 21 à 23
Vie mondaine / 19, 20
Votre médecin / 8

CKAC 73

Vote de grève chez les postiers de Montréal

par Jacques LAFRENIERE

Les postiers de Montréal, à l'instar de leurs confrères d'autres villes du Canada, dont Toronto et Ottawa, ont décidé hier, par un vote au scrutin secret, de déclencher une grève d'une journée en tout temps après le 31 juillet, pour protester contre une décision de leur employeur.

Sur les 1286 membres de l'Union des postiers qui se sont présentés à la salle de votation, 1137 ont voté en faveur de la grève et 142 contre. Sept bulletins furent annulés.

Le président de la section locale, M. William Houle, a harangué à plusieurs reprises au cours de la journée (le scrutin a été ouvert de 13 h. à 23 h.) ses membres qui se présentaient au bureau de votation, dans un hôtel du bas de la ville. Il s'est dit très satisfait du résultat du scrutin.

Le litige provient du fait, a expliqué M. Houle, que le gouvernement fédéral, et plus particulièrement le Conseil du trésor, refuse de considérer le 3 juillet comme congé satutaire "privant ainsi des milliers de nos membres d'un congé légal proclamé par les Communes le 14 juin dernier".

"Cette décision prive les employés en rotation le 3 juillet d'un congé légal."

M. Houle a déclaré : "Si on accepte l'interprétation du gouvernement, qu'adviendra-t-il lorsque nous commencerons nos négociations ?" Il a ajouté que le gouvernement doit apprendre à rencontrer ses employés pour discuter.

Ce n'est qu'une fois connu le résultat de la votation dans tous les bureaux de poste du pays, qu'on saura s'il y aura grève ou pas. C'est la majorité nationale qui l'emportera. Les dirigeants syndicaux de Montréal se disent par ailleurs convaincus que le vote sera favorable à la grève. La date du débrayage ne sera choisie que plus tard.

L'entente collective entre les employés des postes et le gouvernement fédéral, conclue à la suite d'une grève il y a deux ans, expire le 31 juillet.

Hémophile sauvé par un médicament importé d'urgence de Paris

Un médicament, importé d'urgence de Paris, a sauvé la vie d'un hémophile luttant contre la mort dans un hôpital de la métropole. Le bénéficiaire, M. Donald Allan, 23 ans, souffrait d'une hémorragie interne à la suite d'un accident d'automobile.

Le précieux coagulant, appelé "facteur IX" est fabriqué seulement en Europe. Il coûtera près de $2,000.

A la suite de son accident de la route, on avait eu recours à une transfusion de plasma sanguin. Le blessé réagissant d'abord très bien, il développa par la suite une résistance au traitement, ce qui allait nécessiter l'emploi du fameux "facteur IX".

Le médecin de M. Allan en a d'abord obtenu une petite quantité de Paris ainsi que d'un associé de Toronto. Comme l'état de son patient faisait appel à une quantité supplémentaire, la mère de la victime est entrée en contact, par l'intermédiaire d'un annonceur radiophonique, avec le député fédéral de Verdun, M. Bryce Mackasey, qui, lui, communiqua avec certains membres de l'Association des fabricants de produits pharmaceutiques du Canada.

Un des fabricants, Schering Corporation Limited, obtint du Centre national des transfusions qu'une autre dose du concentré sanguin soit envoyée par le premier avion en partance pour New York. De la métropole américaine, le colis fut expédié à Montréal.

En vertu d'une nouvelle loi sur les médicaments de sauvetage, la direction du Bureau des aliments et drogues, à Ottawa, a donné instruction pour que le "facteur IX" échappe au contrôle de la douane.

Le médicament est parvenu à son destinataire une trentaine d'heures après l'appel de Mme Allan au commentateur radiophonique Pat Burns.

La Société canadienne d'hémophilie et la Campagne des 10 cents du Québec tentent de défrayer le coût du produit français.

CHAHUT

SUITE DE LA PAGE 1

était bien debout à ce moment-là. Ici, ce fut une manifestation d'un autre genre. Le public, qui avait écouté "la Marseillaise" en silence, s'est mis à entonner l'hymne canadien. Et c'était qui, de ceux qui le chantaient en français et de ceux qui le chantaient en anglais, réussiraient à couvrir les autres.

Enfin arriva le moment que tout le monde appréhendait : le "God Save the Queen". A ce moment-là, plusieurs personnes se sont obstinément assises, sous l'oeil dédaigneux de leurs voisins. A la fin de l'hymne à la Reine, on a entendu non pas quelques "bous" mais plusieurs "bous", et même de gros mots. On a même vu quelques personnes se bousculer, mais tout rentra dans l'ordre car le rideau à ce moment-là était déjà levé sur "Coppélia" . . .

On lira le compte rendu de ce premier spectacle des Ballets de l'Opéra de Paris page 36.

C.G.

NOIRS

SUITE DE LA PAGE 1

tion pour nous (les Noirs) aux Etats-Unis, car les Afro-Américains font partie du tiers-monde. La jeunesse noire aux Etats-Unis estime que Guevara est très proche de nous, parce que la révolution cubaine est très proche de nous et nous inspire."

Appel de Martin Luther King

Dépassé par les événements, le pasteur Martin Luther King, leader modéré noir qui prêche la non-violence, a déclaré hier qu'à moins que le Congrès n'adopte immédiatement un programme d'envergure pour enrayer le chômage on assistera à la répétition des émeutes avec leur cortège de pertes de vies et de dégâts matériels. Dans un message au président Johnson, le pasteur King dit approuver l'envoi de parachutistes à Détroit.

De son côté, le gouverneur Ronald Reagan, de la Californie, a affirmé hier que les émeutes des derniers jours étaient le résultat d'un plan concerté. "Il serait trop naïf de croire que ces émeutes sont spontanées", a-t-il dit au cours de sa conférence de presse hebdomadaire.

Enquête du Congrès ?

A Washington, les dirigeants parlementaires républicains, appuyés par des démocrates, ont commencé hier à étudier la création d'une commission conjointe du Congrès dans le but d'enquêter sur les causes des émeutes et les remèdes à y apporter.

M. Everett Dirksen, sénateur républicain de l'Illinois et leader de la minorité à la Chambre haute, a déclaré aux journalistes que, de concert avec le "Congressman" William Cramer (républicain de Floride), il déposerait un projet de loi pour créer une commission d'enquête composée de 10 membres. Le leader républicain a précisé qu'il désirait que la commission enquête "pour voir s'il y a une teinte de rouge derrière les émeutes".

Par ailleurs, l'ex-président Eisenhower a écrit dans un article publié par la revue "Reader's Digest", qu'on doit apprendre aux gens que les problèmes personnels ou sociaux ne peuvent être résolus par la violence ni par le défi lancé aux autorités". Pour remédier à "cette recrudescence honteuse des désordres", M. Eisenhower propose d'augmenter les effectifs chargés de maintenir l'ordre et de mieux payer les policiers en revalorisant leur profession.

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE 1

tenaire compréhensive, de trait-d'uniqn de la bonne volonté universelle.

Le Canadien est libre

Hier, le gouvernement fédéral n'avait pas de tels propos en tête. Il a fallu deux réunions du cabinet pour arrêter la phraséologie du communiqué que le premier ministre a lu hier soir à la télévision.

"Certaines déclarations par la presse encouragent la petite minorité de notre population qui a pour but de détruire le Canada et, comme telles, elles sont inacceptables au peuple canadien et à son gouvernement"

Le premier ministre ajoute : "Le peuple canadien est libre. Chaque province du Canada est libre et les Canadiens n'ont pas besoin d'être libérés. En réalité, plusieurs milliers de Canadiens ont donné leur vie au cours de deux grandes guerres mondiales pour libérer la France et d'autres pays européens".

C'est évident : le passage du discours de de Gaulle, où ce dernier rappelait que l'atmosphère du Québec, était celle de la libération, est celui qui a le plus profondément troublé le gouvernement.

Il s'agit donc là d'une déclaration lourde de conséquences. En effet, le terme inacceptable, utilisé dans ce contexte, ne saurait être plus fort. Si le gouvernement avait voulu faire plus, il aurait dû contremander le reste de la visite du général.

Hier, le général poursuit sa tournée triomphale au Québec. Durant toute la journée des milliers de Montréalais l'ont acclamé. C'est à peine si l'on a entendu quelques murmures réprobateurs et, évidemment, anglo-saxons.

Il n'y a pas un Montréalais qui ne sache que de Gaulle a crié "Vive le Québec libre !" Pourtant, de Gaulle est acclamé partout.

Ottawa lui réservera un accueil . . . différent !

M. Diefenbaker a qualifié de "faible" la réponse du cabinet fédéral au général de Gaulle. Le leader conservateur avait demandé que le président soit publiquement réprimandé et qu'il soit prié de ne plus adresser la parole en public pour tout le reste de son séjour au Canada.

Message de Thant au colloque de Kitwe sur l'apartheid

D'après AFP

"Souhaitons que comme il arrive souvent dans les choses humaines les heures les plus sombre soient celles qui précèdent la lumière", a déclaré hier U Thant, secrétaire général de l'ONU, dans un message adressé au colloque sur l'apartheid et le colonialisme qui se tient actuellement à Kitwe, en Zambie. "L'intensification de l'intolérance raciale et l'érosion graduelle des droits fondamentaux de l'homme dans le sud de l'Afrique n'ont d'égales que la détermination des peuples de cette région de se libérer des chaines du colonialisme, de l'apartheid et de la discrimination raciale sous toutes ses formes, et la volonté de la communauté mondiale de les aider dans leur lutte", a affirmé le secrétaire général.

Le colloque a été organisé par les Nations unies et la Zambie. Son but est d'étudier les conséquences sur la paix mondiale de la domination blanche en Afrique méridionale (Rhodésie, Angola, Afrique du Sud, etc.).

Les Etats-Unis, l'Union soviétique, le Canada, la Suède, la Finlande, l'Inde, le Pakistan et la Yougoslavie figurent parmi les pays participants.

Au siège des Nations unies à New York, on a annoncé hier que le Conseil pour le Sud-Ouest africain nommé par la session spéciale de mai de l'Assemblée générale pour administrer le territoire du Sud-Ouest africain se réunira probablement la semaine prochaine.

TROISIEME

SUITE DE LA PAGE 1

de la ville, les parachutistes de l'armée maintenaient le calme dans l'est.

Violence en d'autres villes

Cependant, la violence raciale a éclaté dans d'autres villes du Michigan hier soir. A Saginaw, la police a dû engager le combat avec des émeutiers et des francs-tireurs noirs et au moins huit personnes ont été blessées et plus de 70 ont été arrêtées. A Grand Rapids, de jeunes Noirs ont lancé des cocktails Molotov et des briques aux policiers et aux pompiers qui tentaient de combattre les incendies allumés par les manifestants. Une quarantaine de personnes ont été blessées, dont quatre policiers.

Le quartier ouest de Chicago a été la scène d'un début d'émeute, limité à cinq pâtés de maisons. Des bombes incendiaires ont allumé des feux qui ont été rapidement éteints. Il y eut également quelques actes de pillage.

On signale également des incendies à Toledo, Ohio, où la garde nationale est en état d'alerte. A Mount Vernon, dans l'Etat de New York, une bande de jeunes Noirs a systématiquement brisé les vitrines de magasins.

A New York, par ailleurs, un calme relatif régnait après trois nuits de désordres. Quelque 600 Porto-Ricains, ayant à leur tête des prêtres et des religieuses, ont tenu une procession au flambeau. Ils ont défilé en priant et en chantant dans les rues du Harlem espagnol agitées par la violence ces derniers jours.

La nuit a également été calme à Rochester, N.Y., et Englewood, N.J.

BALLE

SUITE DE LA PAGE 1

poser une nouvelle vitre, qu'il a remarqué une pièce de métal encavée dans la boiserie extérieure au haut de la fenêtre. En regardant de plus près, il a supposé qu'il pouvait s'agir d'un projectile et il a aussitôt averti la police.

Une enquête est évidemment en cours et on tente entretemps d'établir le calibre du projectile qui, à première vue, ne semblait pas très puissant.

Enfin, l'inspecteur Cardinal a tenu à rassurer tout le monde et à dire que "la vie du général de Gaulle n'a jamais été mise en jeu et qu'aucune balle n'a sifflé près de sa tête" alors qu'il parlait à la foule du haut du balcon.

La fenêtre en question est située au-dessus du balcon, du côté droit, une vingtaine de pieds les séparant.

On apprend d'autre part, de bonne source, que les mesures de sécurité à Ottawa ont été renforcées et que le chiffre prévu de 10,000 policiers devant protéger le général de Gaulle pendant son séjour dans la capitale fédérale a été doublé par rapport aux prévisions initiales.

Le diable fait des siennes...

RIO DE JANEIRO (AFP) — Deux jeunes brésiliennes de quatorze et dix-sept ans habitées par le démon posent des problèmes insolubles aux autorités religieuses et scientifiques du Brésil annonce le quotidien de Rio de Janeiro "Jornal do Brasil".

Selon ce journal, les deux jeunes filles, qui habitent Itabira, localité de l'Etat de Minas Gerrais, dans le centre du Brésil, sont sujettes à des phénomènes de double vue et d'hallucinations visuelles et auditives suivies de périodes de prostration qui ont provoqué l'intervention de l'évêque de Belo Horizonte.

Les deux possédées, qui sont d'humble condition et pratiquement illétrées, s'entretiennent couramment en latin avec les prêtres délégués pour les observer. L'un d'eux, le père Trombert, a été le témoin de scènes extraordinaires. Les chaussures de l'une des jeunes filles volaient dans les airs comme guidées par une main invisible, alors que la bague que portait l'autre changeait de doigt miraculeusement sans aucune intervention extérieure. En outre cinq hommes robustes sont nécessaires pour maîtriser les deux jeunes filles, d'apparence fragile, lorsqu'elles sont saisies par de brusques accès de violence.

téléphoto UPI

"Ni vous, ni moi, n'avons perdu nos heures..."

Vive le Canada! dit de Gaulle à la Place des Nations

par Jacques PIGEON

De Gaulle ne l'a pas crié, à l'Expo, hier matin, mais il l'a dit : "Vive le Canada". Son succès n'en a pas été moins grand. La place des Nations n'avait jamais accueilli tant de monde, jamais on y avait acclamé aussi chaleureusement un chef d'Etat étranger.

Ce "Vive le Canada", de Gaulle l'a prononcé comme s'il avait été obligé de le faire. Son enthousiasme, il l'a mis dans le "Vive le Québec", qui a terminé son discours, marquant le début de sa visite à l'Expo à l'occasion de la journée nationale de la France.

Dans ce discours, le général n'a pas oublié les nationalistes. En tant que Français, je ne puis que souligner que ce qui se passe ici, "Cet extraordinaire exposition se passe sur le sol du Québec".

Cinq fois, six fois, la foule a manifesté son enthousiasme. Un groupe de séparatistes militants étaient là, mais on n'a entendu aucun sifflement lorsque le mot Canada a été prononcé. Et on l'a entendu quatre fois.

C'est un double cordon de policiers, alignés en face d'une estrade, qui permettait d'identifier facilement le groupe séparatiste. Mais si quelques-uns d'entre eux ont crié plus fort "Vive de Gaulle", la foule presque entière a salué de ses applaudissements, de ses cris, le chef d'Etat français.

Durant le discours de M. Pierre Dupuy, aucune réaction, même lorsque le commissaire général s'est exprimé en anglais.

Tous ont évidemment noté que pour la première fois depuis son arrivée au Québec, dimanche, le général n'a pas lancé l'éternel "Vive la France" qui clôture généralement ses discours.

LA METEO

MAXIMUM : 80
MINIMUM : 60

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, d'Ottawa et des Cantons de l'Est : généralement ensoleillé ; peu de changement dans la température ; vents du nord-ouest de 15 milles. Minimum et maximum à Montréal 60 et 80, Ottawa et Sherbrooke 55 et 80. Aperçu pour demain: généralement ensoleillé et un peu plus chaud.

Régions de Québec, des Laurentides et du St-Maurice : nébulosité variable et généralement ensoleillé à partir de midi ; peu de changement dans la température ; vents du nord-ouest de 15 milles. Minimum et maximum à Québec 60 et 75, Ste-Agathe et La Tuque 55 et 75. Aperçu pour jeudi : généralement ensoleillé et un peu plus chaud.

Régions de Rimouski, de Baie-Comeau, de Gaspé et de Sept-Iles : généralement nuageux avec quelques averses ; un peu plus frais ; vents légers. Minimum et maximum à Baie-Comeau et Sept-Iles 55 et 70, Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé 60 et 70. Aperçu pour demain : devenant ensoleillé et un peu plus chaud.

VENTE DE FINS DE ROULEAUX

CAPROLAN NYLON — 100% ACRYLIC — PURE LAINE — DU PONT NYLON FILAMENT CONTINU

BROADLOOM RETORS, TEXTURE, VELOURS ET DIVERS POILS COUPES !

Toutes sortes de coupons, d'échantillons, de fins de rouleaux. Une aubaine que vous n'avez jamais vue. Venez tôt pour un meilleur choix.

1,000 NATTES frangées de fantaisie — Laine — nylon — acrilan, env. 24 x 36. Rég. 5.00 chacune. SPECIAL 2.98 ch.

$3.98 VERGE CARREE

Venez les voir à un de nos trois magasins ou appelez 273-9983

MILLION DE TAPIS

5,000 VERGES CARREES DE Sandran et Santona de vinyle. Fins de rouleaux, jusqu'à 30 ver. car. seul. Rég. $1.89 - $1.98 — 4 JOURS SEULEMENT — Largeurs 6-9-12 pieds — DEMI-PRIX — VERGE CARREE 99¢

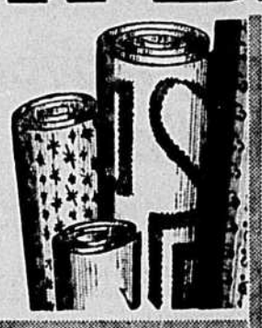

10,000 VERGES CARREES PRELART ORDINAIRE — Fins de rouleaux jusqu'à 30 ver. car. seulement. Rég. 79¢-89¢ ver. car. — 4 JOURS SEULEMENT — Largeurs 6-9-12 pi. — MOITIE PRIX VER. CAR. 49¢

300,000 TUILES DE LINOLEUM — 3 couleurs — MOITIE PRIX — Rég. 14¢ ch. — 4 jours seulement — 7¢ CHACUNE

30,000 TUILES DE VINYLE PUR — La meilleure qualité de vinyle fabriqué — 9" x 9", 1/16" d'épais. EN SOLDE — Rég. 24¢ ch. — 4 jours seulement — MOITIE PRIX 12¢

400,000 TUILES TUILES MOSAIQUES DE PLANCHER

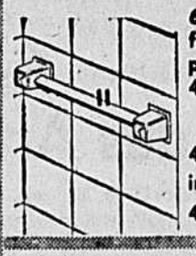

6" x 6" x 1/4" d'épais, imparfaites. Calculez 4 tuiles par pied carré. Rég. 10¢ ch. 4 JOURS SEULEMENT 7¢

500,000 TUILES 4¼" x 4¼" x 5/32" d'épais imparfaites. Rég. 7¢ ch. 4 JOURS SEULEMENT 2½¢

BALANCE DE STOCK

VINYL PUR MARBRE HAUTE QUALITE 12" x 12", 1/8" d'épais — Rég. $1.25 ch. MAINTENANT, CH. 89¢

PLANCHETTES VINYLE, grandeurs 4½" x 18" — Rég. 12¢ ch. MAINTENANT, CH. 7½¢

PLANCHETTES LINO, assorties jusqu'à 6" x 18" — Rég. 10¢ ch. MAINTENANT, CH. 3¢

TUILES CERAMIQUES DE PLANCHER

Grandeur : 6" x 6" x 1/4" — Rég. 99¢ pied carré — 4 JOURS SEULEMENT — MOINS QUE MOITIE PRIX 28¢ pi. car.

MONTREAL FLOOR VOUS INVITE A VOIR:

L'EXPOSITION NATIONALE DU COUVRE-PLANCHER

le 10 août 1967 de 10 a.m. à 10 p.m. et le 11 août de 10 a.m. à 5 p.m.

PLACE BONAVENTURE, étage "D"

ENTREE GRATUITE — VOUS ETES TOUS LES BIENVENUS

BROADLOOM / CARPETTES / VINYLE HORS SERIE / MOSAIQUE • PORTEZ A VOTRE COMPTE • 3 ANS POUR PAYER • GARANTIE DE SERVICE POUR 10 ANS

Montreal Floor replacera votre tapis au besoin

Le centre du COUVRE-PLANCHER

MONTREAL FLOOR COVERING LTEE

15 est, BERNARD (près St-Laurent) — Stationnement autour du magasin — 273-9983

3424, av. du PARC (près Sherbrooke) — Une rue de la sortie du métro Place des Arts. Stationnement en avant et à côté du magasin — 842-8871

392, boul. LAFLEUR (Centre Pont-Mercier) — VILLE LA SALLE — 365-6560

Tous les magasins sont ouverts tous les jours jusqu'à 6 h. p.m. — Les jeudis et vendredis soir jusqu'à 9 h. Le samedi, jusqu'à 2 h. durant juillet et août.

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, MERCREDI 26 JUILLET 1967 — 83e ANNEE — No 171

Le port franchit une nouvelle étape dans le transport des marchandises

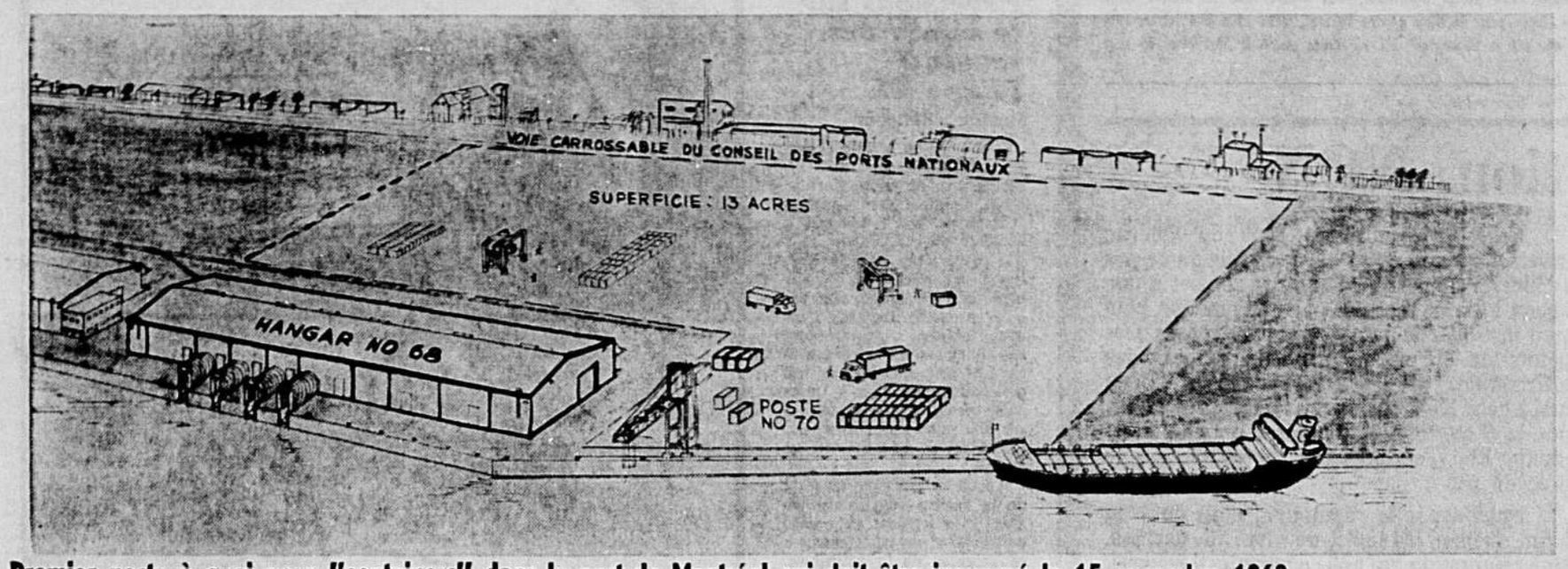

Premier poste à quai pour "containers" dans le port de Montréal qui doit être inauguré le 15 novembre 1968

Voici l'esquisse du premier poste à quai pour "containers" dans le port de Montréal. Il s'agit du poste no 70 construit par le Conseil des ports nationaux et exploité par Furness, Withy & Co. Ltd., pour le compte de Manchester Liners Limited. Il doit être inauguré le 15 novembre 1968.

par Michel-G. TREMBLAY

Le port de Montréal sera doté d'un grand terminus à "containers", le premier du genre au Canada, pour la manutention rapide et efficace des marchandises. Les "containers" sont d'immenses caisses dans lesquelles on place les marchandises qui, par le fait même, sont plus facilement transportables, à l'épreuve des vols et d'un chargement rapide.

Le terminus, situé au poste No 70, près du pont-tunnel Louis - Hippolyte - Lafontaine, aura une superficie totale de 13 acres, comprendra un quai d'une longueur de 650 pieds, une aire de 9 acres adjacente au quai et une aire additionnelle de 4 acres à l'arrière du hangar de transit no 68. Une grue de type pont, d'une capacité de 35 tonnes, pour la manutention rapide des "containers, sera construite sur la face du quai et sera mise à la disposition de la compagnie d'exploitation par le Conseil des ports nationaux. L'équipement supplémentaire pour la manutention des "containers" sur le terminus sera fourni par la compagnie qui exploitera le terminus. Le coût total déboursé par le Conseil des ports nationaux pour l'aménagement de ce nouveau quai sera de plus d'un million de dollars.

Au nom du Conseil, le directeur du port de Montréal, M. Guy Beaudet, a annoncé hier que Furness, Withy Co. Limited exploitera le premier service "container" au nom de la compagnie maritime Manchester Lines, d'Angleterre.

Cette dernière compagnie a également annoncé la construction de trois navires spécialisés dans le transport de "containers" qui feront le service Manchester-Montréal toute l'année, même durant l'hiver.

Premier navire livré à la fin de novembre 1968

Les constructeurs de navires de la classe "Manchester Commerce", Smiths Dock Co., livreront le premier navire à la fin de novembre 1968 en prévision de l'établissement d'un itinéraire régulier en mars 1969.

Les nouveaux navires auront une longueur de 530 pieds et seront équipés de compartiments à glissières capables de transporter 500 "containers" mesurant 20' x 8' x 8'. Ils auront une vitesse de 21 noeuds et pourront

Voir PORT en page 6

L'encombrement du boul. Pie-IX rend nécessaire le parachèvement immédiat du boul. Lacordaire

— le maire de Montréal-Nord, M. Yves RYAN

par Roger-J. BEDARD

"L'encombrement du boulevard Pie-IX, à certaines heures de pointe, rend nécessaire le parachèvement immédiat du boulevard Lacordaire", a déclaré hier soir M. Yves Ryan, maire de Montréal-Nord.

Il a ajouté que le tunnel sous les voies des Chemins de fer nationaux doit être creusé de toute urgence pour ouvrir une deuxième grande voie de circulation nord-sud à l'est de Pie-IX.

La direction des Chemins de fer nationaux et Montréal-Nord ont accepté de payer leur part du coût de construction de ce tunnel.

La ville de St-Léonard a regimbé devant le partage des frais prévu par une ordonnance rendue par la Commission fédérale des transports.

"M. Petit et ses conseillers recourent à des pratiques dilatoires pour retarder la mise en chantier du tunnel Lacordaire jusqu'après l'élection municipale prévue en novembre prochain à St-Léonard", a commenté le maire de Montréal-Nord.

M. Ryan a été délégué par le conseil pour représenter sa ville dans les nouvelles négociations qui seront entreprises avec les chemins de fer nationaux pour la réalisation immédiate de ce projet.

Encore les motels temporaires

Le conseil a décidé à l'unanimité de retirer le projet de règlement concernant la construction des motels temporaires.

Rappelons que lors de l'assemblée des électeurs-propriétaires tenue le 17 juillet dernier, une soixantaine de contribuables avaient réclamé la tenue d'un référendum sur ce projet de règlement.

Cette réunion avait été marquée d'échanges plutôt abrupts quand il a été révélé que l'épouse de l'un des conseillers de Montréal-Nord était copropriétaire de l'établissement pour lequel le règlement des motels devait être changé.

"Pourquoi le président de l'assemblée des électeurs-propriétaires n'a-t-il pas fixé la date pour la tenue du référendum le 17 juillet dernier ?" a demandé le contribuable Claude Lacasse.

Consulté à ce sujet, le conseiller juridique de la ville a répondu que, selon la loi, le président d'assemblée doit fixer séance tenante le jour de la tenue du référendum quand il s'agit de règlement d'emprunt; dans tous les autres cas, le président d'assemblée peut différer sa décision.

De toute façon, un avis juridique sera présenté par écrit lors de la prochaine séance du conseil.

Le conseil a également étudié en deuxième lecture le projet de règlement pour augmenter de $6,000 à $12,000 le traitement du maire et de $3,500 à $5,000 celui des conseillers municipaux. L'assemblée des électeurs-propriétaires aura lieu le 1er août prochain.

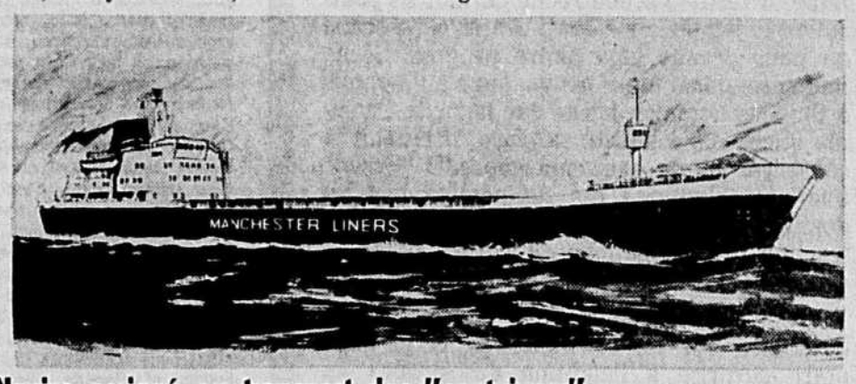

Navire assigné au transport des "containers"

L'un des trois nouveaux navires de Manchester Liners Limited assignés au transport des "containers" à Montréal en novembre 1968.

La décision du cardinal fait "chaud au coeur" des instituteurs de Montréal

La décision de l'archevêque de Montréal, S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger, de se départir de son droit de nommer trois des commissaires d'écoles de Montréal a fait "chaud au coeur" des dirigeants de l'Alliance des professeurs de Montréal.

Le président de l'Alliance, M. Matthias Rioux, s'est dit tout spécialement heureux des termes dans lesquels l'archevêque de Montréal demande au premier ministre de modifier la loi qui lui accordait le droit de nommer des commissaires, et des raisons invoquées pour expliquer ce geste.

"Cela indique, a dit M. Rioux, que le cardinal veut rendre aux parents l'autorité et la responsabilité qui sont les leurs, et qu'il considère qu'ils sont capables de jouer leur rôle."

L'Alliance avait demandé, il y a quelques jours, au cardinal d'abandonner sa prérogative de nommer trois des membres de la CECM pour ne pas se rendre "complice" du bill 67, que les instituteurs, les parents et les centrales syndicales considèrent comme une mesure contraire à la démocratie scolaire.

"La réaction du cardinal, a noté M. Rioux, obligera du moins le gouvernement à trouver une autre formule . . . à moins qu'il ait le culot de nommer à lui seul les neuf commissaires."

D'autre part, a ajouté le président de l'Alliance, Québec est maintenant seul à décider, et ne peut plus se retrancher derrière un "partenaire" dont il faudrait satisfaire les goûts.

M. Rioux a loué la mesure dont faisait preuve le cardinal Léger dans sa lettre à M. Daniel Johnson, et a souhaité que celui-ci profite de l'occasion pour repenser son action et accepter de porter le bill 67 devant un comité parlementaire, ce que demandent depuis le début parents, instituteurs et centrales syndicales.

"Ce n'est pas par désir d'aller faire du vent que nous voulons que le projet de loi soit remis à un comité, a-t-il précisé. Nous nous préparons sérieusement à le commenter; les parents et les centrales syndicales font de même, et nous croyons avoir des choses à dire à ce sujet."

D'autre part, un autre groupe appelé le "Centre des dirigeants d'entreprise" vient d'approuver la décision du gouvernement de "surseoir à l'adoption du bill 67", et comme les autres corps intermédiaires, il réclame l'occasion, pour les groupes intéressés, d'exprimer leurs vues sur le sujet.

La police a l'oeil sur deux écoles de terrorisme dans les Laurentides

par Martin PRONOVOST

Depuis plusieurs semaines, la Police provinciale surveille de très près deux présumées écoles de terrorisme situées dans les Laurentides, plus précisément près de Saint-Sauveur et près de l'Annonciation.

Interrogé à ce sujet, le directeur de la PP, M. J.-Adrien Robert, a déclaré à LA PRESSE hier matin : "Aucun commentaire". Il a répété ces deux mots à chacune des questions posées. M. Robert a toutefois précisé qu'il ne démentait pas cette nouvelle, mais qu'il ne la confirmait pas non plus.

Toutefois, une autre source sûre à la PP révèle qu'au moins huit agents de la Police provinciale travaillaient sans relâche depuis plusieurs semaines à la surveillance des deux écoles de terrorisme.

Selon nos informations, des gardes du Pavillon de Cuba se transformeraient en professeurs durant leurs heures de loisirs.

Un des dirigeants de ces deux camps de terrorisme serait un ancien membre du mouvement fasciste "rexiste" de Belgique. Ce même individu serait également le fondateur d'une nouvelle organisation séparatiste au Québec.

Quelques membres de la PP auraient réussi à s'infiltrer au sein de cette organisation clandestine, mais il semble que les policiers aient de la difficulté à "frapper" le grand coup.

Une trentaine "d'élèves" suivraient régulièrement les cours révolutionnaires que dispenseraient les gardes cubains.

Il semble que le directeur J.-Adrien Robert, de la PP, ait

Voir TERRORISME en page 6

La "grève" des radiologistes touche maintenant les malades hospitalisés

par Claire DUTRISAC

Selon les hôpitaux, depuis lundi matin ou depuis hier matin, les radiologistes ont commencé une "grève" intermittente : trois jours par semaine, ils se limitent à lire les radiographies des seuls cas urgents, qu'il s'agisse de malades hospitalisés ou non.

Cet affrontement des radiologistes avec le gouvernement a débuté le 11 juillet dernier, alors qu'un peu partout dans la province et particulièrement dans les hôpitaux de Montréal, ces médecins boycottaient la décision du gouvernement de donner gratuitement les examens de radiologie dans les cliniques externes. Ce groupe de spécialistes négocie actuellement avec le gouvernement le renouvellement de leur entente au sujet de leurs honoraires. Cette entente a pris fin au printemps et elle fixait le prix de l'unité de travail entre 12 à 22 cents, selon l'expérience du médecin, ce qui se traduisait par un salaire annuel moyen d'environ $30,000.

Rejoint par téléphone afin de savoir si la nouvelle était vraie, le Dr Locgheed a déclaré : "C'est possible mais il ne s'agit pas de directives de l'Association des radiologistes."

Il y a deux semaines, le président de l'Association des radiologistes de la province de Québec, le Dr Marvin N. Locgheed, refusait d'utiliser le mot "grève" ou "slow down" (grève perlée). Depuis, le boycottage qui ne s'appliquait qu'aux patients des cliniques externes s'étend maintenant aux malades hospitalisés.

Les conséquences immédiates qu'on peut prévoir, à la suite de l'application de ces mesures, sont les suivantes : retards dans la lecture de certaines radiographies de patients hospitalisés, donc, durée de séjour augmentée en certains cas ; congés, sinon prématurés du moins hâtifs, afin de libérer des lits pour les cas d'urgence qui pourraient être refoulés à cause de la prolongation indue d'une partie des hospitalisations.

Les radiologistes veulent se retirer de l'Assurance-hospitalisation afin d'être rémunérés à l'acte médical et non à l'unité de travail, comme présentement. Si cette demande était agréée, cela signifierait que les patients devraient payer des honoraires à des spécialistes alors que, selon le système actuellement en vigueur, ils sont payés par l'Assurance-hospitalisation. Comme les autres médecins spécialistes, ils participeront au régime d'assurance-santé qu'on prépare.

Ils réclament aussi que le gouvernement accepte de les rémunérer pour les examens faits dans leurs bureaux privés et affirment qu'ils sont prêts à donner toutes les garanties nécessaires.

De son côté un des représentants du gouvernement, le

Voir "GREVE" en page 6

Le président d'EDIFAB comparaît

par Maurice MORIN

Un homme d'affaires de 32 ans, Charles-Hugues Rodier, du 12,186 de la rue Parent, à Pointe-aux-Trembles, président de la société EDIFAB, constructeurs d'unités servant à l'érection de motels sur la rive sud, a comparu, tard hier après-midi, devant le juge Jean Tellier, sous une accusation de parjure en rapport avec un témoignage qu'il a rendu le 8 mai 1967, dans une procédure judiciaire en Cour supérieure.

Représenté par Me Jean-R. Boivin, il a nié sa culpabilité, a choisi un procès devant jury avec enquête préliminaire fixée au 1er août prochain.

Après que Me Boivin eut fait une motion pour faire casser l'acte d'accusation soumettant "que cet acte contenait, selon lui, plusieurs accusations" et que le juge Tellier lui eut répliqué "qu'il lui appartiendrait de faire valoir ses prétentions au procès", l'inculpé a été remis en liberté provisoire sous un cautionnement de $950.

Le plaignant dans cette plainte privée est M. Kostas Grillas, restaurateur et secrétaire de Vans Travel Consulting Services Limited qui devait gérer des restaurants-concessions dans les motels qui devaient être construits à Brossard. . . et qui ne l'auraient pas été.

Ses avocats, Mes Paul Robert et Judah L. Wolofsky, ont soumis au juge que Grillas avait pris une saisie-arrêt en recouvrement d'une somme de $118,000 "parce qu'il n'aurait pas

Voir EDIFAB en page 6

Tous les policiers provinciaux pourront élire leurs dirigeants

Tous les policiers provinciaux du Québec, membres de l'Association des policiers provinciaux, auront le droit d'élire le président et le conseil d'administration de leur association lors du scrutin qui se tiendra du 25 juillet au 9 août.

Auparavant, ce droit échéait à un groupe de 78 membres. Le trésorier de l'Association, qui briguera les suffrages à la présidence, a expliqué que grâce à une nouvelle constitution, le processus a été rendu plus démocratique dans les élections.

M. Gendron a souligné que la majorité des 78 délégués provenaient de Montréal et de Québec, ce qui laissait de nombreuses sections sans représentation. Le nouveau conseil de direction se composera de 14 directeurs, représentant 14 régions.

On enverra 2,405 bulletins de vote par la poste à tous les policiers provinciaux dès lundi prochain. Les résultats du vote seront révélés à Drummondville le 12 août.

C'est le Montreal Trust qui s'occupera de dépouiller les bulletins de vote. Le représentant du Montreal Trust, M. John T. Wilson, présidera également la campagne électorale.

Parmi les autres candidats en lice figurent le sergent d'état-major Raymond Bellemare, au poste de vice-président, le caporal Raymond Richard, candidat pour la deuxième fois au poste de secrétaire et l'agent Jacques Gauthier, qui briguera les suffrages au poste de secrétaire.

Il y a également d'autres candidats à divers postes : MM. Rolland Gilbert, Richard Dubé, Robert Perron, Ronald Noël, Jacques Dallaire, Gilles Beaudoin, Ernest Dufresne, Emile Descoeurs, Guy Magnan, Gilles Ferron, Louis-P. Roberge et Gérard Bergeron.

Le Centre d'art de Repentigny rasé par les flammes : 2 morts

Deux hommes ont perdu la vie dans un violent incendie survenu vers 1 heure ce matin et qui a complètement détruit un théâtre de 600 places, le Centre d'Art de Repentigny, près de l'intersection de la rue Notre-Dame et du boulevard d'Argenson, à Repentigny, municipalité située à environ 2 milles à l'est de l'île de Montréal, sur la route no. 2, en bordure du St-Laurent. Les victimes sont un policier-pompier, âgé de 21 ans, M. Yves St-Germain, de la rue des Ormes, à Repentigny, et le gardien du Centre d'Art dévasté, M. Napoléon Ste-Marie, du 36, rue Prince-Rupert, à Repentigny également. Selon le directeur du service d'incendie et de la police de Repentigny, M. Maurice Houle, les deux hommes ont été ensevelis sous des décombres du bâtiment incendié lors d'une explosion imputable à une accumulation d'air surchauffé par le brasier. Un autre policier-pompier de Repentigny, M. Roger St-Jean, lui aussi victime de l'explosion funeste, a subi diverses brûlures et a été transporté à l'hôpital Le Gardeur, où son état est jugé satisfaisant.

LOUEZ
Nos outils et notre équipement
Nous louons tout genre d'outillage pour
• Domicile
• Industrie
• Construction
MAINTENANT 2 ENDROITS
3185 boul. Pitfield
Montée de Liesse, nord, St-Laurent
Sortie 18 nord Trans-Canada
Perco LTD
5272, boul. St-Laurent
Formé le SAMEDI durant juillet et août
331-7550

élégance et confort
combinés dans un vêtement de base qui vous assure ce
SUPPORT ADDITIONNEL
Un vêtement léger conçu spécifiquement pour donner tout le confort désiré, amincir les hanches et supporter solidement votre dos. Flexible en tous sens — ne gêne aucun mouvement.
Pour un ajustement parfait, consultez l'une de nos techniciennes diplômées
845-7251
Nous vendons des chaises roulantes
PHARMACIE MONTREAL
DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde
916 est, rue Ste-Catherine

Nouveaux numéros de téléphone de LA PRESSE

PUBLICITE
Grandes annonces 874-7259
Grandes annonces 874-7235
Carrières et professions 874-7245
Annonces encadrées 874-7246
Annonces classées 874-7111

TIRAGE
Livraison à domicile 874-6911
8 A.M. à 7 P.M. du lundi au vendredi
8 A.M. à 2 P.M. le samedi

COMPTABILITE
Grandes annonces 874-6892
Annonces classées 874-6900

REDACTION
le jour, du lundi au vendredi
Pupitre 874-7078
Sports 874-7008
Magazine 874-7029
Finance 874-7016
Arts et Lettres 874-7041
Vie féminine 874-7023

Nuit (en tout temps) 874-7061
Soir 874-7272
Samedi 874-7272
Dimanche 874-7272

Pour renseignements concernant tout autre service
874-7272

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, MERCREDI 26 JUILLET 1967 — 83e ANNEE — No 171

Fierté, OUI; agitation, NON

LE CHOC a été sec ! En remous furibonds les allocutions du général de Gaulle atteignent toutes les chancelleries du monde : inquiétude à Ottawa, irritation à Londres, crispation à New York, stupéfaction à Paris. Et le Québec se retrouve au centre d'une bourrasque ! Dangereuse.

La récupération des valeurs du passé, nous en sommes. La recherche, mais apaisante, du temps perdu, nous en sommes également. Ce que nous refusons c'est l'exaltation, cette sorte de "furia" verbale pouvant nous entraîner sur des routes sans issue. En matière de fierté et de haut respect de ce que nous sommes et ce que nous représentons dans le vaste et dur monde américain — au sens géographique du mot — nous avons trop en mémoire les faits de notre histoire pour qu'il soit utile de nous les rappeler. Nous les vivons jour après jour. Mais, et ceci est capital, nous entendons les apprécier à notre façon selon des normes qui ne renient pas le passé, tendent à écarter les excès du présent ; des normes qui éviteront de nous lancer dans une aventure aux conséquences redoutables. Galvanisés, nous le sommes suffisamment. Il est des feux sur lesquels il ne convient pas de jeter de l'huile bouillante.

Dans les acclamations qui ont fait cortège au chef de l'Etat français, tout le long du "chemin du Roy", il importe de distinguer. Du sein de la noble foule partait le haut cri de l'hommage à un héros, témoignage combien mérité. Eclatant de vigueur, il était spontané, vibrant et provenait du tréfonds de l'âme. D'autres cris, orchestrés ceux-là, subtilement exploités avaient pour but de cristalliser des sentiments de revendication, de donner forme et substance à des éléments de querelle. L'erreur réside dans la confusion des thèmes.

Un salut cordial ne doit pas être autre chose qu'une attestation de courtoisie : lui donner une signification politique, chavirer dans les extravagances des prises de position définitives — dans le style de "Québec libre" notamment — c'est atteindre l'outrance dont on sait qu'elle ne se maîtrise guère une fois que son flot nous emporte. Certes, nous avons des problèmes, des difficultés, que dire nous vivons les angoisses de tout petit peuple inquiet de son destin. De grâce, cependant, prenons garde d'ajouter à notre désarroi ! Nous avons des chefs, beaucoup de chefs qui ont pris plaisir à allumer des incendies. Certains s'y sont brûlés : d'autres éprouvent du mal à retrouver le clair chemin de la vraie réalité. Appartient-il à un homme venu de France, serait-il le plus prestigieux de l'époque, de nous entraîner vers l'affrontement total ?

Car, voyez-vous, les gens du Québec savent fort bien qu'ils ont le devoir de ne pas se leurrer de rêves, celui de se refuser à une action instable motivée par une émotion pouvant brusquer le déroulement des choses. Des points ont été gagnés par la rigueur et des affirmations parfois fracassantes et aucun mal à cela. Néfaste il serait toutefois de croire que la rhétorique claironnante domine le tumulte. Elle l'accompagne lorsqu'elle ne le précède pas.

Nous avons la réputation, nous de sang latin, d'aimer les mots, de vivre de phrases. Une célébration qui nous enchante, il est vrai. Les mots ont leur magie : leur poison également. L'exaltation apaisée, le "vibrato" terminé, il reste la scène réelle où doit se poursuivre le jeu de la vie quotidienne, cette scène où nous devons bâtir notre progrès. Scène immense, quasi toute neuve, dure à l'homme, à tous les hommes, scène sur laquelle l'homme québecois a mérité sa place. Il entend la conserver et de son importance il possède une notion précise qui ne néglige pas les données historiques mais qui ne fait pas abstraction des obligations de l'ordre et de la concorde.

Ce n'est sûrement pas manquer à la déférence que de consigner en cette page notre surprise à l'audition des propos de l'insigne visiteur. Que nos amis français soient atterrés, passe encore. Que le bon peuple soit en liesse, c'est normal : il aura toujours soif de symboles, de slogans ... à la condition de ne pas s'enivrer. Mais que les autorités soient bouleversées, que les élites s'interrogent, que les prosélytes des "ismes" les plus abracadabrants partent en goguette ... le phénomène est grave et exige un retour à la mesure. Derrière certains masques se dissimulent des visages ténébreux et dans la foule il est des "jeunes" dont le fanatisme n'a pas besoin d'être exacerbé. Ça suffit comme ça !

La route a été triomphale, l'accueil au général Charles de Gaulle a atteint le paroxysme, l'événement rejoint une dimension historique. Fort bien ! Mais que des déclarations intempestives, des mots flamboyants, des slogans de style martial nous lancent dans le cauchemar ... à cela nous disons : NON.

Ce NON est catégorique et qu'il plaise ou pas, qu'il semble brutal à certains et impoli à d'autres il est sans ambages. Le Québec a besoin de paix, de calme serein et de franche concorde. Nous avons trop souvent été aux portes de l'incohérence pour accepter qu'on entrouvre celle qui fait face à un précipice.

Roger CHAMPOUX

Le Canada et l'aide aux réfugiés

A l'occasion de la "Semaine des réfugiés" qui bat son plein au Pavillon des Nations unies à l'Expo, on apprend avec satisfaction que notre pays prêche d'exemple dans ce domaine. Il donne plus, per capita, que n'importe quel pays au monde. Dans le budget de 1967 du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés ($4,846,130.00), $350,000.00, ou l'équivalent de 8 p. 100, proviennent des contributions canadiennes. Cette année, nous sommes passés au quatrième rang des pays membres de l'ONU qui financent le HCR. Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, le Canada a accueilli plus de 300,000 réfugiés d'Europe, du Moyen-Orient, d'Afrique et d'Asie. En ces dernières années, le gouvernement central a libéralisé sa politique quant aux garanties de personnes privées concernant les réfugiés. De plus, le ministère de l'Immigration et diverses associations privées ont multiplié les initiatives d'aide aux réfugiés.

Malgré tout, cette énumération de faits et de gestes tout à l'honneur du Canada ne devrait pas suffire à nous donner bonne conscience devant cet immense problème, véritable cancer pour l'humanité. Tout d'abord, on ne peut que s'étonner des faibles moyens financiers dont dispose le HCR : qu'est-ce qu'un budget de $4,800,000 — qui est loin d'être entièrement souscrit — pour subvenir aux besoins de 2,300,000 nécessiteux dans plus de 50 pays ! Environ $2.00 par année pour chaque réfugié. N'est-ce pas ce que l'on pourrait appeler "une goutte d'eau dans l'océan" ?

Si l'on veut se faire une idée exacte de l'envergure du problème, il faut tenir compte, en outre, du million de réfugiés palestiniens qui végètent depuis une vingtaine d'années dans les camps du Proche-Orient administrés par l'UNRWA (Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine). On en arrive ainsi au triste chiffre de 3,300,000 personnes sans foyer, chassées de leur pays par la guerre, la misère, l'autoritarisme, la discrimination raciale, etc., forcées de vivre une vie de sous-hommes.

Le moment est propice, pendant la "Semaine des réfugiés", de nous intéresser à leur pénible sort. D'aucuns objecteront que notre pays, reconnu pour son niveau de vie relativement élevé, compte, lui aussi, bien des îlots de pauvreté et de misère auxquels il faut prêter une attention spéciale.

Mais le dicton : "Charité bien ordonnée commence par soi-même" perd beaucoup de sa force quand on voit l'énorme disparité entre nos pauvres et ces millions d'humains absolument dénués de tout. La distance qui nous sépare d'eux ne devrait pas être un motif pour les oublier. Par-delà toutes les différences de lieu et de race, et si diminués soient-ils par toutes les épreuves subies, ils demeurent nos frères. Le peu que chacun peut accomplir pour eux n'est pas perdu.

Cyrille FELTEAU

De l'intimidation

DES lecteurs nous demandent souvent de commenter les propos d'un certain Pat Burns exerçant son métier dans un poste de langue anglaise de Montréal.

Pat met souvent sa patte d'ours dans nos plates-bandes. Ceux qui l'écoutent régulièrement nous disent qu'il tient des propos hostiles au Canada français. Parfois son style est grossier, parfois il est subtil, mais, sous une forme ou sous une autre, le persifflage est constant.

Montréal, apparemment, n'est jamais allé le chercher. Il donnait autrefois son numéro à Vancouver. Quand il a décidé de quitter cette ville, personne, semble-t-il, n'a cherché à le retenir. Il semble qu'il n'ait pas été jugé indispensable là-bas.

On dit que Pat reçoit $75,000 par année du poste qui l'a engagé. Quand on songe que de pauvres hères gagnent péniblement $3,500 par année ont adopté Pat comme directeur de conscience à la radio, avouons que c'est assez lamentable.

Pat cuisine son auditeur — souvent un Canadien français ou une Canadienne française — de telle manière que le pauvre lampiste finit par admettre qu'il est complètement bête, totalement irrécupérable, et c'est tout juste s'il ne finit pas par s'excuser d'être né, lui, dans la province de Québec, alors qu'on peut si bien naître ailleurs. Certains auditeurs résistent superbement, mais Pat n'est jamais à court de procédés pour obtenir le dernier mot.

C'est Hitler qui, le premier, avec la coopération de son sinistre compère Goebbels, sut deviner quelles remarquables ressources la radio offrait à la diffusion de la haine raciale. L'hitlérisme a fait école, et toutes les machines modernes de propagande s'inspirent à des degrés divers de ce modèle.

J'ignore si le contenu des émissions mises en ondes par CKGM tombe sous le coup des sanctions prévues par la loi contre la diffusion de la haine raciale. C'est une question qui devrait intéresser le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion à Ottawa. Si ces messieurs ne se sentent pas concernés, une équipe entraînée d'analystes pourrait facilement démonter le mécanisme de ces émissions, pour en montrer tous les procédés. Il y aurait là une belle tâche d'éducation populaire à remplir.

Voulues ou non, conscientes ou non, gratuites ou grassement rémunérées, les entreprises d'intimidation sont devenues monnaie courante. Il n'y a pas de tyrannie là-dedans ; il n'y a pas d'écrasement systématique des libertés. Mais l'intimidation est devenue l'arme favorite de tous ceux qu'exaspère le patriotisme québecois. Tous les moyens doivent être rassemblés pour libérer l'ambiance de ces procédés, qui finiront par étouffer tout vouloir-vivre.

Guy CORMIER

VOUS AVEZ LA PAROLE

Précisions sur le séjour des scouts à l'Expo '67

Monsieur le Rédacteur

C'est avec un certain déplaisir que j'ai parcouru, dans LA PRESSE du 22 juillet, l'article de M. Germain Tardif, intitulé "l'Expo en bref", touchant à l'activité scoute à l'Expo.

Il m'est assez difficile d'accepter les affirmations contenues dans cet article non pas qu'elles soient fausses, mais elles laissent sous - entendre une situation qui n'existe pas. Il est très juste que le scout qui désire travailler dans le Corps de service à l'Expo doit débourser un montant d'argent. Cependant ce déboursé est motivé.

Il en coûte $5.50 pour un scout de la région montréalaise logeant chez lui pour sa période de travail et voyant lui-même à se procurer de la nourriture. Cette somme comprend l'achat du veston rouge et du foulard bleu ainsi que les passeports pour pénétrer à l'Expo. Quant au $35 il défraie le logement du scout au Camp d'accueil, à Ville d'Anjou, sa nourriture pour la semaine, son veston rouge, son foulard bleu son transport du Camp à l'Expo, et vice versa, et les passeports pour son séjour à l'Expo. Vous pouvez constater que, somme toute, c'est très peu cher pour passer une semaine à l'Expo, surtout pour les scouts venant de l'extérieur.

En ce qui a trait à la participation de langue française dans le Corps de service, elle est proportionnelle au fait français. En effet, nous accueillons des Boy Scouts of Canada, des Boy Scouts of America et des Scouts du Canada, dans la proportion de 80, 20 et 30 par semaine. De plus, les Boy Scouts of Canada comptent 300,000 membres dans leurs rangs tandis que les Scouts du Canada n'en ont que 26,000.

D'autre part, il nous fait plaisir d'accueillir en tout temps des troupes de scouts, guides, louveteaux dans le cadre de l'animation du Pavillon scout. J'espère que cela saura clarifier la confusion provoquée par cet article.

François Leduc,
Coordonnateur du Centre international du scoutisme, Montréal.

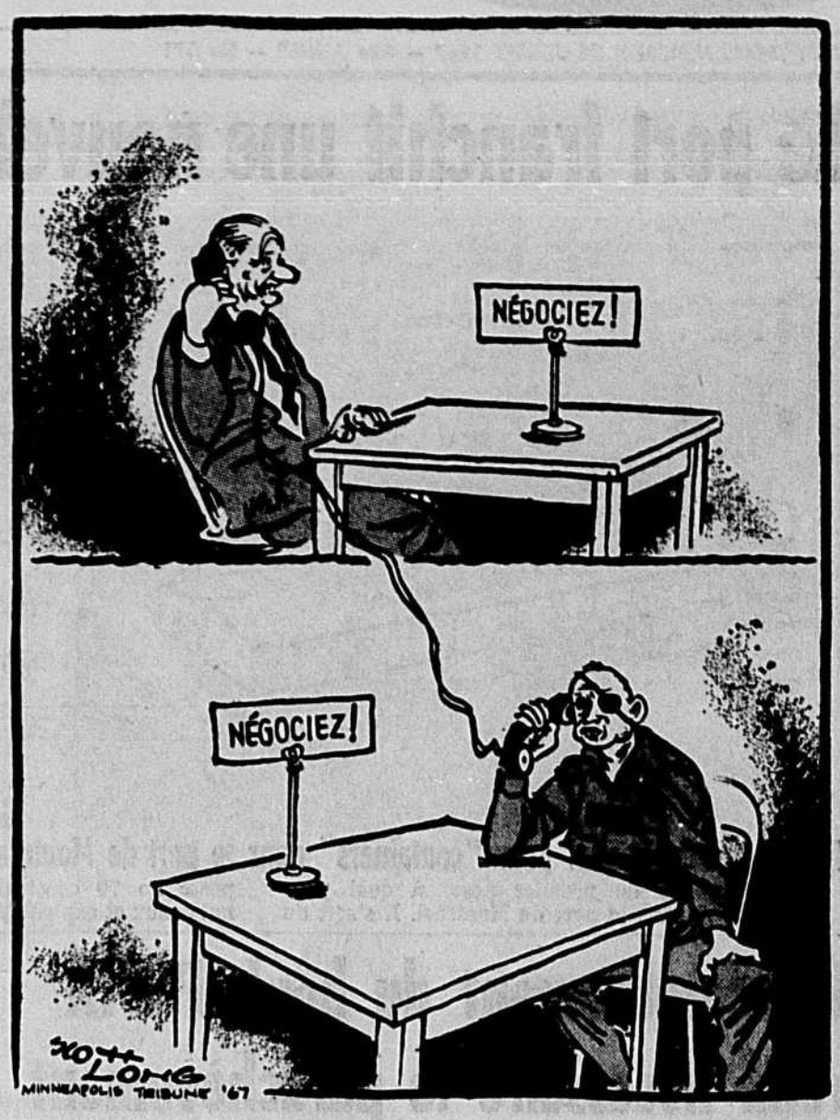

"Hanoï ne répond pas. Vous avez des nouvelles du Caire?"

Dans l'attente du rapport de la commission Laurendeau-Dunton

Monsieur le Rédacteur,

Voici une lettre ouverte à l'adresse de M. André Laurendeau, président de la Commission Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme.
Cher Monsieur,

Certains indépendantistes de mon entourage me traitent de croulante parce que je crois encore à l'existence d'un beau et grand Canada et m'accusent de fermer les yeux parce qu'après 100 ans de vains efforts, je crois encore à la possibilité d'une victoire du bilinguisme et du biculturalisme dans notre pays unissant nos deux nations. Ne connaissant pas beaucoup la sociologie et la politique, je leur réponds depuis de nombreux mois qu'ils n'ont qu'à attendre les résultats de votre enquête car, n'est-ce pas, plusieurs années de recherches à travers tout le pays vous permettent mieux que quiconque de montrer à la face de ces jeunes québécois parlant sans trop de justification la preuve du brillant avenir qui attend notre pays.

Je suis pourtant très inquiète car j'ai appris, de source certaine, que votre rapport ne serait pas publié avant au moins 30 ans. Si le gouvernement refuse la publication, serait-ce qu'il n'est pas aussi concluant que nous l'espérions ? Serait-ce que le Canada n'est pas viable et que les séparatistes auraient raison de prôner l'indépendance du Québec ? Si le rapport de votre Commission était concluant quant à la survie et à la reconnaissance du Canada, nul doute que vous vous empresseriez de le divulguer à tous les coins du pays. Il ne me reste malheureusement qu'une hypothèse: la situation serait tellement terrible que vous craignez de provoquer une "bombe" en le publiant ... surtout que le délai me semble très long... 30 ans... c'est beaucoup !

Je vous prie d'avoir l'amabilité de me répondre au plus tôt, car j'ai toujours pensé que la situation peu confortable du Canada à l'heure actuelle n'était synonyme que d'une crise passagère ... mais les questions que je me pose maintenant, si se révélait fondé le renvoi à 30 ans de la publication de votre rapport, ébranlent mes convictions les plus profondes... et souvent il n'est pas trop bon que la population réfléchisse trop sur de telles questions.

Une Canadienne inquiète,
Mireille-Nathalie Larose,
Montréal

De deux maux il faut choisir le moindre, en Grèce, la démocratie

Monsieur le Rédacteur,

C'est pour contester une opinion émise par un de vos lecteurs récemment au sujet de la dictature militaire en Grèce que je sollicite l'hospitalité de cette rubrique.

Les avocats du fascisme en Grèce, comme ailleurs lorsqu'il s'agit de justifier l'existence d'un régime totalitaire, insistent toujours sur les faiblesses que présente un système démocratique dont le gouvernement doit être l'expression libre de la volonté populaire. Mais en Occident, après une longue expérience remontant aux tyrans d'Athènes pour en arriver à leur caricature moderne de Pattakos, nous avons appris que s'il fallait choisir entre deux maux on préfère le moins pénible, c'est-à-dire la démocratie.

Depuis la dictature du général Metaxas, il y a trente ans, la Grèce a été victime de gouvernements minoritaires appuyés sur une classe dirigeante qu'on peut appeler réactionnaire ou conservatrice, selon nos critères. Cette oligarchie dirigeante, jalouse de ses intérêts économiques et de ses privilèges politiques, a fini par créer un mécanisme politique et militaire en marge du gouvernement légal qui fournissait la façade démocratique nécessaire pour endormir le peuple grec. Cet organisme, que la presse grecque appelait la "junta" bien avant le putsch, est devenu un véritable cancer dans le corps politique grec : il a falsifié les élections, inventé divers systèmes électoraux, divisé le peuple grec, introduit le fanatisme dans la politique et enflammé les passions. Les militaires responsables pour le putsch en Grèce ont choisi de suivre le plus mauvais chemin possible. Ayant violé leur serment comme militaires vis-à-vis leur pays, ils sont actuellement en train de juger, avec l'intention évidente de le condamner à mort, le Dr A. Papandreou, économiste réputé et ancien député, l'accusant de trahison, la trahison qu'ils ont commise eux-mêmes après deux ans de préparation !

Ayant pris les armes pour empêcher l'expression de la voix populaire aux élections projetées en mai dernier, ayant aboli les droits de l'homme les plus élémentaires, ayant supprimé toute liberté d'expression, ayant rétabli l'institution odieuse du camp de concentration, ayant tourné enfin leurs armes contre leur propre peuple, cette bande de colonels fascistes et paranoïaques se font déjà la risée du monde tout entier par leurs décrets ridicules et par leur traitement de Melina Mercouri et autres qu'ils trouvent indigestes.

Hélas ! Mon pauvre pays opprimé, jadis le berceau de la démocratie, est maintenant traité à travers le monde de "Pattakistan" (ou encore "Plato's banana republic" "London Sunday Times" — 11 juin dernier). Voilà votre "Nouvelle Grèce", monsieur Pevantonakis ! Ca ressemble de plus en plus à l'Italie de Benito Mussolini et à l'Allemagne d'Adolphe Hitler, n'est-ce pas ?

B. G. Spiridonakis,
Université de Sherbrooke.

Un seul choix pour employeurs et travailleurs

OTTAWA (Ont.) — En définitive, c'est nettement aux patrons et aux organisations de travailleurs qu'incombe la tâche de sauvegarder le régime de négociation collective libre, dont le maintien est en rapport direct avec leur aptitude à démontrer qu'il fonctionne dans un climat de justice et sans imposer au public en général les pénibles fardeaux de la désorganisation. C'est ce qu'a déclaré le ministre du Travail, l'honorable John R. Nicholson.

Comme "le gouvernement du Canada croit sincèrement que la grande majorité des Canadiens est en faveur de la négociation collective libre, dit-il, le gouvernement doit faire tout en son pouvoir pour maintenir ce système".

Dans un discours prononcé au premier congrès annuel de la **Mechanical Contractors' Association of Ontario,** à Ottawa, M. Nicholson a signalé que, même si la grande majorité des conventions collectives sont conclues à l'amiable, il n'en reste pas moins vrai que plus de cinq millions de jours-ouvriers ont été perdus l'an dernier à cause des grèves et lockouts.

"Nous ne pouvons pas, dit-il, passer outre à l'impatience croissante du grand public à l'égard d'un tel gaspillage massif de ressources, de temps et d'énergie causé, dans une grande mesure, par la rupture des communications entre les syndicats et les employeurs."

"Un fait se dégage avec une clarté éclatante de notre expérience de l'année 1966 : c'est que les attitudes fondamentales des syndicats et des employeurs, en ce qui concerne leur façon d'aborder la question de la négociation collective et leur recours à ce mécanisme, doivent changer."

"Bien qu'il faille leur laisser l'initiative de leurs actes, ajoute M. Nicholson, les patrons et les travailleurs devront mettre sur pied, dans un avenir très prochain, un système de consultation périodique acceptable et efficace, pendant la durée de leurs conventions."

"Nous croyons que le rôle idéal du gouvernement consiste à aider et non pas à dicter; le ministère fédéral du Travail, s'efforce donc depuis près de 25 ans, d'encourager l'industrie et les syndicats à pratiquer la consultation ouvrière-patronale en tant que partie intégrante du mécanisme des relations industrielles, et en tant que mesure de renforcement dynamique et planifié de leurs procédures de négociation collective."

"C'est à cette fin que s'emploie notre Direction de la consultation ouvrière-patronale. D'Ottawa, et par l'entremise de ses quatorze représentants extérieurs, d'un bout à l'autre du pays, la Direction travaille en collaboration étroite avec les ministères provinciaux du Travail, les organisations patronales, les syndicats ouvriers et d'autres organisations encore, à encourager la mise en œuvre d'un programme continu de consultation ouvrière-patronale."

"Je crois fermement que c'est dans des comités dûment constitués, établis de manière appropriée et jouissant de l'appui réel d'une main-d'œuvre et d'un patronat progressifs, que se trouvent les éléments essentiels de survivance de notre procédure de négociation collective libre", soutient M. Nicholson.

"Personne ne prétend que ces comités ont un remède à tous les maux. Personne ne prétend que leurs cadres sont parfaits. Nous soutenons, cependant, tous énergiquement que, dans un milieu approprié et moyennant des représentants sérieux, ces comités peuvent contribuer largement à réduire l'énervement et les embarras qui caractérisent les procédures de négociation collective."

"Lorsque de tels comités ne donnent pas de bons résultats, il ne devrait pas être trop difficile d'en déterminer nettement la cause : une attitude de méfiance qui limite au cercle des sujets les plus insignifiants les questions à inscrire à l'ordre du jour; un manque d'appui franc de la part de la haute direction et des dirigeants des syndicats; la peur de "s'emporter" à la table des négociations."

"Pouvons-nous sérieusement compter que des problèmes complexes et de grande portée, comme celui de l'adaptation aux transformations technologiques, pourront être résolus par un petit groupe de négociateurs travaillant eux-mêmes dans un état de quasi-épuisement total, durant une courte période chargée d'émotions, tous les deux ou trois ans ?" demande le ministre.

M. Nicholson a fait remarquer qu'il existe des indices encourageants dans la nouvelle façon dont certaines industries forestières abordent la question des relations industrielles et dans la convention récemment conclue entre le National-Canadien et ses travailleurs en présence des changements techniques.

"Ainsi, dans le monde d'aujourd'hui, les travailleurs et les employeurs n'ont d'autre choix, en tant que partenaires solidaires, que d'aller honnêtement de l'avant, avec détermination et courage, et de se composer une attitude nouvelle en harmonie avec cette vie intense et riche que les Canadiens désirent si ardemment, et qu'ils méritent aussi. Je frémis à la seule pensée de ce qui pourrait se produire si ensemble ils n'arrivaient pas à adopter cette attitude nouvelle", a conclu le ministre.

Médaille décernée à LA PRESSE par l'Académie Française en 1931

LA PRESSE, est publiée par la Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 874-7272.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an : Canada : $33.00 — Etats-Unis : $45.00
"Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire, et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

Lourds dégâts causés par des orages dans la région de Québec

QUEBEC (PCf) — Des orages ont causé des dégâts élevés, hier, dans la région de Québec. Une pluie torrentielle a entraîné l'inondation de nombreux sous-sols un peu partout dans la région, tandis que des vents soufflant à 40 milles à l'heure renversaient des arbres et des poteaux.

Quelques municipalités de la banlieue ont été privées d'électricité pendant plusieurs heures.

La foudre a également endommagé des maisons à Loretteville ski bien connu du Mont Ste-Anne, à 25 milles à l'est de Québec, y allumant un incendie. Le bâtiment a été partiellement détruit. Les dégâts sont estimés à $400,000.

La foudre a également tendommagé des maisons à Loretteville et à St-Emile, entraînant par ailleurs l'incendie d'une grange, à Ste-Catherine.

Il n'y a eu aucune victime.

La météo signalait hier après-midi, que la précipitation de pluie depuis lundi matin dans la région de Québec se chiffrait par 1.81 pouce.

EDIFAB

SUITE DE LA PAGE 3

obtenu les restaurants-concessions tel que convenu".

Et que, subséquemment, Rodier, président d'EDIFAB, pendant qu'il était interrogé au sujet d'une requête "pour faire casser la saisie-arrêt avant jugement", se serait parjuré.

Pendant que Rodier était à la barre des inculpés, Me Boivin a fait observer que la saisie-arrêt avait éventuellement été cassée.

De son côté, Me Paul Robert, l'un des avocats de la poursuite privée, a déclaré que la société EDIFAB n'avait pas fait faillite, mais qu'elle avait soumis un concordat à ses créanciers qui auraient des intérêts financiers de l'ordre de plus d'un million et demi de dollars dans l'affaire.

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays
MARION ROBIC & ROBIC
2100 Drummond Montreal 25
Telephone 288-2152

Première rencontre, demain soir, au sujet d'un CEGEP à Laval

(par P.V.) — C'est demain soir, à 8 h., que doit avoir lieu, à l'école Léon-Guilbeault, dans le quartier Laval-des-Rapides, à Laval, la première rencontre devant donner lieu à la fondation d'un collège d'enseignement général et professionnel à Laval.

L'expérience sera d'autant plus intéressante qu'à Laval, pour une population de 200,000 âmes, il n'existe aucune institution d'enseignement classique ou similaire sur laquelle on pourrait se greffer pour fonder le futur CEGEP et qu'il faudra donc partir de zéro.

Quoi qu'il en soit, l'organisateur de la réunion, le président de la Régionale Maisonneuve et de la Commission scolaire de Laval-des-Rapides, M. Bernard Lafortune, invite tous les représentants officiels des associations de parents-maitres, des régionales, des commissions scolaires et de toute association, ou club social intéressé à la cause de l'éducation à Laval à assister à cette importante réunion, à l'école Léon-Guilbault, boulevard Cartier.

FAITS divers

Poignardé et volé en pleine rue

Alors qu'il parvenait à l'intersection des rues St-Ferdinand et Notre-Dame, peu après minuit aujourd'hui, M. Bernard McAleer, 47 ans, du 112, rue St-Ferdinand, à Montréal, a été blessé d'un coup de couteau à l'épaule droite et a ensuite été volé d'une somme de $43 par un bandit qui a pris la fuite aussitôt après l'attentat.

Souffrant d'une blessure d'un pouce et demi de profondeur, M. McAleer a été transporté à l'hôpital Notre-Dame. Son état n'inspire cependant pas d'inquiétude.

Un cargo s'échoue dans la Voie maritime

MORRISBURG, Ont. (PC) — Un cargo allemand, l'"Ancha", s'est échoué hier matin dans la Voie maritime du St-Laurent, à environ un mille à l'ouest de Morrisburg à cause d'une difficulté mécanique dans le gouvernail.

L'"Ancha", jaugeant 2,756 tonneaux, était en route vers Montréal venant de Duluth, Minnesota. Personne n'a été blessé.

Hold-up de $500 dans une pharmacie

Deux bandits armés ont pris la fuite avec une somme estimée à $500, à 10 h. 42 mardi soir, après avoir fait irruption dans la pharmacie Winrow, au 5843, Chemin de la Côte-des-Neiges.

Selon les versions des témoins, les deux suspects, âgés de 20 à 25 ans, portaient chacun un pantalon et un chandail foncés.

Deux noyades

BUCKINGHAM, Qué. (PC) — Deux noyades sont survenues hier dans la région de Buckingham, une municipalité sise à quelque 20 milles à l'est d'Ottawa.

Dans le premier cas, Richard Ouellette, âgé de sept ans, d'Ottawa, a péri dans la rivière Outaouais après que le petit tricycle sur lequel il prenait place eut dévalé d'un quai.

D'autre part, un adolescent de 13 ans, David O'Hara, de Buckingham, a également été victime de l'onde hier dans la rivière Lièvre, quand il a fait une chute d'un pilier de bois flottant sur lequel il s'amusait.

Une tentative de son oncle pour le sauver a échoué. M. Jean-Charles Tassé, aidé de son fils Claude, a en effet voulu porter secours au jeune O'Hara, mais il a dû abandonner quand son fils faillit à son tour se noyer.

Un autobus capote : 36 victimes

SYRACUSE, N.Y. (PA) — Un autobus rempli à capacité venant de Harrisburg, Pennsylvanie, et se dirigeant vers Montréal a capoté dans un fossé hier en bordure de la route 81 à quelque cinq milles au sud de Syracuse. Tous les 36 passagers du véhicule ont été conduits à l'hôpital, le Upstate Medical Center, mais 11 seulement ont pu quitter les lieux après y avoir reçu les premiers soins.

Parmi les 25 hospitalisés, deux seulement demeurent dans un état grave.

L'accident s'est produit au cours d'un violent orage.

Vol à main armée de $1,350 dans une Caisse populaire

Trois cagoulards, armés de revolvers et d'une mitraillette, ont fait irruption, hier midi, à la Caisse populaire Saint-Jean-Vianney, rue Ste-Hélène, à Jacques-Cartier, et, sous la menace de leurs armes, se sont fait remettre l'argent du tiroir-caisse qui contenait la somme de $1,350.

Les bandits ont pris la fuite dans une auto volée qui a été retrouvée plus tard à St-Lambert. Aucun coup de feu n'a été tiré. La police enquête sur ce vol qui s'est déroulé en l'espace de quelques minutes.

Homme trouvé mort non encore identifié

Une autopsie devait être pratiquée aujourd'hui afin de déterminer les circonstances qui ont entouré la mort d'un homme dont le corps a été trouvé par deux enfants, hier midi, dans un champ désert au nord du boulevard LaSalle.

Selon la police, l'homme serait mort depuis environ un mois. Il était dans un état de décomposition particulièrement avancé et à première vue, il semble impossible de savoir s'il a été victime d'un attentat ou s'il est mort de façon naturelle.

La police poursuit son enquête en vue d'identifier cet homme en fouillant dans ses dossiers. On n'a retrouvé aucune pièce d'identification sur lui.

Enquête sur la mort d'un restaurateur

La Sûreté provinciale du Québec a ouvert une enquête afin de découvrir les circonstances qui ont entouré la mort d'un restaurateur de Saint-Vallier-de-Bellechasse, comté de Lévis.

Il s'agit de M Adélard Labranche, âgé de 40 ans, qui a succombé hier matin à des blessures qu'il aurait subies la veille, vraisemblablement au cours d'un attentat.

M. Labranche aurait été battu par des voleurs qui auraient fait irruption dans son établissement. La police n'a toutefois pas confirmé ces renseignements.

photo René Picard, LA PRESSE

Violent incendie à St-Hubert

Un violent incendie, qui a pris naissance dans le magasin de chaussures Johnny Shoes, vers 6 h. 45 hier soir, au 3062, Montée St-Hubert, dans la municipalité du même nom, a également détruit de fond en comble la boutique de vêtements pour enfants "Martine". Une pizzeria située au 3064, Montée St-Hubert, ainsi qu'un local inoccupé, au no 3050, ont subi des dommages mineurs par l'eau et la fumée. Les pompiers volontaires des trois postes de cette municipalité de la rive sud, sous les ordres du directeur Robert Standish, ont combattu les flammes pendant plus d'une heure. Les dommages, dans l'ensemble, s'élèveraient à quelque $30,000. On ne connaît pas encore la cause de l'incendie.

TERRORISME

SUITE DE LA PAGE 3

changé sa politique habituelle en pareilles circonstances. Autrefois, M. Robert se plaisait à informer les journalistes de la marche d'une enquête importante, mais en demandant le silence afin de ne pas nuire au travail des policiers.

M. Robert, visiblement surpris de constater que les journalistes étaient au courant de l'enquête poursuivie dans les Laurentides, s'est contenté hier de déclarer : "Aucun commentaire".

Cette attitude du directeur Robert laisse croire qu'il préférait que cette nouvelle soit rendue publique pour que les responsables de ces deux camps abandonnent d'eux-mêmes leur projet sous la menace d'une surveillance étroite.

Les jeunes agents assignés à la surveillance de ces deux écoles révolutionnaires sont sous la direction immédiate du directeur Robert lui-même et du sergent d'état-major J.-E.O. Latour de l'Escouade de la sécurité.

PORT

SUITE DE LA PAGE 3

faire la traversée en 6 jours et demi, dans chaque sens, avec escale de 36 à 48 heures dans chaque port. Les investissements de capitaux nécessaires à la construction des navires, des "containers" et des installations portuaires à Montréal et à Manchester dépasseront $30 millions.

Le directeur du port de Montréal, M. Guy Beaudet, a également précisé que le terminus sera totalement clôturé et qu'il sera relié à la voie carrossable du port de même qu'aux voies de chemin de fer. Sur le terminus sera construit pour la la compagnie qui exploitera le terminus une cantine pour les débardeurs ainsi qu'un garage pour l'entreposage et la réparation de l'équipement qui servira à la manutention des "containers".

De plus, lorsque le terminus ne sera pas requis par la compagnie Furness Withy Company Ltd., il sera disponible aux autres compagnies maritimes qui désirent manutentionner des "containers", sujet à entente au préalable avec la compagnie d'exploitation. Le terminus doit être inauguré le 15 novembre 1968.

"GREVE"

SUITE DE LA PAGE 3

Dr Laurent Lizotte, sous-ministre adjoint au ministère de la Santé, a déclaré : "Les négociations sont en cours. Nous devons rencontrer aujourd'hui les représentants des radiologistes. Le gouvernement négocie sérieusement et il est prêt à étudier le problème dans son ensemble."

Valiquette

RABAIS GÉNÉRAL
TOUTE MARCHANDISE
SANS EXCEPTION
MISE EN
VENTE
10% à 50%
DE RÉDUCTION

UNE SEULE FOIS DANS L'ANNÉE

Une occasion unique d'acheter des meubles et accessoires pour une pièce complète.
Le choix des marchandises n'est aucunement limité.
Porfitez de nos termes faciles.

LES 3 DERNIERS JOURS

FACILITES DE STATIONNEMENT EN AVANT OU A L'ARRIERE DU MAGASIN

N.G. VALIQUETTE Ltée 510 STE-CATHERINE EST Tél, 842-8811

AU CARREFOUR DU METRO

Avec Grand Prix, nous avons lancé le premier dry rye au monde.

Maintenant, nous faisons un dry gin. Le plus sec au monde. Forcément.

Pour les amateurs de dry gin qui se plaignent de ne pas en trouver d'assez sec à leur goût, Calvert lance un nouveau gin. Si sec qu'il en est fendant.

Mais sa préparation n'a pas été sans peine.

Nous avons dû explorer tout Bornéo pour trouver les graines de cubèbe vertes et sures dont nous avions besoin. Puis sillonner le bassin de la Méditerranée pour nous procurer les gousses de *ceratonia siliqua* que l'on nomme caroubes.

Ce sont ces ingrédients qui rendent notre gin aussi sec. Pour autant que nous le sachions, personne d'autre ne les a jamais utilisés auparavant.

Mais, au lieu de nous croire sur parole, essayez plutôt notre nouveau gin.

Non seulement vous le trouverez très très sec, mais aussi très très bon.

EATON

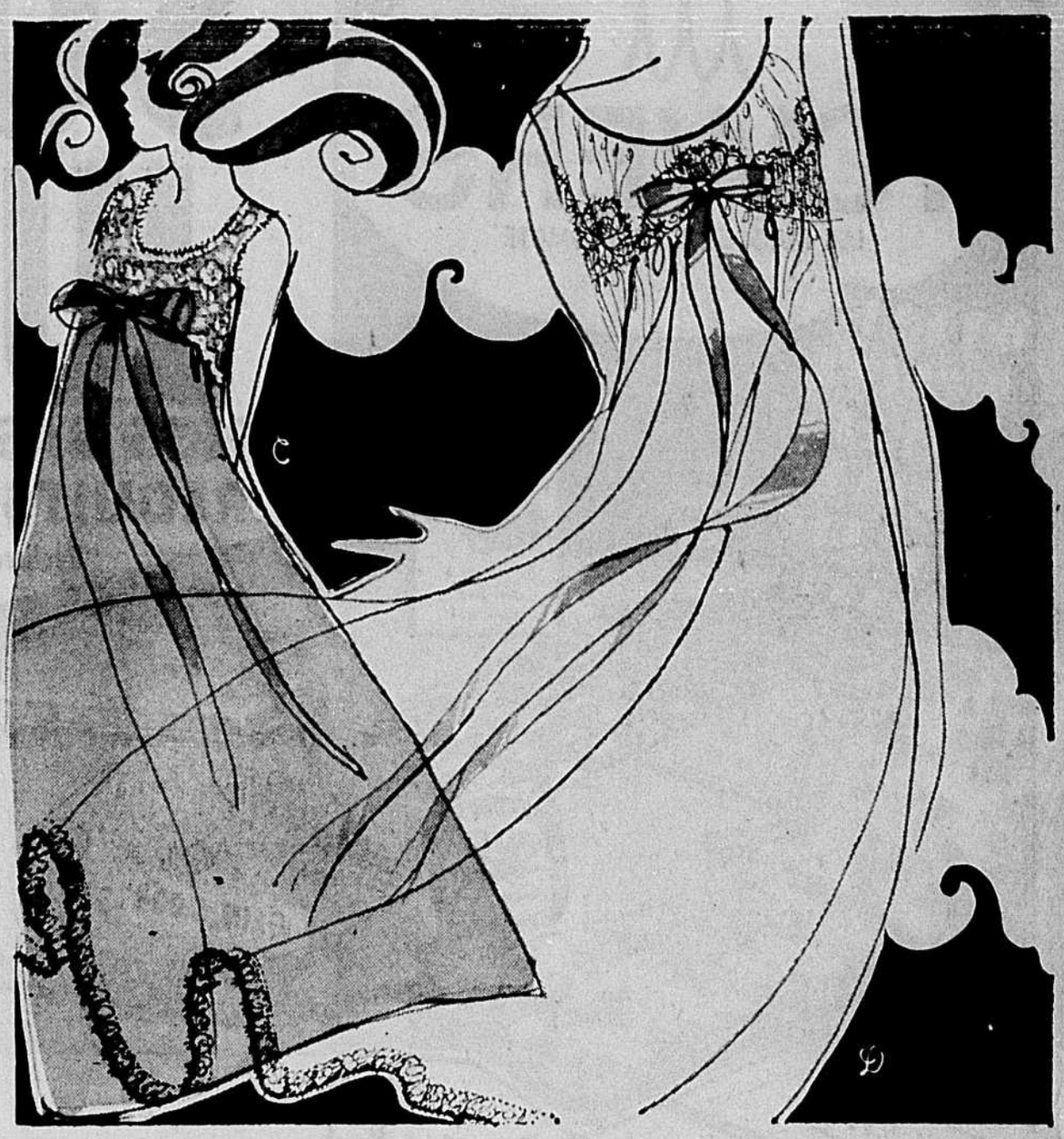

40 à 50% de moins que d'habitude! Lingerie et tenues de nuit en nylon

Voici à prix très réduits, les petits riens délicieux à ajouter à la garde-robe de la femme élégante que vous êtes. C'est un solde d'un fabricant réputé qui permet à Eaton de vous faire cette offre exceptionnelle. Un éventail irrésistible de tenues en tricot nylon de peu d'entretien, agrémentées de dentelle et de garnitures appliquées. N'hésitez pas à profiter de cette occasion. Venez tôt jeudi pour bénéficier d'un meilleur choix.

Mini-nuit
Ordinairement 6.00

SPECIAL **2.99**

Coquets pyjamas composés d'une mini-robe et d'une culotte assortie. Tricot nylon recouvert de tulle de nylon. Deux modèles. Tailles, petite, moyenne, grande.

A. Motif brodé sur la robe, garniture de dentelle. Rose, bleu, jaune soleil.

B. Mini-robe bordée de satin, avec volant à l'ourlet. Melon, jaune soleil, menthe.

Robes de nuit
Ordinairement 10.00 à 11.00

SPECIAL **5.99**

Pour nuits de rêve, adorables chemises longues en tulle de nylon diaphane sur tricot nylon. Tailles petite, moyenne, grande.

C. Taille Empire et haut en dentelle. Rose, bleu, blanc.

D. Haut froncé avec dentelle appliquée. Ourlet souligné de dentelle. Rose ou bleu.

Nuisettes
Ordinairement 9.00 à 10.00

SPECIAL **4.99**

De longueur valse, en tricot nylon recouvert de tulle de nylon. Trois modèles seulement sont représentés. Petite, moyenne, grande.

E. Pétales appliqués à l'encolure. Melon ou vert jade.

F. Garniture en satin, dentelle appliquée et à l'ourlet. Blanc, bleu, jaune soleil.

G. Dentelle à l'encolure et à l'ourlet. Jaune soleil ou rose.

Jupons
Ordinairement 3.00 chacun

SPECIAL **2** pour **3.59**

H. J. Jupons en tricot nylon léger à porter sous vos tenues de ville. Taille élastique, garniture de dentelle. Deux modèles seulement sont représentés pour tout le lot. Les teintes comprennent blanc, rose, bleu, ton chair, ton or. Taille petite, moyenne, grande (classique); et petite, moyenne (court).

Commandes téléphoniques acceptées pour les tailles et couleurs seulement, tant que durera la quantité.

Veuillez indiquer votre second choix de couleur pour les modèles de A à G

EATON en ville (209) quatrième étage et à Pointe-Claire

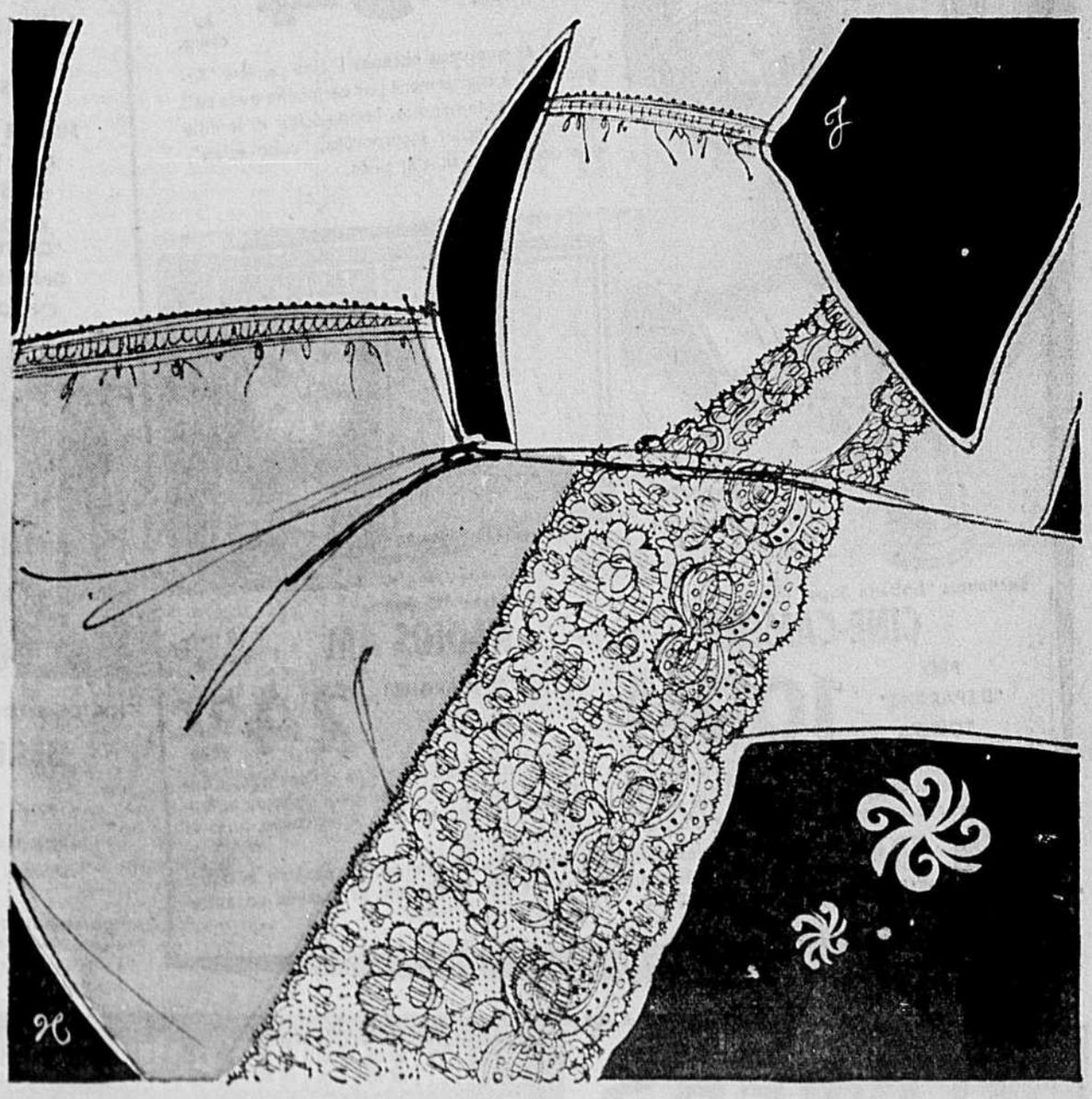

Eaton ouvre de 9 h 30 à 18 h. Jeudi et vendredi jusqu'à 21 h. Les commandes téléphoniques sont acceptées dès 8 h. COMPOSEZ 842-9211

CAHIER No 2 / PAGES 17-28 LA PRESSE VIE FEMININE / VIE MONDAINE

MONTREAL, MERCREDI 26 JUILLET 1967 — 83e ANNEE — No 171

A Détroit et ailleurs...

Le sinistre tableau des émeutes raciales

selon la Presse Associée

Voici un résumé de la situation dans onze villes américaines où se sont déroulées des émeutes raciales depuis quelques jours.

DETROIT : vingt pour cent de la population de 1,700,000 habitants soumise au contrôle militaire sévère. Les émeutes à Détroit ont fait jusqu'ici 33 morts et les dégâts se chiffrent par plus de 200 millions de dollars. Le gouverneur républicain George Romney a lancé un appel aux villes du Michigan en proie à l'agitation, de maintenir l'ordre, a étendu l'état d'urgence aux villes de Grand Rapids, Flint et Pontiac, et a donné l'ordre aux forces de l'ordre d'ouvrir le feu sur les criminels.

GRAND RAPIDS : des émeutes raciales ont éclaté au crépuscule hier, alors que des manifestants ont lapidé, pillé et incendié de nombreux établissements et maisons dans le quartier noir. Le couvre-feu a été imposé et la vente de spiritueux interdite.

FLINT : tous les effectifs de la police ont été mis en service après que des magasins eurent été pillés et incendiés par des bandes de jeunes Noirs.

PONTIAC : deux Noirs ont été tués pendant que des émeutiers se livraient au pillage d'établissements qu'ils avaient d'abord lapidés, et y ont ensuite mis le feu.

TOLEDO, Ohio : la garde nationale est en disponibilité à la suite d'émeutes dans le quartier noir et qui se sont propagées dans d'autres secteurs de la ville. Le couvre-feu est en vigueur.

NEW YORK : dans une tentative de calmer les esprits, le maire John V. Lindsay a visité le quartier de "Spanish Harlem" et autres secteurs portoricains où des émeutes se sont déroulées lundi soir. On signale deux morts dans ces émeutes.

CAMBRIDGE, Maryland : H. Rap Brown, président du comité estudiantin de non-violence, recherché par la police pour avoir incité une foule de Noirs à l'émeute au cours d'un discours. L'émeute qui a fait suite à ce discours a eu pour résultats des incendies dans deux pâtés de maisons; une douzaine d'immeubles détruits, y compris une école. La garde nationale a été appelée.

ROCHESTER, N. Y. : deux Noirs tués à l'issue de deux nuits d'émeutes raciales déclenchées par quelques certaines d'adolescents.

WAUKEGAN, Illinois : des dégâts peu importants causés par des incendies allumés par des cocktails Molotov.

HOUSTON, Texas : des groupes de jeunes Noirs ont harcelé la police, brisé des fenêtres, lapidé des voitures et lancé des cocktails Molotov qui n'ont fait que peu de dégâts.

TUCSON, Arizona : plusieurs voitures ont été lapidées et des cocktails Molotov ont été lancés sur des immeubles, mais sans causer de graves dégâts.

Selon Israël

L'Egypte masserait de nouvelles troupes près du canal de Suez

D'après UPI, AFP, PA, Reuter, PC

Des sources israéliennes autorisées ont déclaré hier à Jérusalem que l'Egypte a massé de nouvelles concentrations de troupes, notamment des blindés et de l'artillerie, sur la rive occidentale du canal de Suez. Une nouvelle dispute sur l'utilisation du canal semble en gestation.

Ces concentrations de troupes sont considérées par les Israéliens comme la réaction concrète du président Nasser aux efforts du général Odd Bull, chef d'état-major de l'ONU en Palestine, en vue de rapprocher les points de vue du Caire et de Tel-Aviv sur la question de la ligne du cessez-le-feu.

Pendant ce temps, l'Union soviétique faisait savoir aux Nations unies que les "provocations" d'Israël dans la zone du canal démontrent que la reprise de la guerre au Moyen-Orient pourrait avoir lieu d'un jour à l'autre.

Dans une lettre adressée au président de l'Assemblée générale, M. Abdel Rahman Pazhwak (Afghanistan), le gouvernement soviétique déclare qu'il n'y aura pas de paix au Moyen-Orient, tant que les forces israéliennes continueront d'occuper les territoires arabes conquis.

Washington dément

A Washington, le porte-parole du secrétariat d'Etat américain a implicitement démenti hier les informations de presse selon lesquelles le gouvernement israélien aurait offert au gouvernement des Etats-Unis de lui céder des armes soviétiques capturées lors de la guerre contre les pays arabes.

Le "New York Times" a écrit qu'Israël aurait proposé aux Etats-Unis, à la Grande-Bretagne et à l'Allemagne fédérale de leur céder les armes soviétiques en question, dans le cadre d'un accord de troc.

Mesures d'austérité en Egypte

M. Zakaria Mohiedinne, vice-président du conseil égyptien chargé des questions économiques, a présenté hier soir le budget d'austérité de la R.A.U. "L'Egypte, a-t-il dit, perd une partie importante de ses revenus à la suite de la fermeture du canal de Suez et l'arrêt du tourisme."

Des taxes nouvelles ont été imposées à divers produits de consommation courante (cigarettes, savons, sucre, thé, boissons alcoolisées), dont les prix seront majorés. Les prix des voitures, de l'essence et des transports sont sensiblement augmentés.

Des restrictions sont également appliquées aux investissements, excepté ceux du haut barrage d'Assouan, qui, ont indiqué les autorités, "sera achevé dans les délais fixés".

Au cours d'une conférence de presse à Jérusalem, M. John Selwyn Lloyd, ancien secrétaire britannique d'Etat aux Affaires étrangères, a déclaré qu'il ne faut pas s'attendre à un retrait inconditionnel des forces israéliennes des territoires occupés et les revendications en ce sens ne sont pas réalistes.

M. Lloyd a ajouté que le moment se prêtait à la réalisation d'une paix durable au Moyen-Orient, qu'il fallait en saisir l'occasion et ne pas la laisser échapper comme en novembre 1956.

Rencontre Dayan-Bull

De retour à Jérusalem à l'issue de son séjour au Caire, le général Odd Bull, chef d'état-major de l'ONU en Palestine, rencontre aujourd'hui le général Moshé Dayan, ministre israélien de la Défense. C'est à la suite de cette réunion que le gouvernement israélien arrêtera sa position concernant la question du canal de Suez.

On rappelle que les vedettes israéliennes circulent dans le Grand lac amer, où le canal de Suez est beaucoup plus large qu'ailleurs. Des bâtiments égyptiens ont également circulé à travers le canal pour démontrer la "présence navale égyptienne". Deux thèses sont en présence : celle d'Israël qui soutient que la ligne de cessez-le-feu passe au milieu du canal, et celle de l'Egypte qui maintient que le canal est en territoire égyptien.

téléphoto UPI

Ratissage au Vietnam

Ces "Marines" américains qui font partie d'une force spéciale de débarquement montent à bord de mastodontes blindés "AMTRAC" au cours de l'opération de nettoyage et de démolition "Bear Chain" entreprise dans la province de Quang Tri au Sud-Vietnam. Quelque 2,000 hommes ont participé à cette opération mise en marche il y a deux jours.

La Chine populaire serait au seuil de la guerre civile

LONDRES (UPI, PA) — Le régime de Mao Tsé-toung à Pékin éprouverait de "très graves difficultés" et serait menacé d'effondrement.

Des rapports diplomatiques précisent que l'autorité du gouvernement central faiblit rapidement, menaçant le pays de sombrer sous la férule des militaristes ou même dans la guerre civile.

La révolution culturelle, phénomène aussi étrange qu'imprécis, semble avoir fait fausse route, et les milieux renseignés sont d'avis que d'ici à deux mois, ce phénomène pourrait signifier la chute du régime de Mao.

L'armée, sur laquelle comptait Mao et qui devait l'appuyer pleinement semble l'avoir laissé tomber. Son intervention a été marquée de retenue et d'inefficacité, et les dernières dépêches laissent entendre que l'armée a effectivement adoptée une attitude neutre.

Mao aurait entrepris une lutte désespérée pour la survivance de son régime. Il jouit de l'appui des masses endoctrinées, mais les adversaires dans des postes de commande, semblent renforcer leurs positions et fermement déterminés à tenir tête au régime de Mao.

Les mêmes rapports diplomatiques ajoutent que la confusion est telle qu'il est impossible pour l'homme de la rue de savoir exactement ce qui se passe. Même des personnages en autorité sont incapables de préciser qui est au pouvoir et qui est en disgrâce.

Il est impossible de définir présentement si une personnalité ou un groupe de personnalités serait capable de prendre la succession de Mao. Les rumeurs voulant que le premier ministre Chou En-lai pourrait être ce personnage se sont évanouies.

Rapprochement avec l'URSS

Si un nouveau régime central devait arriver au pouvoir, son premier geste serait vraisemblablement de tenter un rapprochement avec l'Union soviétique D'ailleurs les dirigeants soviétiques espèrent qu'il en sera ainsi, et seraient prêts à exploiter une telle éventualité en lui offrant une aide immédiate et substantielle.

Les rapports diplomatiques signalent également que les difficultés de Mao ont augmenté dangereusement depuis le début de l'année.

Ils coincident étrangement avec la participation mitigée de l'armée à la révolution culturelle.

En dépit des affirmations du régime de Mao que ses adversaires ont été chassés du pouvoir, les chefs de file semblent avoir survécu à la purge et même s'être renforcés.

La purge de l'armée a évidemment déclenché un effet contraire. Quelque 50 généraux ont été limogés dans le remaniement de la révolution culturelle, qui a affaibli l'armée et porté une sérieuse atteinte à la loyauté.

Le parti aussi a fait l'objet d'une purge de grand style, mais visiblement sans résultat. Jusqu'ici une centaine des 174 membres du comité central ont été dénoncés d'une manière ou d'une autre par Mao.

D'autre part, une dépêche de Hong-kong mande que la circulation ferroviaire a été suspendue hier, mystérieusement vers Hong-kong. Des rumeurs veulent que la voie ferrée ait été dynamitée au cours d'engagements entre factions rivales dans la province chinoise de Kouangtoung.

Par ailleurs, la principale garnison militaire de Wuhan, en Chine centrale semble être au seuil de la rébellion contre le régime de Mao.

Une mission socialiste japonaise se rendra à Hanoï et à Washington

TOKIO (AFP, UPI) — Dès son retour de Hanoï, en septembre, M. Shichiro Matsumoto, président de la Commission des Affaires étrangères du parti socialiste japonais, se rendra à Washington sur l'invitation du Département d'Etat, a annoncé hier un porte-parole du parti.

M. Matsumoto, qui est l'un des principaux membres de la délégation socialiste qui partira pour le Nord-Vietnam le 27 août, compte rencontrer à Washington un "ami personnel" en la personne de M. Averell Harriman, ambassadeur itinérant et l'un des principaux conseillers du président Johnson.

Les autorités nord-vietnamiennes ont été avisées que M. Matsumoto, après Hanoï, se rendrait à Washington, et n'ont pas réagi. Les observateurs politiques notent que les circonstances de ces deux voyages semblent confirmer le net refroidissement des relations du parti socialiste japonais avec la Chine maoïste. M. Kozo Sasaki, président du parti socialiste, qui dirige la mission socialiste à Hanoï, a décidé de passer par Pnom Penh, où il doit rencontrer les dirigeants vietcong, et non par Pékin.

M. Sasaki a eu récemment tendance, disent les observateurs, à adopter une position de neutralité vis-à-vis de la révolution culturelle chinoise.

Le parti communiste japonais, pour sa part, a déjà rompu avec Pékin l'an dernier.

Accent sur la milice sud-vietnamienne

On apprend de Washington, que de nouveaux conseillers militaires américains seront affectés aux forces populaires et régionales dans les provinces sud-vietnamiennes. Renforcer les forces de la milice est une façon de répondre aux exigences du secrétaire américain à la Défense, M. Robert S. McNamara, qui désire qu'un usage pplus efficace soit fait dans les effectifs militaires alliés présentement au Vietnam.

Ces effectifs régionaux qui comptent environ 143,000 hommes font partie de la milice permanente à l'échelle provinciale. Les forces populaires d'environ 145,000 hommes constituent la milice à temps partiel chargée de garder les fortifications protégeant leurs villages et hameaux.

Ces miliciens dont l'entrainement laisse à désirer seront formés par ces conseillers militaires américains qui seront retirés de l'armée régulière vietnamienne.

Pour ce qui est des opérations militaires terrestres, on ne signale que quelques accrochages au sud de la zone démilitarisée dans les plateaux centraux.

Par contre, les bombardiers à réaction de l'aéronavale américaine de concert avec l'artillerie lourde de la 7e flotte ont réduit au silence hier, des batteries côtières et de DCA, et les avions ont poursuivi leur route pour pilonner une des principales centrales électriques du Nord-Vietnam.

D'autre part, dans un hameau de la banlieue de Saigon, des Vietcongs portant l'uniforme de l'armée sud-vietnamienne, ont arraché la nuit dernière cinq hommes et une femme de leurs lits, les ont conduits sur la route nationale où ils les ont fusillés, en laissant sur leurs corps une pancarte précisant que c'est le sort qui attend les informateurs du gouvernement sud-vietnamien.

Karachi: 150,000 personnes sans abri à la suite de pluies torrentielles

KARACHI. (AFP) — Près de 150,000 personnes se trouvent sans abri dans l'agglomération de Karachi où la situation ne cesse d'empirer à la suite des pluies torrentielles qui se sont abattues depuis près de 48 heures, dans cette région réputée pour son extrême sécheresse.

Les autorités du district ont dû faire appel à la marine pour secourir 10,000 réfugiés originaires de l'Inde, qui sont installés depuis une vingtaine d'années dans le faubourg de Korangi. Cette agglomération, composée de huttes et d'abris rudimentaires éparpillés en plein désert du Sind, a été transformée du jour au lendemain en une vaste nappe d'eau qui a envahi les lagunes. A Maripur, faubourg situé près du port, où s'étirent des centaines d'habitations le long du lit de la Lyari, cours d'eau habituellement desséché, la situation est tout aussi dramatique. En quelques heures, le lit de la rivière a débordé, inondant les quartiers avoisinants. Les habitants essaient en vain de dresser des barrages de fortune faits de tas de pierres et de sacs de terre que le flot submerge rapidement. Depuis mardi soir, des familles entières attendent d'être secourues sur les toits de quelques masures qui ont résisté aux pluies.

Les moyens de transport manquent pour amener à pied d'oeuvre les barques de sauvetage. De nombreuses boutiques sont fermées et l'eau a envahi le centre de la ville dépourvue d'égouts et de tout dispositif de drainage.

Sous la pluie battante, dans les rues et les routes transformées en rivières, on voit de nombreuses voitures à demi submergées ou remorquées par des ânes ou des chameaux.

Plusieurs secteurs téléphoniques ont cessé de fonctionner et une partie de la ville est plongée dans l'obscurité.

Paul VI qualifie d'"inoubliable" l'accueil qu'il a reçu en Turquie

ISTANBUL — (AFP-PA-UPI) — C'est un accueil qu'il a lui-même qualifié d'"inoubliable" que le pape Paul VI a reçu en Turquie, tant de la part du président Sunay, que de celle du patriarche Athénagoras, chef des 150 millions de chrétiens orthodoxes, et du patriarche Kaloustyan, chef de l'église arménienne de Turquie.

Ce matin, le pape est monté à bord d'un luxueux avion et s'est rendu en pèlerinage à Izmir et à Ephèse d'où l'apôtre saint Paul, patron du Saint-Père, a écrit plusieurs de ses épitres.

Izmir, nom actuel de l'ancienne Smyrne, ville épiscopale de saint Polycarpe, s'ennorgueillit d'un glorieux passé chrétien. C'est également le cas d'Ephèse où se dressent les ruines de la basilique de saint Jean, et où, selon la tradition, "l'apôtre bien aimé" vécut avec la Vierge Marie avant son Assomption. C'est également à Ephèse qu'eut lieu le troisième concile oecuménique au Ve siècle, concile qui décréta que Marie était la mère de Dieu et qui dénonça l'hérésie nestorienne, laquelle soutenait que la Vierge n'était mère que du corps du Christ, mais non de sa divine nature.

Inquiétude des protestants

Le Vatican admet que le voyage du pape est de nature à inquiéter les protestants désireux d'un rapprochement avec les catholiques. On note en effet que si Paul VI s'est rendu à Ephèse, c'est pour commémorer le concile d'Ephèse qui a, en quelque sorte, inauguré le culte marial.

On sait qu'encore tout récemment, le pape sortait d'Italie pour se rendre à Fatima, au Portugal, où il a, là encore, insisté sur l'importance du culte marial dans l'église catholique. Cette insistance inquiète les protestants bien disposés à l'égard de Rome.

Un tonnerre d'applaudissements est monté ce matin vers les voûtes ogivales de l'église italienne Saint-Antoine dans le centre d'Istambul lorsque Paul VI y a pénétré pour célébrer la messe. Toute la communauté catholique d'Istanbul y était, se pressant dans les moindres recoins de la basilique, certains n'hésitant pas à se jucher sur un confessionnal. La chaleur était écrasante et de grosses gouttes de sueur perlaient sur le front du Saint-Père.

Après la messe, le pape a été acclamé par des milliers de personnes en se rendant chez le patriarche arménien grégorien, Mgr Shnarhk Kaloustyan, lequel a dit au pape que "l'église arménienne n'a jamais cessé de désirer et de prier pour l'unité de l'église".

La rencontre de Paul VI et d'Athénagoras, hier, est considéré avec défiance par plusieurs patriarches orthodoxes sur lesquels Athénagoras est loin d'avoir l'autorité que le pape a sur les catholiques. Les deux hommes n'en ont pas moins profité pour souhaiter ardemment l'unité et pour invoquer les lumières du Saint-Esprit.

Roumanie: le Parlement approuve la politique étrangère du cabinet

BUCAREST (AFP)—La Grande Assemblée nationale roumaine a ratifié hier soir, à l'unanimité, la politique étrangère du comité central du parti communiste et du gouvernement, concluant ainsi le débat qu'avait ouvert, lundi matin, l'exposé de M. Nicolas Ceausescu, secrétaire général du parti.

Avant le vote, M. Ion Gheorghe Maurer, président du conseil, a rappelé les principes et les grandes lignes de la politique roumaine. Evoquant les visites d'amitié et les contacts que la Roumanie multiplie avec tous les pays, M. Maurer n'a pas fait allusion au voyage qu'il a effectué au début du mois de juillet en Chine. En revanche, il a fait mention des entretiens qu'il a eus récemment avec le président Johnson et avec le général de Gaulle, se réjouissant de "l'évolution positive" que connaissent les rapports franco-roumains, conformément aux intérêts des deux peuples, aux intérêts de la paix en Europe et dans le monde.

Par ailleurs, l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, après le débat de politique étrangère, d'un projet de loi relatif aux plaintes des citoyens lésés par des mesures administratives illégales, parait confirmer le rappel au "respect rigoureux de la légalité" adressé il y a une semaine par M. Ceausescu aux fonctionnaires du ministère de l'Intérieur.

Certains observateurs avancent l'hypothèse que la nouvelle direction du parti groupée autour de M. Ceausescu a voulu non seulement prendre toutes précautions utiles vis-à-vis d'un service qui, du fait de sa continuité interne, risque de ne pas se mettre à l'heure nouvelle, mais encore qu'il a voulu en faire l'instrument docile de sa politique.

Cette mesure intérieure révèle, en tout état de cause, la position solide que s'est faite le secrétaire général du parti.

Reprise du dialogue entre Londres et Salisbury

LONDRES (PC, AFP) — L'annonce faite hier par M. Harold Wilson que le dialogue, interrompu à la fin de l'année dernière, allait reprendre par le truchement du gouverneur à Salisbury, sir Humphrey Gibbs, a reçu un accueil généralement favorable aux Communes de Londres.

Bien accueillie, comme l'on pouvait s'y attendre, par les conservateurs, cette initiative, qui a pour but de relancer le projet de constitution élaboré par MM. Harold Wilson et Ian Smith à bord du croiseur "Tiger" en décembre 1966, en y incluant certains aménagements proposés par M. Smith, n'a suscité aucune réaction hostile sur les bancs de la gauche travailliste.

L'opinion n'est plus aujourd'hui sensibilisée par l'affaire rhodésienne qui la passionnait il y a dix-huit mois.

D'autre part et malgré les sanctions économiques, le commerce de plusieurs pays, notamment des Etats-Unis, du Portugal, de la Suisse et de l'Allemagne fédérale, avec la Rhodésie s'est sensiblement accru et le dernier budget rhodésien montre une augmentation de l'ordre de quatre millions de livres des revenus du pays.

3 JOURS SEULEMENT
VENTE DE SACS À MAIN

Choisissez le sac à main qui complétera à ravir vos nouvelles toilettes. Choix de cuir de veau, verni, maroquin, ainsi que vinyle de qualité.

GRAND SPECIAL
$7.99 ch.

CREDICO — DINERS
Pas de commandes postales ou téléphoniques

jérôme

• FAIRVIEW — POINTE-CLAIRE • CENTRE BOULEVARD • PLAZA SAINT-HUBERT

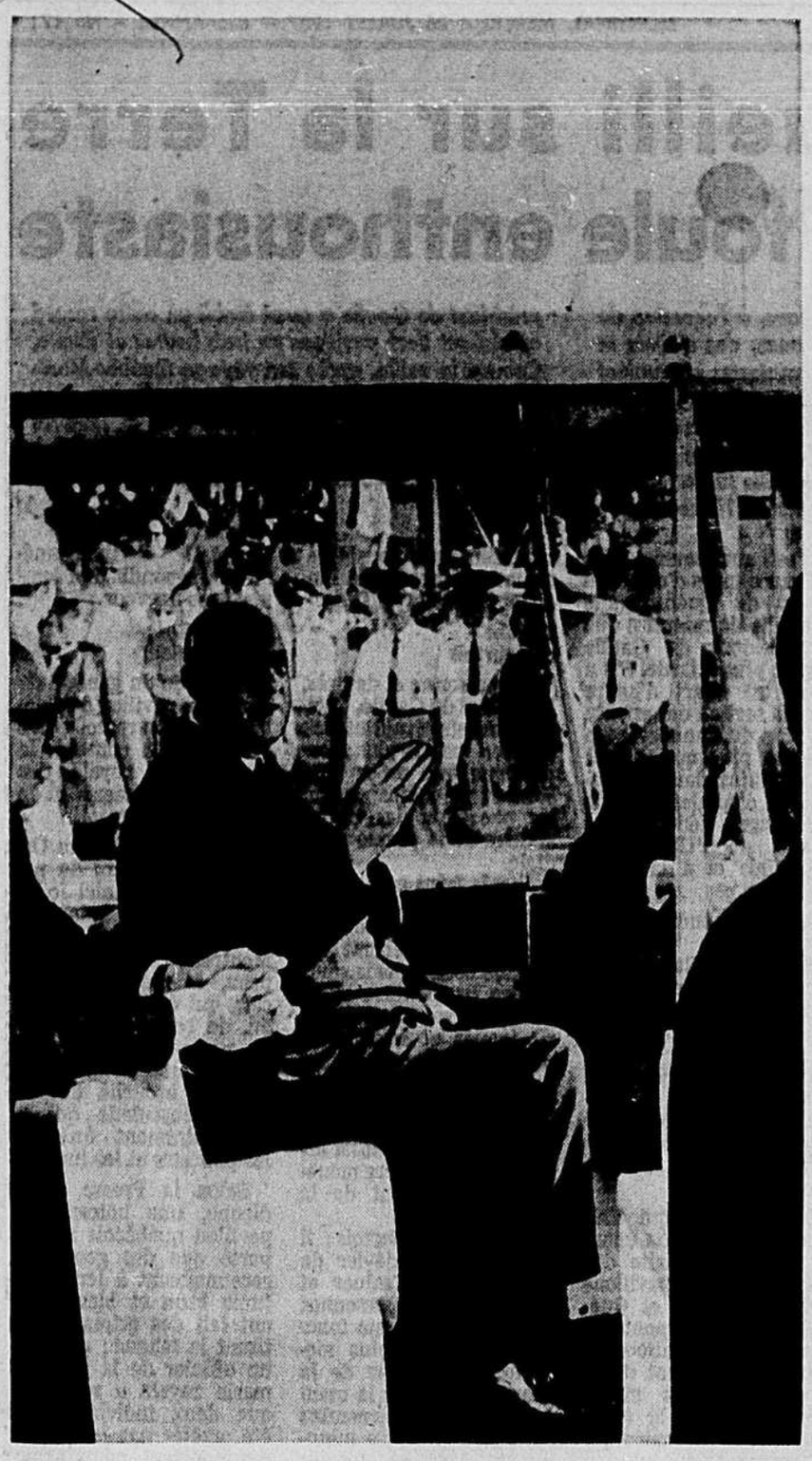

En balade, comme Elizabeth

Voyez ! mon général, explique "l'ami" Johnson

De Gaulle à l'Expo

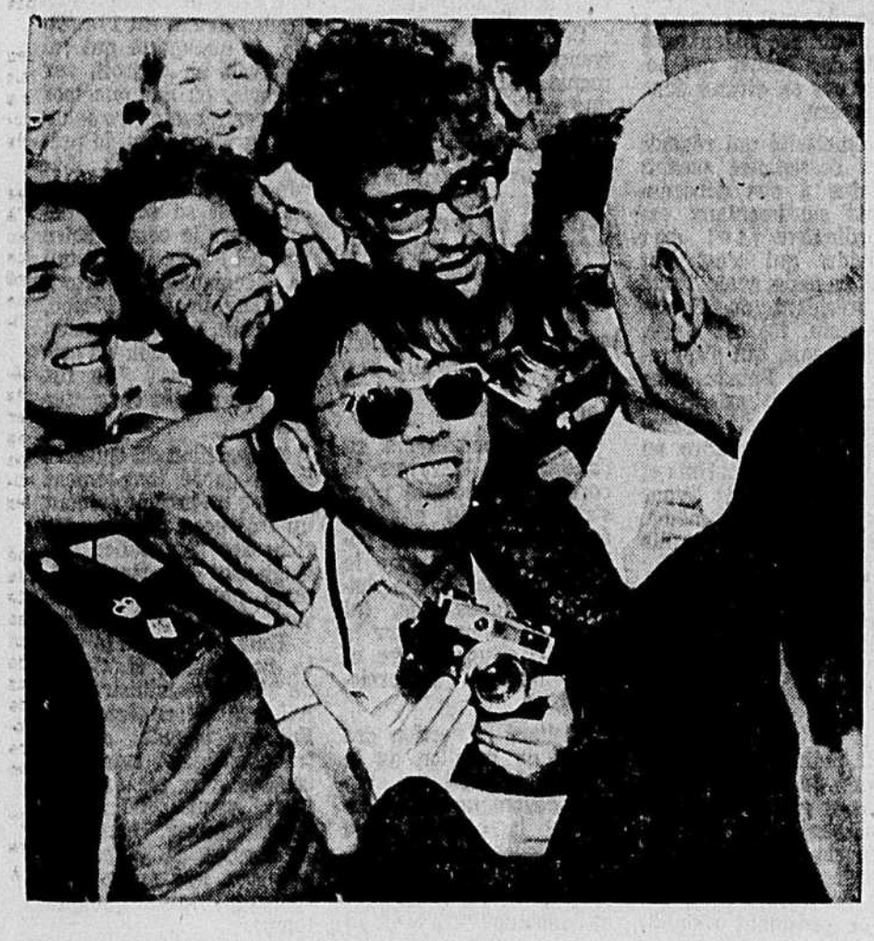

Toutes les nationalités

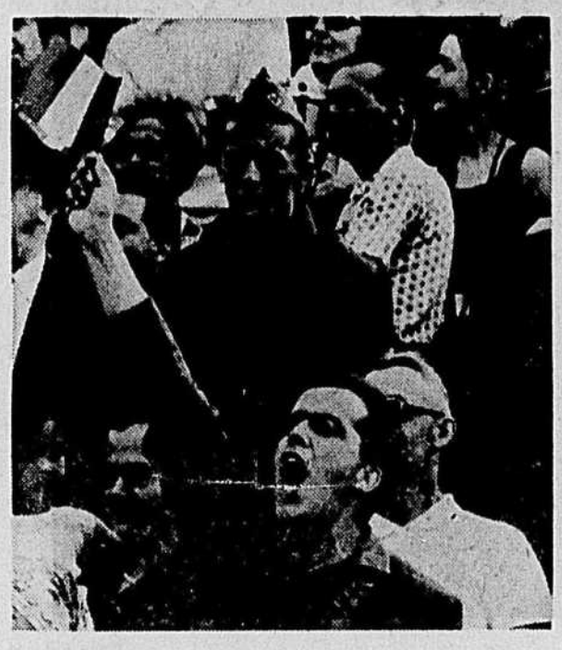

Hé ! je suis français canadien

Le Québec des pâtes et papiers

Partout, la foule l'a suivi

Photos :

Pierre McCann

Michel Gravel

Jean-Yves Létourneau

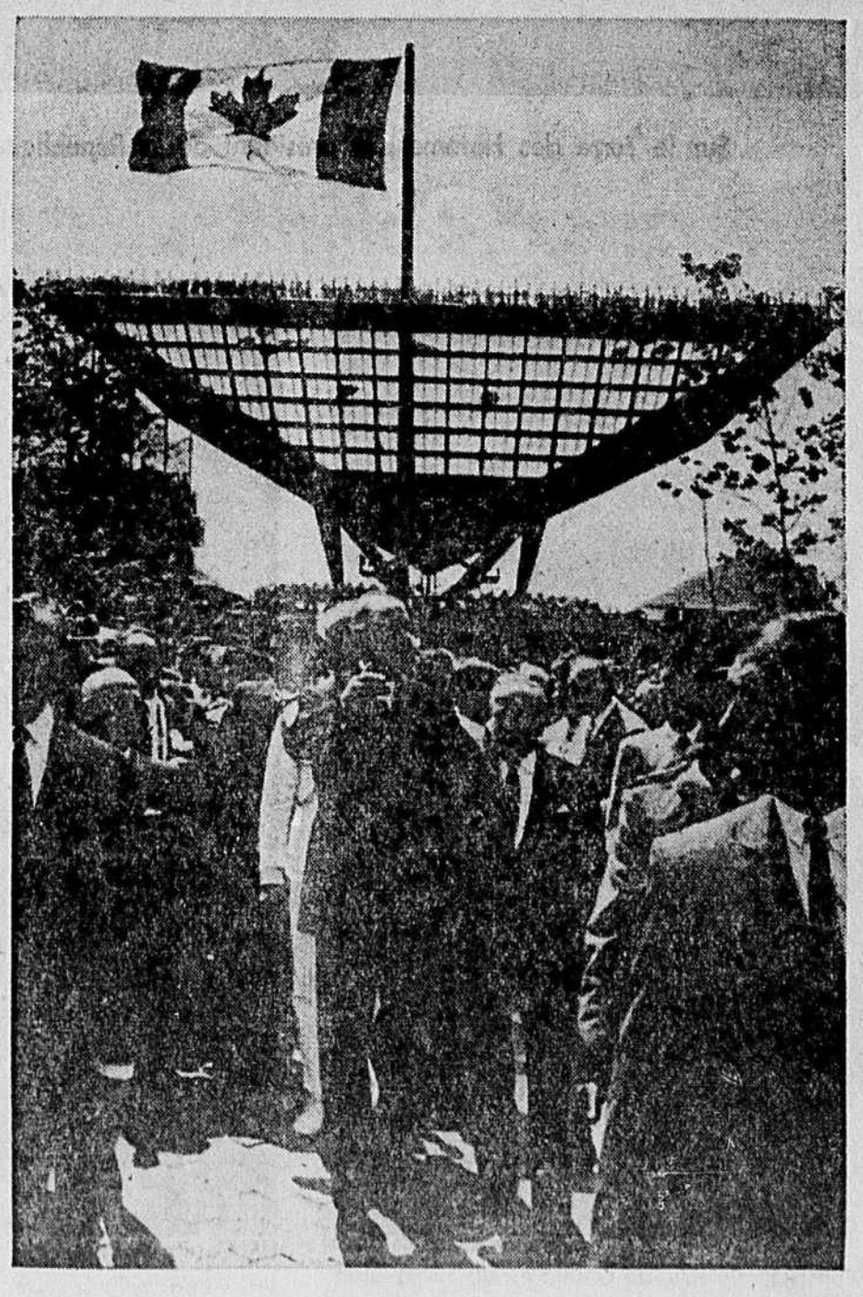

téléphoto UPI

"Vive... le Canada !"

Réactions AUX PROPOS DU GÉNÉRAL

Dans la presse étrangère, un accueil froid, hostile même

La presse étrangère réserve un accueil plutôt froid et même parfois hostile aux propos tenus par le général de Gaulle dans sa tournée au Québec et va même jusqu'à l'accuser d'ingérence dans un pays où il donne une "claque" non seulement aux Canadiens anglais mais également à la Grande-Bretagne "qu'il désirerait détacher complètement de l'hémisphère occidentale".

"Au niveau des tracasseries

Ces propos sévères, c'est le "New York Times" qui les écrit dans son édition d'hier, en ajoutant que le chef d'Etat français est descendu de son rôle d'homme d'Etat au niveau des tracasseries. L'éditorial s'intitule : "Causeur de tracas".

Le "New York Times" ajoute que dans sa tournée de la province de Québec, le général de Gaulle a encouragé le séparatisme d'une manière pompeuse et délibérée par l'emphase excessive qu'il donne aux origines, à la langue et à la culture française de la "région". "Il aggrave impitoyablement un problème déjà très délicat pour le gouvernement du Canada. Le général a clairement l'intention les Etats-Unis dont les rapports avec le Canada français sont si étroits".

Le journal ajoute que c'est tout à fait logique dans le cadre de la pensée gaulliste. "Le président français se fixe un objectif lointain et se dirige ensuite vers lui sans prêter attention aux dégâts qu'il fait en route. Mais dans le cas du Canada français, le président de Gaulle pourrait fort bien se faire des illusions. Il s'en fait certainement s'il pense que l'enthousiasme avec lequel il est accueilli signifie que le Canada français conserve avec la France des liens plus étroits que le Canada en majorité anglais n'en conserve avec l'Angleterre."

Une forme d'isolationnisme

L'éditorialiste ajoute que "le gaullisme devient une forme d'isolationnisme qui, si elle se maintient assez longtemps, laissera la France dans une solitaire grandeur, avec un point d'interrogation quant à sa grandeur".

La presse française

Si le "New York Times" attaque la prise de position du général de Gaulle, la presse française est divisée quant à l'interprétation des propos de leur président.

" Depuis qu'il a posé le pied dimanche matin sur la terre canadienne, écrit "Le Monde", le général de Gaulle semble avoir entrepris une de ces escalades oratoires dans lesquelles il est passé maître." A Montréal, dans une sorte d'apothéose, ce fut le parallèle entre l'atmosphère de la réception du Canada français et celle de la libération de la France. Ce cri de "Vive le Québec libre" n'a pas seulement déchaîné l'enthousiasme frénétique d'une foule venue pour manifester, mais peut être des démons autrement redoutables. "On était passé ainsi, en 24 heures et 300 kilomètres, du patriotisme au nationalisme, puis au séparatisme."

Mais "Le Monde" ajoute : "quel serait le sort d'un Québec indépendant ? Le général de Gaulle n'a-t-il pas dit lui-même dimanche que les Français d'ici devaient organiser en conjonction avec les autres Canadiens les moyens de sauvegarder leur indépendance. Et l'on sait trop bien quelles sont les limites de l'aide matérielle que la France pourrait leur apporter."

De son côté, le journal catholique "La Croix", note que "contre toute attente et au terme d'un discours enflammé", le général a pris à son compte le slogan des séparatistes québécois.

"Peut-on expliquer par l'ambiance exceptionnelle qui entoure son voyage canadien les paroles imprudentes du général de Gaulle ?" Entraîné lui-même dans cette ambiance, s'est-il pris au propre jeu de la foule ? On a du mal à le croire. Il faut plutôt sans doute penser à cette obsession américaine qui s'inscrit en tête de tous les considérants de sa politique et qui le conduit à des attitudes et des orientations déconcertantes tant pour les Français que pour les étrangers."

Par ailleurs, "Paris-Presse-L'Intransigeant", note que la journée que le général de Gaulle a passé hier dans l'enceinte de l'exposition universelle est un entracte bienvenu pour apaiser la tempête soulevée par les derniers propos du président de la République.

A Paris, l'Alliance républicaine, un parti de droite, accuse le président de la France d'inciter les Canadiens à s'opposer au gouvernement fédéral du Canada. Le parti que dirige Jean-Louis Tixier - Vignancour déclare que le général provoque ainsi le gouvernement britannique par un manque de courtoisie envers le pays qui l'a hébergé en 1940.

Affirmer la pensée française, rien d'autre

Le commentateur politique du journal gaulliste "Paris-Jour", Geneviève Tabouis, déclare qu'il est faux de présumer que le président de la France ait l'intention première d'encourager le séparatisme au cours de son voyage au Canada.

" Avant tout, il est question d'affirmer la pensée de la France à la face de l'Union soviétique et des Etats-Unis", écrit-elle.

Pour "l'Aurore" de Paris, ce n'est pas tant l'hégémonie britannique au Canada qui préoccupe le général de Gaulle. "Ce qui l'inquiète avant tout, dit le journal, c'est l'hégémonie américaine. C'est sa phobie."

Le journal se demande si les Canadiens d'expression française partagent cette phobie ; il trouve que c'est peu probable.

Le journal "Combat", de Paris également, à tendance libérale, soutient que les "déclarations éclatantes du président sont une invitation directe à la rébellion au nom de l'indépendance". Il demande : "Si la Belgique et la Suisse l'invitaient à leur tour, il pourrait bien inviter les Wallons et les Suisses français à demander leur indépendance".

Deux autres journaux français, "Le Figaro" et "Le Parisien", parlent de l'enthousiasme exceptionnel et de l'accueil triomphal du général au Québec.

Séparatisme et sécession

Les journaux britanniques, par ailleurs, y vont de leurs commentaires.

A Londres, "The Sun", à la une, prétend que le ton du discours du président français émeut Ottawa et qu'il encourage les revendications séparatistes des francophones du Québec en vue de la sécession du Canada.

Le correspondant d'un journal de Londres, le Daily Mirror, déclare que Charles de Gaulle est "devenu hier le roi du Canada français, lorsqu'il a défilé le long de la "Voie royale". Pour de Gaulle, il n'y a pas eu de jour semblable depuis sa descente des Champs Elysées après la libération de Paris. Dans ses discours, il a joué le rôle d'un libérateur confirmant les pires craintes du gouvernement fédéral canadien.

Le "Daily Express", de Londres également, souligne que le président de Gaulle a rejeté tout protocole et a ouvertement encouragé les rancunes des Canadiens français. "Il semblait plutôt faire une campagne politique en France qu'une visite dans un pays du Commonwealth. Les hommes politiques locaux étaient ravis."

Le thème des séparatistes

Reprenant les thèmes du discours prononcé par le général de Gaulle, à Donnacona, déclarant que "Québec était un pays en passe de devenir son propre maître", le correspondant du Daily Express ajoute: "C'est précisément le thème des leaders français du Québec qui veulent affaiblir les liens avec le gouvernement fédéral d'Ottawa et du Canada de langue anglaise."

Un discours "clairement calculé"

"Le discours du général de Gaulle, lundi, à Québec était clairement calculé pour enflammer les rapports, déjà tendus entre la communauté canadienne française et le gouvernement fédéral", écrit l'éditorialiste de "L'Evening Standard".

"M. John Diefenbaker, leader de l'Opposition canadienne, poursuit le journal du soir, a eu entièrement raison de qualifier ce discours "d'ingérence inexcusable dans les affaires intérieures du Canada".

Citant ensuite certaines paroles du président français, comme "Vive le Québec libre", l'Evening Standard écrit : "Le général de Gaulle, s'il avait cherché à inciter ouvertement au désordre, n'aurait pas pu beaucoup mieux faire" . . .

"La tolérance manifestée par le monde extérieur (envers le général) commence à disparaître. Comme Churchill, les Canadiens peuvent estimer, et avec raison, que la croix la plus lourde qu'ils ont à porter est la croix de Lorraine".

Une nouvelle bombe politique

La presse belge demande : "Imaginez, malgré la différence des situations, le président de la République française déclarant à Liège, qu'il est naturel que les Wallons cherchent à prendre leur destinée en main et le tollé qui s'ensuivrait dans l'Etat belge, et vous comprendrez la grimace des dirigeants d'Ottawa devant certains des propos du chef d'Etat français", écrit "Le Peuple", organe du parti socialiste.

Le même journal poursuit : "Tout cela est fort bien dit, mais les Canadiens francophones ne sont pas plus français que les Noirs des Etats-Unis ne sont africains . . . (Le Général) a profité de sa présence sur le sol américain pour y déposer une nouvelle bombe politique dont l'explosion soit de nature à chagriner les anglo-saxons".

C'est également l'opinion d'un autre journal belge, "La Métropole", (journal catholique francophone d'Anvers), qui écrit: "On y verra une nouvelle démarche dirigée contre le monde anglo-saxon dans son ensemble et cette fois aux frontières mêmes des Etats-Unis.

"Heureusement pour le général que la loi canadienne est plus indulgente pour les étrangers que la loi française, autrement on l'aurait expulsé du pays en tant qu'orateur inopportun", écrit de son côté le journal libéral flamand "De Nieuwe Gazet".

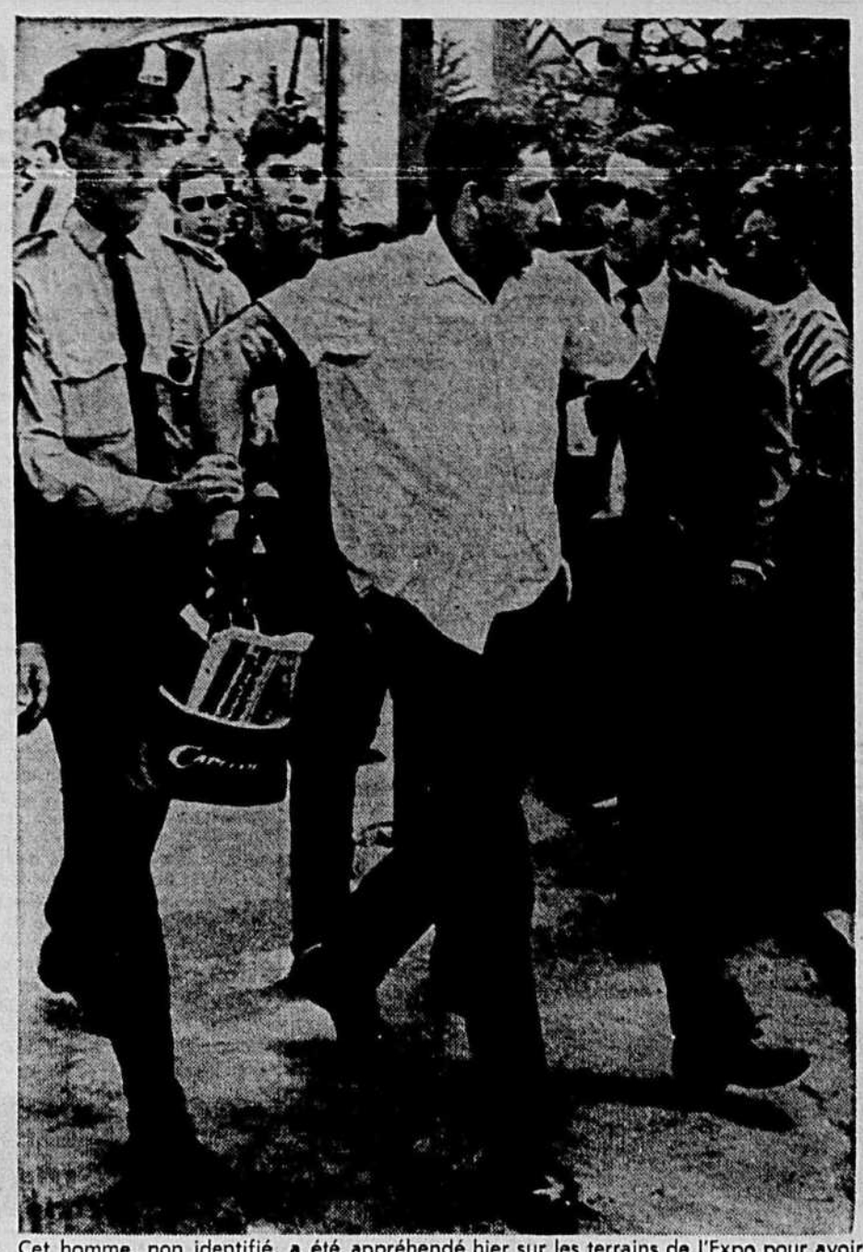

Cet homme, non identifié, a été appréhendé hier sur les terrains de l'Expo pour avoir crié "assassin" au passage du général de Gaulle.

Les paroles du général n'ont pas provoqué de grands remous dans la Vieille Capitale

par Claude Turcotte

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le Québec continue d'être une province qui n'est pas comme les autres.

Alors que le "Vive le Québec libre" du général de Gaulle a semé le plus grand désarroi dans les provinces anglophones, à Québec on est resté bien calme, même si tous n'ont pas partagé l'enthousiasme du président français.

Hier, en effet, la colline parlementaire de la capitale du Canada française était déserte. Après l'incroyable journée de dimanche, les journalistes s'ennuyaient, tout en surveillant le déroulement du conflit de Gaulle vs Ottawa.

Il n'y avait personne au bureau du premier ministre. Le chef de l'opposition était introuvable, comme tous les ministres et la plupart des sous-ministres. Quelques députés seulement se sont présentés à leur bureau du Parlement.

Bref, pour avoir des réactions aux déclarations de de Gaulle, il fallait chercher et très sérieusement. En ce mardi, 25 juillet, les télégrammes étaient destinés à Ottawa.

Tout de même, des conversations avec un certain nombre d'hommes en place permettent d'avancer avec certitude que les Québécois ne se sont pas alarmés, contrairement aux anglophones.

Toutefois, au-delà de cette attitude générale, il devient difficile d'établir un dénominateur commun. Les opinions sont aussi variées que les individus qui, eux, restent fidèles à la pensée politique qu'ils avaient avant la venue du président.

Les fédéralistes continuent de l'être et soutiennent que de Gaulle s'est laissé griser par l'ambiance après une dure journée.

Les indépendantistes et les nationalistes qui ont applaudi aux vivas de de Gaulle, soutiennent pour leur part que de Gaulle est un homme trop intelligent pour ne pas penser chacun de ses mots et que son "attitude courageuse" va certainement précipiter les événements. Gilles Grégoire a déclaré que l'indépendance du Québec arriverait en 1970. Un certain député de l'Union nationale prévoit que ce tournant de l'histoire surviendra deux ou trois ans plus tard.

Cependant, un autre député, libéral celui-là, vieux routier et fédéraliste reconnu, s'est dit convaincu que le passage de de Gaulle va certainement hâter l'évolution vers un statut particulier pour le Québec.

Selon lui, de Gaulle en faisant ce que l'on sait, va donner "une bonne chance" au Québec, à l'occasion de la conférence des premiers ministres, convoquée par M. Robarts pour l'automne prochain.

Chez les fonctionnaires des niveaux supérieurs, on retrouve également tout un éventail d'opinions. Les plus jeunes sont nettement plus sympathiques aux propos gaullistes.

Chez les autres, on semble immunisé contre les fièvres politiques.

"J'ai l'impression qu'on a voulu jouer un peu avec le feu, mais sans connivences systématiques entre de Gaulle et Johnson". Ce ne serait en somme qu'un flirt.

La même personne a ajouté : "Il (de Gaulle) a agi comme quelqu'un qui veut caresser une femme, mais sans coucher avec elle". En d'autres mots, cet observateur entrevoit un amour platonique plutôt qu'un mariage en bonne et due forme. Selon lui, Ottawa ne serait même pas cocu.

Quoi qu'il en soit, le quotidien "Le Soleil" n'a aucun attrait pour le libertinage et laisse même planer sur la tête du gouvernement Johnson la terrible punition du couvent.

En revanche, dans sa page éditoriale, et dans un billet "à la une signé par le rédacteur en chef, l'Action rend les plus grands hommages au président de Gaulle. On ne fait néanmoins aucune allusion au "Québec libre" du président.

"Le Soleil", qui a toujours défendu des positions très fédéralistes, proposait donc hier un éditorial très ferme, qui en somme s'apparentait à ce qu'on a pu lire dans nombre de quotidiens anglophones. En voici les meilleurs extraits :

"Si de Gaulle s'est donné pour mission d'envenimer la querelle canadienne, il eut été préférable qu'il ne vint pas nous visiter. (. . .) Nous ne lui reconnaissons pas le droit de s'immiscer aussi directement dans les problèmes internes de notre pays, d'utiliser des slogans qui sont le cri de guerre de ceux qui veulent la division du Canada".

La position sévère du "Soleil" est cependant la seule du genre que l'on ait lu ou entendu à Québec, hier.

"Les propos du président ne sont pas une attaque à la constitution"

— Marcel Masse

JOLIETTE (G.L.) — "La visite du président de la République française au Québec aura permis au monde entier de connaître l'existence d'une collectivité francophone en terre canadienne." C'est en ces termes que s'est exprimé, hier, le ministre d'Etat à l'Education et responsable de l'accueil des chefs d'Etat au Québec, M. Marcel Masse, alors qu'il commentait les propos tenus lundi soir à Montréal par le général de Gaulle.

"Le Québec, a-t-il dit, vit présentement des moments historiques. Pour la première fois, quatre ou cinq cents journalistes de la presse étrangère venus au Québec pour couvrir les allées et venues du général ont pu réaliser qu'il existe une collectivité française au Canada . . . réalité dont ils ne se doutaient même pas parce qu'ils n'en avaient jamais été informés."

M. Masse croit que c'est la première fois, peut-être, que le monde a l'occasion de saisir notre existence avec nos réalités, nos espoirs, nos aspirations, notre passé, nos expériences et nos réalisations.

"Cette nouvelle perspective d'avenir, selon M. Masse, est importante pour le Québec et pour le Canada qui devra reconsidérer sa politique à l'étranger afin que le monde sache que le Canada est un pays où se côtoient deux importants groupes ethniques composés d'éléments aussi bien francophones qu'anglophones."

"Le Canada, a-t-il insisté, se doit de montrer au monde non pas uniquement un visage anglophone mais un visage où l'ensemble des Canadiens y seront représentés, c'est-à-dire les Canadiens français et les Canadiens anglais."

Cependant, les propos du général de Gaulle ne semblent pas avoir surpris le jeune ministre qui a déclaré que l'on pouvait donner toutes sortes d'interprétations aux déclarations du chef d'Etat français. "Les paroles de ce dernier, pour être bien comprises, doivent être placées dans le contexte des déclarations du général depuis son arrivée à l'Anse-au-Foulon."

Selon M. Masse, il faut relire les textes des allocutions du président français depuis son arrivée en terre québecoise pour comprendre que ce dernier a développé une pensée à l'aide d'un certain nombre de thèmes qui sont revenus régulièrement dans chacune de ses allocutions. Pour le député de Montcalm, le général de Gaulle a voulu faire ressortir, par ses propos, que le peuple du Québec est une collectivité qui se développe de plus en plus, qui peut aspirer à l'autodétermination et qui a droit d'être maître de ses destinées et qui est suffisamment forte pour le devenir.

M. Masse soutient que les propos du général français au sujet du devenir politique du Québec n'ont jamais contenu de termes touchant au domaine constitutionnel.

M. Masse a catégoriquement nié la rumeur voulant que la visite de M. de Gaulle ait été organisée par M. Johnson dans le but de provoquer la tenue de prochaines élections.

Il souhaite "que les gens d'Ottawa" ne s'énervent pas et qu'ils feront preuve de suffisamment de maturité politique pour dominer la situation créée par les déclarations du général de Gaulle et de la juger beaucoup plus sur le plan rationnel que sur le plan émotif. "Les gens d'Ottawa n'ont aucune raison de s'énerver, a-t-il conclu. Tout ce que je puis dire, c'est que le gouvernement du Québec, lui, est très calme."

Bourgault aux Anglo-Saxons : "Ayez la décence de vous taire"

Si les politiciens d'expression anglaise ont accueilli avec hostilité les paroles du général de Gaulle, les chefs séparatistes québécois, qui étaient sceptiques jusqu'à maintenant, s'en réjouissent.

M. Pierre Bourgault, président du Rassemblement pour l'indépendance nationale, recommande aux Anglo-Saxons du monde entier "d'avoir la décence de se taire au lieu de s'indigner des prétendues ingérences du général de Gaulle dans la politique intérieure du Canada".

Aux Britanniques, "qui depuis deux cents ans se sont efforcés de nous imposer leurs institutions, leurs politiques, leurs traditions, leurs guerres, leur racisme, leur langue..." ; aux Américains "qui depuis plusieurs années s'introduisent dans les affaires intérieures de tout le monde.. " et enfin aux Canadiens anglais, "qui violent impunément les Québécois dans presque tous les domaines, se mêlent de nous imposer des façons de penser ou de vivre...", le président du RIN demande "d'avoir la décence de se taire".

Le chef riniste affirme que "si la reine-mère d'Angleterre peut, comme elle vient de le faire au Nouveau-Brunswick, s'ingérer dans nos affaires intérieures en vantant les bienfaits de la Confédération, je ne vois pas sous quel prétexte on pourrait empêcher le général de Gaulle d'encourager... le pauvre petit peuple québécois dans sa lutte pour la survie et la liberté".

M. Bourgault fait remarquer que le président de la France "ne crée pas les situations. Si son cri a porté, c'est que nous étions prêts à l'entendre."

Par ailleurs, M. Marcel Chaput, un indépendantiste des premières heures, a émis un communiqué personnel pour donner son avis sur les propos du président français. Pour M. Chaput, "les deux pays que deviendra bientôt le Canada doivent un immense merci au président de Gaulle".

Les paroles de ce dernier auront, explique-t-il, permis aux Canadiens "de se rendre compte que le Canada est un pays contre nature, et que la coexistence paisible et fructueuse n'est possible que dans la liberté et le respect mutuel de nos deux peuples, chacun maître dans son propre pays".

De son côté, le chef du Ralliement national, M. Gilles Grégoire, qui est également député fédéral de Lapointe, a déclaré que le chef d'Etat français avait donné au mouvement séparatiste québécois "un caractère international qui s'accentuera de plus en plus".

M. Grégoire, qui a déjà dit (et qui répète) que nous aurons l'indépendance en 1970, estime que les chefs d'Etat à Ottawa devraient reconnaître ce besoin fondamental du Québec pour son indépendance, qu'ils en acceptent l'idée et qu'ils aident à la préparer pour qu'elle se fasse dans l'harmonie, l'amitié et la coopération".

Autres réactions des anglophones

Le chef de l'opposition aux Communes, M. John Diefenbaker, voudrait que le gouvernement canadien serve immédiatement et sans hésitation une réprimande publique au général de Gaulle pour les propos que ce dernier a prononcés depuis son arrivée au Québec et particulièrement lundi soir, alors que le chef de l'Etat français a lancé : "Vive le Québec libre".

Et ce n'est pas tout : le vieux chef tory a dit hier soir que le premier ministre Pearson devrait empêcher le président français de prononcer d'autres discours en terre canadienne.

D'autre part, un candidat à la direction du parti conservateur, M. Alvin Hamilton, a déclaré que le "Vive le Québec libre" du général de Gaulle était un effort délibéré pour favoriser la désunion au Canada et qu'ainsi, il s'agit d'une offense à la souveraineté canadienne.

Un autre candidat à la direction du parti tory, le sénateur Wallace McCutcheon, a qualifié le discours du chef d'Etat français de "malveillant et grossier". Il ajoute qu'il n'y aurait pas attaché assez d'importance pour convoquer le cabinet.

Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. W. A. C. Bennett, lui, favorise la politique du parfait hôte. Se refusant lui-même à commenter les propos du visiteur français, il déclare même que "l'attitude de ceux qui désirent voir partir le général est explicable chez le peuple et les politiciens, mais les chefs d'Etat devraient être plus prudents".

"Quand un invité est chez nous, dit M. Bennett, quelles que soient ses façons d'agir, vous devez vous conduire en hôte parfait."

Le procureur général de la Colombie - Britannique, M. Robert Bonner, a commenté les paroles du général en ces termes : "Tout à fait regrettables du point de vue canadien, intempestives et inconsidérées".

Le député fédéral de Vancouver-Burrard M. Ron Basford a envoyé un télégramme à son chef, M. Pearson, pour lui dire "qu'il sentait que de Gaulle mettait en danger les bonnes relations qui existent entre les Canadiens modérés d'expression anglaise et française".

Le secrétaire-général de la Fédération canadienne-française de Colombie-Britannique, M. Roméo Paquette, est d'avis que les Canadiens anglais ont mal interprété le discours de de Gaulle. Selon lui, le général a parlé sur un plan humain et non politique.

Les modérés de la Ville Reine : Ottawa doit renvoyer de Gaulle

LA CHRONIQUE DE

PHILIP DEANE

Comme moyen susceptible de raviver les forces de désunion et la défiance mutuelle au Canada, rien n'équivaut au slogan du général de Gaulle : "Vive le Québec libre". Voilà la réaction des gens les plus modérés de Toronto, considéré comme le secteur du pays qui affiche la plus souple attitude devant l'affirmation persistante du Québec de vouloir conserver son identité.

Aux yeux de ces gens modérés, le slogan "Québec libre" met un terme à une noble expérience d'association biculturelle. Expérience qui, selon eux, aurait pu être couronnée de succès si de Gaulle n'avait pas fait ses déclarations. Ces modérés voyaient pour le Canada l'opportunité de présenter au monde un exemple de saine coopération faisant abstraction des rivalités d'un nationalisme étroit. Dorénavant, disent-ils, les éléments séparatistes pourront s'appuyer sur l'affirmation de de Gaulle qu'un Québec indépendant trouverait en la France un allié.

Pourquoi de Gaulle a-t-il agi de la sorte ?

Un premier courant d'opinion attribue les propos du général à son désir de vengeance pour l'appui que le Canada a accordé à la cause anglo-saxonne au sein de l'OTAN. D'autres personnages, qui fondent leur opinion sur une minutieuse étude des paroles du général, croient que le président de la France était surexcité quand il a dit qu'il n'avait jamais reçu un si chaleureux accueil depuis son entrée dans un Paris libéré.

Ce retour triomphal, disent-ils, est demeuré un souvenir inoubliable, irrésistible, une apothéose, dans le coeur de cet homme qui s'octroyait un rôle messianique.

C'est le rappel de cette apothéose qu'il attribuait alors, à Paris, à l'amour des Français pour la liberté, qui a, semble-t-il, poussé de Gaulle à agir ainsi. Au Québec, il a cru retrouver un semblable mouvement d'enthousiasme. Les Français du Québec, qui ont conservé leur identité française au cours des siècles de domination étrangère, l'acclament comme un libérateur.

De Gaulle, le patriote de l'ancien style, qui dès sa jeunesse, avant la première guerre mondiale, rêvait de faire oublier la défaite française aux mains des Allemands en 1870, a réagi avec un enthousiasme délirant et même avec un certain remords d'avoir vu la "Vieille France" abandonner aussi longtemps la "Nouvelle France". Dans son esprit, lorsqu'il s'est écrié "Vive le Québec libre", il identifiait le Québec aux provinces d'Alsace et de Lorraine, perdues par la France en 1870 et qu'il cherchait, au début de sa carrière militaire, à libérer.

Les modérés de la Ville Reine soutiennent que le général prévoyait fort bien les conséquences de ses paroles. Les plus modérés d'entre eux déclarent que le moins qu'Ottawa puisse faire — et qu'il doit faire — est de renvoyer le général chez lui, en acceptant d'avance les inévitables mesures de représailles qu'il adoptera à l'égard du commerce canadien.

Les paroles de de Gaulle envenimeront-elles la tension qui existe entre le Québec et Ottawa ? Les fédéralistes, qui sont accablés sans l'avouer, disent qu'une aggravation future importe peu maintenant que le général a prononcé ces paroles et que le gouvernement fédéral ne peut accepter sans réagir que le président de la France s'immisce de façon brutale dans les affaires internes du Canada. Un Torontois "gaulliste" passe actuellement de forts mauvais moments.

Simpson
EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

VENTE "AUBAINES DE JUILLET"

EN VILLE ET A FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

VENTE-AOÛT DE FOURRURES

Elle commence demain chez Simpson . . . Stock de ½ million de magnifiques fourrures . . . les plus belles peaux . . . travaillées par des experts suivant la Mode de très près !

Ravissants manteaux de fourrure à prix avant-saison

Voici des modèles d'une élégance raffinée, confectionnés dans des fourrures luxueuses !

- Manteaux d'Astrakan gris naturel (avec ou sans Vison)
- Manteaux d'Astrakan teint noir (avec ou sans Vison)
- Manteaux de Castor canadien, nuancé naturel
- Manteaux en Chat sauvage naturel rasé
- Manteaux en Rat musqué du Nord teint Vison

$387 Ch. Mens. $20

Elégante collection de luxueuses fourrures

Des manteaux de qualité . . . offerts à des prix vraiment bas !

- Manteaux en Castor Canadien (Avec ou sans Vison)
- Manteaux d'Astrakan gris naturel (La plupart avec Vison)
- Manteaux d'Astrakan teint noir (La plupart avec Vison)
- Manteaux en chat sauvage rasé naturel
- Manteaux de Vison Chinois teint noir ou brun.

$487 Ch. Mens. 17.50

Superbes fourrures à prix réellement bas

Les fourrures qui font partie de cette collection sont des chefs-d'oeuvre de beauté !

- Manteaux en Loutre rasée Canadienne.
- Manteaux en Phoque Cape teint fouke (Avec ou sans Vison).
- Manteaux en Castor de Réserve du Québec. Retouché à la main (Avec ou sans Vison).
- Manteaux d'Astrakan gris naturel. Modèles de Jacques Heim.

$833 Ch. Mens. 29.50

Magnifiques manteaux de vison pleine longueur

Enfin ! . . . Voici la façon de réaliser votre rêve ! . . . Grâce aux prix Simpson, vous pourrez vous procurer le manteau de Vison tant convoité !

- Manteaux de Vison à peaux horizontales, pastel ou foncé d'élevage.
- Manteaux de Vison à peaux entièrement descendues, pastel, dawn ou foncé d'élevage.

$599 à $1,288 Ch. Mens. $21 à 44.50

Luxueuses jaquettes de vison à bas prix

Ces jaquettes en vison de qualité ont été travaillées avec soin par des experts ! . . . Elles rehausseront votre beauté ! . . . Choix de six élégantes teintes !

- Pastel
- Demi-Buff
- Dawn
- Foncé d'élevage
- Saphir
- Teint noir

$399 à $995 Ch. Mens. $20 à 34.50

Etoles de vison à peaux entièrement descendues

Toujours à la mode, les étoles de Vison ! . . . Lors de vos sorties arborez celle que vous aurez achetée chez Simpson à prix d'aubaines ! Choix de 10 teintes ravissantes :

- Pastel
- Perle
- Demi-Buff
- Dawn
- Saphir
- Pastel Homo
- Foncé d'élevage
- Violet
- "Hope"
- Lavande

$299 à $695 Ch. Mens. $16 à 24.50

5 MODES D'ACHAT

- PLAN MISE DE COTE — 10% payables au moment de l'achat
- COMPTE "MODE FACILE DE PAIEMENT" Premier paiement dû en novembre seulement
- COMPTE UNIVERSEL — Premier paiement dû en novembre seulement
- COMPTE COURANT — Payable en novembre
- COMPTANT ou CONTRE REMBOURSEMENT

Pas de commandes postales ni téléphoniques.

SIMPSON — SALON DE LA FOURRURE (740) ETAGE DES MODES, AU TROISIEME

Aussi à Fairview.

C'est une vente avant-saison qui vous mettra le vison... en tête

$69 Ch.

Raffinée . . . élégante . . . la femme d'aujourd'hui porte lors de ses sorties un chapeau de Vison ! . . . Notre collection est vaste et comprend des bérets, des toques, des chapeaux à rebords et bien d'autres modèles ! . . . Les teintes du Vison sont les plus belles :

• Pastel • Foncé d'élevage • Tourmaline* ou • Teint noir.

*Marque déposée Emba Mink Breeders Association

Pas de commandes postales ni téléphoniques.

SIMPSON — CHAPEAUX (730) ETAGE DES MODES, AU TROISIEME

Aussi à Fairview.

VOUS POURRIEZ GAGNER UNE FORD THUNDERBIRD 1967

Qu'importe où vous demeurez, les clients habitant hors de la ville seront appelés par l'interurbain si leur nom est tiré.

La GAGNANTE de la 2e METEOR RIDEAU 1967 est : HELEN BOBINSKY, 8337 Bloomfield, Montréal

économie & finance — LA PRESSE

Le Canada observe de près les travaux dans les mines du grand Nord de l'URSS

VANCOUVER — L'industrie minière du Canada observe de près les événements nouveaux qui se déroulent dans les mines septentrionales de la Russie, pour déterminer s'ils peuvent s'appliquer au Grand Nord canadien, a déclaré le président du conseil d'administration de la société Bethlehem Copper à son retour d'une visite de trois jours des mines russes.

M. J. A. McLallen a dit lundi que les Russes ont construit un complexe minier intégré au nord du 69ème parallèle, auprès de la ville de Norilsk.

C'est l'une des villes les plus septentrionales du monde où les travailleurs doivent recevoir une prime de salaire de 30 pour cent sur les taux de salaires de Moscou, plus une augmentation annuelle de 10 pour cent jusqu'à ce que le salaire de base atteigne le double.

M. McLallen a dit que la raison pour laquelle les experts canadiens observent la ville de Norilsk, peuplée de 120,000 habitants, est de déterminer si une communauté identique pourrait être créée sur l'emplacement de l'énorme découverte de gisement de Copper River, au nord du 67ème parallèle dans les Territoires du Nord-ouest.

Il a déclaré que dix compagnies minières importantes du Canada travaillent de concert avec le gouvernement pour déterminer si un programme minier peut être mis en route sur une grande échelle dans la région de Copper River.

Experts miniers russes au Canada

Une équipe d'experts miniers russes visitera le Canada en septembre pour inspecter un certain nombre d'emplacements miniers canadiens, a dit M. McLallen. Il a précisé qu'à Norilsk, où la production à l'usine est d'environ 50,000 tonnes par jour, il a pu compter 15 pelles mécaniques géantes et 20 perforatrices le long d'une tranchée à ciel ouvert de 8 milles de long.

Si l'une des pelles tombe en panne, il y en a une prête à prendre sa place, a-t-il remarqué.

L'abondance de l'équipement et des installations était évidente également dans la section des opérations de concentration et de fonderie, a-t-il déclaré.

Il a mentionné que leurs facilités de recherche étaient complètes et modernes, rivalisant avec tout ce qui se fait en Amérique du Nord.

Il nous fallut un jour entier pour visiter un complexe de laboratoires. A l'Institut de recherche sur le nickel, à Léningrad, 1,200 tonnes de minerai peuvent être étudiées chaque jour: On y emploie 2,000 personnes qui disposent de 35 laboratoires.

Propriété de l'Etat

Toutes les mines, laboratoires et tout l'équipement de production sont propriété de l'Etat et les mineurs vivent dans des appartements du gouvernement. Ce dernier alimente le budget pour la prospection, la recherche et l'exploitation. Chaque fois qu'il est possible chaque phase de production est exécutée sur place à la mine.

Ceci comprend l'affinage et la fonderie, et, dans certains cas la fabrication du produit fini, a dit M. McLallen. Ils essaient de réduire les frais de transport le plus possible.

Certaines mines font de la fonderie à façon. Par exemple, à un endroit appelé Ordzhonikidze, ils fondent pour 21 mines différentes. Il y a même du minerai qui vient du milieu du Pacifique mais nous n'avons pas pu savoir exactement d'où, a-t-il dit.

La Maison Seagram Limitée

M. Melvin W. Griffin

La promotion de M. Melvin W. Griffin au poste de vice-président et sa désignation comme membre du conseil d'administration de la Maison Seagram, Ltée, vient d'être annoncée par son président, M. Charles R. Bronfman.

M. Griffin, qui possède une longue expérience acquise dans l'industrie de la distillation, assumera la direction de toutes les opérations de fabrication de la compagnie au Canada, à la Jamaïque et en Israël.

Diplômé de l'université Queen's, M. Griffin est entré en août 1945 à l'usine de La Salle de la Maison Seagram, à Montréal. De 1947 à 1963, il a assumé diverses fonctions dans les filiales de la Jamaïque, avant de revenir à Montréal, au siège social de la compagnie, en qualité de directeur de la production pour le Canada. •

Important projet dans la capitale de la Jamaïque

KINGSTON — Un projet de $12.6 millions destiné à récupérer 220 acres de terrain du port de Kingston pour faire face à l'accroissement de la population de la capitale de la Jamaïque, a été annoncé par M. Edward Seaga, ministre des Finances.

Le projet sera réalisé par une entreprise privée, la compagnie Foreshore Development de Kingston, dans la région marécageuse de Dawkins, et reliera les localités de Newport ouest à Fort Agusta au moyen d'une chaussée de deux milles de longueur qui coûtera l'équivalent de $2.8 millions.

Deux îles seront créées sur le sol récupéré de la mer formant une zone triangulaire de 40 acres adjacente à Newport ouest et qui s'appelleront Gordon Cay et l'autre au large de Fort Agusta qui aura 180 acres et s'appellera St. Albans.

Newport ouest est le nouveau complexe de quais de Kingston et se trouve proche de la zone industrielle de la ville. Une autre zone de facilités portuaires est actuellement en construction à Newport est.

Les deux zones font partie d'un plan d'ensemble pour le développement et la reconstruction du bas de ville de Kingston, qui éliminera la région congestionnée des docks.

Le gouvernement recevra approximativement 25 pour cent de la surface de terre récupérée en compensation pour l'utilisation du sol marin, où l'on prévoit de construire un vaste centre d'habitation. Le draguage additionnel devrait permettre de récupérer une zone supplémentaire de 100 acres adjacente au lot du gouvernement et permettre des facilités récréatives y compris un terrain de golf et une marina.

Le projet sera la première étape positive en vue du développement de Hellshire Hills, quartier ouest de Kingston, où le gouvernement dispose de quelque 15,000 acres de terrain. Cette région avec ses plages et ses baies, accessible actuellement seulement par mer offrirait d'excellentes facilités de récréation aux habitants de Kingston. Les travaux de récupération du terrain et de construction de la chaussée commenceront en août et dureront 18 mois.

La Norvège veut adhérer à la CEE

BRUXELLES — La Norvège est le quatrième pays à avoir présenté une demande d'admission à la Communauté économique européenne, à l'Euratom et à la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Sa demande a été communiquée lundi; elle a été présentée sous forme de lettre signée par le premier ministre, M. John Lyng.

La Norvège avait déjà présenté une demande d'adhésion le 30 avril 1962, demande qui a été abandonnée à la suite du refus des pays de la CEE d'accepter alors la Grande-Bretagne. Ce dernier pays, de même que le Danemark et l'Irlande, ont, au cours des derniers mois, présenté de nouveau leur candidature.

Jean Mehling câble de Paris

La France de nouveau consciente du drame humain du sous-emploi

Ainsi, après des années de plein-emploi, voici que de jour en jour les menaces de chômage se font, en France, plus précises. Sans doute les Français avaient-ils perdu l'habitude de l'insécurité du travail. La violence de leurs réactions actuelles ne s'explique pas seulement — comme on a trop tendance à le dire — par la campagne de dénigrement conduite dans les rangs de l'Opposition.

Personne n'est en mesure, en cet été de 1967, de déterminer avec exactitude le nombre des Français sans travail fixe. Tous les responsables que j'ai consultés sur ce point ont avancé des chiffres contradictoires les uns par rapport aux autres.

Cela tient, tout d'abord, à l'insuffisance de statistiques sérieuses sur ce sujet; cela résulte aussi du désir des hommes politiques de déformer la vérité au profit des thèses qu'ils défendent.

●

Ce qu'on croit pouvoir dire avec certitude, en tout cas, c'est que le chômage atteint aujourd'hui un chiffre supérieur à tous les "records" de l'après-guerre; sans qu'il faille, malgré tout, écrire que la situation est dramatique.

Préoccupante, pour l'instant, sérieuse même, elle risque cependant de devenir grave au cours des prochains mois.

La France vit désormais au rythme que lui fixe cette échéance du 1er juillet 1968, dont j'ai parlé ici même à maintes reprises. Sans frontières pour la protéger, l'économie française en sera à son "heure de vérité" d'ici un an. Pour atteindre dans les meilleures conditions cette date fatidique, il lui faut accélérer ses regroupements industriels, améliorer son équipement, abandonner à la mort tout ce qui n'est pas compétitif.

●

Rien de bien nouveau dans tout ceci, si ce n'est la prise de conscience générale du phénomène et de son urgence, au niveau gouvernemental tout autant qu'à celui des travailleurs et de leurs syndicats.

Ainsi le ministère, utilisant les pleins pouvoirs qui lui ont été donnés par le Parlement, est-il désormais prêt à prendre trois séries de mesures capitales: création d'une agence nationale de l'emploi, augmentation massive des dépenses de formation professionnelle; relèvement de l'aide monétaire aux chômeurs.

L'idée d'une agence nationale de l'emploi n'est pas nouvelle, et j'en ai parlé dans LA PRESSE. Le pas franchi est d'ordre financier (volume des crédits utilisables pour la lutte contre le chômage) et d'ordre psychologique (priorité absolue à toutes les mesures concernant le sous-emploi).

●

La France tout entière est donc "mobilisée", consciente que, sous peine de luttes dont la violence risque de surprendre tout le monde, il ne lui est pas possible d'attendre les événements.

Le Parlement, depuis les dernières élections, n'apporte plus au gouvernement l'appui massif auquel celui-ci était habitué. Pour être d'origine économique, la situation difficile de l'heure présente s'est fortement politisée.

Je n'hésite pas à écrire, pour une fois, que je m'en réjouis. Il est un peu vrai que, petit à petit, la gestion de la France devenait purement "technologique". J'entends par là qu'à force de ne plus envisager la situation qu'en termes économiques, les gouvernants perdaient conscience du drame humain qu'est le sous-emploi, pour ne plus raisonner qu'en termes de pourcentages de chômage, notion "théorique" de plein-emploi, etc ...

L'électeur a pris conscience que l'objet de ces débats d'économistes, c'est lui et son gagne-pain! Politisant le débat par ses votes, il lui a peut-être rendu son caractère de "problème d'hommes."

Hausse modérée des dépenses de publicité aux Etats-Unis

NEW YORK (PA) — Les représentants de l'industrie américaine de la publicité estiment que le total des dépenses publicitaires au cours de 1967 n'augmentera que de 1.2 pour cent pour se chiffrer à $17,000,000,000 en raison d'une baisse des achats des consommateurs. C'est ce que mentionne le Wall Street Journal qui précise que l'augmentation en 1966 s'établissait à 8.4 pour cent pour donner un total de $16,800,000,000.

Les agences de publicité mentionnent que les réductions les plus fortes des dépenses publicitaires se constatent dans le secteur des appareils électriques, de l'automobile et des autres biens durables alors que les produits pharmaceutiques, les produits alimentaires et le tabac continuent d'être l'objet de dépenses égales à celles de l'année dernière.

L'écart reflète les efforts de réduction des coûts de sociétés qui ont été touchées par la diminution des ventes et des profits, déclare M. Thomas Dillon, président de Batten, Barton, Durstein and Osborn, une agence de publicité de New York.

Au cours du premier trimestre, les bénéfices des industries américaines ont diminué de 2.5 pour cent par rapport au trimestre précédent, et de 3.1 pour cent par rapport à la période correspondante de l'année dernière. Et, la plupart des économistes prévoient une baisse semblable au cours du deuxième trimestre.

Les revenus des réseaux de télévision (150 stations clé) ont augmenté de 8.7 pour cent pour s'établir à $721,000,000 au cours des premiers six mois de 1967 par rapport à la période correspondante de 1966, mais se situe encore au-dessous de l'augmentation de l'année précédente qui se chiffre à 12 pour cent.

La publicité à la radio a augmenté de 4.3 pour cent et s'établit à $524,600,000 comparativement à 10 pour cent en 1966. La publicité dans les journaux de 52 villes-clé au cours des cinq premiers mois a progressé de 2.7 pour cent pour atteindre $2,200,000,000, en baisse par rapport à l'accroissement de 7.4 pour cent de la même période de l'année 1966. Enfin, la publicité dans les revues, au cours du premier semestre, n'ont augmenté que de 3 pour cent, contre 7 pour cent en 1966, et s'établissent ainsi à $585,000,000.

Le gouvernement britannique écarte l'idée d'une dévaluation de la livre

LONDRES (AFP) — Le gouvernement n'a nullement l'intention de dévaluer la livre sterling et les arguments contraires de certains économistes et intellectuels de la droite et de la gauche pourraient conduire à une dangereuse spéculation, a déclaré lundi après-midi M. James Callaghan, chancelier de l'Echiquier, au cours d'un débat économique aux Communes.

"Ce que les avocats de la dévaluation préconisent en réalité, a dit M. Callaghan, c'est une réduction du niveau des salaires réels de la classe ouvrière. Le produit de notre propre main-d'oeuvre diminuerait en valeur alors que celui de la main-d'oeuvre étrangères augmenterait.

"La politique du gouvernement britannique est claire à ce sujet. Je répète que le gouvernement écarte l'idée que sa stratégie économique exige une modification de la parité de la livre. La dévaluation n'est pas une solution de nos problèmes. Elle va à l'encontre des réalités", a ajouté le chancelier.

Quelques heures plus tard, au cours de la soirée de lundi, la Chambre des Communes a repoussé par 333 voix contre 240 une motion de l'opposition condamnant la politique économique du gouvernement.

Le chancelier de l'Echiquier a reconnu que de nombreux obstacles restaient à surmonter avant que l'économie britannique ne retrouve son équilibre. On a noté, a-t-il dit, une croissance du commerce mondial, en France, en Allemagne occidentale, aux Etats-Unis et dans d'autres pays industrialisés.

L'expansion de l'économie britannique en 1967 ne se poursuit plus au rythme prévu dans le budget d'avril. Toutefois, si un redressement s'opère en Allemagne et si une reprise de l'expansion économique se dessine aux Etats-Unis, la production en Grande-Bretagne devrait s'accroître au taux annuel de 3 pour cent.

Aucune amélioration dans l'emploi

Toutefois, M. Callaghan ne prévoit aucune amélioration de la situation de l'emploi dans les prochains mois. Le chômage en Grande-Bretagne, a-t-il déclaré, représente 2.1 pour cent de la main-d'oeuvre effective.

Il s'accroîtra cet hiver pour atteindre son point culminant en janvier ou en février 1968. Il commencera alors à diminuer au fur et à mesure que la politique économique du gouvernement portera ses fruits et que les exportations augmenteront.

Le chancelier de l'Echiquier a formellement rejeté l'idée d'un recours aux quotas d'importations. "Les quotas, a-t-il dit, porteraient atteinte à nos relations commerciales sur le plan international et entraveraient probablement nos exportations."

Le chancelier de l'Echiquier a déclaré que l'équilibre de la balance des paiements n'avait pas été rétabli en 1966, et qu'il était même probable qu'il ne serait pas non plus rétabli cette année en raison de la crise du Moyen-Orient et de la fermeture du Canal de Suez.

Directeur de Denault Limitée

MARCEL BELANGER

M. Antoine Turmel, président de Denault Limitée, est heureux d'annoncer que M. Marcel Bélanger a été élu au conseil d'administration de Denault Limitée. M. Bélanger est comptable agréé et économiste-conseil. Il fait partie de Bélanger, Dallaire, Gagnon et Associés, comptables agréés de Québec et est président de Bélanger, Chabot, Nobert, Angers et Associés, conseillers en administration. M. Bélanger est également directeur de la compagnie d'assurance-vie Great-West, la Banque Provinciale du Canada, la compagnie d'assurance Canadienne Mercantile, la Compagnie de Fiducie Prêt et Revenu, McGraw-Edison of Canada Ltd. et All-Canadian Venture Fund Ltd. •

au bilan de l'ACTUALITE

Projet de fusion

M. Steven J. Ross, président de Kinney National Service Inc. et M. Jacob S. Liebowitz, président de National Periodical Publications Inc. annoncent un accord de principe en vue d'une fusion des deux sociétés.

L'accord est sujet à l'approbation des deux conseils d'administration, à celle des actionnaires et du ministère du Revenu.

Les activités de la compagnie Kinney incluent la location d'automobiles, les terrains de stationnement, l'entretien des bâtiments, et les salons funéraires.

Quant à la compagnie National Periodical elle édite des magazines de bandes illustrées et distribue des livres et magazines, tout en étant également engagée dans les émissions de télévision.

Le revenu net combiné des deux sociétés est d'environ $7,500,000 pour un chiffre d'affaires annuel global de $150,000,000.

David et Frères

Toutes les actions en circulation de la classe "A" de la compagnie David et Frères seront rachetées par anticipation le 21 août 1967, au prix de $50 chacune, plus les dividendes déclarés et non payés à la dite date. En conséquence, les actions de la classe "A" précitées seront rayées de la liste des valeurs mobilières de la Bourse Canadienne à la fermeture de cette dernière le 21 août 1967.

Paiement du prix de remboursement sera fait aux détenteurs d'actions de la classe "A", sur remise des certificats des dites actions au bureau de Montréal du Trust Général du Canada.

New Brunswick Telephone

100,000 actions additionnelles de la New Brunswick Telephone ont été inscrites sur la liste des valeurs mobilières de la Bourse de Montréal à son ouverture le 24 juillet 1967. Ces actions avaient été réservées pour fins d'émission, conformément au plan d'achat d'actions par ses employés.

Produits de béton

Voici la production de certains produits de béton en mai dernier : briques, 6,809,970 (8,457,663 en 1966); blocs, sauf les moellons de cheminée, 18,496,753 (19,000,234); tuyaux de drainage, d'égout et d'eau et carreaux à ponceau, 102,245 (99,741) et béton malaxé, 1,210,638 (1,364,480) verges cubes.

Conseil des Ports nationaux

Le Conseil des Ports nationaux annonce la nomination de M. Frederick B. Ellam, âgé de 43 ans, à la direction des services financiers. M. Ellam aura son bureau au siège social du Conseil à Ottawa.

Les filatures de textile

Les usines canadiennes de textile ont utilisé 36,427 balles de coton brut durant le mois de juin comparativement à 30,422 au mois correspondant l'an dernier. Ces statistiques ont marqué les effets des perturbations syndicales de l'an passé qui avaient efmré certains filatures du Québec pour une période de cinq mois.

Stabilité des bénéfices de l'Imperial Oil

Les bénéfices de l'Imperial Oil pour le premier semestre de 1967 ont été de $43 millions comme au cours de la période correspondante de l'an dernier, a révélé aujourd'hui même aux actionnaires le président de la compagnie, M. W.O. Twaits. L'amélioration enregistrée au deuxième trimestre a compensé la diminution de bénéfices des trois premiers mois.

Pendant le premier semestre, la production de pétrole brut a augmenté de 13 p. 100 et le volume des ventes de produits de 5 p. 100, mais cet accroissement a été annulé par la hausse des dépenses d'exploration dans la région du Lac Rainbow et par la tendance à l'augmentation des frais dans toutes les phases de l'entreprise.

Les bénéfices ont été de $1.35 par action comme au premier semestre de 1966 et les versements de dividendes de $1 l'action ont dépassé de 10 cents ceux de la période correspondante de l'an dernier.

La baisse des exportations canadiennes de blé dépasse 35 millions de boisseaux

WINNIPEG (PC) — Les exportations canadiennes de blé pour les onze premiers mois de l'année de culture sont en baisse de 35,300,000 boisseaux par rapport à celles de la période correspondante de l'année précédente, communique la Commission des grains.

L'exportation de 47,500,000 boisseaux en juin a porté le total des onze mois à 447,700,000 boisseaux.

Le chiffre d'exportation de juin est considérablement inférieur à celui de 60,200,000 boisseaux du mois correspondant de 1966, mais plus élevé que la moyenne des dix dernières années pour juin, soit 33,800,000 boisseaux.

Les principaux marchés pour le blé canadien en juin 1967, 1966 et 1965 ont été:

Russie 7,400,000 boisseaux (88,200,000 — 187,000,000); Grande - Bretagne 6,400,000 (60,400,000 — 62,800,000); Japon 5,500,000 (55,000,000 — 45,100,000); Chine 5,100,000 (85,900,000 — 72,800,000); Inde 9,200,000 (40,400,000 — 9,400,000).

La part des ports du Saint-Laurent a été de 30,100,000 boisseaux, ceux du Pacifique de 23,100,000 et ceux directement de la canalisation du St-Laurent de 5,700,000 boisseaux de céréales.

D'autre part la Commission du blé de la Saskatchewan annonce que la récolte en terre s'est encore détériorée la semaine dernière pour descendre à l'indice 61, en baisse de 7 points, tandis que l'organisme correspondant d'Alberta mentionne que malgré la sécheresse persistante l'indice est à 82 soit 6 points de moins que la semaine précédente.

Nouveaux administrateurs chez Standard Structural Steel

M. Robert-Yvon PARE — M. Alden S. BENNETT — M. Robert . WOLCOTT, Jr

Standard Structural Steel Ltd., dont la majorité des actions ont été récemment acquises par International Utilities Corporation, annonce l'élection au conseil des administrateurs suivants : MM. Robert-Yvon Paré, Alden S. Bennett et Robert W. Wolcott, Jr.

M. Paré est né à Montréal et a fait partie des Fusiliers Mont-Royal au cours de la Seconde guerre mondiale. Travaillant activement dans le domaine de la construction, il a été président de Duroc Construction Inc., et est administrateur de plusieurs autres sociétés. M. Paré a aussi été conseiller municipal de la ville d'Outremont.

M. Bennett, vice-président de International Utilities, voit à la mise en valeur des compagnies qui composent cette société, dont il est un dirigeant depuis qu'il est entré à son service en septembre 1966. Auparavant, il était vice-président de Booz-Allen & Hamilton Inc., administrateurs-conseils.

M. Wolcott est président de Brown Brothers Contractors Inc., une filiale qui est propriété intégrale de International Utilities. Brown Brothers, ayant son siège social à Philadelphie, Pennsylvanie, est l'un des gros fournisseurs de services de manutention auprès de l'industrie du fer et de l'acier, et contribue ainsi à l'exploitation d'aciéries au Canada, aux Etats-Unis, au Mexique et en Amérique du Sud.

Standard est une société montréalaise spécialisée dans la fabrication et l'érection de charpentes d'acier, au service des entreprises de construction canadiennes, surtout du Québec et de l'Ontario. International Utilities, dont l'actif atteint $400,000,000, est une société aux intérêts diversifiés ayant son siège social à Toronto. •

NOMINATION à la Canadian General Transit Company, Limited

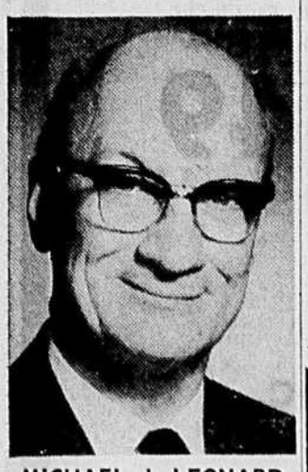

MICHAEL J. LEONARD

M. A. W. McKenzie, Président-Directeur général, annonce la nomination de M. Michael J. Leonard au poste de gérant des ventes de la région est. M. Leonard dirigera ce service dans le Québec et les provinces maritimes. •

MAISON APPARTEMENTS

revenu plus de $105,000.
complètement loués,
68 unités, avec piscine
et grand terrain.

Rapporte plus de 30% sur investissement, située à Pointe-Claire, considérons vente ou échange. Appeler le propriétaire à 739-3636. •

Le rapport Carter et l'investisseur

Richardson Securities of Canada vient de publier une étude élaborée, intitulée "Le Rapport Carter et l'Investisseur".

Le but primordial de cette étude est de démontrer comment le détenteur de valeurs de placement pourrait être affecté si les principales recommandations de la Commission Carter devaient être appliquées. Le concept "d'intégration" de l'impôt sur les bénéfices des corporations et sur les revenus des particuliers, ainsi que ses effets, sont illustrés par des exemples.

Vous pouvez obtenir un exemplaire de cette étude auprès de n'importe lequel des bureaux de Richardson Securities of Canada.

RICHARDSON SECURITIES OF CANADA
FILIALE DE
James Richardson & Sons, Limited
Fondée en 1857

620, rue Saint-Jacques, Montréal—Téléphone: 288-3151

MONTRÉAL • QUÉBEC • OTTAWA • TORONTO • HAMILTON • WINNIPEG • CALGARY • EDMONTON • VANCOUVER • VICTORIA PRINCE GEORGE • MEDICINE HAT • LETHBRIDGE • SASKATOON • MOOSE JAW • SWIFT CURRENT • BRANDON KENORA • LONDON • CHATHAM • KINGSTON • KITCHENER • GALT • SIMCOE • WINDSOR • SAINT-JEAN, N.-B. LONDRES, ANGLETERRE • NEW YORK • CHICAGO.

Prière de m'adresser un exemplaire de la Revue des valeurs de placement, livraison de juillet, dont le sujet est "Le Rapport Carter et l'Investisseur".

NOM _____

ADRESSE _____

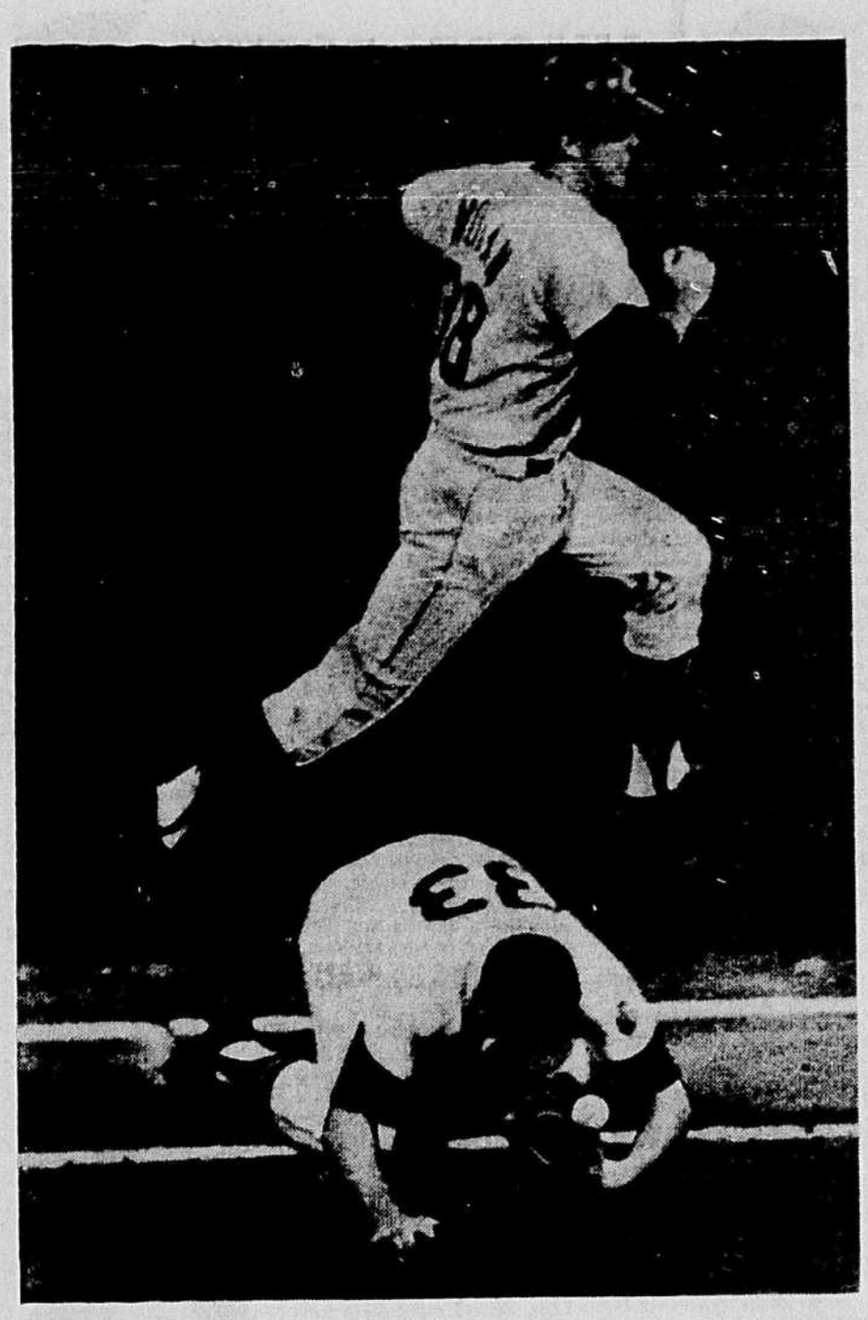

téléphoto PA

Epreuve entre lanceurs

Un lanceur n'aime jamais voir son rival atteindre le premier but sain et sauf. C'est ce qui se produit ici pour Gary Nolan, du Cincinnati, qui a vu Pat Jarvis, du club Atlanta, échapper la balle bondissante qu'il avait frappée entre le marbre et le premier but.

Une grande semaine de tennis à Saint-Laurent

Désireux de suivre le progrès qui se fait actuellement dans toute la sphère du sport, les responsables du tennis à Saint-Laurent travaillent depuis le début de l'été, à mettre sur pied une organisation qui pourrait faire du tennis le sport par excellence dans cette ville.

Le premier geste posé a été celui de former des équipes interparcs : une ligue est composée de quatre équipes pour les jeunes âgés de moins de 16 ans. L'autre ligue avec le même nombre d'équipes, est organisée pour le bénéfice des plus âgés et les rencontres ont lieu au début de la soirée.

L'équipe locale qui fait partie de la ligue de tennis Laurentienne intermédiaire a une moyenne d'âge de dix-neuf ans. Ces jeunes font belle figure dans cette ligue alors qu'ils permettent à leur équipe de se maintenir au troisième échelon.

Gilles Ménard qui a la responsabilité de l'organisation du tennis est très satisfait des résultats du système de l'échelle. Selon lui, cette façon de procéder est ce qu'il y a de plus démocratique; surtout quand vient le temps de former les différentes équipes de tennis.

Actuellement, plus de 150 jeunes profitent des cours de tennis gratuits qui sont donnés dans tous les parcs de tennis de Saint-Laurent. Beaucoup de ces jeunes ont le talent requis pour faire belle figure dans un avenir rapproché à l'occasion de tournois.

Afin de bien desservir toutes ces activités, un total de 13 tennis sont installés dans tous les districts de Saint-Laurent. L'entretien ainsi que l'organisation ont été confiés à 11 moniteurs compétents qui en plus, peuvent donner des cours à ceux qui en font la demande.

La semaine du 7 au 14 août sera consacrée au tennis à Saint-Laurent. Pour la circonstance, plusieurs rencontres entre parcs seront à l'affiche. Le parc Beaudet sera aussi le site de la finale de la ligue Laurentienne.

Le tournoi de tennis provincial senior aura lieu à St-Laurent du 15 au 20 août. Le site prévu pour ce tournoi sera le parc Gohier où il y a quatre courts.

Il est sûr que les meilleures raquettes de la province y participeront sans oublier les nombreux joueurs étrangers qui feront sûrement leur inscription.

Pour faire suite à la semaine du tennis à Saint-Laurent, il faudrait aussi noter que les championnats de la ville seront disputés durant cette semaine. Tous les résidents de Saint-Laurent qui veulent s'inscrire n'ont qu'à donner leur nom au moniteur du parc de tennis qu'ils fréquentent.

téléphoto PC

Un Canadien crie "Mon oncle"

Le lutteur canadien Peter Michienzi, de London, Ont. crie sa douleur lorsque l'Américain Dick Sofman lui rive les épaules, après seulement deux minutes et 33 secondes, aux Jeux Panaméricains, à Winnipeg.

Vague d'optimisme chez les Roughriders de Regina

REGINA (PC) — "Gardons-la pour une autre année !" Tel est le slogan des partisans des champions de la coupe Grey, les Roughriders de Regina, pour la prochaine saison de football.

Mais pendant que cette vague d'optimisme déferle sur la capitale de la Saskatchewan, l'instructeur Eagle Keys garde un oeil vigilant sur les centres de troubles possibles.

"Il est un peu tôt dans la saison pour connaître exactement quels problèmes se présenteront," a dit Keys, précisant que l'équipe connaîtra, elle aussi, ses difficultés.

Selon Keys, la défensive tertiaire pourrait être améliorée. "Nos joueurs ne sont pas tellements grands," a expliqué Keys.

L'instructeur des Roughriders a également parlé d'un manque de réservistes, problème que doivent confronter la plupart des équipes de football canadien. "Mais que nous subissions deux ou trois malchances à certaines positions, et nous serons en difficultés."

Après une courte grève, Ron Lancaster s'est remis à la tâche, et c'est lui qui occupera le poste de quart-arrière régulier. L'an dernier, Lancaster a complété 182 de ses 303 passes pour un total-record de 2,976 verges.

Hugh Campbell sera également de retour, et il tentera d'améliorer le record de 102 points qu'il a établi l'an dernier en enregistrant 17 touchés.

Parmi les autres étoiles de l'offensive qui seront de retour, mentionnons le centre-arrière George Reed, proclamé le joueur par excellence au football canadien en 1965, et l'ailier rapproché Jim Worden, exceptionnel sur les jeux au sol.

Les Roughriders espèrent également que le centre Ted Urness, ainsi que les gardes Jack Abendschan et Al Benecick pourront poursuivre leur excellent travail. On les considère comme étant trois des meilleurs joueurs de ligne offensive au Canada.

Ed Buchanan, qui a manqué la majeure partie de la saison, tant en 1965 qu'en 1966, à cause de blessures, sera là dès le départ, à moins d'une autre malchance.

"J'anticipe une année exceptionnelle de la part d'Ed," a dit Keys.

Une défensive toujours solide

A la défensive, l'ailier Garner Ekstran, et le secondeur extérieur Wayne Shaw, choisis au sein de l'équipe d'étoiles, l'an dernier, seront de retour pour une 7e saison.

Cependant, deux joueurs ont pris leur retraite, soit le vétéran bloqueur défensif Reg Whitehouse, âgé de 33 ans, et un vétéran de 15 saisons, et son substitut, un autre Canadien, Maurice Lévesque, ci-devant des Alouettes.

Keys a souligné qu'il se sentira en plus grande sécurité si l'un des deux revient. D'autre part, il est heureux que Ron Atchison ait mis fin à sa courte retraite.

Parmi les recrues qui ont le plus impressionné, Keys a mentionné Edward "Skip" Diaz, des îles Hawaii, et le Canadien Garry Brandt. L'automne dernier, Diaz, bloqueur défensif qui portait l'uniforme de l'Université Oregon State, a été nommé au sein de l'équipe d'étoiles de la Conférence du Pacifique.

Natif de Regina, Brandt a occupé régulièrement le poste de garde, à l'Université de Washington, au cours des deux dernières saisons.

Keys attend avec impatience le premier match de la saison, le 7 août, à Vancouver, avant de se prononcer sur l'issue possible de la saison.

"Nous savons que nous alignons d'excellents joueurs. Mais il est impossible de faire des prédictions à cette époque."

BASEBALL AMATEUR

AUJOURD'HUI

Aucun match à l'affiche

HIER

LIGUE MONTREAL Jr

NDG	000 002 0	2 4 4
St-Henri	000 311 x	5 7 1

Brown, Arich (6e) et Terry; Hoffman (3-6), Sauvé (6e) et Dubé; LP— Brown (3-5).

Dorval	000 000 001	1 6 1
VMR	000 000 000	0 3 0

Spinelli (3-5) et Ledger; Bengough (2-6) et McGeachie.

Laval	000 300 0	3 7 1
Ahuntsic	000 200 0	2 1 2

Fortin (7-5) et St-Charles; Leduc (3-3) et Redivo.

Longueuil	010 000 002	3 5 4
St-Barnabé	100 000 000	1 4 3

Groleau (11-3) et Boudrias; Wilscam (9-6) et Bohémier.

Kinsmen	200 002 0	4 8 0
Kiwanis-Est	202 020 x	6 8 4

Prud'Homme (2-2), Brunet (6e) et Vézina; Ouellette (4-4) et Matte.

V. Marie	000 010 0	1 3 6
Rosemont	304 100 x	8 7 1

Fortin (0-6) et Bourdon; Després (2-1), Brisebois (6e) et Bergeron.

LIGUE NATIONALE Jr

Sorel	000 000 0	0 0 3
St-Laurent	010 050 x	6 9 2

Brown, (LP), DeRépentigny (5e) et Gaudet; Potvin (7-1) et Rioux.

(Seul match à l'affiche)

LIGUE PROVINCIALE

Québec 4 — Plessisville 1
Coaticook 2 — Granby 6
Thetford 5 — Lachine 3

LIGUE MONTREAL Jr

(Section Est)

	G	P	Moy.	Diff.
Lonsueuil	19	9	.679	—
Rosemont	18	10	.643	1
Kinsmen	15	11	.577	3
St-Barnabé	11	16	.407	7½
Kiwanis-Est	10	17	.370	8½
V. Marie	5	26	.161	15½

(Section Ouest)

	G	P	Moy.	Diff.
Ahuntsic	22	9	.710	—
St-Henri	19	10	.655	2
NDG	17	11	.607	3½
Mont-Royal	15	14	.517	6
Laval	11	17	.393	9½
Dorval	8	20	.286	12

LIGUE PROVINCIALE

	G	P	Moy.	Diff.
Plessisville	22	15	.595	—
Granby	23	16	.590	—
Lachine	20	18	.526	2½
Coaticook	19	18	.514	3
Drummondville	19	20	.487	4
Thetford	18	20	.474	4½
Québec	18	21	.462	5
Sherbrooke	14	25	.359	9

Tournoi pros-membres au club de golf de Valleyfield

Pour la première fois de son histoire, le club de golf de Valleyfield sera l'hôte d'un tournoi de golf pros-membres, vendredi prochain. A ce tournoi commandité par la brasserie O'Keefe, les professionnels se disputeront une bourse totale de $1,200. Les membres, eux, tenteront de mériter un magnifique prix.

Parmi les favoris, l'on remarque les noms des Jean-Guy Périard, Adrien Bigras, Jack Bissegger, Phil Giroux, Damien Gauthier, Jules Huot, Stan Baird et Jean-Marc Bougie. Ce dernier est le professionnel du club de Valleyfield.

Le parcours de ce club de golf est, dit-on, en excellent état. S'il fait beau, le record de 66, détenu par Bougie, sera en danger.

9.46 — A. Duhamel et F. Pilon, Gray Rock; A. Maltais et Ray Leduc, Laval.
9.54 — Paul Going et Gerry Cadieux, Carleton; Ted Shaw et Guy Chevrier, Elmridge.
10.02 — Y. Beauchesne et Ray Cardinal, Mégantic; M. Lalonde et Robert Vinet, Bromont.
10.10 — L. McCauly et Gilles Barrette, Tecumseh; J. M. Ladouceur et Yvan Pommerleau, Bellevue.
10.18 — Fred Hill et Geo. Feiszesi, Alpine; Doug Jones et A. H. Woodhead, Whitlock.
10.26 — B. Forget et Jules Lacelles, Lasalle; R. Landry et Gerard Halley, Berthier.
10.34 — M. Dubreuil et H. Daoust, Municipal; B. McCullough et Doug Davies, Summerlea.
10.42 — R. MacKenzie et Ray Trudeau, C.P.G.A.; J. Patton et Chs. Saison, C.P.G.A.
10.52 — K. Foster et Jacques Tessier, Mt-Bruno; J. Norris et Jean Lalonde, Wentworth.
11.00 — A. Gousse et J.-P. Poirier, Mascouche; R. Fillaire et R. Nadeau, New Glasgow.
11.08 — S. Horne et Wayne Leslie, Ilsmere; Stan Kollar et Al. Dirado, Chaudière.
11.16 — Rick Boisvert et P. Crevier, Cedar Hill; G. McLean et Jean Chartrand, Chambly.
11.24 — Dan Pesant et R. Trottier, St-Jean; J. Millaire et Y. Parent, Joliette.
11.32 — A. Bigras et H. Lamarche, Rosemere; Bob Dean et J.-G. Beaulieu, Cornwall.
11.40 — P. Labonté et D. Morin, Epiphanie; J. Giroux et R. Lepage, St-Hyacinthe.
11.48 — R. McBrierly et M. McSween, Kanawaki; J. McMaron et J.-U. Dinel, Pine Grove.
11.56 — D. Gauthier et J.-M. Lafleur, Municipal; Stan Baird et Ray Levac, Kanawaki.
12.02 — H. Chatelin et J. Meloche, Green Valley; G. Proulx et B. Govette, St-Eustache.
12.10 — J.-G. Renaud et N. Poirier, La Providence; John Porter et J.-Guy Lafleur, Elmridge.
12.18 — Phil Giroux et Guy Chartrand, Cartierville; M. Pigeon et Geo. Bousie, Mont-Gabriel.
12.26 — Bill Kerr et Marc Toupin, Beaconsfield; J. Swarbrick et Y. Bergevin, Hillsdale.
12.34 — J.G. Périard et M. Villeneuve, Boucherville; J.-Paul Alarie et M. Lapointe, Beloeil.
12.42 — Luc Brien et Lucien Leduc, Pine Grove; A. Harvey et Eddy Cadieux, Vallée du Richelieu.
12.50 — J. Bisseser et Paul Lavigne, Vallée du Richelieu; Jules Huot et Gerry Villeneuve, Laval.
12.58 — Norm Hunt et Gene Leblanc, Mt-Bruno; T. Bateman et G. Blais, Hillsdale.
1.06 — Ray Périard et M. Fortin, Seignory Club; Roger Bouchard et Ronald Garand, Farnham.
1.14 — F. Sirianni et André Comeau, St-Basile; J.-M. Bousie et Phil Malouin, Valleyfield.
1.22 — Gilles Bourassa et J.-M. Lepage, Shawinigan; Jos Leblanc et B. Daoust, Sherbrooke.
1.30 — Al. Hosick et Lou Beauvais, Renfrew; Jim Seeney et C. Couillard, Bellevue.
1.38 — Jim Westwell et J.-D. Dandurand, Wentworth; Jack Archer et L. Methot, LaSalle.
1.46 — B. Astle, Coca-Cola; Y. Bonin, O'Keefe; R. McGinnis, Air Canada; A. Danis, O'Keefe.

Jos Hubert élu président du club Outremont

Jos Hubert a été élu président du club de curling Outremont pour la saison 1967-68. Un curleur émérite, Jos s'est toujours intéressé vivement aux activités

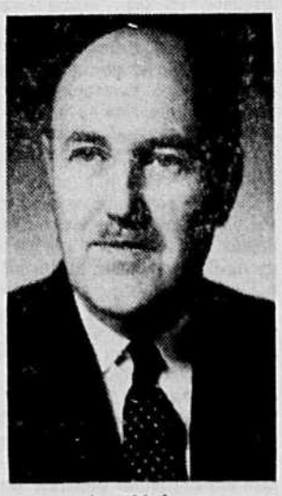

Jos Hubert

de ce club, situé sur la rue St-Viateur.

Les autres membres de l'exécutif et les directeurs du club sont : Randy Crawford, vice-président; Bob Taylor, secrétaire honoraire; Leo Rivard, trésorier honoraire; N. J. Emms, Tom Fisher, Paul Kaluski, P.W McElroy, Me Jacques Miquelon, Roland Moisan et Tom O'Connell, directeurs. Harry Small est le président sortant.

Laflamme parmi les favoris au club Saint-Jean

Le septième des dix tournois amateurs du circuit de golfe O'Keefe du Québec, aura lieu en fin de semaine au club de golf Saint-Jean, alors que 403 amateurs joueront pour les trophées de championnat et de magnifiques prix en marchandise.

63 dames dans toutes les classes, prendront le départ vendredi, à compter de 10 h. a.m., 219 hommes, des classes B et C, samedi à 7 h. 30 a.m., et 121 amateurs classe A, dimanche, à 8 h. 30 a.m.

Parmi les amateurs de la classe "A" en lice au tournoi de dimanche, Maurice Laflamme, du club Granby-St-Paul, tentera de répéter son exploit des deux derniers week-end, alors qu'il a remporté la victoire aux tournois de Joliette et Granby-St-Paul. Cependant, avec l'inscription de nombreux golfeurs réputés dont George Sharman, du Granby-St-Paul, Arnold Baker, de Sherbrooke et Ron Michel du club Le Portage, Laflamme n'aura certes pas la partie facile.

En tout, 30 différents clubs de la province seront représentés.

Un tournoi amateur pour les classes A, B et C se tiendra en même temps au club de golfe Beattie, de Duparquet, les dames prenant le départ samedi et les hommes dimanche.

Les Maple Leafs de NDG à l'entraînement

Les Maple Leafs de Notre-Dame-de-Grâce se préparent fébrilement en vue de la prochaine saison.

Depuis quelques jours, l'instructeur Phil Chiarella dirige un groupe de 46 joueurs au parc Trenholme.

Chiarella a bon espoir de doter les Maple Leafs d'une équipe aussi représentative que les saisons passées. On sait que le NDG est le champion de l'Est canadien au football junior.

Plusieurs anciens joueurs des Lions de Ville Mont-Royal qui se sont retirés de la Conférence métropolitaine junior, tentent de se mériter un poste avec les Maple Leafs. Dans le groupe, on remarque Ray Mischook, Gordie Marr, Les Hay, Brian Bartlett, Bob Taylor, Bob Marrison, Derek Winton et Art Kaufmann.

Plusieurs joueurs de l'an dernier sont de retour à leur poste: Jim Webster, Danny D'All, Vic Vickers, John Parker, Stan Schreiber, Richard Wolfe, Frank Belvedere, Colin Kane, John Brown, Harvey Biggs, Attilio Ciampini, Marty Wenger, Mike Brien et Eric Greenstein.

Chiarella est secondé dans sa besogne par Bruce Barbes, Marvin Canell et Ian MacDonald.

L'entraînement se poursuit chaque soir au parc Trenholme et tous les jeunes qui n'ont pas atteint 21 ans au 1er janvier 1967 peuvent y participer.

L'équipe de la coupe Willingdon sera complétée à Mont-Bruno

Vingt-neuf candidats se mesureront samedi et dimanche pour obtenir l'un des trois postes vacants dans l'équipe québécoise de golf de la coupe Willingdon, composée de quatre golfeurs, qui doit participer au tournoi interprovincial à Victoria le mois prochain.

Gordon Le Riche, du club Summerlea, fait automatiquement partie de l'équipe, étant donné qu'il a remporté le titre amateur du Québec, dimanche dernier.

Les 29 finalistes ont été choisis parmi les meilleurs joueurs qui ont participé à différents tournois cette saison.

Un parcours de 18 trous sera l'épreuve de samedi au club Mont-Bruno et 36 trous seront joués dimanche au club Pinegrove.

Les trois finalistes qui auront le pointage le plus bas deviendront les coéquipiers de Le-Riche. On considère Pierre Archambault, du club Laval de Montréal, comme l'un des favoris. Archambault a perdu le championnat amateur aux mains de LeRiche par un coup seulement après avoir comblé un déficit de sept coups.

Parmi les autres golfeurs qui pourraient se mériter un poste dans l'équipe du Québec, on mentionne Claude Dufour, du club Islesmere, Jacques Lecavalier, du Rosemere, Louis Michaud, d'Islesmere, champion amateur québécois de 1966, André Gagné et Paul Pouliot, du club Royal Québec, ainsi que Bob Stimpson, Andy Nézan, Glenn Seely et Pete Zebchuk, d'Ottawa.

Il y a 30 ans que le Québec a remporté le titre. Il s'est classé troisième en 1960, et quatrième en 1959, 1961 et 1966.

Les moutons de Panurge

Dans la rue, il y a un attroupement. Un homme passant à côté demande : "Que se passe-t-il ? "

— "Je ne sais pas. La dernière personne qui était au courant est partie il y a déjà dix minutes." (tp)

SOLDE
D'ÉTÉ
de notre assortiment régulier
ÉPARGNEZ jusqu'à 1/3

69.90 Rég. jusqu'à 110.00
COMPLETS fabricants renommés
Choix de worsted, vénitien, sharkskin, lainage ou soie en quadrilles, chevrons, tissus unis ou rayés. Modèles à deux ou trois boutons. Choix complet de tailles.
Pantalon supplémentaire pour la plupart $15.00

29.90 Rég. jusqu'à 49.50
VESTONS SPORT
Un beau choix de modèles à deux ou trois boutons, de coupe experte. Motifs pied-de-poule, quadrillé glen et motifs estompés dans les teintes les plus en vogue. Choix de tailles.
Autres, rég. jusqu'à 59.50 maintenant 34.90

13.90 Rég. jusqu'à 19.95
Pantalons habillés
Valeurs exceptionnelles. Coupe soignée dans des lainages, worsteds ou tissus vénitiens. Aussi, tropicaux. Bande de taille ne roulant pas. La plupart à pli permanent. Choix complet de tailles.

Epargnes comparables sur articles de marques renommés dans nos départements d'accessoires et pour jeunes gens

CHEMISES JAC MAINTENANT 4.99 Rég. 6.00, 7.00 8.00, 9.00
CHEMISES SPORT MAINTENANT 3.99 Rég. 4.50 - 6.00
CHEMISES DE TRICOT MAINTENANT 2.99 Rég. 4.00 - 6.00
PANTALONS HABILLES pour jeunes gens MAINTENANT 6.97 Rég. 8.95 - 12.95
CHEMISES HABILLEES Manches courtes MAINTENANT 3.99 Rég. 4.50 - 6.00
Chemises sport et habillées, manches courtes, pour jeunes gens 2.87-3.97 Rég. 4.00 - 6.00

TIP TOP TAILORS

TIP TOP TAILORS vous donnera satisfaction absolue ou vous rendra votre argent. Vous pouvez faire porter à votre compte.

NOUS ACCEPTONS LA CARTE credico

438 ouest, STE-CATHERINE UN. 1-1561 Stationnement gratuit au Globe Parking — Ouvert JEUDI et VENDREDI jusqu'à 9 heures
CENTRE D'ACHATS BOULEVARD 4263 est, JEAN-TALON 722-4621 — Ouvert JEUDI et VENDREDI jusqu'à 9 h. 30
CENTRE D'ACHATS FAIRVIEW POINTE-CLAIRE 695-2651 — Ouvert JEUDI et VENDREDI jusqu'à 10 heures

expo67
Pages 32 et 33

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

ÉDITION DE MONTRÉAL ** 10¢ Montréal, mercredi 26 juillet 1967 / sainte Anne / 83e année, No 171 / 6 cahiers / 80 pages / Les prévisions météorologiques : généralement ensoleillé, averses locales / Minimum 60 / Maximum 80

Le Canada observe de près les travaux dans les mines septentrionales de la Russie • Page 42

Le gouvernement fédéral juge inacceptable le "Québec libre" du général

DE GAULLE S'EN VA

Dans un geste dramatique et lourd de conséquences pour les relations France-Canada, le président Charles de Gaulle a décidé ce matin de ne pas se rendre aujourd'hui dans la capitale fédérale où il devait avoir des entretiens avec le premier ministre Pearson et où il devait rencontrer les autres membres du cabinet.

Question de fait, les huit ministres fédéraux qui devaient assister, hier, au dîner offert par le commissaire général Pierre Dupuy au général de Gaulle, brillaient tous par leur absence. Leurs fauteuils étaient vides.

Aux yeux du chef d'Etat français, qui souvent attache plus d'importance aux symboles protocolaires qu'aux querelles verbales, le geste des ministres fédéraux aura peut-être plus motivé sa décision que la réponse de M. Pearson au "Vive le Québec... libre".

Toutefois, aucune raison officielle n'a encore été donné à ce départ soudain. Vers 8 h. 45 ce matin, le ministre des Affaires étrangères de France, M. Couve de Murville, a avisé M. Jules Léger, ambassadeur du Canada en France, de la décision du général. Le message a ensuite été transmis au cabinet, au moment où celui-ci siégeait déjà en séance hebdomadaire.

On ignore encore si le président de Gaulle a pris sa décision hier soir ou tôt ce matin. Mais la rumeur circulait déjà hier soir, à la réception offerte à l'Expo par le pavillon de la France, que le Général était en train de préparer un de ces coup d'éclat dont il a le secret.

Des fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures à Ottawa, ont indiqué qu'ils ne se souvenaient pas d'une telle annulation dans les annales canadienne au cours d'une visite d'un chef d'Etat.

L'avion présidentiel devait décoller à 15 h. 15 aujourd'hui à Dorval, à destination de Paris.

Le cabinet fédéral, qui a siégé sans interruption au cours de la matinée, devait émettre, cet après-midi, un communiqué spécial commentant la décision du général de Gaulle.

Hier, le gouvernement canadien, dans une réponse au "Québec libre" lancé par le président de Gaulle à l'hôtel de ville de Montréal lundi soir, avait jugé "inacceptable" l'attitude du Général.

La déclaration du premier ministre était presque un ultimatum. Diplomatiquement, le chef du gouvernement canadien lui a demandé de reconnaître que le Canada est un pays uni et surtout, libre, et surtout, de le dire publiquement.

Le général avait ce matin trois occasions d'expliciter ses propos. Son discours à l'Université de Montréal, en particulier, était attendu avec impatience : on s'attendait, dès avant sa venue au Québec, que ce discours fût marquant.

Le gouvernement canadien espérait hier que le général profite de l'occasion pour atténuer la portée de ses déclarations et ainsi le tirer de ce qui est vraiment un pétrin. Car le cabinet fédéral devait faire face à de très fortes et sérieuses pressions, venant de tous côtés.

"Indésirable"

Jusqu'ici, pas un politicien de langue anglaise, pas un éditorialiste n'a hésité à condamner toute l'attitude du général. Tous font de lui un indésirable et un grand nombre voudraient que le gouvernement le déclare persona non grata.

Par contre, pas un politicien du Québec n'a élevé la voix pu-

Voir DEPART, en page 2

Autres informations page 29, 30 et 31

Texte intégral du communiqué publié par M. Pearson

OTTAWA (AFP) — Voici le texte intégral du communiqué publié hier après-midi par M. Lester Pearson, premier ministre du Canada. Ce texte se réfère aux récentes déclarations du général de Gaulle.

"Je suis sûr que les Canadiens dans toutes les parties de notre pays ont été heureux de ce que le président français reçoive un accueil aussi chaleureux au Québec. Cependant certaines déclarations du président tendent à encourager la petite minorité de notre population dont le but est de détruire le Canada et comme telles, elles sont inacceptables pour le peuple canadien et son gouvernement.

"Le peuple canadien est libre, chaque province du Canada est libre. Les Canadiens n'ont pas besoin d'être libérés. En fait beaucoup de milliers de Canadiens ont donné leur vie au cours de deux guerres mondiales pour la libération de la France et d'autres pays européens."

"Le Canada restera uni et regretterait toute tentative de détruire son unité.

"Le Canada a toujours eu des relations spéciales avec la France, la patrie d'origine de tant de ses citoyens. Nous attachons la plus grande importance à l'amitié avec le peuple français. Le ferme propos du gouvernement du Canada a été et reste de développer cette amitié. J'espère que les discussions que j'aurai plus tard dans la semaine avec le général de Gaulle démontreront que ce désir est de ceux qu'il partage."

"Libre" ne fut que le premier adjectif qui lui vint...

par Germain TARDIF

Le mot de cinq lettres qui a fait couler tellement d'encre, ces jours-ci, au Canada et en France, est, semble-t-il, sorti involontairement de la bouche du président de Gaulle.

C'est ce qu'a déclaré un haut personnage de l'Expo à la suite d'une conversation qu'il dit avoir eue avec le maire Jean Drapeau et le premier ministre Daniel Johnson.

L'homme d'Etat français, lui auraient dit MM. Johnson et Drapeau, a utilisé le mot "libre" en s'inspirant de nombreuses pancartes qu'il a vues devant lui, lorsqu'il est apparu au balcon de l'hôtel de ville.

Le programme ne prévoyait pas que le général de Gaulle devait prendre la parole, en cette circonstance, mais le maire Drapeau, qui pense toujours à tout, avait installé un micro au cas où l'éminent visiteur déciderait, au dernier moment, de dire quelques mots.

Voyant la foule immense et enthousiaste qui l'acclamait et apercevant le micro devant lui, le président ne put s'empêcher d'exprimer son émotion.

Comme dans tous ses discours précédents, il utilisa la formule "Vive le Québec". Il voulut insister sur ce voeux et le répéta mais en y ajoutant le mot "libre", histoire de donner, au moyen d'une épithète, plus de force à son expression. Cet adjectif, plutôt qu'un autre, lui vint à l'idée à la vue des pancartes.

L'un des plus ébahis fut le premier ministre Daniel Johnson qui lui fit, bien poliment, peu après le discours, la remarque suivante: "Général, puis-je vous signaler que vous venez à votre insu d'utiliser le slogan d'un parti politique que j'ai défait aux dernières élections . . .".

Aucune balle n'a sifflé aux oreilles du général à l'hôtel de ville

par Bernard MORRIER

S'agit-il de l'oeuvre d'un farceur ou encore d'une fredaine de noceur, mais chose certaine la vie du général de Gaulle n'a nullement été menacée lundi soir lors de son historique discours à l'hôtel de ville de Montréal.

Telle est l'affirmation rassurante transmise ce matin par l'inspecteur Adrien Cardinal, du Bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté de Montréal, au sujet de la découverte hier matin d'un projectile dans le châssis d'une fenêtre de l'hôtel de ville, soit à l'étage supérieur et à l'est du balcon où le président de la République française s'est adressé à la foule de quelque 115,000 personnes qui l'acclamait.

Quand le projectile s'est logé dans la boiserie extérieure de la fenêtre, il a eu pour effet de faire voler la vitre en éclats.

" Or, affirme l'inspecteur Cardinal, cela n'a pu se produire au moment où l'illustre visiteur parlait du balcon, car des agents de sécurité se trouvaient précisément dans cette pièce à la même heure. Et jamais, a-t-il soutenu, une vitre ne s'est brisée en leur présence."

Le policier a révélé que les expertises faites jusqu'à maintenant ont prouvé que le coup était parti du niveau de la rue et que le projectile n'avait nullement ricoché. Il n'est donc pas possible, estime-t-on, que l'auteur de cet "attentat" ait pu agir librement au milieu de la foule alors que les effectifs de sécurité avait les yeux bien ouverts. De plus, un geste semblable aurait certes eu pour effet de provoquer un remous chez les milliers de personnes massées dans la rue Notre-Dame, ce qui n'a pas été le cas.

L'inspecteur Cardinal est d'avis que le coup a dû être tiré au cours de la nuit, probablement d'une auto en marche, soit plusieurs heures après le départ du général de Gaulle et alors que l'hôtel de ville était désert.

Ce n'est qu'hier matin en arrivant au travail que des fonctionnaires municipaux ont remarqué la vitre brisée. On ignorait cependant à ce moment qu'elle avait été fracassée par un projectile. C'est dans l'après-midi, quand un préposé est venu

Voir BALLE en page 2

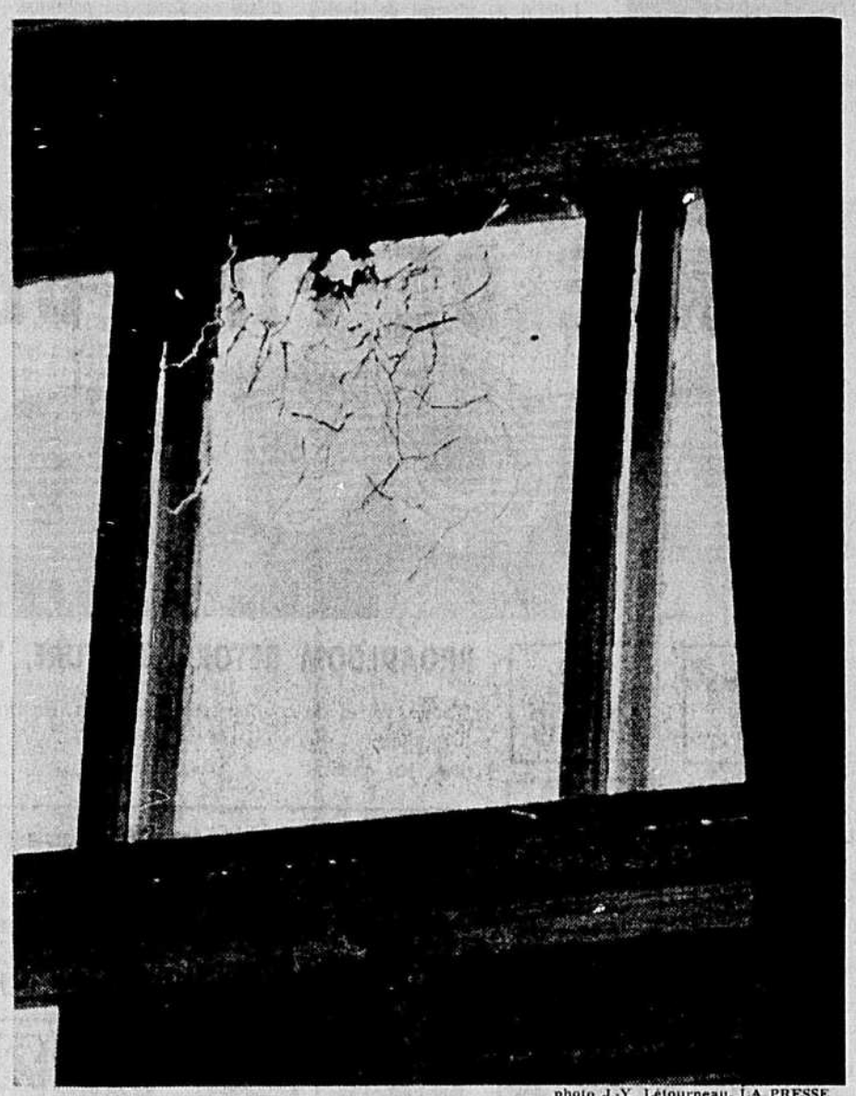

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

C'est sur la boiserie extérieure de cette fenêtre que, selon la police, une balle —tirée après la visite du président de Gaulle, d'une voiture en marche — s'est écrasée, faisant voler la vitre en éclats.

De Gaulle: ni vous, ni moi, n'avons perdu nos heures Johnson: le culte de la liberté, legs de la France

A l'issue du dîner offert hier soir par le général de Gaulle au pavillon français de l'Exposition universelle de Montréal, M. Daniel Johnson a évoqué l'affection des Québécois pour la France qui venait de s'exprimer "par l'accueil spontané de tout un peuple au général de Gaulle".

Il a déclaré : "La langue et la culture ne sont pas les seuls dons que nous a légués la France. Il y en a un autre : c'est le culte de la liberté. Nul n'a plus que vous, mon général, le sens de la liberté et de la grandeur de la France".

Après avoir dit que la population du Québec venait de vivre des heures importantes et que la visite du général de Gaulle avait marqué une ère nouvelle des relations du Québec avec la France, M. Johnson a déclaré en terminant : "Après l'explosion de joie et de fierté que vous avez allumée, le Québec reprendra sa marche plus conscient que jamais de sa vocation particulière".

Pour sa part, le général de Gaulle a déclaré :

"Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de cette visite à Québec". Le chef de l'Etat a ajouté en souriant : "Ni vous, ni moi, n'avons perdu nos heures. Peut-être quelque chose se sera-t-il passé. . ."

Le général de Gaulle a ajouté : "Si dans cette occasion, le président de la République française a pu être utile aux Français du Québec, il s'en réjouira profondément".

Le général de Gaulle a ensuite successivement salué le cardinal Paul Emile Léger, archevêque de Montréal, M. Pierre Dupuy, commissaire général de l'Exposition et M. Jean Drapeau, maire de la ville. Au cardinal, il a notamment déclaré : "Nous sommes fiers et honorés de vous voir. Nous connaissons les responsabilités qui pèsent sur les épaules de votre éminence. Ce sont des responsabilités religieuses, c'est-à-dire les plus nobles et les plus sincères". Le général de Gaulle a terminé son toast en levant son verre au Québec et à la France.

Place des Arts: chahut pendant les hymnes

Avant le lever du rideau, hier soir, à la première des Ballets de l'Opéra de Paris (salle Wilfrid-Pelletier et la Place des Arts), l'orchestre a joué les trois hymnes nationaux "de circonstance", soit, dans l'ordre suivant : a) "La Marseillaise", b) "O Canada" et c) "God Save the Queen".

Le public qui emplissait presque à sa capacité la vaste salle (donc, 3,000 personnes) s'est "conduit" en général assez bien, c'est-à-dire que tous se sont levés, par principe, par conviction ou par politesse.

Quelques personnes seulement sont restées assises pendant "La Marseillaise" et quelques autres ont crié "bou" à la fin de l'hymne français.

Puis ce fut le tour d' "O Canada". Tout le monde, semble-t-il,

Voir CHAHUT en page 2

Télépholo UPI

Cette artere de Détroit, jonchée de débris, donne une petite idée de la violence des émeutes raciales qui ont causé $1 milliard de dégât.

Une troisième nuit de terreur porte le total des morts à 33 à Détroit

DETROIT, (PA, UPI, AFP) L'armée, la garde nationale et la police continuent la chasse aux francs-tireurs noirs dans les quartiers de l'ouest de Détroit, aujourd'hui, à la suite d'une troisième nuit de terreur qui a porté à 33 le total des victimes des émeutes raciales.

Au moins 10 personnes ont été tuées au cours de la nuit tandis que de nouveaux incendies ont fait monter les dégâts matériels. Les autorités de la ville estiment que les dommages à la propriété et les pertes commerciales résultant de deux jours et trois nuits de rébellion noire pourraient atteindre un milliard de dollars.

Le nombre des blessés dépasse le millier et on compte 2,623 arrestations.

Des désordres raciaux ont également éclaté dans d'autres centres du Michigan et dans plusieurs autres villes américaines.

Tandis que les balles sifflaient dans les rues de Détroit, cette ville devait faire face à un autre problème, celui des centaines et peut-être des milliers de réfugiés ayant perdu leur foyer ou leur emploi.

De nombreux coups de feu ont été échangés dans un secteur de cinq milles carrés, où l'émeute avait commencé dimanche à la suite d'une descente de routine de la police. C'est dans ce secteur qu'est surtout concentrée la population noire de Détroit. Les gardes nationaux ont utilisé leurs mitrailleuses pour nettoyer certains nids de canardeurs.

Parmi les dernières victimes, on compte une fillette de quatre ans tuée dans le salon de ses parents par une balle perdue et quatre Noirs trouvés morts dans un motel. Des francs-tireurs ont également fait le siège d'un autre motel pendant 30 minutes et une logeuse blanche a été tuée.

Tandis que gardes nationaux et policiers faisaient la chasse aux francs-tireurs dans l'ouest

Voir TROISIEME en page 2

Nos "guérilleros" urbains sont organisés pour une lutte à mort

— Stokely Carmichael

D'après PA, UPI, AFP

Tandis que les autorités d'une douzaine de villes américaines allant de la côte de l'Est au sud-ouest des Etats-Unis étaient hier aux prises avec de sérieuses émeutes raciales, Stokely Carmichael, l'auteur de la doctrine du "Black Power", arrivait à la La Havane pour assister à la conférence latino-américaine de solidarité. Selon l'agence cubaine "Prensa Latina", Carmichael a déclaré que les Noirs américains organisent aux Etats-Unis des guérillas urbaines pour "une lutte à mort".

Dans son message à la conférence de révolutionnaires, déclarant qu'il y assisterait comme observateur, le leader noir affirme ce qui suit : "Votre victoire est la nôtre et votre courage illimité nous inspire". Faisant ensuite allusion au message d'Ernesto "Che" Guevara à la conférence "tricontinentale" sur la lutte armée en Amérique latine, Carmichael déclare : "Ce message comporte une grande significa-

Voir NOIRS en page 2

AUJOURD'HUI

Israël accuse . . .

Selon le gouvernement de Tel-Aviv, l'Egypte aurait massé des troupes et des blindés tout le long de la rive occidentale du canal de Suez.

— Page 17

Grace est à Philadelphie

La princesse Grace est arrivée à Philadelphie où elle poursuivra sa convalescence à la suite de la fausse couche qu'elle a faite la semaine dernière après sa visite à l'Expo. Sa mère, Mme John B. Kelly, l'a accompagnée dans son voyage, alors que son mari est parti pour Banff avec son fils, le prince Albert, où ils passeront quelques jours.

— Page 32

Les visiteurs à L'EXPO

hier
388,718
on en prévoyait
167,230
aujourd'hui (prévisions)
238,900
depuis l'ouverture
24,521,687

SOMMAIRE

Annonces classées / 46 à 55
Bandes dessinées / 64
Calendrier des pionniers / 34
Courrier "Que faire ?" / 22
Décès, naissances, etc. / 65
Editorial / 4
Finance / 42 à 44
Horoscope / 39
Mots croisés / 47
Nouvelles internationales / 17
Radio et télévision / 62
Spectacles et concerts / 36 à 38
Sports / 57 à 61
Tribunaux / 8
Vie dans les parcs / 64
Vie féminine / 18 et 21 à 23
Vie mondaine / 19, 20
Votre médecin / 8

CKAC 73 AU CADRAN

photo Michel Gravel, LA PRESSE

De Gaulle dans le métro

Le général de Gaulle, accompagné du maire de Montréal, a visité le métro ce matin comme il était prévu dans le programme de son séjour dans la métropole. On voit ici le président et sa suite à la station Place des Arts, en route vers la Place des Arts.

De Gaulle poursuit sa tournée à Montréal comme il était prévu

Le général de Gaulle a poursuivi ce matin sa visite de Montréal, tandis que la nouvelle de son retour précipité en France était diffusé.

Le général, âgé de 76 ans, a commencé par une visite dans le métro. Le président ne laissait aucunement voir qu'il avait conscience des controverses que ses récentes déclarations ont suscité non seulement au Canada mais dans le monde entier.

Le général de Gaulle, accompagné du maire Jean Drapeau et du ministre des Affaires culturelles, Jean-Noël Tremblay, a visité le métro de Montréal avec une centaine de journalistes et photographes. Le président a visité ensuite la place des Arts et plus particulièrement la salle Wilfrid-Pelletier.

Le président s'est dit impressionné par le modernisme et la grandeur du théâtre qui compte 3,000 places. Le directeur de la Place des Arts, Me François Mercier, a conduit le président à l'entrée des théâtres Maisonneuve et Port-Royal.

Arrivé vers 11.15 heures ce matin à l'Université de Montréal, le général de Gaulle fut accueilli par le cardinal Paul-Emile Léger et le recteur Roger Gaudry dans un auditorium rempli à craquer par environ la moitié du corps professoral, ma majorité des étudiants qui suivent les cours d'été et une centaine de journalistes.

Le général, qui était accompagné de l'ambassadeur du Canada à Paris, M. Jules Léger, du ministre des Affaires étrangères, M. Couve de Murville et de M. Marcel Masse, ministre d'Etat à l'Education, a reçu une longue ovation qui dura 1½ minutes. Après quoi, il signa le livre d'or de l'université.

Le recteur de l'Université l'a accueilli et salué comme l'une des figures dominantes de notre monde actuel et l'homme qui avait soutenu les efforts valeureux de son peuple dans les heures sombres qu'il avait traversées.

Assis, le général a parlé pendant 5 à 6 minutes sur ce que peut représenter des universités françaises comme les nôtres pour le fait français. Il a tracé un bref historique des universités françaises et n'a pris aucune des positions que l'on s'attendait à le voir prendre.

1,400 invités seulement dont des chefs étudiants, des diplômés et des professeurs, ont été admis à l'intérieur de l'amphithéâtre pour entendre parler le général. Environ 700 étudiants suivaient la cérémonie en circuit-fermé dans trois différentes salles alors qu'à l'extérieur, le public écoutaient la retransmission des discours par le truchement des hauts-parleurs.

CHAHUT

SUITE DE LA PAGE 1

était bien debout à ce moment-là. Ici, ce fut une manifestation d'un autre genre. Le public, qui avait écouté "la Marseillaise" en silence, s'est mis à entonner l'hymne canadien. Et c'était qui, de ceux qui le chantaient en français et de ceux qui le chantaient en anglais, réussiraient à couvrir les autres.

Enfin arriva le moment que tout le monde appréhendait : le "God Save the Queen". A ce moment-là, plusieurs personnes se sont obstinément assises, sous l'oeil dédaigneux de leurs voisins. A la fin de l'hymne à la Reine, on a entendu non pas quelques "bous" mais plusieurs "bous", et même de gros mots. On a même vu quelques personnes se bousculer, mais tout rentra dans l'ordre car le rideau à ce moment-là était déjà levé sur "Coppélia"...

On lira le compte rendu de ce premier spectacle des Ballets de l'Opéra de Paris page 36.

C.G.

NOIRS

SUITE DE LA PAGE 1

tion pour nous (les Noirs) aux Etats-Unis, car les Afro-Américains font partie du tiers-monde. La jeunesse noire aux Etats-Unis estime que Guevara est très proche de nous, parce que la révolution cubaine est très proche de nous et nous inspire."

Appel de Martin Luther King

Dépassé par les événements, le pasteur Martin Luther King, leader modéré noir qui prêche la non-violence, a déclaré hier qu'à moins que le Congrès n'adopte immédiatement un programme d'envergure pour enrayer le chômage on assistera à la répétition des émeutes avec leur cortège de pertes de vies et de dégâts matériels. Dans un message au président Johnson, le pasteur King dit approuver l'envoi de parachutistes à Détroit.

De son côté, le gouverneur Ronald Reagan, de la Californie, a affirmé hier que les émeutes des derniers jours étaient le résultat d'un plan concerté. "Il serait trop naif de croire que ces émeutes sont spontanées", a-t-il dit au cours de sa conférence de presse hebdomadaire.

Enquête du Congrès ?

A Washington, les dirigeants parlementaires républicains, appuyés par des démocrates, ont commencé hier à étudier la création d'une commission conjointe du Congrès dans le but d'enquêter sur les causes des émeutes et les remèdes à y apporter.

TROISIEME

SUITE DE LA PAGE 1

de la ville, les parachutistes de l'armée maintenaient le calme dans l'est.

Cependant, la violence raciale a éclaté dans d'autres villes du Michigan hier soir. A Saginaw, la police a dû engager le combat avec des émeutiers et des francs-tireurs noirs et au moins huit personnes ont été blessées et plus de 70 ont été arrêtées.

A Grand Rapids, de jeunes Noirs ont lancé des cocktails Molotov et des briques aux policiers et aux pompiers qui tentaient de combattre les incendies allumés par les manifestants. Une quarantaine de personnes ont été blessées, dont quatre policiers.

BALLE

SUITE DE LA PAGE 1

poser une nouvelle vitre, qu'il a remarqué une pièce de métal encavée dans la boiserie extérieure au haut de la fenêtre. En regardant de plus près, il a supposé qu'il pouvait s'agir d'un projectile et il a aussitôt averti la police.

Une enquête est évidemment en cours et on tente entretemps d'établir le calibre du projectile qui, à première vue, ne semblait pas très puissant.

On voudrait aussi savoir si ledit projectile est de fabrication canadienne ou européenne, et avec quel type d'arme il a été tiré.

Enfin, l'inspecteur Cardinal a tenu à rassurer tout le monde et à dire que "la vie du général de Gaulle n'a jamais été mise en jeu et qu'aucune balle n'a sifflé près de sa tête" alors qu'il parlait à la foule du haut du balcon.

La fenêtre en question est située au-dessus du balcon, du côté droit, quelque 200 pieds les séparant.

Par ailleurs, la police municipale a confirmé que des recherches ont été effectuées hier soir dans les environs de Redpath Crescent où le général de Gaulle passait la nuit. Ces fouilles faisaient suite à une information voulant qu'un homme armé ait été vu rôdant dans les parages.

L'alarme avait été donnée à 22 heures, soit environ une heure avant le retour du président français d'un dîner et d'une réception au pavillon de la France à l'Expo.

Les recherches n'ont donné aucun résultat.

LA MÉTÉO

MAXIMUM : 80
MINIMUM : 60

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, d'Ottawa et des Cantons de l'Est : généralement ensoleillé ; peu de changement dans la température ; vents du nord-ouest de 13 milles. Minimum et maximum à Montréal 60 et 80. Ottawa et Sherbrooke 55 et 80. Aperçu pour demain : généralement ensoleillé et un peu plus chaud.

Régions de Québec, des Laurentides et du St-Maurice : nébulosité variable et généralement ensoleillé à partir de midi ; peu de changement dans la température ; vents du nord-ouest de 15 milles. Minimum et maximum à Québec 60 et 75, Ste-Agathe et La Tuque 55 et 75. Aperçu pour jeudi : généralement ensoleillé et un peu plus chaud.

DEPART

SUITE DE LA PAGE 1

bliquement pour adresser quelque reproche que ce soit. Un d'eux, M. Jean-Jacques Bertrand, a même déclaré que le "Québec Libre" du général n'avait rien d'alarmant.

Un politicien francophone, mais du Nouveau-Brunswick, l'a cependant accusé de favoriser le séparatisme et a décliné une de ses invitations. Cependant tous savent que, politiquement, M. Louis Robichaud vit des heures difficiles.

Le premier ministre ne pouvait conserver quelque espoir d'être réélu à l'automne sans poser ce geste.

Le culte de la liberté

Le chef du gouvernement du Québec a également eu l'occasion, hier soir, de faire valoir ses idées. Loin de critiquer le général, M. Johnson a dit, qu'outre la langue et la culture, la France avait légué au Québec un autre grand prix, "le culte de la liberté".

"Pour un Français, où qu'il soit dans le monde, une patrie ne peut être qu'une terre de liberté" a affirmé M. Johnson.

Bien plus il s'est dit d'avis que le passage du général en sol québecois marquait pour la province le début d'une ère nouvelle où sur la scène mondiale elle pourra jouer le rôle de partenaire compréhensive, de trait-d'union de la bonne volonté universelle.

Le Canadien est libre

Hier, le gouvernement fédéral n'avait pas de tels propos en tête. Il a fallu deux réunions du cabinet pour arrêter la phraséologie du communiqué que le premier ministre a lu hier soir à la télévision.

"Certaines déclarations par la presse encouragent la petite minorité de notre population qui a pour but de détruire le Canada et, comme telles, elles sont inacceptables au peuple canadien et à son gouvernement"

Le premier ministre ajoute : "Le peuple canadien est libre. Chaque province du Canada est libre et les Canadiens n'ont pas besoin d'être libérés. En réalité, plusieurs milliers de Canadiens ont donné leur vie au cours de deux grandes guerres mondiales pour libérer la France et d'autres pays européens".

C'est évident : le passage du discours de de Gaulle, où ce dernier rappelait que l'atmosphère du Québec, était celle de la libération, est celui qui a le plus profondément troublé le gouvernement.

Il s'agit donc là d'une déclaration lourde de conséquences. En effet, le terme inacceptable, utilisé dans ce contexte, ne saurait être plus fort. Si le gouvernement avait voulu faire plus, il aurait dû contremander le reste de la visite du général.

Hier, le général poursuit sa tournée triomphale au Québec. Durant toute la journée des milliers de Montréalais l'ont acclamé. C'est à peine si l'on a entendu quelques murmures réprobateurs et, évidemment, anglo-saxons.

Il n'y a pas un Montréalais qui ne sache que de Gaulle a crié "Vive le Québec libre !" Pourtant, de Gaulle est acclamé partout.

Ottawa lui réservera un accueil . . . différent !

M. Diefenbaker a qualifié de "faible" la réponse du cabinet fédéral au général de Gaulle. Le leader conservateur avait demandé que le président soit publiquement réprimandé et qu'il soit prié de ne plus adresser la parole en public pour tout le reste de son séjour au Canada.

Unanimement la presse étrangère condamne le général de Gaulle

De Copenhague à Beyrouth, de Bruxelles à Washington, le président de la France a réussi à faire l'unanimité contre sa personne. Ironiquement, c'est de Washington que viennent les attaques les plus vives contre "l'ingérence" de M. de Gaulle dans les affaires intérieures de l'Etat canadien.

Assez curieusement, la presse occidentale ne commente pas les tensions qui existent entre Canadiens anglais et "Français canadiens". Seul "L'Humanité", quotidien communiste de Paris, note que la vivacité des réactions provoquées par le "Vive le Québec libre" du général "atteste l'acuité de la crise de la confédération canadienne".

La majorité des commentateurs présentent de Gaulle comme un bouffon, un malappris, un maladroit qui n'a pas manqué l'occasion de manifester sa hargne contre le monde anglo-saxon.

A Moscou, les "Izvestia" ne font pas allusion aux déclarations-choc de M. de Gaulle et aux réactions qu'elles ont provoquées à Ottawa. Le "Washington Post", journal libéral de la capitale américaine, juge que "les expressions d'anti-américanisme" du président de la France ne méritent pas d'être appelées une politique.

Le "Times", journal indépendant de Londres, croit que l'attitude du général de Gaulle, dominée "par la préoccupation constante de s'opposer à une prétendue hégémonie américaine sur le monde", a porté préjudice aux intérêts français, même à court terme.

Le même journal croit que jusqu'ici le Canada avait suivi "une politique très proche de celle de la France" et que "la France offense un ami sans pour cela affaiblir les ennemis de ses rêves."

Le "Guardian", journal libéral de Manchester, parle de "geste inepte", qui "ressortit plus du bouffon politique que de l'homme d'Etat en visite".

Le "Daily Telegraph", conservateur, tient de Gaulle pour entièrement responsable de la crise qu'il a provoquée et il associe M. Daniel Johnson et "la minorité extrémiste" à cette responsabilité.

Le "Daily Express", nationaliste de droite, prévoit "les alarmes de millions de Français responsables, la fureur au Canada et du mépris en Grande-Bretagne."

Les commentaires sont extrêmement nombreux en Allemagne fédérale. Certains journaux accordent même plus d'importance à la visite du général de Gaulle au Canada qu'à celle de Paul VI en Turquie et qu'aux émeutes raciales aux Etats-Unis.

Dans "Die Welt", de Hambourg, une caricature seulement : de Gaulle, à la tête d'un groupe de séparatistes québécois, brandit son épée. En légende : "La pucelle de Québec".

Tous les commentaires sont sévères : ingérence, impolitesse, entreprise dont le succès est douteux.

A Beyrouth, l'éditorialiste de "L'Orient" prophétise : "On ne saurait s'y tromper. Faisant fi des règles de la courtoisie, de Gaulle en visite officielle au Canada a pris un pari sur l'avenir. Il a misé sur l'indépendance du Québec et peut-être sur sa réunion à la France."

Il poursuit : "De gaulle est conséquent avec lui-même. La politique anglo-saxonne qui avait encouragé la décolonisation avant la France est impuissante à demeurer fidèle à ses propre idéaux."

En Belgique, réprobation générale: "ingérence incongrue" ("La libre Belgique"), le général s'est comporté "comme un homme politique en campagne électorale" ("Le Peuple"), "attitude déplaisante et calculs maladroits" ("La Métropole").

Selon "Aktuelt", journal socio-démocrate danois, de Gaulle a "délibérément provoqué une controverse pour servir ses propres fins." "Si de Gaulle a agi par inadvertance, il est permis de douter de sa capacité de jugement et c'est encore plus grave."

De son côté, le quotidien "Politiken", radical, qualifie le général de Gaulle de "provo".

En France, "L'Aurore" (droite radicale) compare le général à un politicien qui va haranguer les populations étrangères sur la place publique. "Le Figaro", droite modérée, espère que les prochaines déclarations dissiperont l'équivoque. "Paris-Jour"

VENTE DE FINS DE ROULEAUX

Caprolan Nylon — 100% ACRYLIC — PURE LAINE — DU PONT NYLON FILAMENT CONTINU

BROADLOOM RETORS, TEXTURE, VE LOURS ET DIVERS POILS COUPES !

Toutes sortes de coupons, d'échantillons, de fins de rouleaux. Une aubaine que vous n'avez jamais vue. Venez tôt pour un meilleur choix.

1,000 NATTES frangées de fantaisie — Laine — nylon — acrilan, env. 24 x 36. Rég. 5.00 chacune. SPECIAL $1.98 cune

$3.98 VERGE CARREE

Venez les voir à un de nos trois magasins ou appelez 273-9983

MILLION DE TAPIS

5,000 VERGES CARREES DE Sandran et Santona de vinyle. Fins de rouleaux, jusqu'à 30 ver. car. seul.
Rég. $1.89 - $1.98
4 JOURS SEULEMENT
Largeurs 6-9-12 pieds
DEMI-PRIX
VERGE CARREE 99¢

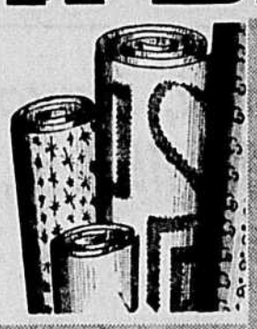

10,000 VERGES CARREES PRELART ORDINAIRE
Fins de rouleaux jusqu'à 30 ver. car. seulement.
Rég. 79¢-89¢ ver. car.
4 JOURS SEULEMENT
Largeurs 6-9-12 pi.
MOITIE PRIX VER. CAR. 49¢

300,000 TUILES DE LINOLEUM
3 couleurs
MOITIE PRIX
Rég. 14¢ ch.
4 jours seulement
7¢ CHACUNE

30,000 TUILES DE VINYLE PUR
La meilleure qualité de vinyle fabriqué
9" x 9", 1/16" d'épais. EN SOLDE
Rég. 24¢ ch.
4 jours seulement
MOITIE PRIX 12¢

400,000 TUILES TUILES MOSAIQUES DE PLANCHER

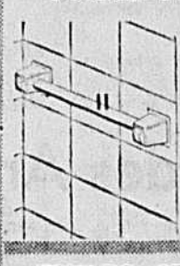

6" x 6" x ¼" d'épais, imparfaites. Calculez 4 tuiles par pied carré. Rég. 10¢ ch.
4 JOURS SEULEMENT 7¢
500,000 TUILES
4¼" x 4¼" x 5/32" d'épais imparfaites. Rég. 7¢ ch.
4 JOURS SEULEMENT 2½¢

BALANCE DE STOCK
VINYL PUR MARBRE HAUTE QUALITE 12" x 12", ⅛" d'épais Rég. $1.25 ch. MAINTENANT, CH. 89¢
PLANCHETTES VINYLE, grandeurs 4½" x 18" Rég. 12¢ ch. MAINTENANT, CH. 7½¢
PLANCHETTES LINO, assorties jusqu'à 6" x 18" Rég. 10¢ ch. MAINTENANT, CH. 3¢

TUILES CERAMIQUES DE PLANCHER

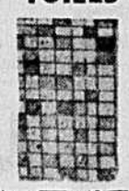

Grandeur : 6" x 6" x ¼"
Rég. 99¢ pied carré
4 JOURS SEULEMENT
MOINS QUE MOITIE PRIX
28¢ pi. car.

MONTREAL FLOOR VOUS INVITE A VOIR:
L'EXPOSITION NATIONALE DU COUVRE-PLANCHER
le 10 août 1967 de 10 a.m. à 10 p.m. et le 11 août de 10 a.m. à 5 p.m.
PLACE BONAVENTURE, étage "D"
ENTREE GRATUITE — VOUS ETES TOUS LES BIENVENUS

BROADLOOM / CARPETTES / VINYLE HORS SERIE / MOSAIQUE • PORTEZ A VOTRE COMPTE • 3 ANS POUR PAYER • GARANTIE DE SERVICE POUR 10 ANS

Montreal Floor replacera votre tapis au besoin

Le centre du COUVRE-PLANCHER
MONTREAL FLOOR COVERING, LTEE

15 est, BERNARD (près St-Laurent) Stationnement autour du magasin 273-9983

3424, av. du PARC (près Sherbrooke) Une rue de la sortie du métro Place des Arts. Stationnement en avant et à côté du magasin 842-8871

392, boul. LAFLEUR (Centre Pont-Mercier) VILLE LA SALLE 365-6560

Tous les magasins sont ouverts tous les jours jusqu'à 6 h. p.m. — Les jeudis et vendredis soir jusqu'à 9 h. Le samedi, jusqu'à 2 h. durant juillet et août.

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, MERCREDI 26 JUILLET 1967 — 83e ANNEE — No 171

Le port franchit une nouvelle étape dans le transport des marchandises

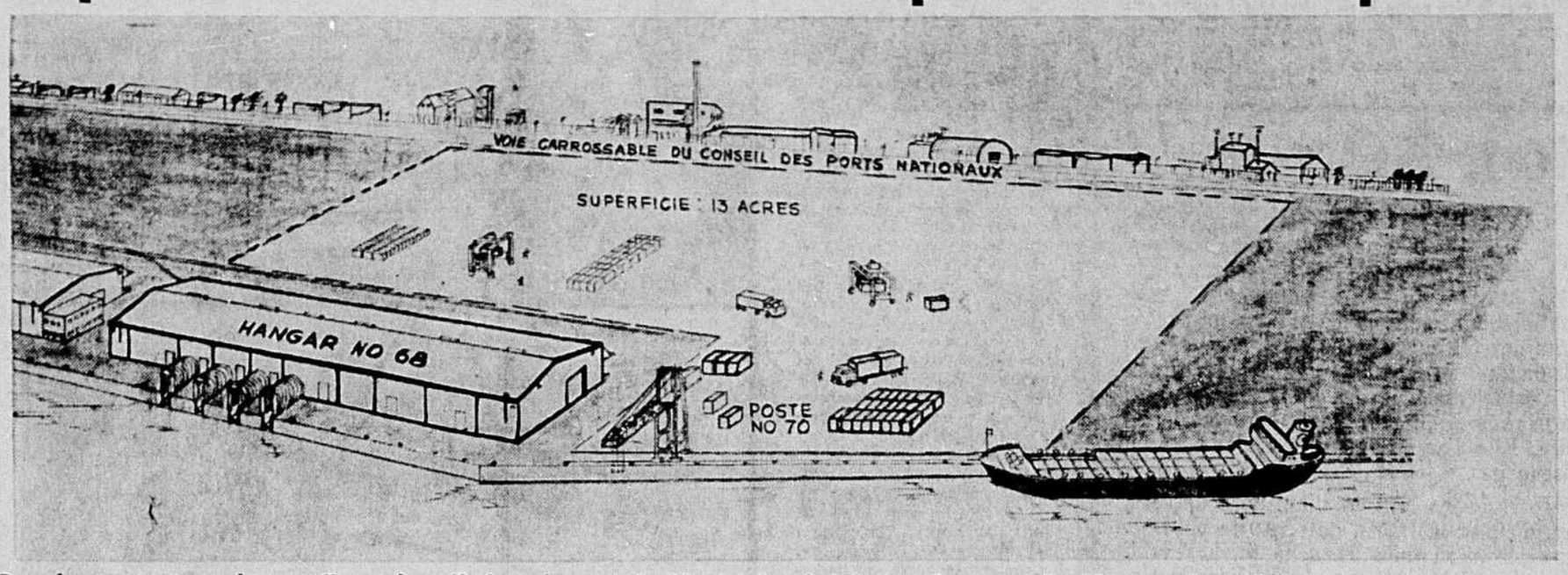

Premier poste à quai pour "containers" dans le port de Montréal qui doit être inauguré le 15 novembre 1968

Voici l'esquisse du premier poste à quai pour "containers" dans le port de Montréal. Il s'agit du poste no 70 construit par le Conseil des ports nationaux et exploité par Furness, Withy & Co. Ltd., pour le compte de Manchester Liners Limited. Il doit être inauguré le 15 novembre 1968.

par Michel-G. TREMBLAY

Le port de Montréal sera doté d'un grand terminus à "containers", le premier du genre au Canada, pour la manutention rapide et efficace des marchandises. Les "containers" sont d'immenses caisses dans lesquelles on place les marchandises qui, par le fait même, sont plus facilement transportables, à l'épreuve des vols et d'un chargement rapide.

Le terminus, situé au poste No 70, près du pont-tunnel Louis - Hippolyte - Lafontaine, aura une superficie totale de 13 acres, comprendra un quai d'une longueur de 650 pieds, une aire de 9 acres adjacente au quai et une aire additionnelle de 4 acres à l'arrière du hangar de transit no 68. Une grue de type pont, d'une capacité de 35 tonnes, pour la manutention rapide des "containers, sera construite sur la face du quai et sera mise à la disposition de la compagnie d'exploitation par le Conseil des ports nationaux. L'équipement supplémentaire pour la manutention des "containers" sur le terminus sera fourni par la compagnie qui exploitera le terminus. Le coût total déboursé par le Conseil des ports nationaux pour l'aménagement de ce nouveau quai sera de plus d'un million de dollars.

Au nom du Conseil, le directeur du port de Montréal, M. Guy Beaudet, a annoncé hier que Furness, Withy Co. Limited exploitera le premier service "container" au nom de la compagnie maritime Manchester Lines, d'Angleterre.

Cette dernière compagnie a également annoncé la construction de trois navires spécialisés dans le transport de "containers" qui feront le service Manchester-Montréal toute l'année, même durant l'hiver.

Premier navire livré à la fin de novembre 1968

Les constructeurs de navires de la classe "Manchester Commerce", Smiths Dock Co., livreront le premier navire à la fin de novembre 1968 en prévision de l'établissement d'un itinéraire régulier en mars 1969.

Les nouveaux navires auront une longueur de 530 pieds et seront équipés de compartiments à glissières capables de transporter 500 "containers" mesurant 20' x 8' x 8'. Ils auront une vitesse de 21 noeuds et pourront faire la traversée en 6 jours et demi, dans chaque sens, avec escale de 36 à 48 heures dans chaque port. Les investissements de capitaux nécessaires à la construction des navires, des "containers" et des installations portuaires à Montréal et à Manchester dépasseront $30 millions.

Le directeur du port de Montréal, M. Guy Beaudet, a également précisé que le terminus sera totalement clôturé et qu'il sera relié à la voie carrossable du port de même qu'aux voies de chemin de fer. Sur le terminus sera construit pour la la compagnie qui exploitera le terminus une cantine pour les débardeurs ainsi qu'un garage pour l'entreposage et la réparation de l'équipement qui servira à la manutention des "containers".

De plus, lorsque le terminus ne sera pas requis par la compagnie Furness Withy Company Ltd., il sera disponible aux autres compagnies maritimes qui désirent manutentionner des "containers", sujet à entente au préalable avec la compagnie d'exploitation. Le terminus doit être inauguré le 15 novembre 1968.

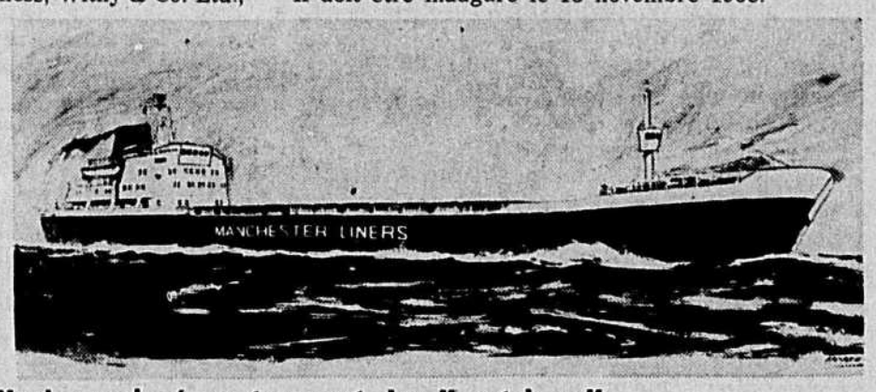

Navire assigné au transport des "containers"

L'un des trois nouveaux navires de Manchester Liners Limited assignés au transport des "containers" à Montréal en novembre 1968.

L'encombrement du boul. Pie-IX rend nécessaire le parachèvement immédiat du boul. Lacordaire

— le maire de Montréal-Nord, M. Yves RYAN

par Roger-J. BEDARD

"L'encombrement du boulevard Pie-IX, à certaines heures de pointe, rend nécessaire le parachèvement immédiat du boulevard Lacordaire", a déclaré hier soir M. Yves Ryan, maire de Montréal-Nord.

Il a ajouté que le tunnel sous les voies des Chemins de fer nationaux doit être creusé de toute urgence pour ouvrir une deuxième grande voie de circulation nord-sud à l'est de Pie-IX.

La direction des Chemins de fer nationaux et Montréal-Nord ont accepté de payer leur part du coût de construction de ce tunnel.

La ville de St-Léonard a regimbé devant le partage des frais prévu par une ordonnance rendue par la Commission fédérale des transports.

"M. Petit et ses conseillers recourent à des pratiques dilatoires pour retarder la mise en chantier du tunnel Lacordaire jusqu'après l'élection municipale prévue en novembre prochain à St-Léonard", a commenté le maire de Montréal-Nord.

M. Ryan a été délégué par le conseil pour représenter sa ville dans les nouvelles négociations qui seront entreprises avec les chemins de fer nationaux pour la réalisation immédiate de ce projet.

Encore les motels temporaires

Le conseil a décidé à l'unanimité de retirer le projet de règlement concernant la construction des motels temporaires.

Rappelons que lors de l'assemblée des électeurs-propriétaires tenue le 17 juillet dernier, une soixantaine de contribuables avaient réclamé la tenue d'un référendum sur ce projet de règlement.

Cette réunion avait été marquée d'échanges plutôt abrupts quand il a été révélé que l'épouse de l'un des conseillers de Montréal-Nord était copropriétaire de l'établissement pour lequel le règlement des motels devait être changé.

"Pourquoi le président de l'assemblée des électeurs-propriétaires n'a-t-il pas fixé la date pour la tenue du référendum le 17 juillet dernier ?" a demandé le contribuable Claude Lacasse.

Consulté à ce sujet, le conseiller juridique de la ville a répondu que, selon la loi, le président d'assemblée doit fixer séance tenante le jour de la tenue du référendum quand il s'agit de règlement d'emprunt; dans tous les autres cas, le président d'assemblée peut différer sa décision.

De toute façon, un avis juridique sera présenté par écrit lors de la prochaine séance du conseil.

Le conseil a également étudié en deuxième lecture le projet de règlement pour augmenter de $6,000 à $12,000 le traitement du maire et de $3,500 à $5,000 celui des conseillers municipaux. L'assemblée des électeurs-propriétaires aura lieu le 1er août prochain.

Le président d'EDIFAB comparaît

par Maurice MORIN

Un homme d'affaires de 32 ans, Charles-Hugues Rodier, du 12,186 de la rue Parent, à Pointe-aux-Trembles, président de la société EDIFAB, constructeurs d'unités servant à l'érection de motels sur la rive sud, a comparu, tard hier après-midi, devant le juge Jean Tellier, sous une accusation de parjure en rapport avec un témoignage qu'il a rendu le 8 mai 1967, dans une procédure judiciaire en Cour supérieure.

Représenté par Me Jean-R. Boivin, il a nié sa culpabilité, a choisi un procès devant jury avec enquête préliminaire fixée au 1er août prochain.

Après que Me Boivin eut fait une motion pour faire casser l'acte d'accusation soumettant "que cet acte contenait, selon lui, plusieurs accusations" et que le juge Tellier lui eut répliqué "qu'il lui appartiendrait de faire valoir ses prétentions au procès", l'inculpé a été remis en liberté provisoire sous un cautionnement de $950.

Le plaignant dans cette plainte privée est M. Kostas Grillas, restaurateur et secrétaire de Vans Travel Consulting Services Limited qui devait gérer des restaurants-concessions dans les motels qui devaient être construits à Brossard... et qui ne l'auraient pas été.

Ses avocats, Mes Paul Robert et Judah L. Wolofsky, ont soumis au juge que Grillas avait pris une saisie-arrêt en recouvrement d'une somme de $118,000 "parce qu'il n'aurait pas obtenu les restaurants-concessions tel que convenu".

Et que, subséquemment, Rodier, président d'EDIFAB, pendant qu'il était interrogé au sujet d'une requête "pour faire casser la saisie-arrêt avant jugement", se serait parjuré.

Pendant que Rodier était à la barre des inculpés, Me Boivin a fait observer que la saisie-arrêt avait éventuellement été cassée.

De son côté, Me Paul Robert, l'un des avocats de la poursuite privée, a déclaré que la société EDIFAB n'avait pas fait faillite, mais qu'elle avait soumis un concordat à ses créanciers qui auraient des intérêts financiers de l'ordre de plus d'un million et demi de dollars dans l'affaire.

Homme trouvé mort non encore identifié

Une autopsie devait être pratiquée aujourd'hui afin de déterminer les circonstances qui ont entouré la mort d'un homme dont le corps a été trouvé par deux enfants, hier midi, dans un champ désert au nord du boulevard LaSalle.

Selon la police, l'homme serait mort depuis environ un mois. Il était dans un état de décomposition particulièrement avancé et à première vue, il semble impossible de savoir s'il a été victime d'un attentat ou s'il est mort de façon naturelle.

La police poursuit son enquête en vue d'identifier cet homme en fouillant dans ses dossiers. On n'a retrouvé aucune pièce d'identification sur lui.

FAITS divers

Poignardé et volé en pleine rue

Alors qu'il parvenait à l'intersection des rues St-Ferdinand et Notre-Dame, peu après minuit aujourd'hui, M. Bernard McAleer, 47 ans, du 112, rue St-Ferdinand, à Montréal, a été blessé d'un coup de couteau à l'épaule droite et a ensuite été volé d'une somme de $43 par un bandit qui a pris la fuite aussitôt après l'attentat.

Souffrant d'une blessure d'un pouce et demi de profondeur, M. McAleer a été transporté à l'hôpital Notre-Dame. Son état n'inspire cependant pas d'inquiétude.

Enquête sur la mort d'un restaurateur

La Sûreté provinciale du Québec a ouvert une enquête afin de découvrir les circonstances qui ont entouré la mort d'un restaurateur de Saint-Vallier-de-Bellechasse, comté de Lévis.

Il s'agit de M Adélard Labranche, âgé de 40 ans, qui a succombé hier matin à des blessures qu'il aurait subies la

Voir FAITS DIVERS en page 6

Vote de grève chez les postiers de Montréal

par Jacques LAFRENIERE

Les postiers de Montréal, à l'instar de leurs confrères d'autres villes du Canada, dont Toronto et Ottawa, ont décidé hier, par un vote au scrutin secret, de déclencher une grève d'une journée en tout temps après le 31 juillet, pour protester contre une décision de leur employeur.

Sur les 1286 membres de l'Union des postiers qui se sont présentés à la salle de votation, 1137 ont voté en faveur de la grève et 142 contre. Sept bulletins furent annulés.

Le président de la section locale, M. William Houle, a harangué à plusieurs reprises au cours de la journée (le scrutin a été ouvert de 13 h. à 23 h.) ses membres qui se présentaient au bureau de votation, dans un hôtel du bas de la ville. Il s'est dit très satisfait du résultat du scrutin.

Le litige provient du fait, a expliqué M. Houle, que le gouvernement fédéral, et plus particulièrement le Conseil du trésor, refuse de considérer le 3 juillet comme congé satutaire "privant ainsi des milliers de nos membres d'un congé légal proclamé par les Communes le 14 juin dernier".

"Cette décision prive les employés en rotation le 3 juillet d'un congé légal."

M. Houle a déclaré : "Si on accepte l'interprétation du gouvernement, qu'adviendra-t-il

Voir POSTIERS en page 6

Peine de six mois pour vol avec violence

Coupable d'avoir commis un vol avec violence de $2,792 au moment où il était accompagné de trois adolescents dont une jeune fille, un homme de couleur, Carl Clement Marksman, âgé de 23 ans, du 921, carré Richmond, mais venant d'Halifax, a été envoyé à l'ombre pour six mois, hier après-midi. Il avait avoué sa culpabilité devant le juge Gérard Laganière.

Le tribunal lui a dit "qu'il pouvait se compter chanceux que de n'être envoyé à l'ombre que pour ce court laps de temps car en temps normal, la peine imposée aurait été de deux ans".

La victime dans cette affaire, est M. Orlando Antonelli, âgé de 47 ans, un constructeur de maisons, entrait chez lui, dans la nuit du 9 juillet, lorsqu'il avait été roué de coups par ses assaillants qui avaient ensuite pris la fuite avec la somme précitée.

Marksman avait été appréhendé quelques minutes après le vol par des policiers que les cris de la victime avaient attirés sur les lieux.

13 arrestations sur l'emplacement de l'Expo

Douze jeunes gens, dont les âges varient entre 18 et 27 ans, ainsi qu'un homme de 41 ans, devaient comparaître en Cour municipale aujourd'hui sous l'accusation d'avoir violé le nouveau règlement 3431 de la ville de Montréal, selon lequel toute forme de manifestation est interdite sur les terrains de l'Expo. Certains d'entre eux seront également accusés d'avoir troublé la paix.

Ces accusations font suite à leur arrestation opérée hier sur l'emplacement de l'Expo pendant la visite du général de Gaulle.

Ils ont été appréhendés devant le pavillon du Québec et devant le pavillon français, où ils brandissaient des pancartes, les uns réclamant le départ de de Gaulle (de Gaulle, go home) et les autres appuyant l'illustre homme d'Etat dans sa déclaration de la veille à l'hôtel de ville de Montréal.

Au total, les policiers avaient appréhendé 25 personnes, mais les 12 dernières l'ont été de façon préventive, soit parce qu'elles portaient un chandail sur lequel on pouvait lire "Vive le Québec libre".

Tous les policiers provinciaux pourront élire leurs dirigeants

Tous les policiers provinciaux du Québec, membres de l'Association des policiers provinciaux, auront le droit d'élire le président et le conseil d'administration de leur association lors du scrutin qui se tiendra du 25 juillet au 9 août.

Auparavant, ce droit échéait à un groupe de 78 membres. Le trésorier de l'Association, qui briguera les suffrages à la présidence, a expliqué que grâce à une nouvelle constitution, le processus a été rendu plus démocratique dans les élections.

M. Gendron a souligné que la majorité des 78 délégués provenaient de Montréal et de Québec, ce qui laissait de nombreuses sections sans représentation. Le nouveau conseil de direction se composera de 14 directeurs, représentant 14 régions.

On enverra 2,405 bulletins de vote par la poste à tous les policiers provinciaux dès lundi prochain. Les résultats du vote seront révélés à Drummondville le 12 août.

C'est le Montreal Trust qui s'occupera de dépouiller les bulletins de vote. Le représentant du Montreal Trust, M. John T. Wilson, présidera également la campagne électorale.

Parmi les autres candidats en lice figurent le sergent d'état-major Raymond Bellemare, au poste de vice-président, le caporal Raymond Richard, candidat pour la deuxième fois au poste de secrétaire et l'agent Jacques Gauthier, qui briguera les suffrages au poste de secrétaire.

Il y a également d'autres candidats à divers postes : MM. Rolland Gilbert, Richard Dubé, Robert Perron, Ronald Noël, Jacques Dallaire, Gilles Beaudoin, Ernest Dufresne, Emile Descoeurs, Guy Magnan, Gilles Ferron, Louis-P. Roberge et Gérard Bergeron.

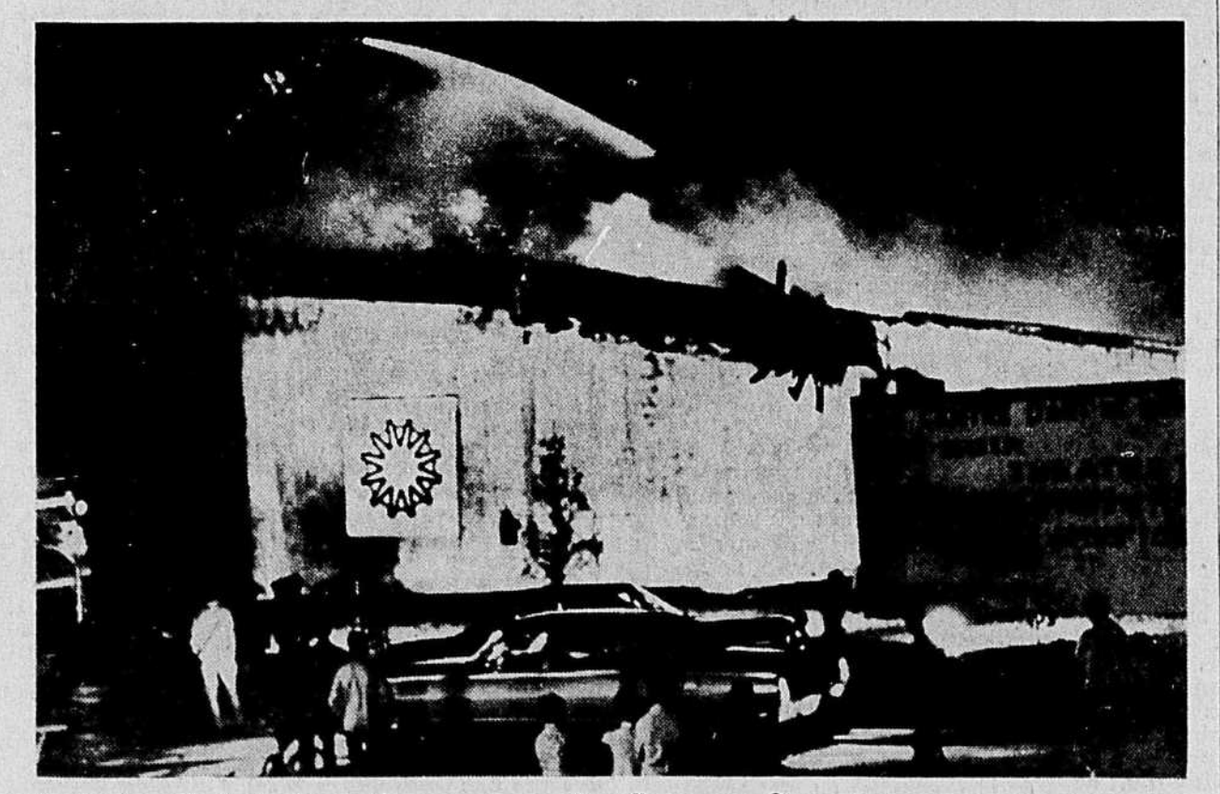

Le Centre d'art de Repentigny rasé par les flammes : 2 morts

Deux hommes ont perdu la vie dans un violent incendie survenu vers 1 heure ce matin et qui a complètement détruit un théâtre de 600 places, le Centre d'Art de Repentigny, près de l'intersection de la rue Notre-Dame et du boulevard d'Argenson, à Repentigny, municipalité située à environ 2 milles à l'est de l'île de Montréal, sur la route no. 2, en bordure du St-Laurent. Les victimes sont un policier-pompier, âgé de 21 ans, M. Yves St-Germain, de la rue des Ormes, à Repentigny, et le gardien du Centre d'Art dévasté, M. Napoléon Ste-Marie, du 36, rue Prince-Rupert, à Repentigny également. Selon le directeur du service d'incendie et de la police de Repentigny, M. Maurice Houle, les deux hommes ont été ensevelis sous des décombres du bâtiment incendié lors d'une explosion imputable à une accumulation d'air surchauffé par le brasier. Un autre policier-pompier de Repentigny, M. Roger St-Jean, lui aussi victime de l'explosion funeste, a subi diverses brûlures et a été transporté à l'hôpital Le Gardeur, où son état est jugé satisfaisant. D'origine encore inconnue, l'incendie aurait pris naissance dans une loge d'artiste vers minuit quarante-cinq. Le gardien, M. Ste-Marie, s'est d'abord efforcé de l'éteindre au moyen de petits extincteurs, mais les flammes ont rapidement obligé le pauvre homme à faire appel aux pompiers pour ensuite embraser le théâtre tout entier. Celui-ci, construit dans un cadre de verdure à moins de 100 pieds du fleuve, était évalué à environ $150,000. Une vingtaien de pompiers de Repentigny, aidés par autant de leurs confrères de Pointe-aux-Trembles, ont lutté jusqu'au lever du jour avant de maitriser le sinistre.

LOUEZ
Nos outils et notre équipement
Nous louons tout genre d'outillage pour
● Domicile
● Industrie
● Construction
MAINTENANT 2 ENDROITS
3185 boul. Pitfield
Montée de Liesse, nord, St-Laurent
Sortie 18 nord Trans-Canada
Perco LTD
5272, boul. St-Laurent
Fermé le SAMEDI durant juillet et août
331-7550

élégance et confort
combinés dans un vêtement de base qui vous assure ce
SUPPORT ADDITIONNEL
Un vêtement léger conçu spécifiquement pour donner tout le confort désiré, amincir les hanches et supporter solidement votre dos. Flexible en tous sens — ne gêne aucun mouvement.
Pour un ajustement parfait, consultez l'une de nos techniciennes diplômées
845-7251
Nous vendons des chaises roulantes
PHARMACIE MONTREAL
DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde
916 est, rue Ste-Catherine

Nouveaux numéros de téléphone de
LA PRESSE

PUBLICITE
Grandes annonces 874-7259
Grandes annonces 874-7235
Carrières et professions 874-7245
Annonces encadrées 874-7246
Annonces classées 874-7111

TIRAGE
Livraison à domicile 874-6911
8 A.M. à 7 P.M. du lundi au vendredi
8 A.M. à 2 P.M. le samedi

COMPTABILITE
Grandes annonces 874-6892
Annonces classées 874-6900

REDACTION
le jour, du lundi au vendredi
Pupitre 874-7078
Sports 874-7008
Magazine 874-7029
Finance 874-7016
Arts et Lettres 874-7041
Vie féminine 874-7023
Nuit (en tout temps) 874-7061
Soir 874-7272
Samedi 874-7272
Dimanche 874-7272

Pour renseignements concernant tout autre service
874-7272

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, MERCREDI 26 JUILLET 1967 — 83e ANNEE — No 171

Fierté, OUI; agitation, NON

LE CHOC a été sec ! En remous furibonds les allocutions du général de Gaulle atteignent toutes les chancelleries du monde : inquiétude à Ottawa, irritation à Londres, crispation à New York, stupéfaction à Paris. Et le Québec se retrouve au centre d'une bourrasque ! Dangereuse.

La récupération des valeurs du passé, nous en sommes. La recherche, mais apaisante, du temps perdu, nous en sommes également. Ce que nous refusons c'est l'exaltation, cette sorte de "furia" verbale pouvant nous entraîner sur des routes sans issue. En matière de fierté et de haut respect de ce que nous sommes et ce que nous représentons dans le vaste et dur monde américain — au sens géographique du mot — nous avons trop en mémoire les faits de notre histoire pour qu'il soit utile de nous les rappeler. Nous les vivons jour après jour. Mais, et ceci est capital, nous entendons les apprécier à notre façon selon des normes qui ne renient pas le passé, tendent à écarter les excès du présent ; des normes qui éviteront de nous lancer dans une aventure aux conséquences redoutables. Galvanisés, nous le sommes suffisamment. Il est des feux sur lesquels il ne convient pas de jeter de l'huile bouillante.

Dans les acclamations qui ont fait cortège au chef de l'Etat français, tout le long du "chemin du Roy", il importe de distinguer. Du sein de la noble foule partait le haut cri de l'hommage à un héros, témoignage combien mérité. Eclatant de vigueur, il était spontané, vibrant et provenait du tréfonds de l'âme. D'autres cris, orchestrés ceux-là, subtilement exploités avaient pour but de cristalliser des sentiments de revendication, de donner forme et substance à des éléments de querelle. L'erreur réside dans la confusion des thèmes.

Un salut cordial ne doit pas être autre chose qu'une attestation de courtoisie : lui donner une signification politique, chavirer dans les extravagances des prises de position définitives — dans le style de "Québec libre" notamment — c'est atteindre l'outrance dont on sait qu'elle ne se maîtrise guère une fois que son flot nous emporte. Certes, nous avons des problèmes, des difficultés, que dire nous vivons les angoisses de tout petit peuple inquiet de son destin. De grâce, cependant, prenons garde d'ajouter à notre désarroi ! Nous avons des chefs, beaucoup de chefs qui ont pris plaisir à allumer des incendies. Certains s'y sont brûlés : d'autres éprouvent du mal à retrouver le clair chemin de la vraie réalité. Appartient-il à un homme venu de France, serait-il le plus prestigieux de l'époque, de nous entraîner vers l'affrontement total ?

Car, voyez-vous, les gens du Québec savent fort bien qu'ils ont le devoir de ne pas se leurrer de rêves, celui de se refuser à une action instable motivée par une émotion pouvant brusquer le déroulement des choses. Des points ont été gagnés par la rigueur et des affirmations parfois fracassantes et aucun mal à cela. Néfaste il serait toutefois de croire que la rhétorique claironnante domine le tumulte. Elle l'accompagne lorsqu'elle ne le précède pas.

Nous avons la réputation, nous de sang latin, d'aimer les mots, de vivre de phrases. Une célébration qui nous enchante, il est vrai. Les mots ont leur magie : leur poison également. L'exaltation apaisée, le "vibrato" terminé, il reste la scène réelle où doit se poursuivre le jeu de la vie quotidienne, cette scène où nous devons bâtir notre progrès. Scène immense, quasi toute neuve, dure à l'homme, à tous les hommes, scène sur laquelle l'homme québecois a mérité sa place. Il entend la conserver et de son importance il possède une notion précise qui ne néglige pas les données historiques mais qui ne fait pas abstraction des obligations de l'ordre et de la concorde.

Ce n'est sûrement pas manquer à la déférence que de consigner en cette page notre surprise à l'audition des propos de l'insigne visiteur. Que nos amis français soient atterrés, passe encore. Que le bon peuple soit en liesse, c'est normal : il aura toujours soif de symboles, de slogans . . . à la condition de ne pas s'enivrer. Mais que les autorités soient bouleversées, que les élites s'interrogent, que les prosélytes des "ismes" les plus abracadabrants partent en goguette . . . le phénomène est grave et exige un retour à la mesure. Derrière certains masques se dissimulent des visages ténébreux et dans la foule il est des "jeunes" dont le fanatisme n'a pas besoin d'être exacerbé. Ça suffit comme ça !

La route a été triomphale, l'accueil au général Charles de Gaulle a atteint le paroxysme, l'événement rejoint une dimension historique. Fort bien ! Mais que des déclarations intempestives, des mots flamboyants, des slogans de style martial nous lancent dans le cauchemar . . . à cela nous disons : NON.

Ce NON est catégorique et qu'il plaise ou pas, qu'il semble brutal à certains et impoli à d'autres il est sans ambages. Le Québec a besoin de paix, de calme serein et de franche concorde. Nous avons trop souvent été aux portes de l'incohérence pour accepter qu'on entrouvre celle qui fait face à un précipice.

Roger CHAMPOUX

Le Canada et l'aide aux réfugiés

A l'occasion de la "Semaine des réfugiés" qui bat son plein au Pavillon des Nations unies à l'Expo, on apprend avec satisfaction que notre pays prêche d'exemple dans ce domaine. Il donne plus, per capita, que n'importe quel pays au monde. Dans le budget de 1967 du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés ($4,846,130.00), $350,000.00, ou l'équivalent de 8 p. 100, proviennent des contributions canadiennes. Cette année, nous sommes passés au quatrième rang des pays membres de l'ONU qui financent le HCR. Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, le Canada a accueilli plus de 300,000 réfugiés d'Europe, du Moyen-Orient, d'Afrique et d'Asie. En ces dernières années, le gouvernement central a libéralisé sa politique quant aux garanties de personnes privées concernant les réfugiés. De plus, le ministère de l'Immigration et diverses associations privées ont multiplié les initiatives d'aide aux réfugiés.

Malgré tout, cette énumération de faits et de gestes tout à l'honneur du Canada ne devrait pas suffire à nous donner bonne conscience devant cet immense problème, véritable cancer pour l'humanité. Tout d'abord, on ne peut que s'étonner des faibles moyens financiers dont dispose le HCR : qu'est-ce qu'un budget de $4,800,000 — qui est loin d'être entièrement souscrit — pour subvenir aux besoins de 2,300,000 nécessiteux dans plus de 50 pays ! Environ $2.00 par année pour chaque réfugié. N'est-ce pas ce que l'on pourrait appeler "une goutte d'eau dans l'océan" ?

Si l'on veut se faire une idée exacte de l'envergure du problème, il faut tenir compte, en outre, du million de réfugiés palestiniens qui végètent depuis une vingtaine d'années dans les camps du Proche-Orient administrés par l'UNRWA (Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine). On en arrive ainsi au triste chiffre de 3,300,000 personnes sans foyer, chassées de leur pays par la guerre, la misère, l'autoritarisme, la discrimination raciale, etc., forcées de vivre une vie de sous-hommes.

Le moment est propice, pendant la "Semaine des réfugiés", de nous intéresser à leur pénible sort. D'aucuns objecteront que notre pays, reconnu pour son niveau de vie relativement élevé, compte, lui aussi, bien des îlots de pauvreté et de misère auxquels il faut prêter une attention spéciale.

Mais le dicton : "Charité bien ordonnée commence par soi-même" perd beaucoup de sa force quand on voit l'énorme disparité entre nos pauvres et ces millions d'humains absolument dénués de tout. La distance qui nous sépare d'eux ne devrait pas être un motif pour les oublier. Par-delà toutes les différences de lieu et de race, et si diminués soient-ils par toutes les épreuves subies, ils demeurent nos frères. Le peu que chacun peut accomplir pour eux n'est pas perdu.

Cyrille FELTEAU

De l'intimidation

DES lecteurs nous demandent souvent de commenter les propos d'un certain Pat Burns exerçant son métier dans un poste de langue anglaise de Montréal.

Pat met souvent sa patte d'ours dans nos plates-bandes. Ceux qui l'écoutent régulièrement nous disent qu'il tient des propos hostiles au Canada français. Parfois son style est grossier, parfois il est subtil, mais, sous une forme ou sous une autre, le persifflage est constant.

Montréal, apparemment, n'est jamais allé le chercher. Il donnait autrefois son numéro à Vancouver. Quand il a décidé de quitter cette ville, personne, semble-t-il, n'a cherché à le retenir. Il semble qu'il n'ait pas été jugé indispensable là-bas.

On dit que Pat reçoit $75,000 par année du poste qui l'a engagé. Quand on songe que de pauvres hères gagnant péniblement $3,500 par année ont adopté Pat comme directeur de conscience à la radio, avouons que c'est assez lamentable.

Pat cuisine son auditeur — souvent un Canadien français ou une Canadienne française — de telle manière que le pauvre lampiste finit par admettre qu'il est complètement bête, totalement irrécupérable, et c'est tout juste s'il ne finit pas par s'excuser d'être né, lui, dans la province de Québec, alors qu'on peut si bien naître ailleurs. Certains auditeurs résistent superbement, mais Pat n'est jamais à court de procédés pour obtenir le dernier mot.

C'est Hitler qui, le premier, avec la coopération de son sinistre compère Goebbels, sut deviner quelles remarquables ressources la radio offrait à la diffusion de la haine raciale. L'hitlérisme a fait école, et toutes les machines modernes de propagande s'inspirent à des degrés divers de ce modèle.

J'ignore si le contenu des émissions mises en ondes par CKGM tombe sous le coup des sanctions prévues par la loi contre la diffusion de la haine raciale. C'est une question qui devrait intéresser le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion à Ottawa. Si ces messieurs ne se sentent pas concernés, une équipe entraînée d'analystes pourrait facilement démonter le mécanisme de ces émissions, pour en montrer tous les procédés. Il y aurait là une belle tâche d'éducation populaire à remplir.

Voulues ou non, conscientes ou non, gratuites ou grassement rémunérées, les entreprises d'intimidation sont devenues monnaie courante. Il n'y a pas de tyrannie là-dedans ; il n'y a pas d'écrasement systématique des libertés. Mais l'intimidation est devenue l'arme favorite de tous ceux qu'exaspère le patriotisme québecois. Tous les moyens doivent être rassemblés pour libérer l'ambiance de ces procédés, qui finiront par étouffer tout vouloir-vivre.

Guy CORMIER

VOUS AVEZ LA PAROLE

Précisions sur le séjour des scouts à l'Expo '67

Monsieur le Rédacteur

C'est avec un certain déplaisir que j'ai parcouru, dans LA PRESSE du 22 juillet, l'article de M. Germain Tardif, intitulé "l'Expo en bref", touchant à l'activité scoute à l'Expo.

Il m'est assez difficile d'accepter les affirmations contenues dans cet article non pas qu'elles soient fausses, mais elles laissent sous - entendre une situation qui n'existe pas. Il est très juste que le scout qui désire travailler dans le Corps de service à l'Expo doit débourser un montant d'argent. Cependant ce déboursé est motivé.

Il en coûte $5.50 pour un scout de la région montréalaise logeant chez lui pour sa période de travail et voyant lui-même à se procurer de la nourriture. Cette somme comprend l'achat du veston rouge et du foulard bleu ainsi que les passeports pour pénétrer à l'Expo. Quant au $35 il défraie le logement du scout au Camp d'accueil, à Ville d'Anjou, sa nourriture pour la semaine, son veston rouge, son foulard bleu son transport du Camp à l'Expo, et vice versa, et les passeports pour son séjour à l'Expo. Vous pouvez constater que, somme toute, c'est très peu cher pour passer une semaine à l'Expo, surtout pour les scouts venant de l'extérieur.

En ce qui a trait à la participation de langue française dans le Corps de service, elle est proportionnelle au fait français. En effet, nous accueillons des Boy Scouts of Canada, des Boy Scouts of America et des Scouts du Canada, dans la proportion de 80, 20 et 30 par semaine. De plus, les Boy Scouts of Canada comptent 300,000 membres dans leurs rangs tandis que les Scouts du Canada n'en ont que 26,000.

D'autre part, il nous fait plaisir d'accueillir en tout temps des troupes de scouts, guides, louveteaux dans le cadre de l'animation du Pavillon scout. J'espère que cela saura clarifier la confusion provoquée par cet article.

François Leduc,
Coordonnateur du Centre international du scoutisme,
Montréal.

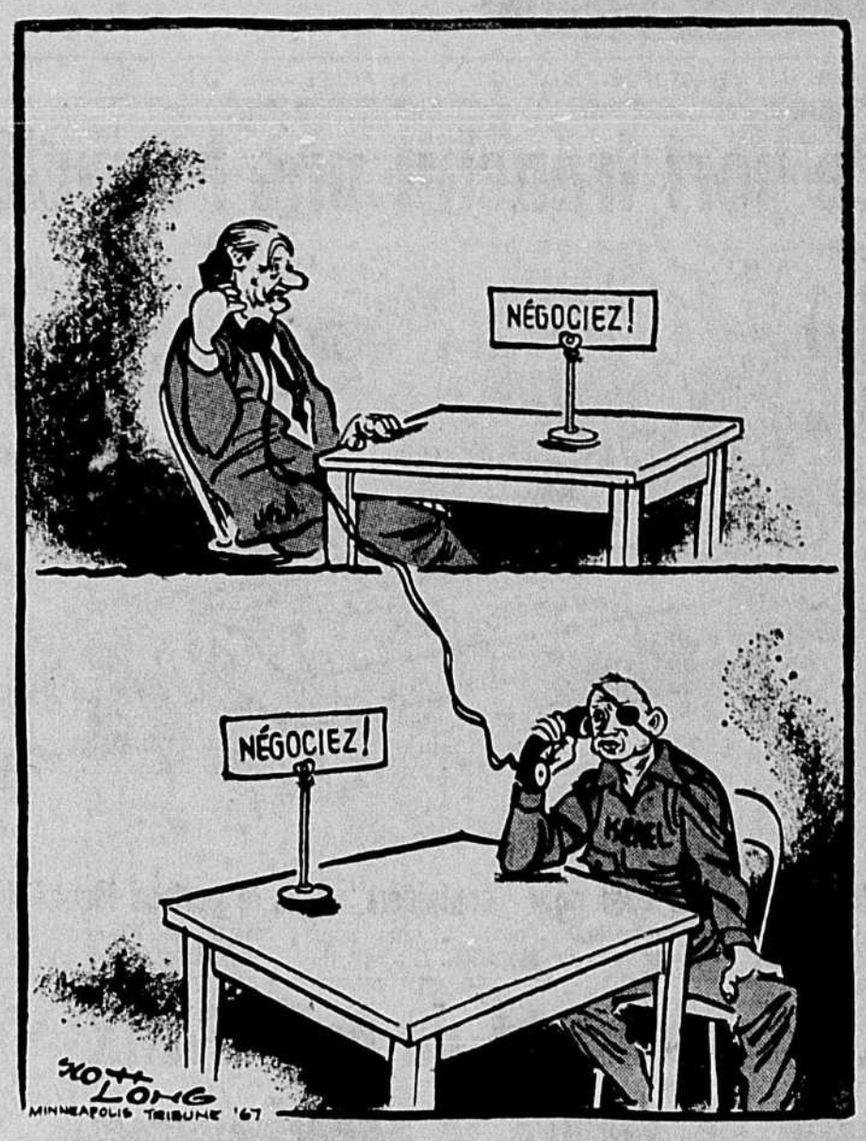

"Hanoï ne répond pas. Vous avez des nouvelles du Caire?"

Dans l'attente du rapport de la commission Laurendeau-Dunton

Monsieur le Rédacteur,

Voici une lettre ouverte à l'adresse de M. André Laurendeau, président de la Commission Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme.
Cher Monsieur,

Certains indépendantistes de mon entourage me traitent de croulante parce que je crois encore à l'existence d'un beau et grand Canada et m'accusent de fermer les yeux parce qu'après 100 ans de vains efforts, je crois encore à la possibilité d'une victoire du bilinguisme et du biculturalisme dans notre pays unissant nos deux nations. Ne connaissant pas beaucoup la sociologie et la politique, je leur réponds depuis de nombreux mois qu'ils n'ont qu'à attendre les résultats de votre enquête car, n'est-ce pas, plusieurs années de recherches à travers tout le pays vous permettent mieux que quiconque de montrer à la face de ces jeunes québécois parlant sans trop de justification la preuve du brillant avenir qui attend notre pays.

Je suis pourtant très inquiète car j'ai appris, de source certaine, que votre rapport ne serait pas publié avant au moins 30 ans. Si le gouvernement refuse la publication, serait-ce qu'il n'est pas aussi concluant que nous l'espérions ? Serait-ce que le Canada n'est pas viable et que les séparatistes auraient raison de prôner l'indépendance du Québec ? Si le rapport de votre Commission était concluant quant à la survie et à la reconnaissance du Canada, nul doute que vous vous empresseriez de le divulguer à tous les coins du pays. Il ne me reste malheureusement qu'une hypothèse: la situation serait tellement terrible que vous craignez de provoquer une "bombe" en le publiant . . . surtout que le délai me semble très long... 30 ans... c'est beaucoup !

Je vous prie d'avoir l'amabilité de me répondre au plus tôt, car j'ai toujours pensé que la situation peu confortable du Canada à l'heure actuelle n'était synonyme que d'une crise passagère . . . mais les questions que je me pose maintenant, si se révélait fondé le renvoi à 30 ans de la publication de votre rapport, ébranlent mes convictions les plus profondes... et souvent il n'est pas trop bon que la population réfléchisse trop sur de telles questions.

Une Canadienne inquiète,
Mireille-Nathalie Larose,
Montréal

De deux maux il faut choisir le moindre, en Grèce, la démocratie

Monsieur le Rédacteur,

C'est pour contester une opinion émise par un de vos lecteurs récemment au sujet de la dictature militaire en Grèce que je sollicite l'hospitalité de cette rubrique.

Les avocats du fascisme en Grèce, comme ailleurs lorsqu'il s'agit de justifier l'existence d'un régime totalitaire, insistent toujours sur les faiblesses que présente un système démocratique dont le gouvernement doit être l'expression libre de la volonté populaire. Mais en Occident, après une longue expérience remontant aux tyrans d'Athènes pour en arriver à leur caricature moderne de Pattakos, nous avons appris que s'il fallait choisir entre deux maux on préfère le moins pénible, c'est-à-dire la démocratie.

Depuis la dictature du général Metaxas, il y a trente ans, la Grèce a été victime de gouvernements minoritaires appuyés sur une classe dirigeante qu'on peut appeler réactionnaire ou conservatrice, selon nos critères. Cette oligarchie dirigeante, jalouse de ses intérêts économiques et de ses privilèges politiques, a fini par créer un mécanisme politique et militaire en marge du gouvernement légal qui fournissait la façade démocratique nécessaire pour endormir le peuple grec. Cet organisme, que la presse grecque appelait la "junta" bien avant le putsch, est devenu un véritable cancer dans le corps politique grec : il a falsifié les élections, inventé divers systèmes électoraux, divisé le peuple grec, introduit le fanatisme dans la politique et enflammé les passions. Les militaires responsables pour le putsch en Grèce ont choisi de suivre le plus mauvais chemin possible. Ayant violé leur serment comme militaires vis-à-vis leur pays, ils sont actuellement en train de juger, avec l'intention évidente de le condamner à mort, le Dr A. Papandreou, économiste réputé et ancien député, l'accusant de trahison, la trahison qu'ils ont commise eux-mêmes après deux ans de préparation !

Ayant pris les armes pour empêcher l'expression de la voix populaire aux élections projetées en mai dernier, ayant aboli les droits de l'homme les plus élémentaires, ayant supprimé toute liberté d'expression, ayant rétabli l'institution odieuse du camp de concentration, ayant tourné enfin leurs armes contre leur propre peuple, cette bande de colonels fascistes et paranoïaques se font déjà la risée du monde tout entier par leurs décrets ridicules et par leur traitement de Melina Mercouri et autres qu'ils trouvent indigestes.

Hélas ! Mon pauvre pays opprimé, jadis le berceau de la démocratie, est maintenant traité à travers le monde de "Pattakistan" (ou encore "Plato's banana republic" "London Sunday Times" — 11 juin dernier). Voilà votre "Nouvelle Grèce", monsieur Pevantonakis ! Ça ressemble de plus en plus à l'Italie de Benito Mussolini et à l'Allemagne d'Adolphe Hitler, n'est-ce pas ?

B. G. Spiridonakis,
Université de Sherbrooke.

Un seul choix pour employeurs et travailleurs

OTTAWA (Ont.) — En définitive, c'est nettement aux patrons et aux organisations de travailleurs qu'incombe la tâche de sauvegarder le régime de négociation collective libre, dont le maintien est en rapport direct avec leur aptitude à démontrer qu'il fonctionne dans un climat de justice et sans imposer au public en général les pénibles fardeaux de la désorganisation. C'est ce qu'a déclaré le ministre du Travail, l'honorable John R. Nicholson.

Comme "le gouvernement du Canada croit sincèrement que la grande majorité des Canadiens est en faveur de la négociation collective libre, dit-il, le gouvernement doit faire tout en son pouvoir pour maintenir ce système".

Dans un discours prononcé au premier congrès annuel de la **Mechanical Contractors' Association of Ontario**, à Ottawa, M. Nicholson a signalé que, même si la grande majorité des conventions collectives sont conclues à l'amiable, il n'en reste pas moins vrai que plus de cinq millions de jours-ouvriers ont été perdus l'an dernier à cause des grèves et lockouts.

"Nous ne pouvons pas, dit-il, passer outre à l'impatience croissante du grand public à l'égard d'un tel gaspillage massif de ressources, de temps et d'énergie causé, dans une grande mesure, par la rupture des communications entre les syndicats et les employeurs."

"Un fait se dégage avec une clarté éclatante de notre expérience de l'année 1966 : c'est que les attitudes fondamentales des syndicats et des employeurs, en ce qui concerne leur façon d'aborder la question de la négociation collective et leur recours à ce mécanisme, doivent changer."

"Bien qu'il faille leur laisser l'initiative de leurs actes, ajoute M. Nicholson, les patrons et les travailleurs devront mettre sur pied, dans un avenir très prochain, un système de consultation périodique acceptable et efficace, pendant la durée de leurs conventions."

"Nous croyons que le rôle idéal du gouvernement consiste à aider et non pas à dicter; le ministère fédéral du Travail, s'efforce donc depuis près de 25 ans, d'encourager l'industrie et les syndicats à pratiquer la consultation ouvrière-patronale en tant que partie intégrante du mécanisme des relations industrielles, et en tant que mesure de renforcement dynamique et planifié de leurs procédures de négociation collective."

"C'est à cette fin que s'emploie notre Direction de la consultation ouvrière-patronale. D'Ottawa, et par l'entremise de ses quatorze représentants extérieurs, d'un bout à l'autre du pays, la Direction travaille en collaboration étroite avec les ministères provinciaux du Travail, les organisations patronales, les syndicats ouvriers et d'autres organisations encore, à encourager la mise en oeuvre d'un programme continu de consultation ouvrière-patronale."

"Je crois fermement que c'est dans des comités dûment constitués, établis dans un milieu approprié et jouissant de l'appui réel d'une main-d'oeuvre et d'un patronat progressifs, que se trouvent les éléments essentiels de survivance de notre procédure de négociation collective libre", soutient M. Nicholson.

"Personne ne prétend que ces comités ont un remède à tous les maux. Personne ne prétend que leurs cadres sont parfaits. Nous soutenons, cependant, tous énergiquement que, dans un milieu approprié et moyennant des représentants sérieux, ces comités peuvent contribuer largement à réduire l'énervement et les embarras qui caractérisent les procédures de négociation collective."

"Lorsque de tels comités ne donnent pas de bons résultats, il ne devrait pas être trop difficile d'en déterminer nettement la cause : une attitude de méfiance qui limite au cercle des sujets les plus insignifiants les questions à inscrire à l'ordre du jour; un manque d'appui franc de la part de la haute direction et des dirigeants des syndicats; la peur de "s'emporter" à la table des négociations."

"Pouvons-nous sérieusement compter que des problèmes complexes et de grande portée, comme celui de l'adaptation aux transformations technologiques, pourront être résolus par un petit groupe de négociateurs travaillant eux-mêmes dans un état de quasi-épuisement total, durant une courte période chargée d'émotions, tous les deux ou trois ans ?" demande le ministre.

M. Nicholson a fait remarquer qu'il existe des indices encourageants dans la nouvelle façon dont certaines industries forestières abordent la question des relations industrielles et dans la convention récemment conclue entre le National-Canadien et ses travailleurs en présence des changements techniques.

"Ainsi, dans le monde d'aujourd'hui, les travailleurs et les employeurs n'ont d'autre choix, en tant que partenaires solidaires, que d'aller honnêtement de l'avant, avec détermination et courage, et de se composer une attitude nouvelle en harmonie avec cette vie intense et riche que les Canadiens désirent si ardemment, et qu'ils méritent aussi. Je frémis à la seule pensée de ce qui pourrait se produire si ensemble ils n'arrivaient pas à adopter cette attitude nouvelle", a conclu le ministre.

Médaille décernée à LA PRESSE par l'Académie Française en 1931

LA PRESSE, est publiée par la Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 874-7272.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.
Abonnement par la poste, un an : Canada : $33.00 — Etats-Unis : $45.00

"Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire, et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

La décision du cardinal fait "chaud au coeur" des instituteurs de Montréal

La décision de l'archevêque de Montréal, S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger, de se départir de son droit de nommer trois des commissaires d'écoles de Montréal a fait "chaud au coeur" des dirigeants de l'Alliance des professeurs de Montréal.

Le président de l'Alliance, M. Matthias Rioux, s'est dit tout spécialement heureux des termes dans lesquels l'archevêque de Montréal demande au premier ministre de modifier la loi qui lui accordait le droit de nommer des commissaires, et des raisons invoquées pour expliquer ce geste.

"Cela indique, a dit M. Rioux, que le cardinal veut rendre aux parents l'autorité et la responsabilité qui sont les leurs, et qu'il considère qu'ils sont capables de jouer leur rôle."

L'Alliance avait demandé, il y a quelques jours, au cardinal d'abandonner sa prérogative de nommer trois des membres de la CECM pour ne pas se rendre "complice" du bill 67, que les instituteurs, les parents et les centrales syndicales considèrent comme une mesure contraire à la démocratie scolaire.

"La réaction du cardinal, a noté M. Rioux, obligera du moins le gouvernement à trouver une autre formule . . . à moins qu'il ait le culot de nommer à lui seul les neuf commissaires."

D'autre part, a ajouté le président de l'Alliance, Québec est maintenant seul à décider, et ne peut plus se retrancher derrière un "partenaire" dont il faudrait satisfaire les goûts.

M. Rioux a loué la mesure dont faisait preuve le cardinal Léger dans sa lettre à M. Daniel Johnson, et a souhaité que celui-ci profite de l'occasion pour repenser son action et accepter de porter le bill 67 devant un comité parlementaire, ce que demandent depuis le début parents, instituteurs et centrales syndicales.

"Ce n'est pas par désir d'aller faire du vent que nous voulons que le projet de loi soit remis à un comité, a-t-il précisé. Nous nous préparons sérieusement à le commenter; les parents et les centrales syndicales font de même, et nous croyons avoir des choses à dire à ce sujet."

D'autre part, un autre groupe appelé le "Centre des dirigeants d'entreprise" vient d'approuver la décision du gouvernement de "surseoir à l'adoption du bill 67", et comme les autres corps intermédiaires, il réclame l'occasion, pour les groupes intéressés, d'exprimer leurs vues sur le sujet.

Hémophile sauvé par un médicament importé d'urgence de Paris

Un médicament, importé d'urgence de Paris, a sauvé la vie d'un hémophile luttant contre la mort dans un hôpital de la métropole. Le bénéficiaire, M. Donald Allan, 23 ans, souffrait d'une hémorragie interne à la suite d'un accident d'automobile.

Le précieux coagulant, appelé "facteur IX" est fabriqué seulement en Europe. Il coûtera près de $2,000.

A la suite de son accident de la route, on avait eu recours à une transfusion de plasma sanguin. Le blessé réagissant d'abord très bien, il développa par la suite une résistance au traitement, ce qui allait nécessiter l'emploi du fameux "facteur IX".

Le médecin de M. Allan en a d'abord obtenu une petite quantité de Paris ainsi que d'un associé de Toronto. Comme l'état de son patient faisait appel à une quantité supplémentaire, la mère de la victime est entrée en contact, par l'intermédiaire d'un annonceur radiophonique, avec le député fédéral de Verdun, M. Bryce Mackasey, qui, lui, communiqua avec certains membres de l'Association des fabricants de produits pharmaceutiques du Canada.

Un des fabricants, Schering Corporation Limited, obtint du Centre national des transfusions qu'une autre dose du concentré sanguin soit envoyée par le premier avion en partance pour New York. De la métropole américaine, le colis fut expédié à Montréal.

En vertu d'une nouvelle loi sur les médicaments de sauvetage, la direction du Bureau des aliments et drogues, à Ottawa, a donné instruction pour que le "facteur IX" échappe au contrôle de la douane.

Le médicament est parvenu à son destinataire une trentaine d'heures après l'appel de Mme Allan au commentateur radiophonique Pat Burns.

La Société canadienne d'hémophilie et la Campagne des 10 cents du Québec tentent de défrayer le coût du produit français.

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays.
MARION, ROBIC & ROBIC
2100, Drummond, Montréal 25
Téléphone 288-2152

Lourds dégâts causés par des orages dans la région de Québec

QUEBEC (PCf) — Des orages ont causé des dégâts élevés, hier, dans la région de Québec. Une pluie torrentielle a entraîné l'inondation de nombreux sous-sols un peu partout dans la région, tandis que des vents soufflant à 40 milles à l'heure renversaient des arbres et des poteaux.

Quelques municipalités de la banlieue ont été privées d'électricité pendant plusieurs heures.

La foudre a également endommagé des maisons à Loretteville ski bien connu du Mont Ste-Anne, à 25 milles à l'est de Québec, y allumant un incendie. Le bâtiment a été partiellement détruit. Les dégâts sont estimés à $400,000.

La foudre a également tendommagé des maisons à Loretteville et à St-Emile, entraînant par ailleurs l'incendie d'une grange, à Ste-Catherine.

Il n'y a eu aucune victime.

La météo signalait hier après-midi, que la précipitation de pluie depuis lundi matin dans la région de Québec se chiffrait par 1.81 pouce.

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

veille, vraisemblablement au cours d'un attentat.

M. Labranche aurait été battu par des voleurs qui auraient fait irruption dans son établissement. La police n'a toutefois pas confirmé ces renseignements.

Deux noyades

BUCKINGHAM, Qué. (PC) — Deux noyades sont survenues hier dans la région de Buckingham, une municipalité sise à quelque 20 milles à l'est d'Ottawa.

Dans le premier cas, Richard Ouellette, âgé de sept ans, d'Ottawa, a péri dans la rivière Outaouais après que le petit tricycle sur lequel il prenait place eut dévalé d'un quai.

D'autre part, un adolescent de 13 ans, David O'Hara, de Buckingham, a également été victime de l'onde hier dans la rivière Lièvre, quand il a fait une chute d'un pilier de bois flottant sur lequel il s'amusait.

Une tentative de son oncle pour le sauver a échoué. M. Jean-Charles Tassé, aidé de son fils Claude, a en effet voulu porter secours au jeune O'Hara, mais il a dû abandonner quand son fils faillit à son tour se noyer

Un autobus capote : 36 victimes

SYRACUSE, N.Y. (PA) — Un autobus rempli à capacité venant de Harrisburg, Pennsylvanie, et se dirigeant vers Montréal a capoté dans un fossé hier en bordure de la route 81 à quelque cinq milles au sud de Syracuse. Tous les 36 passagers du véhicule ont été conduits à l'hôpital, le Upstate Medical Center, mais 11 seulement ont pu quitter les lieux après y avoir reçu les premiers soins.

Parmi les 25 hospitalisés, deux seulement demeurent dans un état grave.

L'accident s'est produit au cours d'un violent orage.

photo René Picard, LA PRESSE

Violent incendie à St-Hubert

Un violent incendie, qui a pris naissance dans le magasin de chaussures Johnny Shoes, vers 6 h. 45 hier soir, au 3062, Montée St-Hubert, dans la municipalité du même nom, a également détruit de fond en comble la boutique de vêtements pour enfants "Martine". Une pizzeria située au 3064, Montée St-Hubert, ainsi qu'un local inoccupé, au no 3050, ont subi des dommages mineurs par l'eau et la fumée. Les pompiers volontaires des trois postes de cette municipalité de la rive sud, sous les ordres du directeur Robert Standish, ont combattu les flammes pendant plus d'une heure. Les dommages, dans l'ensemble, s'élèveraient à quelque $30,000. On ne connaît pas encore la cause de l'incendie.

Vol à main armée de $1,350 dans une Caisse populaire

Trois cagoulards, armés de revolvers et d'une mitraillette, ont fait irruption, hier midi, à la Caisse populaire Saint-Jean-Vianney, rue Ste-Hélène, à Jacques-Cartier, et, sous la menace de leurs armes, se sont fait remettre l'argent du tiroir-caisse qui contenait la somme de $1,350.

Les bandits ont pris la fuite dans une auto volée qui a été retrouvée plus tard à St-Lambert. Aucun coup de feu n'a été tiré. La police enquête sur ce vol qui s'est déroulé en l'espace de quelques minutes.

Première rencontre, demain soir, au sujet d'un CEGEP à Laval

(par P.V.) — C'est demain soir, à 8 h., que doit avoir lieu, à l'école Léon-Guilbeault, dans le quartier Laval-des-Rapides, à Laval, la première rencontre devant donner lieu à la fondation d'un collège d'enseignement général et professionnel à Laval.

L'expérience sera d'autant plus intéressante qu'à Laval, pour une population de 200,000 âmes, il n'existe aucune institution d'enseignement classique ou similaire sur laquelle on pourrait se greffer pour fonder le futur CEGEP et qu'il faudra donc partir de zéro.

Quoi qu'il en soit, l'organisateur de la réunion, le président de la Régionale Maisonneuve et de la Commission scolaire de Laval-des-Rapides, M. Bernard Lafortune, invite tous les représentants officiels des associations de parents-maîtres, des régionales, des commissions scolaires et de toute association, ou club social intéressé à la cause de l'éducation à Laval à assister à cette importante réunion, à l'école Léon-Guilbault, boulevard Cartier.

POSTIERS

SUITE DE LA PAGE 3

lorsque nous commencerons nos négociations ?" Il a ajouté que le gouvernement doit apprendre à rencontrer ses employés pour discuter.

Ce n'est qu'une fois connu le résultat de la votation dans tous les bureaux de poste du pays, qu'on saura s'il y aura grève ou pas. C'est la majorité nationale qui l'emportera. Les dirigeants syndicaux de Montréal se disent par ailleurs convaincus que le vote sera favorable à la grève. La date du débrayage ne sera choisie que plus tard.

L'entente collective entre les employés des postes et le gouvernement fédéral, conclue à la suite d'une grève il y a deux ans, expire le 31 juillet.

Valiquette

RABAIS GÉNÉRAL
TOUTE MARCHANDISE
SANS EXCEPTION
MISE EN
VENTE
10% à 50%
DE RÉDUCTION

UNE SEULE FOIS DANS L'ANNÉE

Une occasion unique d'acheter des meubles et accessoires pour une pièce complète.
Le choix des marchandises n'est aucunement limité.
Porfitez de nos termes faciles.

LES 3 DERNIERS JOURS

AU CARREFOUR DU METRO

FACILITES DE STATIONNEMENT EN AVANT OU A L'ARRIERE DU MAGASIN

N.G. VALIQUETTE Ltée 510 STE-CATHERINE EST Tél, 842-8811

Avec Grand Prix, nous avons lancé le premier dry rye au monde.

Maintenant, nous faisons un dry gin. Le plus sec au monde. Forcément.

Pour les amateurs de dry gin qui se plaignent de ne pas en trouver d'assez sec à leur goût, Calvert lance un nouveau gin. Si sec qu'il en est fendant.

Mais sa préparation n'a pas été sans peine.

Nous avons dû explorer tout Bornéo pour trouver les graines de cubèbe vertes et sures dont nous avions besoin. Puis sillonner le bassin de la Méditerranée pour nous procurer les gousses de *ceratonia siliqua* que l'on nomme caroubes.

Ce sont ces ingrédients qui rendent notre gin aussi sec. Pour autant que nous le sachions, personne d'autre ne les a jamais utilisés auparavant.

Mais, au lieu de nous croire sur parole, essayez plutôt notre nouveau gin.

Non seulement vous le trouverez très très sec, mais aussi très très bon.

CAHIER No 2 / PAGES 17-28 LA PRESSE VIE FEMININE / VIE MONDAINE

MONTREAL, MERCREDI 26 JUILLET 1967 — 83e ANNEE — No 171

A Détroit et ailleurs...

Le sinistre tableau des émeutes raciales

selon la Presse Associée

Voici un résumé de la situation dans onze villes américaines où se sont déroulées des émeutes raciales depuis quelques jours.

DETROIT : vingt pour cent de la population de 1,700,000 habitants soumise au contrôle militaire sévère. Les émeutes à Détroit ont fait jusqu'ici 33 morts et les dégâts se chiffrent par plus de 200 millions de dollars. Le gouverneur républicain George Romney a lancé un appel aux villes du Michigan en proie à l'agitation, de maintenir l'ordre, a étendu l'état d'urgence aux villes de Grand Rapids, Flint et Pontiac, et a donné l'ordre aux forces de l'ordre d'ouvrir le feu sur les criminels.

GRAND RAPIDS : des émeutes raciales ont éclaté au crépuscule hier, alors que des manifestants ont lapidé, pillé et incendié de nombreux établissements et maisons dans le quartier noir. Le couvre-feu a été imposé et la vente de spiritueux interdite.

FLINT : tous les effectifs de la police ont été mis en service après que des magasins eurent été pillés et incendiés par des bandes de jeunes Noirs.

PONTIAC : deux Noirs ont été tués pendant que des émeutiers se livraient au pillage d'établissements qu'ils avaient d'abord lapidés, et y ont ensuite mis le feu.

TOLEDO, Ohio : la garde nationale est en disponibilité à la suite d'émeutes dans le quartier noir et qui se sont propagées dans d'autres secteurs de la ville. Le couvre-feu est en vigueur.

NEW YORK : dans une tentative de calmer les esprits, le maire John V. Lindsay a visité le quartier de "Spanish Harlem" et autres secteurs portoricains où des émeutes se sont déroulées lundi, soir. On signale deux morts dans ces émeutes.

CAMBRIDGE, Maryland : H. Rap Brown, président du comité estudiantin de non-violence, recherché par la police pour avoir incité une foule de Noirs à l'émeute au cours d'un discours. L'émeute qui a fait suite à ce discours a eu pour résultats des incendies dans deux pâtés de maisons; une douzaine d'immeubles détruits, y compris une école. la garde nationale a été appelée.

ROCHESTER, N. Y. : deux Noirs tués à l'issue de deux nuits d'émeutes raciales déclenchées par quelques centaines d'adolescents.

WAUKEGAN, Illinois : des dégâts peu importants causés par des incendies allumés par des cocktails Molotov.

HOUSTON, Texas : des groupes de jeunes Noirs ont harcelé la police, brisé des fenêtres, lapidé des voitures et lancé des cocktails Molotov qui n'ont fait que peu de dégâts.

TUCSON, Arizona : plusieurs voitures ont été lapidées et des cocktails Molotov ont été lancés sur des immeubles, mais sans causer de graves dégâts.

Le FBI arrête le leader noir Rap Brown pour incitation à l'émeute

WASHINGTON. (PA, AFP, UPI) — Rap Brown, président du SNCC (Comité de coordination des étudiants non-violents), a été arrêté aujourd'hui à l'aéroport de Washington par des agents du FBI.

Un mandat d'arrestation avait été émis contre le leader noir, partisan du "pouvoir noir", sous l'inculpation de complicité dans les émeutes qui avaient éclaté lundi soir à Cambridge, au Maryland. Le mandat fédéral l'accusait d'avoir fui illégalement pour éviter des poursuites.

Quelques instants après le début des désordres à Cambridge, Brown s'était écrié lors d'une réunion publique : "Les Noirs ont construit l'Amérique. Si l'Amérique ne le reconnait pas, nous la brûlerons." Il avait été blessé légèrement à la tête pendant les désordres.

Le directeur du FBI, J. Edgar Hoover, a déclaré que Brown serait traduit devant un magistrat fédéral à Alexandria, en Virginie.

Karachi: 150,000 personnes sans abri à la suite de pluies torrentielles

KARACHI. (AFP) — Près de 150,000 personnes se trouvent sans abri dans l'agglomération de Karachi où la situation ne cesse d'empirer à la suite des pluies torrentielles qui se sont abattues depuis près de 48 heures, dans cette région réputée pour son extrême sécheresse.

Les autorités du district ont dû faire appel à la marine pour secourir 10,000 réfugiés originaires de l'Inde, qui sont installés depuis une vingtaine d'années dans le faubourg de Korangi. Cette agglomération, composée de huttes et d'abris rudimentaires éparpillés en plein désert du Sind, a été transformée du jour au lendemain en une vaste nappe d'eau qui a envahi les lagunes. A Maripur, faubourg situé près du port, où s'étirent des centaines d'habitations le long du lit de la Lyari, cours d'eau habituellement desséché, la situation est tout aussi dramatique. En quelques heures, le lit de la rivière a débordé, inondant les quartiers avoisinants. Les habitants essaient en vain de dresser des barrages de fortune faits de tas de pierres et de sacs de terre que le flot submerge rapidement. Depuis mardi soir, des familles entières attendent d'être secourues sur les toits de quelques masures qui ont résisté aux pluies.

Les moyens de transport manquent pour amener à pied d'oeuvre les barques de sauvetage. De nombreuses boutiques sont fermées et l'eau a envahi le centre de la ville dépourvue d'égouts et de tout dispositif de drainage.

Sous la pluie battante, dans les rues et les routes transformées en rivières, on voit de nombreuses voitures à demi submergées ou remorquées par des ânes ou des chameaux.

Plusieurs secteurs téléphoniques ont cessé de fonctionner et une partie de la ville est plongée dans l'obscurité.

Nasser refuse à Israël le droit de passage à Suez

(d'après UPI, PA, AFP) — Selon le ministre israélien de la Défense, le général Moshe Dayan, l'Egypte aurait rejeté une proposition de Tel-Aviv visant à assurer le libre mouvement de la navigation dans le canal de Suez, proposition qui a été transmise au Caire par le général Odd Bull, responsable de l'équipe des observateurs de l'ONU.

Expliquant la position de son pays, le ministre a dit, dans un communiqué officiel, que Tel-Aviv insite pour que la ligne de cessez-le-feu passe au milieu du canal de Suez, les navires de patrouille israéliens se réservant le droit de circuler à l'est de la ligne de partage.

S'il faut en croire Dayan, Nasser aurait rejeté cette offre, se contentant de répéter que tout le canal de Suez est en territoire égyptien. On sait que l'Egypte refuse à Israël le droit de passage dans le canal depuis la crise israélo-égyptienne de 1956.

A la suite de ses succès militaires du mois dernier, Israël entend bien faire reconnaitre ses droits de passage dans le canal. Des autorités militaires israéliennes avouent s'être trompées en 1956 lorsqu'elles acceptèrent le traité de la ligne du cessez-le-feu en deçà du canal.

Austérité en Egypte

Le désastre militaire du mois dernier de même que la perte d'une partie importante des revenus touristiques à la suite de la fermeture de Suez ouvrent en Egypte une ère d'austérité que soulignait hier l'adoption d'un budget dur et serré par le nouveau cabinet de la RAU.

Les Egyptiens auront à payer de nouvelles taxes sur les cigarettes, le savon, le sucre, le thé, et les boissons alcooliques. Ils auront également à payer beaucoup plus cher pour les autos, l'essence et les transports.

Des restrictions seront également appliquées aux investissements, excepté ceux du haut barrage d'Assouan qui, ont indiqué les autorités, "sera achevé dans les délais fixés".

Au cours d'une conférence de presse à Jérusalem, M. John Selwyn Lloyd, ancien secrétaire britannique d'Etat aux Affaires étrangères, a déclaré qu'il ne faut pas s'attendre à un retrait inconditionnel des forces israélienne des territoires occupés et les revendications en ce sens ne sont pas réalistes.

Des sources israéliennes autorisées ont déclaré hier à Jérusalem que l'Egypte a massé de nouvelles concentrations de troupes, notamment des blindés et de l'artillerie, sur la rive occidentale du canal de Suez. Une nouvelle dispute sur l'utilisation du canal semble en gestation.

Ces concentrations de troupes sont considérées par les Israéliens comme la réaction concrète du président Nasser aux efforts du général Odd Bull, chef d'état-major de l'ONU en Palestine, en vue de rapprocher les points de vue du Caire et de Tel-Aviv sur la question de la ligne du cessez-le-feu.

Pendant ce temps, l'Union soviétique faisait savoir aux Nations unies que les "provocations" d'Israël dans la zone du canal démontrent que la reprise de la guerre au Moyen-Orient pourrait avoir lieu d'un jour à l'autre.

Dans une lettre adressée au président de l'Assemblée générale, M. Abdel Rahman Pazhwak (Afghanistan), le gouvernement soviétique déclare qu'il n'y aura pas de paix au Moyen-Orient, tant que les forces israéliennes continueront d'occuper les territoires arabes conquis.

Washington dément

A Washington, le porte-parole du secrétariat d'Etat américain a implicitement démenti hier les informations de presse selon lesquelles le gouvernement israélien aurait offert au gouvernement des Etats-Unis de lui céder des armes soviétiques capturées lors de la guerre contre les pays arabes.

Le "New York Times" a écrit qu'Israël aurait proposé aux Etats-Unis, à la Grande-Bretagne et à l'Allemagne fédérale de leur céder les armes soviétiques en question, dans le cadre d'un accord de troc.

téléphoto UPI

Ratissage au Vietnam

Ces "Marines" américains qui font partie d'une force spéciale de débarquement montent à bord de mastodontes blindés "AMTRAC" au cours de l'opération de nettoyage et de démolition "Bear Chain" entreprise dans la province de Quang Tri au Sud-Vietnam. Quelque 2,000 hommes ont participé à cette opération mise en marche il y a deux jours.

La Chine populaire serait au seuil de la guerre civile

LONDRES (UPI, PA) — Le régime de Mao Tsé-toung à Pékin éprouverait de "très graves difficultés" et serait menacé d'effondrement.

Des rapports diplomatiques précisent que l'autorité du gouvernement central faiblit rapidement, menaçant le pays de sombrer sous la férule des militaristes ou même dans la guerre civile.

La révolution culturelle, phénomène aussi étrange qu'imprécis, semble avoir fait fausse route, et les milieux renseignés sont d'avis que d'ici à deux mois, ce phénomène pourrait signifier la chute du régime de Mao.

L'armée, sur laquelle comptait Mao et qui devait l'appuyer pleinement semble l'avoir laissé tomber. Son intervention a été marquée de retenue et d'inefficacité, et les dernières dépêches laissent entendre que l'armée a effectivement adoptée une attitude neutre.

Mao aurait entrepris une lutte désespérée pour la survivance de son régime. Il jouit de l'appui des masses endoctrinées, mais les adversaires dans des postes de commande, semblent renforcer leurs positions et fermement déterminés à tenir tête au régime de Mao.

Les mêmes rapports diplomatiques ajoutent que la confusion est telle qu'il est impossible pour l'homme de la rue de savoir exactement ce qui se passe. Même des personnages en autorité sont incapables de préciser qui est au pouvoir et qui est en disgrâce.

Il est impossible de définir présentement si une personnalité ou un groupe de personnalités serait capable de prendre la succession de Mao. Les rumeurs voulant que le premier ministre Chou En-lai pourrait être ce personnage se sont évanouies.

Rapprochement avec l'URSS

Si un nouveau régime central devait arriver au pouvoir, son premier geste serait vraisemblablement de tenter un rapprochement avec l'Union soviétique D'ailleurs les dirigeants soviétiques espèrent qu'il en sera ainsi, et seraient prêts à exploiter une telle éventualité en lui offrant une aide immédiate et substantielle.

Les rapports diplomatiques signalent également que les difficultés de Mao ont augmenté dangereusement depuis le début de l'année.

Ils coincident étrangement avec la participation mitigée de l'armée à la révolution culturelle.

En dépit des affirmations du régime de Mao que ses adversaires ont été chassés du pouvoir, les chefs de file semblent avoir survécu à la purge et même s'être renforcés.

La purge de l'armée a évidemment déclenché un effet contraire. Quelque 50 généraux ont été limogés dans le remaniement de la révolution culturelle, qui a affaibli l'armée et porté une sérieuse atteinte à la loyauté.

Le parti aussi a fait l'objet d'une purge de grand style, mais visiblement sans résultat. Jusqu'ici une centaine des 174 membres du comité central ont été dénoncés d'une manière ou d'une autre par Mao.

D'autre part, une dépêche de Hong-kong mande que la circulation ferroviaire a été suspendue hier, mystérieusement vers Hong-kong. Des rumeurs veulent que la voie ferrée ait été dynamitée au cours d'engagements entre factions rivales dans la province chinoise de Kouangtoung.

Par ailleurs, la principale garnison militaire de Wuhan, en Chine centrale semble être au seuil de la rébellion contre le régime de Mao.

Une mission socialiste japonaise se rendra à Hanoï et à Washington

TOKIO (AFP, UPI) — Dès son retour de Hanoï, en septembre, M. Shichiro Matsumoto, président de la Commission des Affaires étrangères du parti socialiste japonais, se rendra à Washington sur l'invitation du Département d'Etat, a annoncé hier un porte-parole du parti.

M. Matsumoto, qui est l'un des principaux membres de la délégation socialiste qui partira pour le Nord-Vietnam le 27 août, compte rencontrer à Washington un "ami personnel" en la personne de M. Averell Harriman, ambassadeur itinérant et l'un des principaux conseillers du président Johnson.

Les autorités nord-vietnamiennes ont été avisées que M. Matsumoto, après Hanoï, se rendrait à Washington, et n'ont pas réagi. Les observateurs politiques notent que les circonstances de ces deux voyages semblent confirmer le net refroidissement des relations du parti socialiste japonais avec la Chine maoïste. M. Kozo Sasaki, président du parti socialiste, qui dirige la mission socialiste à Hanoï, a décidé de passer par Pnom Penh, où il doit rencontrer les dirigeants vietcong, et non par Pékin.

M. Sasaki a eu récemment tendance, disent les observateurs, à adopter une position de neutralité vis-à-vis de la révolution culturelle chinoise.

Le parti communiste japonais, pour sa part, a déjà rompu avec Pékin l'an dernier.

Accent sur la milice sud-vietnamienne

On apprend de Washington, que de nouveaux conseillers militaires américains seront affectés aux forces populaires et régionales dans les provinces sud-vietnamiennes. Renforcer les forces de la milice est une façon de répondre aux exigences du secrétaire américain à la Défense, M. Robert S. McNamara, qui désire qu'un usage pplus efficace soit fait dans les effectifs militaires alliés présentement au Vietnam.

Ces effectifs régionaux qui comptent environ 143,000 hommes font partie de la milice permanente à l'échelle provinciale. Les forces populaires d'environ 145,000 hommes constituent la milice à temps partiel chargée de garder les fortifications protégeant leurs villages et hameaux.

Ces miliciens dont l'entrainement laisse à désirer seront formés par ces conseillers militaires américains qui seront retirés de l'armée régulière vietnamienne.

Pour ce qui est des opérations militaires terrestres, on ne signale que quelques accrochages au sud de la zone démilitarisée dans les plateaux centraux.

Par contre, les bombardiers à réaction de l'aéronavale américaine de concert avec l'artillerie lourde de la 7e flotte ont réduit au silence hier, des batteries côtières et de DCA, et les avions ont poursuivi leur route pour pilonner une des principales centrales électriques du Nord-Vietnam.

D'autre part, dans un hameau de la banlieue de Saigon, des Vietcongs portant l'uniforme de l'armée sud-vietnamienne, ont arraché la nuit dernière cinq hommes et une femme de leurs lits, les ont conduits sur la route nationale où ils les ont fusillés, en laissant sur leurs corps une pancarte précisant que c'est le sort qui attend les informateurs du gouvernement sud-vietnamien.

Paul VI qualifie d'"inoubliable" l'accueil qu'il a reçu en Turquie

ISTANBUL — (AFP-PA-UPI) — C'est un accueil qu'il a lui-même qualifié d'"inoubliable" que le pape Paul VI a reçu en Turquie, tant de la part du président Sunay, que de celle du patriarche Athénagoras, chef des 150 millions de chrétiens orthodoxes, et du patriarche Kaloustyan, chef de l'église arménienne de Turquie.

Ce matin, le pape est monté à bord d'un luxueux avion et s'est rendu en pèlerinage à Izmir et à Ephèse d'où l'apôtre saint Paul, patron du Saint-Père, a écrit plusieurs de ses épitres.

Izmir, nom actuel de l'ancienne Smyrne, ville épiscopale de saint Polycarpe, s'enorgueillit d'un glorieux passé chrétien. C'est également le cas d'Ephèse où se dressent les ruines de la basilique de Saint-Jean, et où, selon la tradition, "l'apôtre bien-aimé" vécut avec la Vierge Marie avant son Assomption. C'est également à Ephèse qu'eut lieu le troisième concile oecuménique au Ve siècle, concile qui décréta que Marie était la mère de Dieu et qui dénonça l'hérésie nestorienne, laquelle soutenait que la Vierge n'était mère que du corps du Christ, mais non de sa divine nature.

Inquiétude des protestants

Le Vatican admet que le voyage du pape est de nature à inquiéter les protestants désireux d'un rapprochement avec les catholiques. On note en effet que si Paul VI s'est rendu à Ephèse, c'est pour commémorer le concile d'Ephèse qui a, en quelque sorte, inauguré le culte marial.

On sait qu'encore tout récemment, le pape sortait d'Italie pour se rendre à Fatima, au Portugal, où il a, là encore, insisté sur l'importance du culte marial dans l'église catholique. Cette insistance inquiète les protestants bien disposés à l'égard de Rome.

Un tonnerre d'applaudissements est monté ce matin vers les voûtes ogivales de l'église italienne Saint-Antoine dans le centre d'Istanbul lorsque Paul VI y a pénétré pour célébrer la messe. Toute la communauté catholique d'Istanbul y était, se pressant dans les moindres recoins de la basilique, certains n'hésitant pas à se jucher sur un confessionnal. La chaleur était écrasante et de grosses gouttes de sueur perlaient sur le front du Saint-Père.

Après la messe, le pape a été acclamé par des milliers de personnes en se rendant chez le patriarche arménien grégorien, Mgr Shnorhk Kaloustyan, lequel a dit au pape que "l'église arménienne n'a jamais cessé de désirer et de prier pour l'unité de l'église".

La rencontre de Paul VI et d'Athénagoras, hier, est considérée avec défiance par plusieurs patriarches orthodoxes sur lesquels Athénagoras est loin d'avoir l'autorité que le pape a sur les catholiques. Les deux hommes n'en ont pas moins profité pour souhaiter ardemment l'unité et pour invoquer les lumières du Saint-Esprit.

Roumanie: le Parlement approuve la politique étrangère du cabinet

BUCAREST (AFP)—La Grande Assemblée nationale roumaine a ratifié hier soir, à l'unanimité, la politique étrangère du comité central du parti communiste et du gouvernement, concluant ainsi le débat qu'avait ouvert, lundi matin, l'exposé de M. Nicolas Ceausescu, secrétaire général du parti.

Avant le vote, M. Ion Gheorghe Maurer, président du conseil, a rappelé les principes et les grandes lignes de la politique roumaine. Evoquant les visites d'amitié et les contacts que la Roumanie multiplie avec tous les pays, M. Maurer n'a pas fait allusion au voyage qu'il a effectué au début du mois de juillet en Chine. En revanche, il a fait mention des entretiens qu'il a eus récemment avec le président Johnson et avec le général de Gaulle, se réjouissant de "l'évolution positive" que connaissent les rapports franco-roumains, conformément aux intérêts des deux peuples, aux intérêts de la paix en Europe et dans le monde.

Par ailleurs, l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, après le débat de politique étrangère, d'un projet de loi relatif aux plaintes des citoyens lésés par des mesures administratives illégales, parait confirmer le rappel au "respect rigoureux de la légalité" adressé il y a une semaine par M. Ceausescu aux fonctionnaires du ministère de l'Intérieur.

Certains observateurs avancent l'hypothèse que la nouvelle direction du parti groupée autour de M. Ceausescu a voulu non seulement prendre toutes précautions utiles vis-à-vis d'un service qui, du fait de sa continuité interne risque de ne pas se mettre à l'heure nouvelle, mais encore qu'il a voulu en faire l'instrument docile de sa politique.

Cette mesure intérieure révèle, en tout état de cause, la position solide que s'est faite le secrétaire général du parti.

3 JOURS SEULEMENT
VENTE
DE
SACS À MAIN

Choisissez le sac à main qui complétera à ravir vos nouvelles toilettes. Choix de cuir de veau, verni, maroquin, ainsi que vinyle de qualité.

GRAND SPECIAL
$7.99 ch.

CREDICO — DINERS
Pas de commandes postales ou téléphoniques

jérôme

• FAIRVIEW — POINTE-CLAIRE • CENTRE BOULEVARD • PLAZA SAINT-HUBERT

Un autre organisme veut une enquête sérieuse sur l'information au Québec

La Fédération canadienne de l'imprimerie et de l'information espère que tous les corps intermédiaires vraiment représentatifs vont s'unir afin de lancer, le plus tôt possible, une vaste enquête sur la situation de l'information au Québec.

La fédération appuie sans réserve la requête des deux organismes représentant la majorité des journalistes de la province, l'Alliance canadienne des syndicats de journalistes de langue française (UCJLF).

" Cette enquête devra révéler les causes de la désaffaction du lecteur vis-à-vis des quotidiens francophones du Québec. Pourquoi la population de Montréal, française dans une proportion de 75 p. 100 achète-t-elle chaque jour autant de journaux anglais que français ? Pourquoi l'Ontario compte-t-il 48 quotidiens alors que le Québec en publie seulement 14, dont 10 en français ? Comment expliquer l'extrême mobilité du personnel dans certaines salles de rédaction où on enregistre un roulement de 35 p. 100 annuellement", demande le communiqué de la FCII.

L'enquête devra également se pencher sur les conséquences de la monopolisation des journaux "car le problème se pose au Québec avec plus d'acuité qu'ailleurs au Canada. Alors que l'empire Thompson contrôle au pays 26 quotidiens sur 113, le groupe Desmarais-Francoeur possède 30 p. 100 des quotidiens de langue française du Québec et une douzaine d'hebdomadaires dont le tirage global atteint 450,000 chaque semaine", souligne le communiqué.

COURS D'ÉTÉ
DE CONVERSATION
ESPAGNOLE ● ANGLAISE ● ALLEMANDE
TOUT NIVEAU — 1, 4, 7 SEMAINES
● JUILLET
● AOÛT
globe école de langues
1, Place Ville-Marie, suite 1538 866-9731

Troubles raciaux imminents entre Blancs et Indiens dans l'Ouest du Canada

TORONTO (PC) — Le quotidien torontois Globe and Mail écrit qu'un rapport préparé par une équipe de chercheurs sociaux et destiné au gouvernement fédéral indique que des troubles raciaux entre Indiens et Blancs sont sur le point d'éclater dans plusieurs villes canadiennes de l'Ouest.

Le quotidien ne fait pas mention des villes soupçonnées, mais souligne que le comité dirigé par M. Gene Rhéaume, ancien député à Ottawa pour les Territoires du Nord-Ouest, demande au gouvernement d'intervenir le plus tôt possible afin d'arrêter les injustices et les haines raciales qui empoisonnent la vie des Indiens, Métis et Esquimaux.

Le rapport intitulé "Les Indiens et la loi" demeure toujours sur la liste confidentielle du gouvernement et des informateurs, dans la capitale canadienne, ont révélé qu'il sera rendu public officiellement dans quelques semaines, soit lorsqu'on aura terminé sa traduction en français.

Le Globe and Mail poursuit que plusieurs douzaines de copies du rapport brouillon sont présentement entre les mains de spécialistes des affaires indiennes, travailleurs sociaux, scientistes sociaux et administrateurs.

Le rapport précise que dans plusieurs endroits, les Indiens sont exploités par des commerçant sans scrupules, des contrebandiers et d'autres profiteurs.

Maltraités

Le quotidien ajoute, citant des passages du rapport, que les Indiens et les Métis croient de plus en plus que les policiers les maltraitent, les arrêtent à la moindre infraction et ne se gênent pas pour les discriminer aussitôt que l'occasion se présente.

Les statistiques du rapport, transmises par le journal, démontrent que plus de 35 pour cent des personnes emprisonnées ou détenues dans des maisons de réforme à travers le pays, sont de descendance indienne.

Il rapporte aussi qu'il existe deux lois; une pour les Indiens et une autre pour les Blancs.

"Par exemple, lorsque les Indiens font la bombe dans les carnavals ou les rodéos, les gens disent qu'ils sont seulement bons à boire... Mais lorsque les Blancs se noient le gosier on dit seulement qu'ils sont de vrais gais lurons."

Le Globe and Mail précise, en terminant, que l'équipe de chercheurs a proposé 15 recommandations et a demandé la tenue d'une conférence nationale organisée par une agence indépendante afin de trouver les moyens de mettre ces recommandations en oeuvre.

Le juge Lagacé déclare obscènes sept revues anglaises vendues au Québec

CHICOUTIMI (PC) — Les publications "After Hours", "New Horizons", "Lonesome Gala", "Nudist Pictorial", "Nudist West", "New Dawn" et "Suntrails" ont été déclarées obscènes par le juge Louis-René Lagacé, de la Cour provinciale.

Ce jugement élaboré est le premier à être prononcé depuis une dizaine d'années au Québec et fait suite à la campagne menée par les policiers de la région contre la littérature obscène.

Selon le juge Lagacé, de la définition de l'obscénité il découle, pour que la Cour puisse en venir à la conclusion qu'une publication est obscène, qu'il faut quatre conditions :

1. une publication doit avoir une caractéristique;
2. cette caractéristique doit être dominante;
3. cette caractéristique doit équivaloir à une exploitation des choses sexuelles;
4. cette exploitation doit être indue;

Jugement

"Après avoir examiné les revues saisies, la cour doit se demander si oui ou non il y a lieu de répondre affirmativement ou négativement aux quatre données énoncées précédemment.

"La cour constate à l'examen des revues produites que celles-ci reproduisent des photographies de personnes mâles et femelles, nues ou dans des positions suggestives qui ne sont même pas artistiques et dont la plupart sont de très mauvais goût ;

"La cour se doit de répondre à la première question d'une façon affirmative. Il est clair que les publications produites et saisies ont une caractéristique qui est : l'exploitation des choses sexuelles. Cette caractéristique est dominante du début à la fin de chaque revue et elles exploitent d'une façon évidente les choses sexuelles".

Ensuite le juge Lagacé précise qu'il n'a aucune hésitation à affirmer que cette exploitation des choses sexuelles est indue.

Il ajoute catégoriquement : "dans le contexte normal de la société il est nécessaire que des normes morales soient établies pour conserver le bon ordre et la paix."

"La liberté ne doit pas être la licence et des personnes qui sont nudistes par conviction n'ont pas le droit d'imposer leurs prétentions au grand public parce qu'en agissant ainsi elles refusent à d'autres le droit à la liberté qu'elles réclament pour elles-mêmes;

"La production des revues démontre de façon évidente qu'il y a tendance à la dépravation. Le but recherché par les créateurs de ces revues ne peut être autre qu'une propension à une sexualité de mauvais aloi en dehors des normes normalement acceptées par une société qui veut vivre dans le bon ordre et la paix."

IMPORTED SWITZERLAND
REMARQUEZ

PISCINES DÉCOMMANDÉES

Vu l'enthousiasme apporté à notre dernière vente nous répétons notre offre pour quelque temps encore.

VENTE

NOUS EN AVONS ACHETÉ DEUX PLEINS CAMIONS-REMORQUES DU DISTRIBUTEUR CALIFORNIEN

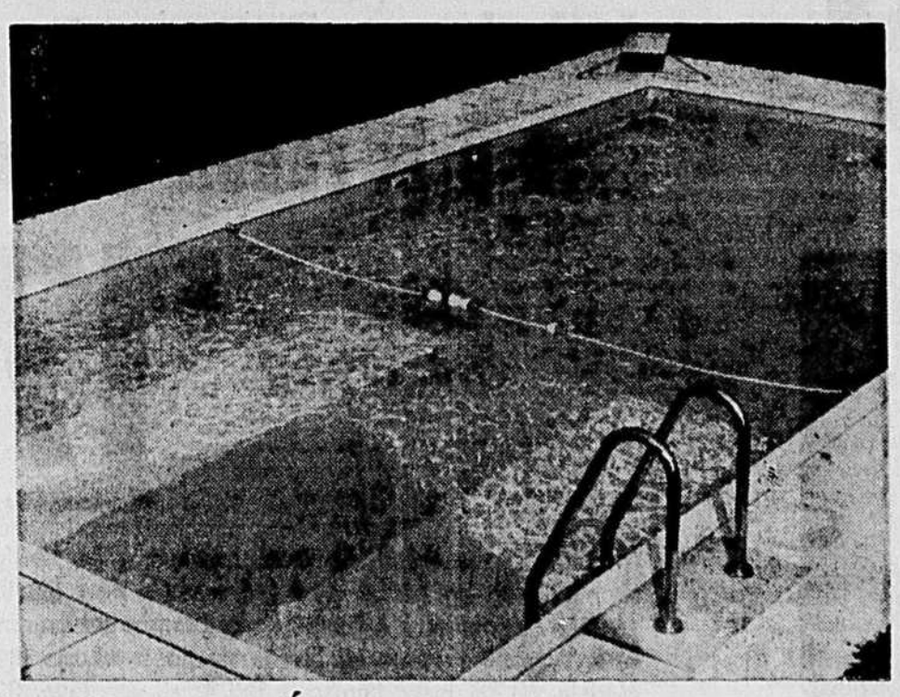

PISCINES ENCASTRÉES TROJAN TOUT ALUMINIUM
ACCESSOIRES... PLEINE GARANTIE... 23% à 47% de rabais

ÉPARGNEZ $900.00 ET PLUS

Achetez directement de notre entrepôt et épargnez comme jamais il n'a été possible sur l'achat des célèbres piscines en aluminium Trojan. Premiers arrivés, premiers servis. A cause d'une mauvaise température, le distributeur Trojan de Californie a annulé sa commande et nous avons acheté le tout en bas du prix coûtant. Nous vous faisons profiter de cette épargne ; ne tardez donc pas. Hâtez-vous de venir.

LIVRAISON IMMEDIATE POUR CES FORMATS :

★14' x 27' ★16' x 32' ★20' x 40'
★18' x 36' ★25' x 50' ★30' x 60'

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE JUSQU'A 9 H. P.M. SAM. ET DIM. INCLUS

TROJAN POOLS INTERNATIONAL LTD.

2170 BOUL. LAURENTIEN A L'AEROPORT DE CARTIERVILLE, ST-LAURENT —TELEPHONE : 744-4981

STEINBERG

Échangez CES COUPONS D'ÉPARGNES STEINBERG

ÉPARGNEZ JUSQU'À $1.30

ÉPARGNEZ 15¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
POMMES DE TERRE FRITES
SURGELEES, ONDULEES, McCAIN 3 PAQUETS DE 16 OZ.
En vigueur jusqu'à mardi 1er août

ÉPARGNEZ 10¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
SALADE SUPREME
CLUB HOUSE, POT DE 2¼ OZ. OU CIBOULETTE SECHEE... POT ⅛ OZ.
En vigueur jusqu'à mardi 1er août

ÉPARGNEZ 10¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
EMPOIS A VAPORISER
INSTANTANE, REDDI, FORMAT AU CHOIX
En vigueur jusqu'à mardi 1er août

ÉPARGNEZ 10¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
SAVON CAMAY
EN PAIN, PAQUET ORDINAIRE DE 3 PAINS
En vigueur jusqu'à mardi 1er août

ÉPARGNEZ 10¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
EPONGES JET
GROS PAQUET OU PAQUET JUMELE OU EPONGE POUR L'AUTO, PAQUET DE 2 AVEC TAMPON SAVONNEUX GRATUIT
En vigueur jusqu'à mardi 1er août

ÉPARGNEZ 10¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
CIRE LIQUIDE
SIMONIZ, VINYLE, BOITE DE 16 OU 32 OZ.
En vigueur jusqu'à mardi 1er août

ÉPARGNEZ 5¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
SAUCE A BAR-B-Q
DE MARQUE V-H, 2 PAQUETS DE 1 OZ.
En vigueur jusqu'à mardi 1er août

ÉPARGNEZ 5¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
VINAIGRE BLANC
CANADA, POUR VOS MARINADES BOUTEILLE DE 40 OZ. EN PLASTIQUE
En vigueur jusqu'à mardi 1er août

ÉPARGNEZ 5¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
OLIVES CORONATION
NON FARCIES, POT DE 15 OZ.
En vigueur jusqu'à mardi 1er août

ÉPARGNEZ 5¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
KETCHUP GRAND-MAMAN
BOUTEILLE DE 20 OZ.
En vigueur jusqu'à mardi 1er août

ÉPARGNEZ 5¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
CAFE TORREFIE
CHOCK FULL O' NUTS, BOITE 1 LB.
En vigueur jusqu'à mardi 1er août

ÉPARGNEZ 5¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
FEVES AU LARD
DE MARQUE CLARK, 2 BOITES DE 19 OZ.
En vigueur jusqu'à mardi 1er août

ÉPARGNEZ 10¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
QUICK WHIP
DE MONARCH, 4 PAQUETS DE 2 OZ.
En vigueur jusqu'à mardi 1er août

ÉPARGNEZ 5¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
produits BETTY CROCKER
NOUILLES ITALIANO ..... PQT DE 6 OZ.
NOUILLES ROMANOFF PQT DE 5¾ OZ.
En vigueur jusqu'à mardi 1er août

ÉPARGNEZ 5¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
POIS HURON
DE FANTAISIE, NON CLASSES, 2 BOITES DE 10 OZ.
En vigueur jusqu'à mardi 1er août

ÉPARGNEZ 5¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
FROMAGE GRUYERE
SWISS KNIGHT, PAQUET DE 8 OZ.
En vigueur jusqu'à mardi 1er août

ÉPARGNEZ 5¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
PRODUITS BENSON
UN PAQUET
NOIX DU BRESIL ..... PAQUET 7¼ OZ.
FAVORITES ..... PAQUET 8 OZ.
MENTHES ARGENTEES ... PAQUET 8½ OZ.
En vigueur jusqu'à mardi 1er août

ÉPARGNEZ 5¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
biscuits FEUILLE D'ERABLE
DE CHRISTIE, PAQUET DE 30 OU BISCUITS VARIES PIK NIK, PQT DE 48
En vigueur jusqu'à mardi 1er août

STEINBERG

Réactions AUX PROPOS DU GÉNÉRAL

La presse anglophone du pays réprouve à l'unanimité les propos du général

La presse anglophone du Canada est unanime à réprouver les propos tenus par le président de la République française depuis son arrivée en terre québécoise. Certains éditorialistes suggèrent au premier ministre Pearson de prendre une attitude radicale tandis que d'autres s'en prennent même au premier ministre du Québec, M. Johnson.

Bouillants, estomaqués, stupéfaits, si on en juge par le choix de leurs mots, les éditorialistes anglophones ont décrit la situation en termes d'intrusion, de manque de diplomatie et même d'arrogance. Voici un échantillon d'extraits des colonnes éditoriales :

La Fédération des maires veut une condamnation

"La Fédération canadienne des maires et municipalités, par la voix de son comité directeur, demande au gouvernement fédéral d'exprimer diplomatiquement sa condamnation de l'intrusion d'un visiteur étranger dans nos affaires internes."

Cette résolution a été votée, ce matin, à Montréal, par la Fédération qui s'oppose avec force à l'intervention du général de Gaulle dans les affaires internes de notre pays. Le maire de North Bay, M. E. Dickerson, membre de l'exécutif de la Fédération canadienne, avait annoncé, hier soir, qu'il demanderait à la Fédération de prier le premier ministre Pearson d'annuler la visite du général de Gaulle à Ottawa.

Des exemplaires de la présente résolution, à la demande de la Fédération, seront envoyés à l'ambassade de France, au bureau du premier ministre et au bureau du chef de l'opposition.

Une seconde résolution, adoptée par les maires canadiens, demande que l'on porte un toast aux dirigeants de notre pays et au président des Etats-Unis dans tous les autres banquets inauguraux de la Fédération.

Le Toronto Globe and Mail : "... de Gaulle est venu au pays et a appuyé le mouvement séparatiste du Québec... Une telle attitude est virtuellement sans précédent".

Le Toronto Star : "Nous devons présumer qu'il a délibérément offensé et causé un affront au Canada... Si les gens du Québec veulent la libération, l'indépendance du reste du Canada, comme le présume de Gaulle de façon arrogante, qu'ils l'aient... Nous espérons que M. Pearson informera en privé le président de Gaulle que sa conduite fut rude, sans goût et assez inacceptable."

Le Toronto Telegram : "... le geste du général de Gaulle ne peut être interprété que comme une intrusion délibérée dans les affaires canadiennes. Ce fut un spectacle incroyable".

Le Hamilton Spectator : "Le fait canadien... résiste à toutes les attaques et contient tout. Le président de Gaulle, lui, n'est qu'un phénomène passager."

L'Ottawa Citizen : "... les discours de de Gaulle semblent être conçus pour accentuer et augmenter les divisions biculturelles, de même que les divisions entres les autorités fédérales et provinciales, que les Canadiens à l'esprit ouvert ont tenté d'aplanir avec tant d'énergie".

Le Port-Arthur News Chronicle : "M. Pearson devra faire connaître au général, d'une façon quelconque, le mécontentement qui est ressenti au Canada. Autrement, le premier ministre sera accusé une fois de plus de faire preuve de mollesse lorsqu'il est confronté au Québec..."

Le Kingston Whig-Standard : "L'attitude du gouvernement du Québec au cours de cette visite a été jusqu'ici une attitude de chauvinisme mesquin qui rivalise avec celui de de Gaulle lui-même..."

Le St. Catharines Standard : "De Gaulle... a mis pied sur nos rives non pas comme l'invité gracieux que nous attendions et que nous étions prêts à honorer, mais comme un vieil homme querelleur voulant semer la zizanie..."

Le Peterborough Examiner : "La principale incongruité des discours de de Gaulle, c'est que lui, l'homme qui est le premier responsable du démantèlement de l'Empire français, vient ici parler de "Nouvelle-France" et apparemment tenter de recoloniser verbalement le Québec".

Le Timmins Press : "Son attitude (au général) ressemble plutôt à celle d'un conquérant qu'à celle d'un chef d'Etat en visite".

Le Winnipeg Tribune : "Les autorités d'Ottawa font preuve d'une retenue considérable — peut-être trop — avant de répondre au défi lancé par de Gaulle. Le gouvernement du Québec, au contraire, semble tenter de se gagner un profit politique".

Le Fredericton Gleaner : "De Gaulle vient de montrer qu'il mérite sa réputation de fauteur de trouble... Il a délibérément mis le feu aux poudres et fortifié le mouvement indépendantiste".

Le Moncton Times : "Il (le général) a accordé à la France la distinction d'avoir un chef d'Etat pour qui les règles de la courtoisie n'existent pas. M. de Gaulle est apparemment au-dessus de ces règles — elles ont été faites pour les mortels".

Le Prince Rupert News : "Il (de Gaulle) a profité de la politique d'apaisement de Pearson pour creuser un fossé plus profond entre l'élément séparatiste du Québec et le reste du Canada".

Le Cornwall Standard-Freeholder : "...de Gaulle a insulté le Canada et son mauvais goût est plus qu'épouvantable, il est impardonnable".

Le Sarnia Observer : "... le grand Charles a défait des années d'effort et des millions de dollars dépensés en vue de rapprocher les Canadiens français et anglais".

Le Woodstock Sentinel-Review: "Alors qu'il s'est minutieusement efforcé de ne pas mentionner le Canada, le pays qui le reçoit, ses gestes sont non-diplomatiques et dangereux".

Le Cape Breton Post: "Qu'est-ce que le Canada devrait faire? M. Pearson devrait mettre les choses au clair et dire que la présence de de Gaulle au Canada n'est pas requise".

Le London Free Press : "M. Pearson devrait recevoir de Gaulle avec les civilités d'usage, lui donner tous les honneurs dus à un chef d'Etat, le conduire à son avion et lui dire, non pas au revoir... mais bonjour".

Le Windsor Star: "En faisant écho au slogan séparatiste "Vive le Québec libre", il signifiait que le peuple du Québec n'est pas libre bien qu'il soit plus libre que le peuple de France sous sa dictature".

Le Sudbury Star : "Les Canadiens ne veulent pas de colonies françaises, ni de colonies anglaises, ni de quelque autre colonie..."

Le Vancouver Province : "... de Gaulle s'est tout de même permis allègrement de donner des conseils incendiaires à toutes les têtes chauves irraisonnables du Québec".

Le Calgary Herald : "Il (de Gaulle) a ouvertement encouragé les pires éléments du Québec à la subversion".

Le Vancouver Sun : "A défaut de garanties assurant la cessation immédiate de cette sorte de performance... les cérémonies prévues pour les trois derniers jours de son séjour au Canada devraient être annulées. Les premières victimes de la folie de de Gaulle sont les Canadiens français eux-mêmes, et les plus sages d'entre eux en seront passionnément offensés".

Le Winnipeg Free Press : "Quand on sait que le général de Gaulle a exprimé, en privé, que le séparatisme serait une erreur tragique pour le Canada et que cela détruirait sérieusement le Québec, on peut seulement se demander pour quel motif il a importé sur ce continent son amertume..."

Deux reproches de l'Union des municipalités

L'Union des municipalités du Québec, par l'entremise de son premier vice-président, le maire Maurice Tessier, de Rimouski, a reproché au président de Gaulle de s'être "immiscé dans notre politique intérieure" et de s'être "rangé du côté de l'indépendantisme".

"Nous aimons la France de toute notre âme et nous voulons d'un Canada uni. Notre ascendance est française, la France est notre mère-patrie, mais nous sommes Canadiens d'abord du Québec."

M. Tessier a fait cette déclaration en présence d'invités du Canada tout entier lors d'une réunion, à Montréal, des présidents et directeurs d'unions des municipalités des autres provinces canadiennes.

"Nous ne sommes pas des Français canadiens, comme le général de Gaulle l'a dit, mais des Canadiens français. Le président de la République n'a pas paru saisir la différence qu'il y a entre ces deux expressions.

"Nous voulons, en ce qui nous concerne, vivre dans l'harmonie avec nous-mêmes et avec nos compatriotes canadiens d'autres origines dans un pays dont nous sommes fiers".

Prud'homme : les Québecois iront aux urnes

M. Marcel Prud'homme, député libéral du comté de Saint-Denis à Ottawa, a prédit que le premier ministre Johnson profiterait des déclarations du général de Gaulle pour déclencher des élections provinciales "sur le dos d'Ottawa".

Soulignant que les propos du chef d'Etat français avaient complètement brisé quatre années d'efforts pour assurer une présence politique fédérale au Québec, le député a déclaré que le leader des députés québécois à Ottawa, M. Jean Marchand, avait été bouleversé par les événements récents.

Heward Grafftey : les séparatistes ont influencé le général

M. Heward Grafftey, député conservateur de Brome-Missisiquoi, a déclaré que le président de Gaulle avait mal jugé le sentiment réel qui prévaut dans la province de Québec et qu'il avait été influencé par une petite minorité de séparatistes. Le député a soutenu que l'attitude du général avait grandement désappointé des milliers de Canadiens français qui, plus tôt au cours de la journée, l'avaient accueilli comme le chef illustre d'une grande nation.

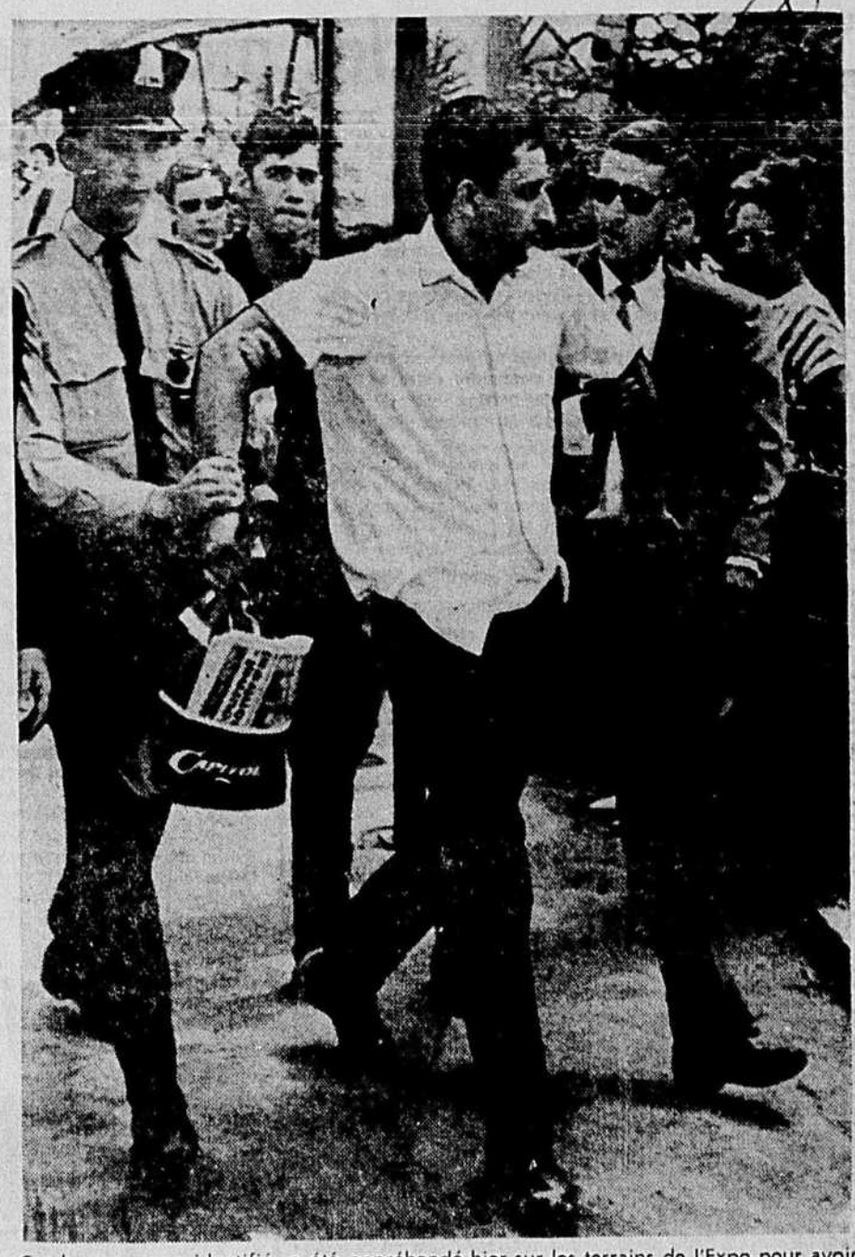

Cet homme, non identifié, a été appréhendé hier sur les terrains de l'Expo pour avoir crié "assassin" au passage du général de Gaulle.

Les paroles du général n'ont pas provoqué de grands remous dans la Vieille Capitale

par Claude Turcotte
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le Québec continue d'être une province qui n'est pas comme les autres.

Alors que le "Vive le Québec libre" du général de Gaulle a semé le plus grand désarroi dans les provinces anglophones, à Québec on est resté bien calme, même si tous n'ont pas partagé l'enthousiasme du président français.

Hier, en effet, la colline parlementaire de la capitale du Canada français était déserte. Après l'incroyable journée de dimanche, les journalistes s'ennuyaient, tout en surveillant le déroulement du conflit de Gaulle vs Ottawa.

Il n'y avait personne au bureau du premier ministre. Le chef de l'opposition était introuvable, comme tous les ministres et la plupart des sous-ministres. Quelques députés seulement se sont présentés à leur bureau du Parlement.

Bref, pour avoir des réactions aux déclarations de de Gaulle, il fallait chercher et très sérieusement. En ce mardi 25 juillet, les télégrammes étaient destinés à Ottawa.

Tout de même, des conversations avec un certain nombre d'hommes en place permettent d'avancer avec certitude que les Québécois ne se sont pas alarmés, contrairement aux anglophones.

Toutefois, au-delà de cette attitude générale, il devient difficile d'établir un dénominateur commun. Les opinions sont aussi variées que les individus qui, eux, restent fidèles à la pensée politique qu'ils avaient avant la venue du président.

Les fédéralistes continuent de l'être et soutiennent que de Gaulle s'est laissé griser par l'ambiance après une dure journée.

Les indépendantistes et les nationalistes qui ont applaudi aux vivas de de Gaulle, soutiennent pour leur part que de Gaulle est un homme trop intelligent pour ne pas penser chacun de ses mots et que son "attitude courageuse" va certainement précipiter les événements. Gilles Grégoire a déclaré que l'indépendance du Québec arriverait en 1970. Un certain député de l'Union nationale prévoit que ce tournant de l'histoire surviendra deux ou trois ans plus tard.

Cependant, un autre député, libéral celui-là, vieux routier et fédéraliste reconnu, s'est dit convaincu que le passage de de Gaulle va certainement hâter l'évolution vers un statut particulier pour le Québec.

Selon lui, de Gaulle, en faisant ce que l'on sait, va donner "une bonne chance" au Québec, à l'occasion de la conférence des premiers ministres, convoquée par M. Robarts pour l'automne prochain.

Chez les fonctionnaires des niveaux supérieurs, on retrouve également tout un éventail d'opinions. Les plus jeunes sont nettement plus sympathiques aux propos gaullistes.

Chez les autres, on semble immunisé contre les fièvres politiques.

"J'ai l'impression qu'on a voulu jouer un peu avec le feu, mais sans connivences systématiques entre de Gaulle et Johnson". Ce ne serait en somme qu'un flirt.

La même personne a ajouté : "Il (de Gaulle) a agi comme quelqu'un qui veut caresser une femme, mais sans coucher avec elle". En d'autres mots, cet observateur entrevoit un amour platonique plutôt qu'un mariage en bonne et due forme. Selon lui, Ottawa ne serait même pas cocu.

Quoi qu'il en soit, le quotidien "Le Soleil" n'a aucun attrait pour le libertinage et laisse même planer sur la tête du gouvernement Johnson la terrible punition du couvent.

En revanche, dans sa page éditoriale, et dans un billet "à la une signé par le rédacteur en chef, l'Action rend les plus grands hommages au président de Gaulle. On ne fait néanmoins aucune allusion au "Québec libre" du président.

"Le Soleil", qui a toujours défendu des positions très fédéralistes, proposait donc hier un éditorial très ferme, qui en somme s'apparentait à ce qu'on a pu lire dans nombre de quotidiens anglophones. En voici les meilleurs extraits :

"Si de Gaulle s'est donné pour mission d'envenimer la querelle canadienne, il eut été préférable qu'il ne vint pas nous visiter. (...) Nous ne lui reconnaissons pas le droit de s'immiscer aussi directement dans les problèmes internes de notre pays, d'utiliser des slogans qui sont le cri de guerre de ceux qui veulent la division du Canada".

La position sévère du "Soleil" est cependant la seule du genre que l'on ait lu ou entendu à Québec, hier.

"Les propos du président ne sont pas une attaque à la constitution"

— Marcel Masse

JOLIETTE (G.L.) — "La visite du président de la République française au Québec aura permis au monde entier de connaître l'existence d'une collectivité francophone en terre canadienne." C'est en ces termes que s'est exprimé, hier, le ministre d'Etat à l'Education et responsable de l'accueil des chefs d'Etat au Québec, M. Marcel Masse, alors qu'il commentait les propos tenus lundi soir à Montréal par le général de Gaulle.

"Le Québec, a-t-il dit, vit présentement des moments historiques. Pour la première fois, quatre ou cinq cents journalistes de la presse étrangère venus au Québec pour couvrir les allées et venues du général ont pu réaliser qu'il existe une collectivité française au Canada... réalité dont ils ne se doutaient même pas parce qu'ils n'en avaient jamais été informés."

M. Masse croit que c'est la première fois, peut-être, que le monde a l'occasion de saisir notre existence avec nos réalités, nos espoirs, nos aspirations, notre passé, nos expériences et nos réalisations.

"Cette nouvelle perspective d'avenir, selon M. Masse, est importante pour le Québec et pour le Canada qui devra reconsidérer sa politique à l'étranger afin que le monde sache que le Canada est un pays où se côtoient deux importants groupes ethniques composés d'éléments aussi bien francophones qu'anglophones."

"Le Canada, a-t-il insisté, se doit de montrer au monde non pas uniquement un visage anglophone mais un visage où l'ensemble des Canadiens y seront représentés, c'est-à-dire les Canadiens français et les Canadiens anglais."

Cependant, les propos du général de Gaulle ne semblent pas avoir surpris le jeune ministre qui a déclaré que l'on pouvait donner toutes sortes d'interprétations aux déclarations du chef d'Etat français. "Les paroles de ce dernier, pour être bien comprises, doivent être placées dans le contexte des déclarations du général depuis son arrivée à l'Anse-au-Foulon."

Selon M. Masse, il faut relire les textes des allocutions du président français depuis son arrivée en terre québecoise pour comprendre que ce dernier a développé une pensée à l'aide d'un certain nombre de thèmes qui sont revenus régulièrement dans chacune de ses allocutions. Pour le député de Montcalm, le général de Gaulle a voulu faire ressortir, par ses propos, que le peuple du Québec est une collectivité qui se développe de plus en plus, qui peut aspirer à l'autodétermination et qui a droit d'être maître de ses destinées et qui est suffisamment forte pour le devenir.

M. Masse soutient que les propos du général français au sujet du devenir politique du Québec n'ont jamais contenu de termes touchant au domaine constitutionnel.

M. Masse a catégoriquement nié la rumeur voulant que la visite de M. de Gaulle ait été organisée par M. Johnson dans le but de provoquer la tenue de prochaines élections.

Il souhaite "que les gens d'Ottawa" ne s'énervent pas et qu'ils feront preuve de suffisamment de maturité politique pour dominer la situation créée par les déclarations du général de Gaulle et de la juger beaucoup plus sur le plan rationnel que sur le plan émotif. "Les gens d'Ottawa n'ont aucune raison de s'énerver, a-t-il conclu. Tout ce que je puis dire, c'est que le gouvernement du Québec, lui, est très calme."

Bourgault aux Anglo-Saxons : "Ayez la décence de vous taire"

Si les politiciens d'expression anglaise ont accueilli avec hostilité les paroles du général de Gaulle, les chefs séparatistes québécois, qui étaient sceptiques jusqu'à maintenant, s'en réjouissent.

M. Pierre Bourgault, président du Rassemblement pour l'indépendance nationale, recommande aux Anglo-Saxons du monde entier "d'avoir la décence de se taire au lieu de s'indigner des prétendues ingérences du général de Gaulle dans la politique intérieure du Canada".

Aux Britanniques, "qui depuis deux cents ans se sont efforcés de nous imposer leurs institutions, leurs politiques, leurs traditions, leurs guerres, leur racisme, leur langue..." ; aux Américains "qui depuis plusieurs années s'introduisent dans les affaires intérieures de tout le monde.." et enfin aux Canadiens anglais, "qui violent impunément les Québécois dans presque tous les domaines, se mêlent de nous imposer des façons de penser ou de vivre...", le président du RIN demande "d'avoir la décence de se taire"

Le chef riniste affirme que "si la reine-mère d'Angleterre peut, comme elle vient de le faire au Nouveau-Brunswick, s'ingérer dans nos affaires intérieures en vantant les bienfaits de la Confédération, je ne vois pas sous quel prétexte on pourrait empêcher le général de Gaulle d'encourager... le pauvre petit peuple québécois dans sa lutte pour la survie et la liberté".

M. Bourgault fait remarquer que le président de la France "ne crée pas les situations. Si son cri a porté, c'est que nous étions prêts à l'entendre."

Par ailleurs, M. Marcel Chaput, un indépendantiste des premières heures, a émis un communiqué personnel pour donner son avis sur les propos du président français. Pour M. Chaput, "les deux pays que deviendra bientôt le Canada doivent un immense merci au président de Gaulle".

Les paroles de ce dernier auront, explique-t-il, permis aux Canadiens "de se rendre compte que le Canada est un pays contre nature, et que la coexistence paisible et fructueuse n'est possible que dans la liberté et le respect mutuel de nos deux peuples, chacun maître dans son propre pays".

De son côté, le chef du Ralliement national, M. Gilles Gregoire, qui est également député fédéral de Lapointe, a déclaré que le chef d'Etat français avait donné au mouvement séparatiste québécois "un caractère international qui s'accentuera de plus en plus".

M. Grégoire, qui a déjà dit (et qui répète) que nous aurons l'indépendance en 1970, estime que les chefs d'Etat à Ottawa devraient reconnaître ce besoin fondamental du Québec pour son indépendance, qu'ils en acceptent l'idée et qu'ils aident à la préparer pour qu'elle se fasse dans l'harmonie, l'amitié et la coopération".

Autres réactions des anglophones

Le chef de l'opposition aux Communes, M. John Diefenbaker, voudrait que le gouvernement canadien serve immédiatement et sans hésitation une réprimande publique au général de Gaulle pour les propos que ce dernier a prononcés depuis son arrivée au Québec et particulièrement lundi soir, alors que le chef de l'Etat français a lancé : "Vive le Québec libre".

Et ce n'est pas tout : le vieux chef tory a dit hier soir que le premier ministre Pearson devrait empêcher le président français de prononcer d'autres discours en terre canadienne.

D'autre part, un candidat à la direction du parti conservateur, M. Alvin Hamilton, a déclaré que le "Vive le Québec libre" du général de Gaulle était un effort délibéré pour favoriser la désunion au Canada et qu'ainsi, il s'agit d'une offense à la souveraineté canadienne.

Un autre candidat à la direction du parti tory, le sénateur Wallace McCutcheon, a qualifié le discours du chef d'Etat français de "malveillant et grossier". Il ajoute qu'il n'y aurait pas attaché assez d'importance pour convoquer le cabinet.

Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. W. A. C. Bennett, lui, favorise la politique du parfait hôte. Se refusant lui-même à commenter les propos du visiteur français, il déclare même que "l'attitude de ceux qui désirent voir partir le général est explicable chez le peuple et les politiciens, mais les chefs d'Etat devraient être plus prudents".

"Quand un invité est chez nous, dit M. Bennett, quelles que soient ses façons d'agir, vous devez vous conduire en hôte parfait."

Le procureur général de la Colombie-Britannique, M. Robert Bonner, a commenté les paroles du général en ces termes : "Tout à fait regrettables du point de vue canadien, intempestives et inconsidérées".

Le député fédéral de Vancouver-Burrard M. Ron Basford a envoyé un télégramme à son chef, M. Pearson, pour lui dire "qu'il sentait que de Gaulle mettait en danger les bonnes relations qui existent entre les Canadiens modérés d'expression anglaise et française".

Le secrétaire-général de la Fédération canadienne-française de Colombie-Britannique, M. Roméo Paquette, est d'avis que les Canadiens anglais ont mal interprété le discours de de Gaulle. Selon lui, le général a parlé sur un plan humain et non politique.

Les modérés de la Ville Reine : Ottawa doit renvoyer de Gaulle

LA CHRONIQUE DE
PHILIP DEANE

Comme moyen susceptible de raviver les forces de désunion et la défiance mutuelle au Canada, rien n'équivaut au slogan du général de Gaulle : "Vive le Québec libre". Voilà la réaction des gens les plus modérés de Toronto, considéré comme le secteur du pays qui affiche la plus souple attitude devant l'affirmation persistante du Québec de vouloir conserver son identité.

Aux yeux de ces gens modérés, le slogan "Québec libre" met un terme à une noble expérience d'association biculturelle. Expérience qui, selon eux, aurait pu être couronnée de succès si de Gaulle n'avait pas fait ses déclarations. Ces modérés voyaient pour le Canada l'opportunité de présenter au monde un exemple de saine coopération faisant abstraction des rivalités d'un nationalisme étroit. Dorénavant, disent-ils, les éléments séparatistes pourront s'appuyer sur l'affirmation de de Gaulle qu'un Québec indépendant trouverait en la France un allié.

Pourquoi de Gaulle a-t-il agi de la sorte ?

Un premier courant d'opinion attribue les propos du général à son désir de vengeance pour l'appui que le Canada a accordé à la cause anglo-saxonne au sein de l'OTAN. D'autres personnages, qui fondent leur opinion sur une minutieuse étude des paroles du général, croient que le président de la France était surexcité quand il a dit qu'il n'avait jamais reçu un si chaleureux accueil depuis son entrée dans un Paris libéré.

Ce retour triomphal, disent-ils, est demeuré un souvenir inoubliable, irrésistible, une apothéose, dans le coeur de cet homme qui s'octroyait un rôle messianique.

C'est le rappel de cette apothéose qu'il attribuait alors, à Paris, à l'amour des Français pour la liberté, qui a, semble-t-il, poussé de Gaulle à agir ainsi. Au Québec, il a cru retrouver un semblable mouvement d'enthousiasme. Les Français du Québec, qui ont conservé leur identité française au cours des siècles de domination étrangère, l'acclament comme un libérateur.

De Gaulle, le patriote de l'ancien style, qui dès sa jeunesse, avant la première guerre mondiale, rêvait de faire oublier la défaite française aux mains des Allemands en 1870, a réagi avec un enthousiasme délirant et même avec un certain remords d'avoir vu la "Vieille France" abandonner aussi longtemps la "Nouvelle France". Dans son esprit, lorsqu'il s'est écrié "Vive le Québec libre", il identifiait le Québec aux provinces d'Alsace et de Lorraine, perdues par la France en 1870 et qu'il cherchait, au début de sa carrière militaire, à libérer.

Les modérés de la Ville Reine soutiennent que le général prévoyait fort bien les conséquences de ses paroles. Les plus modérés d'entre eux déclarent que le moins qu'Ottawa puisse faire — et qu'il doit faire — est de renvoyer le général chez lui, en acceptant d'avance les inévitables mesures de représailles qu'il adoptera à l'égard du commerce canadien.

Les paroles de de Gaulle envenimeront-elles la tension qui existe entre le Québec et Ottawa ? Les fédéralistes, qui sont accablés sans l'avouer, disent qu'une aggravation future importe peu maintenant que le général a prononcé ces paroles et que le gouvernement fédéral ne peut accepter sans réagir que le président de la France s'immisce de façon brutale dans les affaires internes du Canada. Un Torontois "gaulliste" passe actuellement de forts mauvais moments.

Le calendrier des pionniers

Le 26 juillet 1615

La première messe à Trois-Rivières

C'est tout d'abord à Tadoussac que les Français voulurent s'établir dans la vallée du Saint-Laurent. Dès la toute fin du XVIe siècle, Pierre Chauvin y construit une maison, la première, dit-on, qui ait été érigée par des Blancs en Amérique du Nord. En peu d'années, ce lieu devint un important comptoir de traite, grâce à sa situation avantageuse, juste à l'embouchure du Saguenay.

En 1608, Samuel de Champlain fonde son "abitation" au pied du cap Diamant. C'est un choix judicieux puisque Québec, pendant plus de deux siècles, sera à la fois la sentinelle qui défend l'accès au Saint-Laurent supérieur et le point de départ de beaucoup d'explorateurs qui sillonnent tout le continent.

En 1611, le Saintongeais s'apprête à poser un autre jalon. Huit ans auparavant, il a remonté le fleuve jusqu'au sault Saint-Louis. Il a remarqué la situation stratégique de l'île de Montréal et il veut y jeter les bases d'un poste. Il bâtit un mur de brique afin de savoir si la crue printanière l'épargnera. Malheureusement, il ne réalisera pas son projet, mais le sieur de Maisonneuve confirmera la logique de ce choix, une trentaine d'années plus tard, en y fondant Ville-Marie.

Avant de mourir, le fondateur de Québec détermine l'emplacement d'un autre établissement et, en 1634, il envoie le sieur de Laviolette construire un comptoir aux Trois-Rivières, à l'embouchure du Saint-Maurice. Il y songe d'ailleurs depuis longtemps. Dès 1603, il écrit qu'un poste en ce lieu "serait un bien pour la liberté de quelques nations qui n'osent venir par là .. cause des Iroquois, leurs ennemis, qui tiennent toute la rivière de Canada bordée".

En 1615, Champlain arrive de France avec quatre récollets, les pères Denis Jamet, Jean Dolbeau et Joseph Le Caron et le frère Pacifique Duplessis. Pendant que le père Dolbeau et le frère lai entreprennent la construction d'une chapelle à Québec, les deux autres remontent le Saint-Laurent pour établir de premiers contacts avec les Indiens. Le 25 juin, le père Dolbeau disait la première messe dans l'humble abri qu'il a édifié de ses mains avec l'aide du frère Pacifique. La veille, le père Jamet, assisté de son compagnon, célébrit la première messe dans l'île de Montréal. Un mois plus tard, le père Jamet disait le saint sacrifice pour la première fois aux Trois-Rivières. La date, celle du 26 juin, nous est donnée par le père Chrétien Le Clercq dans son ouvrage intitulé "Premier établissement de la foi dans la Nouvelle-France", publié à Paris en 1691. Cependant, il mentionna que le père Le Caron fut le célébrant.

Or, Champlain écrit que, le 8 juillet, "étant sur le chemin, je rencontrai le sieur du Pont (Pontgravé) et le père Denis (Jamet) qui s'en revenaient audit Québec... Ils me dirent que le père Joseph (Le Caron) était parti avec douze Français qu'on avait baillés aux sauvages pour les assister".) Après cette rencontre, Champlain poursuivit son voyage vers les Grands Lacs. Il est donc logique de croire que cette messe fut dite par le père Jamet.

"Le 26 juillet, écrit Mgr Albert Tessier, était un dimanche. Ce fut notre premier dimanche catholique Dans le large épanouissement de la nature vierge, par un beau jour du plein été canadien, cette première messe dut revêtir un cachet d'émouvante grandeur. Elle consacrait définitivement à Dieu le sol des Trois-Rivières."

Dès lors, Trois-Rivières devient une étape tant pour les trafiquants de pelleteries que pour les missionnaires. En 1616, le père Dolbeau y monte et le père Le Caron, après un hiver en Huronie, s'y arrête avec Champlain en descendant vers Québec. En 1617, le frère Duplessis y passa quelque temps et y donne les premières leçons de français aux aborigènes de l'Amérique du Nord. En 1618, un autre récollet, le père Paul Huet, y construira la première chapelle en terre trifluvienne.

Séance de bridge, demain, au Reine-Elizabeth et non à l'Expo

Le comité d'organisation du grand tournoi de bridge-duplicate pour les championnats nationaux américains, qui se tiendra dans la métropole du 28 au 6 août, nous informe que la rencontre intercités Montréal-Chicago, dont les trois séances devaient se dérouler demain et vendredi au kiosque à musique E, près du pavillon de l'Iran, à l'Expo 67, aura plutôt lieu, par suite de circonstances incontrôlables, dans le grand salon de l'hôtel Reine-Elizabeth, mais aux mêmes heures que prévues précédemment, soit demain, à midi et à 21 heures, ainsi que vendredi à midi. Tel qu'annoncé dans LA PRESSE, samedi dernier, une équipe formée des six meilleurs bridgeurs de la Ville des Vents disputera le trophée de la "Capitale nord-américaine du bridge", que Chicago détient depuis 1965, contre un groupe de nos plus brillants joueurs au cours de ces trois sessions de bridge.

Il est à remarquer que, durant les dix jours que dureront les épreuves de championnats, il n'y a pas que les grands maîtres bridgeurs qui seront admis à concourir. En plus des rencontres réservées aux débutants, samedi, à 13 h. 30, il y aura, par exemple, vendredi soir, à 8 heures, une séance ouverte à tous les bridgeurs, avec ou sans points de maîtres, et dont les recettes serviront à payer les frais de participation de l'équipe canado-américaine à la prochaine Olympiade du bridge.

Il y aura également, samedi après-midi, à 1 h. 30, la grande épreuve annuelle inter-cités canado-américaine, à laquelle prendront part simultanément plus de 20,000 bridgeurs de tous calibres dans plus de 200 villes canadiennes et américaines. Les recettes de cet événement seront remises à des oeuvres de charité désignées ar l'American Contract Bridge League, dans notre pays aussi bien que chez nos voisins du sud. Comme on le sait, au cours de cette rencontre, tous les participants jouent en même temps vingt-six donne dont la distribution, préparée à l'avance par un comité d'experts, n'est révélée par le directeur du tournoi qu'au moment de commencer à jouer.

Nous donnerons demain d'autres précisions sur le programme des séances de bridge de chaque jour, aussi bien que des événements sociaux prévus d'ici le six août pour les participants à ces grandes assises du bridge, les plus importantes en Amérique du Nord.

IMPORTED SWITZERLAND — DISTINGUEZ — CE SYMBOLE IDENTIFIANT LE VÉRITABLE FROMAGE FONDU GRUYÈRE D'ORIGINE SUISSE

EXAMEN DE LA VUE

Bruno Quesnel O.D., Optometriste, bureau chez

Peoples Credit Jewellers

1015 ouest, Ste-Catherine — VI. 9-7071

150,000

clients en perspective passent tous les jours dans Les Galeries Bonaventure

Pouvez-vous vous permettre de négliger un tel achalandage?

Les Galeries Bonaventure forment le centre commercial le plus "huppé" au Canada — et celui qui vous offre les avantages pratiques les plus nombreux. Voici quelques-uns des avantages spéciaux qui ne sont PAS énumérés dans votre bail mais dont vous profiterez pleinement si vous vous installez dans *le plus grand centre* du commerce au détail au Canada:

- Vous "avez prise" sur une foule de passants: leur nombre a été évalué à 150,000 personnes par jour.
- Vous êtes entourés d'établissements de grand renom (56 sont déjà sur place), y compris des maisons comme Henry Birks, Pierre Balmain, etc. Vous faites partie d'un ensemble de boutiques ultra-modernes, où le chic se joint au pratique . . . ce qu'il y a de plus nouveau en fait d'établissements de vente au détail.
- Vous bénéficiez forcément d'une série de manifestations qui attirent les foules: défilés de mode, présentations saisonnières ou annuelles montées par une Association de Marchands très dynamique.
- Vous faites partie de la Place Bonaventure — le "milieu" de vente et d'achat le plus moderne au monde.
- Vous êtes logés sous le même toit que le superbe Centre de Commerce en Gros de la Place Bonaventure (le plus moderne en son genre en Amérique du Nord) . . . le Foyer l'Art de Vivre, spectaculaire salon d'exposition . . . le gigantesque Hall Concordia, qui peut accueillir 12,000 personnes assises . . . des locaux pour banquets pouvant accueillir 7,000 convives . . . de même que l'Hôtel Bonaventure (l'établissement grand luxe, sur le toit de l'immeuble, dont on parle le plus à Montréal).
- Vous êtes installés au centre-ville — au coeur du secteur commercial le mieux coté — et *là où l'achalandage est le plus fort* toute la journée et chaque jour de la semaine.

S'il vous plaisait d'avoir l'assurance d'un achalandage plus élevé (tant de la part du public montréalais que des visiteurs) . . . de bénéficier d'une hausse marquée de vos ventes . . . de voisiner avec des établissements de haut renom . . . d'avoir la commodité d'un garage de stationnement qui peut loger 1,000 voitures . . . et d'avoir des entrées directement reliées aux deux grandes gares de chemin de fer, à la station de métro et à la Place Ville Marie, téléphonez au directeur des Galeries Bonaventure (au 395-2240). Les seuls emplacements de magasins qui restent sont réservés aux boutiques de vêtements ou accessoires pour dames.

Les Galeries Bonaventure

Place Bonaventure

Centre de Commerce du Canada

ROLAND FAUCHER, c.t.

A LA DEMANDE GENERALE, NOUS CONTINUONS NOTRE

GRANDE VENTE "EXPO - CENTENAIRE"

N.B.: IL N'Y A QU'UN SEUL "ROI DES BAS PRIX" ET IL EST A PONT-VIAU

Plus extraordinaire que jamais, Roland Faucher, c.t., vous offre des marchandises d'excellente qualité, des produits des marques les plus connues, à des prix les plus bas que l'on puisse trouver dans toute la région de Montréal. L'authentique "ROI DES BAS PRIX", dont l'unique magasin se trouve à Pont-Viau, dans la ville de Laval, vous invite à venir au plus tôt profiter des aubaines vraiment sensationnelles de ce solde spécial, qui ne durera que quelques jours seulement.

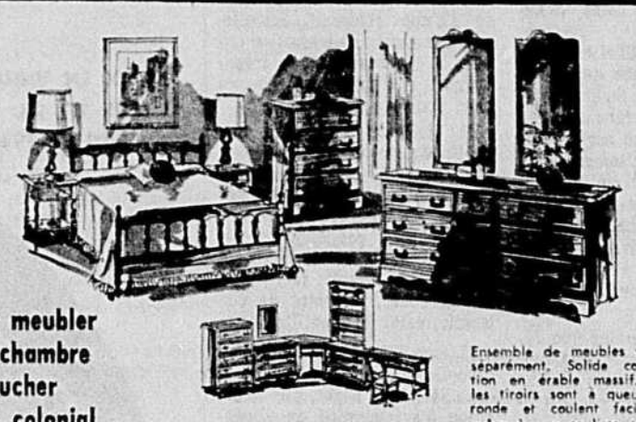

Pour meubler une chambre à coucher style colonial

Ensemble de meubles vendus séparément. Solide construction en érable massif. Tous les tiroirs sont à queue d'aronde et coulent facilement grâce à une coulisse au centre. Les poignées sont cuivrées. Ebénisterie soignée d'un nouveau genre.

Lit à pieds et piliers façonnés au tour — 39", 48" ou 54" de large. $44.95
Lit à ornement en forme de bonnet. $47.95
Table de nuit — Dim.: 16" x 15" x 24½". $24.95
Commode 5 tiroirs — Dim.: 30" x 17" x 45½". $47.95
Commode 4 tiroirs — Dim.: 30" x 17" x 37½". $44.95
Commode 3 tiroirs — Dim.: 30" x 17" x 30½". $39.95
Commode 3 compartiments — Dim.: 58" x 17" x 30½". $69.95
Commode 2 compartiments — Dim.: 50" x 17" x 30½". $59.95
Commode ordinaire — Dim.: 40" x 17" x 30½". $44.95
Miroir haut — Dim.: 16" x 35". $19.95
Miroir large — Dim.: 28" x 35". $17.95
Miroir ordinaire — Dim.: 22" x 30". $14.95
Bureau d'élève — Dim.: 40" x 17" x 30½". $49.95
Chaise assortie. $19.95
Bureau de coin — Dim.: 29½" x 17" x 30½". $35.95
Etagère pour placer sur commode basse — Dim.: 30" x 10" x 46". $36.95

Confortable LIT CONTINENTAL "Singer"

Prix ord.: $89

Comprend matelas de 39" de large, fait de nombreux ressorts d'acier et doté d'un coutil piqué et imprimé de jolis motifs, sommier-caisse de même fabrication, jeu de 4 pattes et tête capitonnée et recouverte de similicuir. — Ensemble garanti pour 5 ans. Léger supplément pour matelas de 48 ou 54" de large. AUBAINE DU "ROI" $49.95

Autres modèles à $59, $69 et $79

Mobilier de chambre d'inspiration scandinave, 4 pièces

Un lit à deux places avec tête d'une jolie apparence, une commode à trois compartiments d'une longueur de 72", surmontée d'un miroir panoramique encadré, et enfin une commode haute à quatre tiroirs. Tous les tiroirs sont à queue d'aronde et coulent facilement grâce à une coulisse au centre. Le devant de chacun est légèrement bombé. Dessus, devant et côtés des meubles sont faits de solide contre-plaqué de noyer. Le lit s'obtient dans les largeurs suivantes: 39", 48", 54".

Prix ord.: $299.95
AUBAINE DU "ROI"
$189

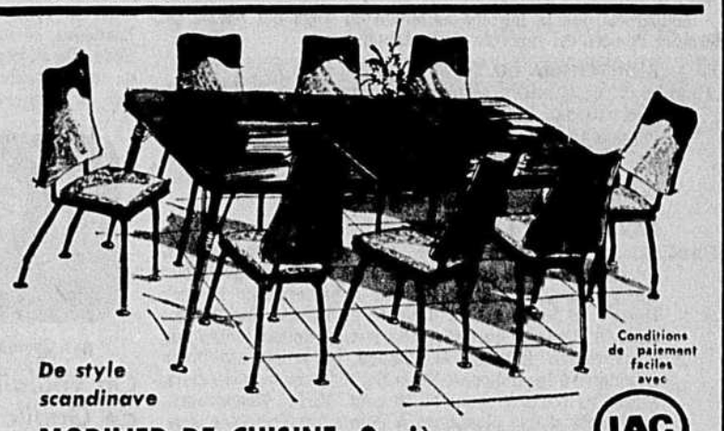

De style scandinave

Conditions de paiement faciles avec IAC

MOBILIER DE CUISINE, 9 pièces

Une grande table de 36" x 60" (pouvant être allongée jusqu'à 84" grâce à deux panneaux escamotables), huit chaises. Le dessus et le contour de la table sont recouverts d'Arborite au fini mat. Le siège et le dossier haut tout confort des chaises sont rembourrés de caoutchouc-mousse et recouverts d'un tissu de nylon renforcé de "Jersey-Back" et offert en 2 tons avec dossier uni ou avec motif brun et beige. Tous les pieds ont un embout de cuivre amovible.

AUBAINE DU "ROI"
$149

LE MAGASIN EST OUVERT LE SOIR JUSQU'A 10 H. LE MARDI, LE JEUDI ET LE VENDREDI
... et jusqu'à 7 h. le lundi, le mercredi et le samedi.

MAGNIFIQUE MOBILIER DE CHAMBRE

de style espagnol

5 PIECES — Cet ensemble irrésistible comprend une commode à 3 compartiments d'une longueur de 72 pouces, surmontée de hauts miroirs jumelés et encadrés, une commode à 5 grands tiroirs, et enfin un lit à deux places avec tête grand style. Tous ces meubles sont faits en véritable noyer. C'est un mobilier de rêve que tous voudraient posséder.

AUBAINE DU "ROI"
$279

MAGNIFIQUE DIVAN-LIT

Ce divan à quatre places se transforme aisément en un confortable lit à deux places. Vaste compartiment dans la base pour ranger couvertures, draps et oreillers. Le siège et le dossier sont capitonnés avec du caoutchouc mousse. Le siège contient un support fait de ressorts. Un tissu en véritable vinelle recouvre ce divan.

BAS PRIX DU "ROI"
$59

MOBILIER DE SALON 6 PIECES

de style colonial canadien

Construction de première qualité, en orme massif. L'ensemble comprend un grand canapé 3 places, un fauteuil ordinaire, un fauteuil berceur, un tabouret de bout et une table à café. Tous les coussins, aux sièges et aux dossiers, sont séparés et faits d'un pain d'environ 5" d'épais de caoutchouc mousse indéformable. Chacun est muni d'une glissière pour faciliter l'entretien de son enveloppe, faite d'un tissu de qualité qui a été traité au "Scotchguard" pour le rendre absolument imperméable et à l'épreuve des taches. Les pieds de tous les meubles, les renforts et les bras ont été façonnés au tour.

AUBAINE DU "ROI"
$399

Nous acceptons la carte

BAHUT-BAR de 72 pouces de longueur

Ce bahut-bar comporte 3 portes coulissantes qui s'ouvrent sur des compartiments séparés. L'intérieur de celui de droite est tout recouvert d'Arborite et contient un assortiment complet de verres. Il y a des tablettes ajustables dans chacun des autres compartiments. Dessus, devant et côtés sont faits de contre-plaqué de noyer satiné solide. Les portes sont ornées d'une très jolie applique de bois.

AUBAINE DU "ROI"
$119

Mobilier de salon de style colonial, 2 pièces

Comprend un grand canapé transformable en un confortable lit à deux places et un fauteuil berceur à dossier haut. Rembourrage fait de caoutchouc mousse en une épaisseur d'environ 5". Recouvrage fait avec une étoffe de haute qualité ornée de dessins imprimés attrayants. Variété de couleurs. Le siège du canapé-lit est construit avec un fond de lanières de caoutchouc entrelacées. Base, dossier et bras sont en bois massif de teinte erable. — Table de bout et table à café assorties s'obtiennent contre un léger supplément.

AUBAINE DU "ROI"
$189

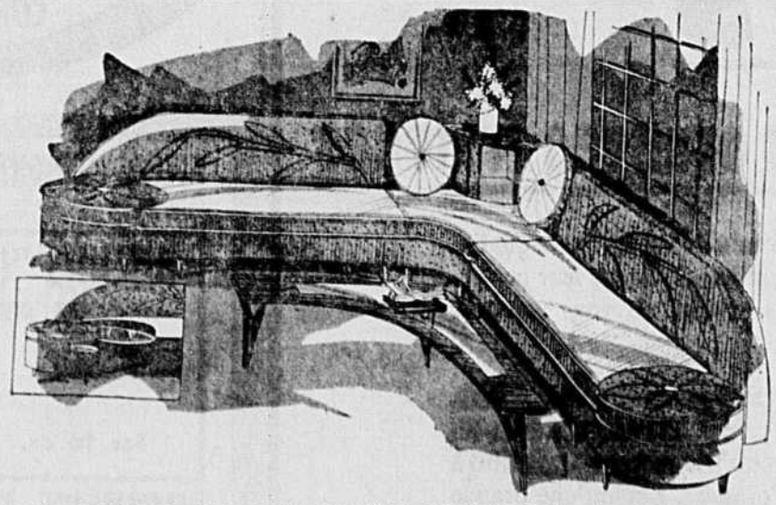

MOBILIER DE SALON EN SECTIONS, 5 pièces

Comprenant 2 demi-sofas avec tabouret à chaque extrémité. Ceux-ci sont rembourrés de caoutchouc-mousse et capitonnés à motifs décoratifs dissimulant des tables recouvertes d'Arborite, d'une section en coin avec bar superposé, d'une table finie Arborite et deux coussins décoratifs dans le dossier. Tous les coussins sont de véritable caoutchouc-mousse de 5" d'épaisseur, indéformable, avec fermeture-éclair à chaque coussin. La base est à ressorts "no-sag" rembourrée de feutre de coton blanc. Les dossiers des demi-sofas sont capitonnés et à motifs décoratifs, ils sont rembourrés de véritable caoutchouc-mousse. Tous les coussins sont réversibles. Le tissu de recouvrage est de pur nylon caoutchouté lavable. On peut l'obtenir en deux tons ou d'une seule couleur.

AUBAINE DU "ROI"
$299

Pont-Viau **ROI DES BAS PRIX** DE LA RÉGION DE MONTRÉAL LTÉE

48, boul. des LAURENTIDES à PONT-VIAU

TELEPHONE : 384-0590

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	400	9¾	9¾	9¾
Algoma	—	24	24	—
Alliance	—	26	25	—
Alcan	400	29⅞	29⅞	29⅞
Alcan 4¼	—	38½	38	—
Alcan 2 Pr	—	43½	43½	—
Anglo CP	—	9⅜	9⅜	—
AngT 4½ Pr	—	39	39	—
AngT 290 Pr	—	48	48	—
Arg 2.70 Pr	—	44¼	44¼	—
Asbestos	—	23¾	22¾	—
Atl Sug	—	10¼	10	—
Bq CN	—	57½	57½	—
Bq d'Ep.	—	12⅜	12⅜	—
Bq Imp-C	—	68¼	68	—
Bq Mont	1100	13	13	13
Bq N-E	—	15	14¾	—
Bq PC	—	47	47	—
Bq Roy	200	16⅜	16⅜	16⅜
Bq Tor-D	—	14	14	—
Bell Phone	—	48¾	48¼	—
BA OIL	—	38⅛	37½	—
BC Forest	—	19¼	19¼	—
BC Forest 6 p.c.	—	50	50	—
BC Phone	—	67	67	—
Brinco	—	400	395	—
CAE	—	11⅛	11⅛	—
Cal Pow	—	23½	23¼	—
Cal P S p.c. Pr	—	107	107	—
Can Cem	—	37¼	37¼	—
Can Iron	—	19½	19	—
Can Malt	—	22¼	22¼	—
C S L	—	34	34	34
C Brew	400	7½	7½	7½
CBAL (A) w	—	100	91	—
CBAL (B) w	—	90	90	—
Cl Pow	—	37½	37¼	—
Cl Pow 5.2 p.c.	—	16¾	16¾	—
CPR	—	71¼	69¾	—
CPR 4 p.c. Pr	—	9	9	—
C Ptino	—	15½	15½	—
C Refract	—	13	13	—
C Vickers	—	10½	10½	—
Central Del	—	18⅛	16½	—
Chemcell	—	10¾	10¾	—
Col Cell	—	465	450	—
Cominco	—	29¾	29¾	—
Cons Paper	—	362	357⅜	—
C Paper Pr	—	25	25	—
Cons Text	—	7⅞	7⅞	—
Crush Int	—	11¼	11¼	—
Denison	—	74	73¾	—
Dist Seag	—	38⅛	38⅛	—
Dome Pete	—	63½	63½	—
D Bridge	—	18	17¾	—
D Coal Pr	—	12¾	12½	—
De Fasco	—	23½	23½	—
D Glass pr	—	11	10⅞	—
D Stores	200	17	17	17
Domtar	—	14¾	14⅜	—
D Text	—	21¼	21¼	—
Du Pont	—	30½	30	—
Falcon	600	89	89	89
Fam Play	—	35¼	35½	—
F Collection	—	7⅞	7⅝	—
Fleetwood	—	25½	25½	—
Fraser	—	22	22	—
Fr Pete	—	525	520	—
Fulcrum I	—	400	375	—
Glengair	—	205	200	—
GL Paper	—	24½	24	—
Hdy Andy	—	7½	7½	—
Hawk Sidd	—	395	370	—
Hollinger	—	26⅜	26⅜	—
Home A	—	22¼	21⅞	—
Home B	—	23½	23½	—
H Bay M	—	64¾	64¾	—
HBC	—	20¼	20	—
Husky Oil	—	18¼	17¼	—
Husky C pr	—	63½	63	—
Husky D w	—	915	850	—
Imp O	—	64¼	64⅛	—
Imp T	—	14⅞	14	—
Id Accp	—	23	22½	—
I Nickel	600	108	108	108
I Pap	—	31⅛	31⅛	—
I Util	200	37¼	37¼	37¼
I Util P	200	37¼	37⅛	37⅛
In PL	—	23½	23½	—
In PL W	—	11	11	—
Inv Grp	—	10	10	—
Inv Gr	—	9¼	9⅛	—
Labatt	—	27½	27½	—
Loblaw A	—	7½	7½	—
Loblaw B	—	7½	7½	—
Loeb M	—	12¾	12¾	—
MacLaren (A)	—	20½	20½	—
MacMillan	—	28¾	28	—
Marit Elec	—	25	25	—
Marit Tel	400	22	22	22
Massey F	—	21½	21½	—
Melchers	—	23½	23½	—
McAllister	—	8	8	—
Molson (A)	—	22⅜	22¼	—
Molson (B)	—	22¾	22¾	—
Mtl Loco	—	15½	15½	—
Moore Corp	—	32⅛	31¼	—
MarseR B	—	54	54	—
Mussens	—	6⅛	6	—
Nat Contain	—	7¼	7¼	—
Nat Sea	—	7¼	7¼	—
NB Tel	—	15½	15¼	—
NFLD Light	—	10⅛	10	—
Noranda	—	55⅜	55⅛	—
North C Gas	—	11⅛	11	—
NS LP	—	9¾	9½	—
Ogilvie	—	12¾	12¾	—
Oshawa A	—	45¼	45	—
Pac Pete	—	17½	17¼	—
Phillips C	—	54½	54¼	—
Pow Corp	—	10¼	10	—
Price	—	12	11⅞	—
QN Gas	—	280	275	—
Reed Paper	—	6½	6½	—
Rio Algom	200	34¼	34¼	34¾
Rolland Pr	—	14¾	14½	—
Rothmans	—	27¾	27¼	—
Royal T Pr	—	17¾	17¾	—
St-L Cem	—	24	23	—
Salada F	—	10¾	10¾	—
Shell Can	700	30¼	30¼	30¼
Shell I Pr	—	31¾	31¾	—
Shell I w	—	12X3⅜	12	—
Shop Save	—	14	14	—
Simpsons	—	29¼	29¼	—
Southam	—	42½	42½	—
Steel Can	—	24	23⅞	—
Steinbg (A)	—	19½	19½	—
Tesaco Can	—	28½	28¼	—
Tr-C PL	—	32	31⅞	—
Tr-C PL w	—	48	47¾	—
Tr Mt PL	—	20½	20¼	—
Walk GW	—	34½	34¼	—
WCoast Tr	—	28	27⅝	—
W Pac Pd	—	6⅝	6⅝	—
Weston A	—	18⅜	18⅜	—
Weston B	—	18¾	18¾	—
Zeller's	—	28½	28½	—

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Agassiz	—	22	22	—
Ajax	1500	15	15	15
Alscope	—	130	125	—
Amg B Bel	—	8½	8	—
A Metra E	—	100	100	—
Anglo-Scan	—	11⅞	11	—
Arno	—	5	5	—
Band-Ore	—	19	16	—
Barvallee	—	4	4	—
Beauce Pl	500	7½	7½	7½
Bluewater	500	10	10	10
Bruce-Presto	—	6½	6½	—
Burnt Hill	8500	50	49	49
C Interurban	—	310	310	—
Cannon Mines	—	22	20	—
Carbec	—	325	315	—
Chemalloy	—	330	315	—
Chipman	—	16	16	—
Commodore	—	120	120	—
Cominga	—	11	10	—
C Canorama	—	13	12	—
C Manitoba	—	24	24	—
C New Pac	—	33	30	—
C Manitoba	—	24	24	—
C New Pac	—	33	30	—
C Nickel	—	6	6	—
Conwest	—	200	190	—
Coprcorp	—	50	50	—
Cop Fields	—	433	140	—
Cop Man	—	8000	26	—
Coulee	—	1000	35	—
D'Aragon	—	1500	17	—
D'Elda	—	62550	220	—
Denison	—	144	74	—
Dicknsn	—	500	365	—
Discovry	—	125	110	—
Dome	—	865	552	—
Donalda	—	1500	18½	—
Frebex	—	200	430	—
Galaxy	—	1000	80	—
Gortdrm	—	1100	260	—
Gradore	—	1500	17	—
Grdroy	—	52650	68	—
Green Pnt	—	6550	52	—
Gulch	—	2000	22	—
Gunnar	—	1000	215	—
Headway	—	5000	16	—
Heath	—	2500	7½	—
High-Bl	—	300	$10⅛	—
Hydra Ex	—	500	18	—
Jelex	—	1000	33	—
Joliet	—	5000	48	—
Kerr Add	—	1035	$14⅜	—
K Anacon	—	211	60	—
Kid Coper	—	1500	70	—
L Dufault	—	225	$10⅜	—
Lakehead	—	2000	24	—
L Osu	—	1000	15½	—
La Luz	—	300	$12½	—
Leitch	—	100	610	—
LL Loc	—	216	160	—
Lorado	—	3000	80	—
Louvicrt	—	2000	14½	—
Macdon	—	500	20	—
Madsen	—	1400	195	—
Malartic	—	600	48	—
Marchant	—	500	130	—
Mattgmi	—	250	$14¼	—
Mc Adam	—	1500	42	—
McWat	—	2200	4	6
Mentor	—	1000	60	—
Meta	—	2000	9½	—
Midri	—	13600	172	—
Min-Ore	—	1000	11½	—
Multi-Mi	—	1300	143	—
Nat Expl	—	1000	10	—
New Bid	—	2500	4	—
Newconx	—	100	590	—
N Harri	—	1500	18	—
N Hosco	—	100	178	—
N Imperal	—	1400	330	—
N Mylama	—	500	18	—
N Senator	—	9500	35½	—
Norbaska	—	3000	66	—
Northgat	—	3760	665	—
N Rock	—	2000	38½	—
North Can	—	700	135	—
Opemska	—	100	955	—
Orchan	—	250	215	—
Pamour	—	25	200	—
Patino	—	215	900	—
Pax Int	—	67500	19	—
Pce Exp	—	103400	140	—
Pick Crow	—	500	25	—
Pine Point	—	2440	$50	—
Pow Rou	—	500	50	—
Preston	—	110	$19⅞	—
Pyramid	—	150	360	—
Q Mattgml	—	1000	120	—
Quemont	—	500	715	—
Rio Algom	—	855	$34¾	—
Rio Alg c w	—	250	017½	—
Roman	—	715	$20⅜	—
Rowan Cn	—	4500	10	—
Ryanor	—	3000	18½	—
San Antoni	—	500	22	—
Satellite	—	2000	31	—
Sherritt	—	340	405	—
Sigma	—	10100	495	—
Silvrflds	—	800	450	—
Sil Miller	—	7500	17	—
Silvmq	—	3000	28	—
Sil Stand	—	2100	80	—
Siscoe	—	400	465	—
Steep R	—	5426	665	—
Sullivan	—	1100	400	—
Texmont	—	7500	86	—
Torbrit	—	500	62	—
Tribag	—	200	120	—
U Asbestos	—	1000	425	—
U Buffadn	—	9700	40	—
Un Keno	—	213	460	—
West Mine	—	6250	215	—
Wilco	—	1000	48	—
Willroy	—	1000	73	—
Yk Bear	—	600	277	—
Young HG	—	2000	4	—
Yukon C	—	5400	99	—
Zenmac	—	1500	21½	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Changement	—0.21	—0.12	+0.68	—0.10	—1.53
Clôture — 25 juillet	168.97	148.25	129.85	161.18	108.61
Haut — 1967	169.57	149.99	136.26	161.51	123.96
Bas — 1967	148.99	128.83	109.48	141.48	104.93

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.
(26 juillet à midi)

GOUVERNEMENT DU CANADA		Achat	Vente
4¼ 1er oct.	1967	99¾	100
2¾ 15 juin	1968	98	98¼
5 1er oct.	1968	99¼	99¾
5¾ 1er oct.	1969	100¼	100¾
5 1er juin	1971	96½	97½
5 1er juillet	1970	98½	99
5¼ 1er sept.	1972	92	92¾
5 1er oct.	1973	94¼	95
5½ 1er oct.	1975	96¼	97
5¼ 1er juin	1976	80½	81½
5½ 1er aout	1980	95½	96½
4½ 1er sept.	1983	84½	85½
5 1er mai	1990	92½	93½
5¾ 1er sept.	1992	98½	99¼
5½ 1er oct.	1969	98¾	99¾
C N R 5½ 15 d3c	1971	98	99
CNR 2¾ 15 sept.	1969	94¼	95¼
CNR 4 1er fev.	1981	80	81
CNR 5¾ 1er jau	1985	97	98
CNR 5 1er oct.	1987	88	89

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
BC E 5½ avril	1991	88	89
Man H 6¼ 1er oct.	1986	96	97
N.B. 5½ 15 nov.	1988	92	93
Ont. H 6 15 juil.	1988	96	97
Ont 5¾ 1ver mars	1986	93½	94½
Que 6½ 1er oct.	1978	97¾	98¾
Que 6½ 1er oct.	1991	95	96
Que Hy 6 15 nov.	1979	92½	94½
Q Hy 6 15 juil.	1990	89½	90½
Terren 6¼ 1er juin	1991	91½	92½
Sask 6¼ 1er oct.	1986	96	97

MUNICIPALITES			
Mont 1er juin	1982	98	100
Van 5½ 15 d3c.	1980	89½	91
Tor Met 6½	1986	95½	96½

CONVERTIBLES			
Edn Utilities 5¾	1977	130	—
Edn Petrofina 5½	1972	86	—
Inland NG 5½	1977	90	—
Lob Lease Pro 5½	1973	99½	100
Ang Can Tel 6	1983	94	—
Pac Pete 5	1977	88	90
Simpsons 5½	1979	119	—
TC Pipe Lines 5	1989	97	99
W Coast x-c'pon 5½	1988	98	101

INDUSTRIES			
Abitibi 6¾	1977	95½	97½
Alum of Can 4½	1973	89	91
Alg Steel 5¼	1978	88	90
BA Oil 5½	1977	86	88
Brazilian 4½	1971	92	—
Can Cement 3¾	975	81	83
CB Alum 5¾	1980	90	92
C.P.R. 5	1983	83	85
CR Foncier 5¾	1985	84	86
Dom Stores 5½	1976	90	92
Dom Steel 6	1985	83	85
Domtar 6¾	1987	96½	97½
Eaton Acc 5¾	1985	86½	88½
Imp Oil 6¾	1987	100	101
Ind. Accpt 6¾	1984	99½	101½
Raynal 6¼	1981	93	95
Shell Oil 5⅞	1977	93	95
St Law Corp 5	1978	86	88
Simpson's 4¾	1973	91	93
Triad 4¾	1971	92	—
Weston Geo 6¾	1987	98	100
Woodward 5¾	1985	91½	93½

SERVICES PUBLICS			
Alta Gas Tr 5¾	1985	86½	—
Ang Can Tel 6	1983	90	—
Bell Tel 6¼	1978	97	—
Bell Tel 5½	1982	88	—
Bell Tel 5¾	1984	90½	—
Bell Tel 3¾	1979	77	—
Bell Tel 6¼	1988	95¾	—
BP Tanker 6¼	1985	93	95
Brazilian 4¾	1970	96	98
Bowater Pow 3¾	1980	75	76
BC Teleph 6¾	1991	94	95
Calgary Pow 5¾	1982	90½	—
Cdn Elect 4	1968	96½	—
Cdn West NG 5¾	1982	89	—
Consumer Gas 5¾	1984	89	91
Cont Gas 5	1978	85½	87
Gr Lakes Pow 5¾	1977	90	—
Lakeland NG 6	1982	85	87
Marit Elect 5¾	1983	89	—
NFLD Lt&Pow 5½	1978	89¾	—
Nor Ont Ng 5¾	1982	83	85
Northwn Ut 5¾	1988	86	—
Northern Tel 5¾	1983	83	90
Que Ng 7	1990	97	99
Que NG 6	1988	84	86
Que Tel 7	1989	99	—
Tc Pipeline 5 85	1987	87	89
Union Gas 5½	1977	89¼	90¼

IMMEUBLES			
Eaton's Realty 3½	1968	97½	98½
Eaton's Realty 5	1978	85	86½
Loblaw Prop 5½	1983	89	—
Steinberg Prop 6	1984	91	92

Cours du dollar

NEW YORK (PC) — Le dollar canadien est inchangé ce matin à 92.61/64 en fonds américains.

La livre sterling est en hausse de 1/64 à $2.78⅜.

MONTREAL (PC) — Le dollar américain perd 1/32 et vaut $1.07 19/32 en devises canadiennes.

La livre sterling a cédé 1/16 à $2.99½.

Marché des bestiaux

(PC) — Les prix de mardi pour toutes les catégories de bestiaux étaient les mêmes dans l'ensemble que ceux de la veille aux marchés de la métropole. La demande était assez ferme et les transactions assez soutenues.

Les **arrivages** comptaient 117 têtes de bétail, 104 veaux, 28 porcs et 104 moutons et agneaux.

Les **taures** moyennes rapportaient $22.50.

Les bonnes **vaches** se vendaient de $21.25 à $22, les moyennes de $10 à $12, les communes de $17.75 à $18.75, et celles destinées à la charcuterie et à la mise en conserve de $9.50 à $11.50.

Les **taureaux** moyens valaient de $20.25 à $21.50.

Les bons **veaux** rapportaient $34.37, les moyens de $27 à $33.50, et les communs de $21 à $29.

Les truies se vendaient $17.

On ne signalait aucune vente de beuvillons, d'agneaux ou de moutons.

Prix de vente dans l'industrie

Dans 29 industries manufacturières, les indices des prix de vente (1956=100) sont plus élevés en juin que le mois d'avant; en mai, les indices de 32 industries ont avancé sur ceux d'un mois plus tôt. Des baisses sont enregistrées en juin par 20 indices, soit 2 de plus qu'en mai au regard d'avril. Sur les 102 industries observées, 53 ne manifestent aucune variation alors qu'en mai, 52 sont demeurées stables.

La moyenne des 102 indices industriels s'établit en juin à 114.8, légère hausse sur celle (114.5) de mai. La médiane vance de 114.3 à 114.4.

fruits et LEGUMES

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes. Ces prix sont fournis par la division du ministère de l'Agriculture.

Pommes : de fantaisie, McIntosh, $3.50, Russet $4.50 à $5, Délicieuses $5 la boîte à verger, catégorie C $2.25 à $2.75, McIntosh C $2 à $2.25, Transparentes $4 à $5.

Asparges : $7 à $7.50 les 24 livres.

Betteraves : .50 à .60 le paquet de 12 $2.25 à $2.50 pour 50 livres.

Brocoli : $2.75 à $3 la doz.

Concombres : no 1 $5.50 à $6 pour le boisseau de 6 doz, no 2 $3 le boisseau de 6 doz.

Carottes : no 1 .75 la doz de paquets, no 2 $1 à $1.25.

Colubets : .75 la doz de paquets.

Choux-fleurs : no 1 $3 à $3.50 pour 12, no 2 $2.

Choux verts : no 1 $1 à $1.25 pour 18, Savoye $2.50 à $2.75 pour 12.

Choux chinois : no 1 $2.75 pour 12.

Epinards : $1.75 les 12 cellos de 10 oz, et $1.50 le boisseau.

Chicorée-escarole : $1.50 pour 24.

Choux rouges : $2.50 pour 12.

Céleri : no 1 $3 à $3.50 le paquet de 2 doz., no 2 $1 à $1.25 la doz.

Fraises : no 1 $2 à $2.75 la doz. de chopines; no 2 $2.

Fèves vertes et jaunes : .90 à $1 pour 20 livres.

Framboises : no 1 $2.75 à $3.00 la doz. de chopines, no 2 $1.50 à $1.75.

Fèves jaunes : $2 à $2.75 les 20 livres.

Laitue : frisée $1.25 la boîte de 24; la Boston, $1 à $1.25 le cageot de 16, Iceberg no 1 $1 à $1.25 le cageot de 18, ROc MAINE $1, le cageot de 18.

Oignons gros : en paquets .85 à .90 la doz.

Oignonets : .40 à .50 la doz. de paquets.

Echalotes : .35 à .40 la doz. de paquets.

Pois verts : $3 pour 20 livres.

Pommes de terre : nouvelles no 1 .90 à $1.25 les 50 livres, no 2 .75 les 50 livres, les petites $1.25.

Persil : .40 à .50 la doz.

Poireaux : $1.25 la doz.

Rutabaga : nouveau $2 pour 50 livres, no 1 $2.50 les 50 livres, petits $2.50 les 50 livres, $5.50 le boisseau, 40 à 50 pour six.

Radis : .60 à .70 la doz. de paquets, $2 à $2.25 les 30 cellos de 6 onces.

Rhubarbe : petite .30 à .50 la doz. de paquets, grosse .50 la doz. de paquets.

Savoy : $3 pour 12.

Tomates : no 1 $5.50 à $6.50, pour 20 livres, Roses no 1 $6.50 à $7,

du parquet de la bourse

Tendance irrégulière à l'ouverture

(PC) — Des cours irréguliers et à la baisse caractérisaient l'ouverture de la **Bourse de Montréal**, aujourd'hui.

Falconbridge Nickel a perdu ¾ à 89 et Imperial et Shell Oil ont gagné chacune ¼ à 64 et 30¼ respectivement.

Alcan, Chemcell et Cominco ont chacune perdu ⅛ à 29⅞, 10⅜ et 29⅜ respectivement.

Ogilvie et Rio Algom gagnent ¼ à 13 et 35 respectivement.

Abitibi a gagné ⅛ à 9¾ et Brinco 5 cents à $4.

A la Bourse Canadienne, Peace River Mining perd 10 cents à $8.50 et Chemalloy 5 cents à $3.20.

* * *

TORONTO (PC) — Les cours fléchissent à Toronto à l'ouverture.

Canadian Tire A a perdu ¼ à 22¾ et Consumers Gas et Walker GW ⅛ chacune à 19⅜ et 34⅜.

Maclean Hunter et Versatile Manufacturing ont chacune gagné ¼ à 57¾ et 38¾.

Aux métaux vils, Siscoe a bondi de 15 cents à 4.65 et Steep Rock de 20 cents à $6.50.

Aux pétrolières de l'Ouest, Central del Rio a gagné ⅛ à 18⅛ et Great Plains ¼ à 16½.

* * *

Le marché débute activement à **Wall Street** mais continue d'afficher une allure irrégulière.

Les haussiers l'emportent sur les baissiers par une faible marge et peu après le début de la séance, l'indice de la UPI, basé sur les 840 valeurs actuellement échangées, marque un gain de 0.15 pour cent.

Control Data gagne environ 2 points tandis que McDonnell Douglas, International Telephone, Polaroid, US Smelting, Xerox et Merck progressent d'environ 1 point chacune.

Eastern Air Lines perd plus de 1 point, U.S. Steel perd 1⅛ à 47; mardi après la fermeture marché, la compagnie a déclaré que ses revenus pour le deuxième trimestre ont décliné de 44 pour cent par rapport à la même période l'an dernier.

* * *

LONDRES (Reuter) — Le ton du débat sur les affaires économiques au Parlement, lundi, continuait d'alourdir le marché de Londres, aujourd'hui.

Le marché des obligations était peu actif.

Les valeurs sûres cependant étaient quelquefois plus fermes. Les affaires n'étaient pas nombreuses.

Les valeurs de la zone du dollar, y compris les canadiennes, étaient mitigées.

* * *

PARIS. — Les valeurs françaises enregistrent aujourd'hui un nouveau recul à la Bourse de Paris. Les affaires sont toujours aussi peu nombreuses et les écarts peu importants.

Léger repli des rentes d'Etat. Aux obligations indexées, la Caisse Nationale de l'Energie enregistre une hausse modeste. Les banques, pour la plupart en retrait, sont irrégulières.

au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	10	11
Africana	35	45
Advance RL	6	8
Aconic	2	4
Albatros	40	45
Amal Mng	5	—
Americ	—	25
Amer Chib	4	6
Arnora	—	2
Beauchemin	—	40
Bald Mt.	3	5
Bla Nell	6	8
Boma Chib	35	40
Beauport Holding	10	15
Bracemac	16	19
Burrex	15	20
Chibtown	85	90
Clearwater	15	25
Columbia River	70	80
Con Javelin	11¼	11¾
Credo	20	25
Cuvier	5	9
Doral Mng	15	25
De Lesseps	10	20
Dubuisson	2	4
Ducros	39	44
Elmac	1	3
En-O-La Ex	8	15
Ganda Silver	15	18
Gaspe Copper	44	46
Gaspex	35	45
Gibson	5	8
Golstar	6	9
Grts Lakes Nickel	3.15	3.30
Hucamp	45	55
Independant	4	6
Iroquois	5	10
Imperial Minerals	3	6
Jack Waite	2	4
Jubilee	65	75
Juma	7	10
Kewagama	4	—
Kukatush	6¼	6¾
Lake Beaver	16	19
Leeds Metals	17	23
Little Tex	—	10
Lun Echo	27	32
Madex	20	25
Main Oka	8	12
Mariner	27	80
Martin Bird	½	1½
Mattagami Ex	—	10
Milcdo	—	10
Moiybia	25	28
Naganta	12	—
Nat. Malartic	70	75
New Basko	18	25
New Miller	7	10
Nemroa	3	6
New Assoc Dev	3	6
New Pacalis	22	27
New Insco	10	13
New Lorie	7	10
Nipiron	25	35
Norque	5	7
Nouvelle	45	53
Oklend	1	3
Olymp s	—	50
Que Expl	7	10
Quejo	5	7
Ran Lux	—	25
Rand Mat	4	6
St. Helens Mng	5	10
Seaway	9	2
Scandia Mng	—	25
Scott Chip	—	2
Snowdon	30	35
Starlight	½	1½
Sullico	4.50	5.50
Thunder Bay	1.10	1.30
Timrod	12	—
Waco Pete	11	14
Watson Lake	1	3
Westville	13	17
Youna Dave	15	17

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kippen and Co.

Bq d'Economie Que	6	7
Bank West	11¼	12
Chartered Credit	2¾	3½
Corpex w	—	0.50
Cons Theatre	6½	—
Credico	1.00	2.00
Credit St L. "B"	15½	17
Crown Life	26½	27½
East C Sav	5½	6½
Fed Saving	3½	7
Grenache	—	2.65
Income	5½	6½
Ind Life	17	20
Jenkins	17	19
La Prev	16	17
Les Prevoy	—	70
Lincoln Trust	5	7
Loebs wts	19½	21½
London Life	45	47
Monarch Life	83	88
NS Trust	57	60
NS LP 4 p.c.	69	73
id 4½ ppr.	75	80
Iid. 5 pr.	47	49
NW Life	8	9½
Pac Gas	14	15
Paco	1.50	1.70
Permeator	28	29
Ply Dom	0.15	0.30
Seaboard	11½	12½
Simard wts	1.00	2.00
Soc d'Am et Fid	27½	29
Steadman	10.00	10.75
Supercal	3	4
Stabilite	4.25	5.25
Trizec	1.00	—
Un Armus	—	24
Un Armus B	—	23
Veelcro	73	74
Well Bank	1½	2
Wind Life	9	10
York Tr	4½	5½
Zodiac	1.00	1.50

Devises étrangères

Source : Banque Can. Nationale

		Achat	Vente
Afrique du Sud	Rand	1.31	
Allemagne	Mark	.2603	
Argentine	Peso	.0031	
Australie	Dollar	1.20	
Autriche	Schilling	.0418	
Belgique	Franc	.0217	
Brésil	Cruzeiro	.4008	
Chili	Escudo	.1929	
Danemark	Couronne	.1353	
Espagne	Peseta	.0180	
France	Franc	.2197	
Hollande	Florin	.2992	
Italie	Lire	.007125	
Japon	Yen	.002980	
Mexique	Pose	.0863	
Etats-Unis	Dollar	1.07 21.32	
Norvège	Couronne	.1507	
N.-Zélande	Dollar	1.50	
Pérou	Sol	.0404	
Suède	Couronne	.2091	
Suisse	Franc	.2491	
Tchécoslovaquie	Couronne	.1501	
Venezuela	Bolivar	.2401	

NEWyork

par la PRESSE CANADIENNE

CLOTURE DU 25 JUILLET 1967

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Cgn Net
ACF Ind	4800	55⅞	54⅜	55¼	+1⅛
Address	18900	60⅜	60	60	— ⅛
Admiral	8300	24½	24	24	—
Alcan Al	11600	28	27⅝	27⅞	— ⅛
Alleg Cp	800	11⅛	10⅞	11	— ⅜
Allis Chal	19500	24⅞	24½	24¾	+ ⅛
Amerada	5700	83⅜	81⅞	83⅜	+ ⅞
Am Can	4700	57⅜	57	57	— ⅜
Am Cya	18500	31	30⅝	31	+ ⅛
Am Mot	60600	14⅛	13⅜	13¾	— ⅜
Am Smelt	8400	71⅞	70⅜	71⅞	+ ⅞
Am Std	17900	25½	24¾	25⅜	+ ½
Am T Tel	84400	52⅞	52½	52⅝	— ⅛
Am Tob	12900	34⅞	34¼	34

TOUT LE MONDE RAFFOLE DE LA...

CRÈME GLACÉE RICHMELLO

LA PRÉFÉRÉE DE LA FAMILLE CANADIENNE

Savez-vous pourquoi maintes et maintes familles canadiennes préfèrent la crème glacée Richmello? Vous le saurez . . . dès que vous en aurez dégusté une portion et que vous en aurez apprécié sa saveur délicieuse et sa consistance onctueuse. Mieux encore, elle ne coûte que quelques sous par portion. Goûtez-en et appréciez-la vous même. La prochaine fois que quelqu'un vous demandera pourquoi la crème glacée Richmello est toujours la préférée au Canada . . . ne le dites pas! Laissez-lui le plaisir de le découvrir!

DOMINION

SEULEMENT AU DOMINION !

CREME GLACEE "RICHMELLO" EXTRA SPECIAL ! CARTON ½ GAL. **79¢**

COCKTAIL de FRUITS DE CHOIX "DOMINO" **3** Btes 19 oz pour **$1.**

MELANGE à dessert "Shake-A-Pudd'n" paquet 6 oz **49¢**
"Royal" Nouveau ! Vanille, chocolat, butterscotch, bananes

CEREALE SPECIAL 'K' paquet 11 oz **49¢**
De "Kellogg's" — Tout le monde l'aime — Spécial !

PAIN DE VIANDE boîte 12 oz **49¢**
"Spam" ou "Spork" de "Burns" — (Jambon cuit 1½ lb **1.79**)

RELISH SUCREE **3** pots 15 oz **$1.00**
Marinades sucrées ou cornichons tranchés "Coronation" — Spécial !

ORANGE CRUSH SPECIAL ! **3** bout. 30 oz **39¢**
Cola "Royal Crown" ou Bière d'Epinette "Gurd's" (Plus dépôt)

ARACHIDES SALEES paquet 24 oz **59¢**
"Nutsweet" — Arachides mondées, paquet 24 oz **69¢** — Spécial !

PATATES CHIPS sac 7½ oz **49¢**
"Humpty Dumpty" fraîches, croustillantes — 12 oz **69¢**

spéciaux de la pâtisserie

TARTES AUX RAISINS 20 oz **39¢** SPECIAL !
"Country Girl" Seulement au Dominion

PETITS PAINS Pqt 12 **27¢** SPECIAL !
A diner ou "Scones" Richmello"

GATEAU CHIFFON 16 oz **49¢** SPECIAL !
A l'orange "Richmello"

BEIGNES moitié glacés Pqt 8 **34¢** SPECIAL !
"Richmello" Seulement au Dominion

variété d'aliments congelés

CHOUX BRUXELLES Pqt 10 oz **29¢** SPECIAL !
"Domino" Seulement au Dominion

BREUVAGE Bte 10 oz **29¢** SPECIAL !
A l'orange "Honey Dew"

FILET D'AIGLEFIN Paquet 8 oz **39¢** SPECIAL !
Dans chapelure "Blue Water"

PATATES FRITES **2** pqts 1 lb **65¢**
Coupe dentelée "Domino"

C'EST SURTOUT À CAUSE DE LA

VIANDE

LE MEILLEUR BOEUF DU CANADA

DE MARQUE ROUGE, INSPECTE PAR LE GOUVERNEMENT

ROTI POT-AU-FEU ROULE DESOSSE "COUNTRY CLUB" **79¢** lb

ROTI COTES CROISEES lb **79¢**
Facile à trancher, le préféré de la famille

BIFTECK de PALETTE lb **79¢**
Partie du centre, idéal pour le Bar-B-Q

SAUMON FRAIS Demi ou morceau du bout **1.29** lb
De la Côte est de Gaspé

PIZZA ALORA Gros format **89¢**
Toute garnie

SALAMI ROULE 12 oz **69¢**
"Hygrade" — Qualité renommée

EPAULE PICNIC lb **49¢**
Fumé "Legrade". Bon jambon à bas prix

PAPIER CIRÉ GUEST Roul. 200' **63¢** **2** roul. 100' **69¢**
TRES FORT, POUR SANDWICHS, PIQUE-NIQUE, ETC. — SPECIAL !

PAPIER DE TOILETTE Spécial! 4 roul. **53¢** **3** pqts 2 roul. **79¢**
BLANC, BLEU, ROSE, JAUNE "WHITE SWAN"

ESSUIE-TOUT **2** roul. pour **53¢**
BLANC OU ROSE "WHITE SWAN" (SERVIETTES paquet 60 2/45¢)

KOOL AID BREUVAGES REGULIERS **5** env. rég. **29¢**
SAVEURS ASSORTIES (PRE-SUCRE 2/25¢)

BISCUITS 4 VARIETES **3** pqts pour **$1**
ASSORTIS "VOORTMAN'S" SPECIAL !

JUS DE POMMES **7** boites 19 oz **99¢**
"SCOTIAN GOLD" VITAMINE SPECIAL !

SAUCE AUX POMMES **5** boites 19 oz **$1**
"SCOTIAN GOLD" DE FANTAISIE

FROMAGE GRUYERE Paquet 8 oz **45¢** SPECIAL !
"SWISS KNIGHT"

GARNITURE FOUETTEE Paquet 2 oz **33¢** SPECIAL !
"DREAM WHIP"

BREUVAGE TODDY Boite 1 lb **35¢** SPECIAL !
CHOCOLAT INSTANTANE

SPAGHETTI CUIT **6** boites 14 oz **$1** SPECIAL !
MACARONI OU ALPHABET "HEINZ"

JUS DE TOMATES **2** boites 48 oz **79¢** SPECIAL !
DE FANTAISIE "LIBBY'S"

SURTOUT A CAUSE DE LA VIE...en plein air...

Servez des croustillantes

SALADES

LAITUE ICEBERG **2** POUR **29¢**
(FERME, CROUSTILLANTE No 1 DU QUEBEC)
(GROSSES POMMES)
AUCUNE A PRIX PLUS ELEVE

ÉCHALOTES ou **RADIS** **3** paquets pour **25¢**
FRAIS, TENDRES No 1 RECOLTE DU QUEBEC

CERISES BING la livre **39¢**
CATEGORIE NO 1 DU CANADA, DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Spécial ! Epargnez 24¢
DENTIFRICE "STRIPE"
Format fam. Rég. 1.19 **95¢**

Spécial ! Epargnez 18¢
Shampooing "SUBDUE"
4 oz. Fl. Rég. 88¢ **70¢**

Spécial ! Epargnez
CREME NOXZEMA
Pour la peau
Pot 4oz. Rég. 1.09 **87¢**

Seulement au Dominion
TISSUS FICIAUX "SYMPHONY"
2 paquets de 400 **65¢**

TOUT EST GARANTI !
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités !

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture samedi le 29 juillet aux Magasins Dominion de l'Ile de Montréal, Longueuil, St-Lambert, Brossard, Boucherville, Valleyfield, Répentigny, Beloeil, St-Jean d'Iberville, St-Vincent-de-Paul et Chomedey dans Laval, St-Eustache, St-Jérôme, Lachute, Ste-Adèle et Ste-Agathe.

DOMINION STORES LIMITED

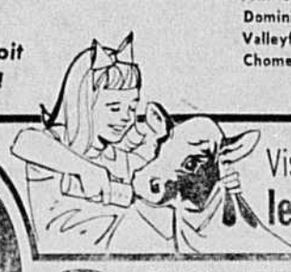

Visitez la **Ferme Dominion pour les enfants à l'expo67**

DOMINION

Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

ARES (Blanche) — A Montréal, le 24 juillet 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Blanche Bouchard, épouse en 1ères noces de Louis Beauchemin, et en 2èmes noces de feu André Arès. Les funérailles auront lieu jeudi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.
807, rue Roy, est
à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Elzéar) — A Montréal, le 22 juillet 1967, à l'âge de 43 ans, est décédé M. Elzéar Bélanger, époux de Pauline Gendron. Il laisse dans le deuil: 1 fils, Jacques; 1 fille, Diane. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc,
3254, rue Bellechasse
pour se rendre à l'église St-Eugène, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetiere de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELISLE (Abbé J.-E. Donat) — A Montréal., le 25 juillet 1967, à l'âge de 82 ans, est décédé M. l'abbé J.-E. Donat Bélisle, ex-curé de la paroisse Ste-Claire, de Montréal; frère de Tancrède. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095, rue de Salaberry
à 9 hrs, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Dorothée, Co. Laval, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetiere de St-Eustache, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELLEMARRE (Jeannette) — A Jacques-Cartier, le 24 juillet 1967, à l'âge de 38 ans, est décédée Jeannette Mainville, épouse de Raymond Bellemarre, mère de Ginette, Johanne, France et Manon, demeurant 3192 Sillery. Les funérailles auront lieu jeudi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils
1370, chemin Chambly
Jacques-Cartier
à 2 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 3 hrs, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BESSETTE (Raymonde) — A Ville St-Laurent, le 25 juillet 1967, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Edmond Bessette, née Raymonde Prévost. Les funérailles auront lieu samedi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Boudrias & Cormier Ltée
816, boul. Ste-Croix,
St-Laurent
à 9 hrs 50, pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIS (André) — Accidentellement, à Arthabaska, le 24 juillet 1967, à l'âge de 24 ans, est décédé M. André Blais, époux de Florence Cyr, demeurant à 7628, Champlain, La Salle. Les funérailles auront lieu jeudi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
7708, rue Centrale, La Salle
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLUTEAU (Hectorine) — A Montréal, le 25 juillet 1967, à l'âge de 64 ans, est décédée Mlle Hectorine Bluteau, demeurant à 1480, Davidson. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590 rue Rouen
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONHOMME (Ernest) — A Montréal, le 25 juillet 1967, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Ernest Bonhomme, époux de feu Irène Lafond, demeurant à 2635, Flaubert, Duvernay. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Ecores, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BORDELEAU (Jacques) — A Montréal, le 25 juillet 1967, à l'âge de 36 ans, est décédé M. Jacques Bordeleau, fils de Ronald Bordeleau et d'Irène Neveu, demeurant à 6257, St-Denis. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766, rue St-Hubert
à 8 hrs 40, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Ste-Marcelline de Kildare, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROSSEAU (Alice) — A St-Isidore, de Laprairie, le 24 juillet 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Ludger Brosseau, née Alice Dubuc. Les funérailles auront lieu jeudi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Elie Primeau
St-Isidore
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Isidore, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Michel) — Accidentellement, le 22 juillet 1967, à l'âge de 21 ans 7 mois, est décédé Michel Charbonneau, fils de Joseph Charbonneau et Jacqueline Béique, frère d'André, Daniel. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église St-Hippolyte, 1055 Tassé, St-Laurent, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Richelieu, où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CIARLO (Giuseppe) — A Montréal, le 24 juillet 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé Giuseppe (Jos) Ciarlo, époux de Blanche Gariépy, père de Gérard et beau-père de Madeleine Fernet, frère de Michel et d'Antoinette Ciarlo. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292 rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Terrebonne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORRIGAN (Robert-B.) — A Montréal, le 24 juillet 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Robert-B. Corrigan, ancien surintendant ouest au CNR, époux d'Antonine Debien; père de Robert-Edouard et Mme Jacques-E. Moreau (Edmay), et Alice. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle boulevard Décarie
et avenue Notre-Dame-de-Grâce
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Maurice) — A Montréal, le 25 juillet 1967, à l'âge de 36 ans, est décédé M. Maurice Côté, époux de Lucille Brassard, demeurant à 612 Duquesne. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Gauthier Enrg.,
2321, rue Ste-Catherine est
pour se rendre à l'église St-Herménégilde, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Reynald) — A Montréal, le 25 juillet 1967, à l'âge de 19 ans, est décédé Reynald Côté. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
8078 Drolet, angle Jarry
à 7 hrs 50, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURNOYER (Roland) — A Montréal, le 24 juillet 1967, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roland Cournoyer, époux d'Yvette McDuff. Père de Réal, Gisèle et Ginette. Il était autrefois contremaître du District nord de la Cité de Montréal. Demeurant à 2554, Bruxelles. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120, rue Jean-Talon est
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Louise-de-Marillac, rue Beaugrand, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CRAWFORD (Walter-John) — A Montréal, le 25 juillet 1967, à l'âge de 75 ans, est décédé Walter-John Crawford, époux de Blanche David; père de Cyrille, Jean, Laurent, Mme Pat Boyd (Norma), frère de F. A. Markum. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 rue Jean-Talon est,
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Holy Family, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière Memorial Park, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CYR (Philias) — A Ste-Marthe, comté Vaudreuil, le 24 juillet 1967, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Philias Cyr, célibataire, demeurant à Ste-Marthe. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roussin & Felx,
Ste-Marthe,
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Marthe, où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANEAULT (Paul-Emile) — A Montréal, le 23 juillet 1967, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Paul-Emile Daneault, époux de Jeannette Camirand, demeurant à 8873, Henri-Julien. Les funérailles auront lieu jeudi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est
à 9 hrs 45, puor se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAZE (Alice) — A Montréal, le 25 juillet 1967, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Léopold Dazé, née Alice Gosselin, épouse de Léopold Dazé, mère adoptive de René Arpin. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130 boul. Henri-Bourassa est
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Benoit, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sontp riés d'y assister sans autre invitation. Exposée ce soir à 7 heures.

DECARIE (Martha) — A Montréal, le 25 juillet 1967, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Martha Décarie, épouse de feu Léonidas Décarie. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Benoit
2102, rue Fullum
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Claire) — A Montréal, le 23 juillet 1967, à l'âge de 50 ans, est décédée Claire Parent, épouse de Joseph Desjardins; demeurant à 5062 Lejeune. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
25, rue Laurier est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Ste-Thérèse-de-Blainville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Laura) — A Montréal, le 24 juillet 1967, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Joseph Desjardins, née Laura Poitras. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922 Boul. Rosemont,
pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLAURIERS (Yvonne) — A Montréal, le 25 juillet 1967 à l'âge de 69 ans est décédée Yvonne Delinelle, épouse d'Isidore Deslauriers, demeurant à 9552 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère & Tomasso,
8989 rue Hochelaga
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Victor où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHERS (Oliva) — A St-Louis de Terrebonne, le 24 juillet 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Oliva Desrochers, époux d'Yvonne Lefebvre, demeurant au 130, rue Paquette, St-Henri-de-Mascouche. Les funérailles auront lieu jeudi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr
175 ouest, boul. Ste-Marie,
Mascouche
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église de St-Henri-de-Mascouche, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORR (Charles) — A Melocheville, le 25 juillet 1967, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Charles Dorr, époux d'Yvonne Poirier, demeurant à 7, Pointe-du-Buisson, Melocheville. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie & Frères Enrg.
127, rue Ellice, Beauharnois
pour se rendre à l'église paroissiale de Melocheville, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de St-Timothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DU MESNIL (Gustave) — A Montréal, le 24 juillet 1967, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Gustave Du Mesnil, époux de feu Thérèse Dagenais, demeurant à 335, boulevard Gouin, père de Mme Vianney Forget (Gisèle) et maître Paul Du Mesnil; il laisse ses frères: Ernest, le docteur Camille Du Mesnil et Achille. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 boul. Henri-Bourassa est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Nicolas, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUSSEAULT (Marie-Louise) — A Montréal, le 24 juillet 1967, à l'âge de 82 ans, est décédée Mlle Marie-Louise Dusseault, autrefois de Beauharnois. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie & Frères Enrg.
127, Ellice
pour se rendre à l'église St-Clément, de Beauharnois, où le service sera célébré à 9 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAVREAU (Félicienne) — A Montréal, le 24 juillet 1967, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme J.-A. Favreau, née Félicienne Lepage. Les funérailles auront lieu jeudi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A.-N. Ostiguy
44, rue Chèvrefils, St-Rémi
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Rémi, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Naissance

MORRISSETTE — Jean et Margot née Michaud, ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fille Sylvie, le 18 juillet 1967. La mère et l'enfant se portent bien.

FORGET (Aldéric) — A St-Janvier, le 24 juillet 1967, à l'âge de 79 ans, 6 mois, est décédé M. Aldéric Forget, époux de Léda Marion, demeurant à 235, Lapointe. Les funérailles auront lieu jeudi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Aubin
35, rue Victor ouest
à 2 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIER (Jean-Baptiste) — A Montréal, le 25 juillet 1967, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Fortier, célibataire, fils de feu Alexandre Fortier et de feu Malvina Therrien. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120, rue Jean-Talon est
à 8 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 8 hrs 30, et de là au cimetière de St-Augustin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENDRON (Adrien) — A Pointe-St-Charles, le 25 juillet 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Adrien Gendron, époux d'Alice Proulx, demeurant à 2692 Manufacture. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
1270 rue Laprairie
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GLADU (Marielle) — Accidentellement, à Montréal, le 23 juillet 1967, à l'âge de 14 ans, 9 mois, est décédée Marielle Gladu, fille de Marcel Gladu, instituteur à la Commission Scolaire Catholique de Montréal, et de Jeannette Lamoureux, demeurant à 7970, Des Ecores. Soeur de Nicole. Les funérailles auront lieu jeudi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRIGGS (Ernest) — A l'hôpital des Anciens combattants Queen Mary, le 25 juillet 1967, à l'âge de 57 ans, est décédé Ernest Griggs, époux de Patricia Price, père de Jacqueline, Harold, Kathleen et Mary. La dépouille mortelle est exposée au salon
D. A. Collins
222, boulevard Métropolitain
Pointe-Claire
Le service funèbre aura lieu à l'église St. John Fisher, Valois, Québec, vendredi matin à 9 h. 30. Inhumation à Sweetsburg, Québec. Au lieu de fleurs, prière de faire un don à la Fondation canadienne du cancer.

HALLE (Louis-Albert) — A Montréal, le 25 juillet 1937, à l'âge de 73 ans, est décédé Louis-Albert Halle, époux d'Imelda Octeau, demeurant à 6397, 25e Avenue, Rosemont. Il était employé du Canadien National. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
4419, rue Beaubien est
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOTTE (Robert) — Accidentellement à St-Jérôme, le 24 juillet 1967, à l'âge de 18 ans, est décédé M. Robert Hotte, fils de Roger Hotte, et de Georgette Caouette, il laisse dans le deuil outre ses parents: son frère: Roger jr., demeurant à 4606 av. de Lorimier. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, av. de Lorimier,
à 8 hrs 25 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

INNS (Harold John) — A sa demeure, ville de Léry, Québec, le 25 juillet 1967, dans sa 73e année, est décédé subitement le lieut.-col. Harold John Inns, R.C.A., époux de Winifred Rogan; père de Shirley (Mme W. A. Andreae), de London, Ont., et de Patricia (Mme Russell W. Gleave). Le service funèbre aura lieu à la chapelle du salon
Jos. C. Wray & Bro.,
1234, rue de la Montagne
vendredi après-midi à 2 heures. Inhumation au cimetière de l'église Kennedy, Beauharnois, Québec. Au lieu de fleurs, prière de faire un don au Montreal Children Hospital.

LABRECQUE (Irène) — A Longueuil, le 25 juillet 1967, à l'âge de 83 ans, est décédée Mlle Irène Labrecque, demeurant à 80, Ste-Catherine, Longueuil. Les funérailles auront lieu jeudi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur
163, rue St-Charles
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, de Longueuil, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACOMBE (Emile) — A Montréal, le 24 juillet 1967, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Emile Lacombe, époux de feu Albertine Normandin; demeurant à Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Pelletier & Dallaire Inc.,
1575 rue Ste-Catherine est
à 1 hr 15 pour se rendre au centre Evangélique, 1455 Papineau, où le service sera célébré à 1 hre 30 et de là au cimetière de Hawthorndale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGDEAU (Arthur) — A Farnham, le 25 juillet 1967, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Arthur Langdeau, époux de Berthe Robinson. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
F. et J. M. Desourdy
411, rue Principale
pour se rendre à l'église St-Romuald, de Farnham, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANNO (Dominique) — A Rawdon, le 25 juillet 1967, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Dominique Lanno, époux de Jeannine Labelle, demeurant à 4814 de Bullion. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
17 rue Laurier est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANTHIER (Aléabe) — A Chomedey, le 25 juillet 1967, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Aléabe Lanthier, épouse de feu Dollard Lanthier, demeurant à 4354, boul. St-Martin, Chomedey. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
F. Brisebois Inc.
1565, boul. Labelle, Chomedey
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Martin, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPIERRE (Ferdinand) — A Montréal, le 25 juillet 1967, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Ferdinand Lapierre, employé retiré de la Dominion Glass Co., époux de Bertha Asselin, demeurant à 2670 Jeanne-d'Arc, père de Maurice, René, Lucien, Lucette (Mme Joseph Dolomont). Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
4504 rue Ste-Catherine est,
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVALLEE (Marianna) — A Repentigny, le 25 juillet 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Marianna Plante, épouse d'Albert Lavallée, demeurant à 2905 Hector. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère & Tomasso
8989, rue Hochelaga
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église de St-Ours, comté Richelieu, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVICTOIRE (Joseph-U.) — A Verdun, le 24 juillet 1967, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Joseph-U. Lavictoire, époux de feu Clara Brière, demeurant à 461, Willibrord; père de Marcel et de Jean-Paul. Les funérailles auront lieu jeudi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.
512, rue de l'Eglise
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Emile) — A Vimont, Ville de Laval, le 25 juillet 1967, à l'âge de 59 ans, est décédé accidentellement Emile Lavoie, époux de feu Antoinette Therrien, demeurant à 1588, boul. des Laurentides. Les funérailles auront lieu samedi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Cyr & Valiquette
1919, boul. des Laurentides
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Elzéar, où le service sera célébré à 9 hrs 45, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLERC (Eldora) — A Montréal, le 25 juillet 1967, à l'âge de 67 ans, est décédée Eldora Lachapelle, épouse de feu Camille Leclerc, demeurant à 6369, Chambord. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette
1350, rue Beaubien est
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Lin, où un libera sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECUYER (Aimé) — A Montréal, le 24 juillet 1967, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Aimé Lécuyer, époux de feu Blanche Lapierre. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin
835 avenue Laurier est
pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGARE (Lucien) — A Montréal, le 23 juillet 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Lucien Légaré, époux de Lucienne Marcoux, demeurant à 7563 Henri-Julien. Père de Christiane (Mme Jean-Claude Ladouceur), Lorraine, Céline (Soeur St-Guy-de-Sienne, c.s.c.), Michel, France (Mme Pierre Vermette), Guy, époux d'Adrienne Skelling), Yves, ainsi que plusieurs petits-enfants; fils de feu Michel Legaré et de feu Adeliska L'Allier. Les funérailles auront lieu jeudi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée &
Société Coopérative de
Frais Funéraires
7384, rue St-Denis
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Juliette) — Subitement, à Montréal, le 23 juillet 1967, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Auguste Legault, née Juliette Langevin, demeurant à 1160 Laurier ouest, appt 6. Les funérailles auront lieu jeudi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires
302, rue Ste-Catherine est
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Viateur, d'Outremont, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEROUX (Orphélia) — A l'Hôtel-Dieu, de Montréal, le 25 juillet 1967, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Orphélia Cuillerier, épouse de feu Ulric Leroux, de Pointe-des-Cascades, autrefois des Cèdres. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry & Trudeau
12, rue St-Charles, Dorion
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, de Dorion, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Pointe-desNeiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LE SIEGE (Jean) — A Montréal, le 23 juillet 1967, à l'âge de 50 ans est décédé M. Jean Le Siège, époux de Jeanne Brossard, demeurant à 12,236 de Poutrincourt. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2095 boul. de Salaberry
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Odile, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAC DUFF (Jeanne) — A St-Calixte, le 23 juillet 1967 à l'âge de 66 ans, est décédée Mme veuve Honoré Mac-Duff née Jeanne Sabourin, autrefois de la paroisse du Christ-Roi. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Crémazie Est,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église du Christ-Roi, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAILLARD (Aimé) — A Montréal, le 24 juillet 1967, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Aimé Maillard, époux d'Antoinette Cuierrier, demeurant à 7452, Papineau. Les funérailles auront lieu jeudi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120, rue Jean-Talon est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemand, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MERCIER (Jules) — A Rosemère, le 24 juillet 1967, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Jules Mercier, époux de Claire Doris, demeurant 350, rue Armstrong, Rosemère. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses 2 fils, Robert, 19 ans, et Paul, 17 ans. Les funérailles auront lieu jeudi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc.
1565, boul. Labelle, Chomedey
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Françoise-Cabrini, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Peterborough, Ontario, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MEZZETTA (Joseph-Georges) — A Montréal, le 24 juillet 1967, à l'âge de 59 ans, est décédé Joseph-Georges Mezzetta, professeur, époux de Lina Lemmetti; père de Mme Frank Garbarino (Anita), Mme Silvio Perrotta (Louisa), Mme Jean St-Jean (Laura) et Alfred. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NAUD (Roméo) — A Montréal, le 24 juillet 1967, à l'âge de 72 ans, est décédé Roméo Naud, époux d'Antoinette Léonard, demeurant à 5975, 35e Avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
4419 rue Beaubien est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUIMET (Laura) — A Montréal, le 25 juillet 1967, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Diogène Ouimet, née Laura Joly, demeurant à 7749, Chateaubriand. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766, rue St-Hubert
à 8 hrs 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE (Germaine) — A Montréal, le 25 juillet 1967, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Omer Paquette, née Germaine Forget, demeurant à 2692, boul. Pie-IX. Elle laisse dans le deuil, ses fils: Aimé, Claude et Lucien. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Vandelac
4340, rue St-Denis
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER (Georges-Anatole) — A Montréal, le 25 juillet 1967, à l'âge de 63 ans, 4 mois est décédé M. Georges-Anatole Pelletier, époux de feu Anna Lemieux; demeurant à 1692 boul. Maisonneuve. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Pelletier & Dallaire Inc.,
1575 rue Ste-Catherine est
à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Brigide, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERREAULT (Lucien)—A Nominingue, le 24 juillet 1967 à l'âge de 67 ans est décédé le docteur Lucien Perreault, dentiste, époux d'Irène Guy; autrefois de 4329 av. Girouard. Mtl; demeurant à Nominingue. Il laisse dans le deuil 1 fils: André, sa belle-fille: Hermine Hurtubise, et 2 petits-enfants

expo67
Pages 32 et 33

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

DERNIÈRE ÉDITION 10¢

Montréal, mercredi 26 juillet 1967 / sainte Anne / 83e année, No 171 / 6 cahiers / 80 pages / Les prévisions météorologiques : généralement ensoleillé, averses locales / Minimum 60 / Maximum 80

Le Canada observe de près les travaux dans les mines septentrionales de la Russie • Page 42

Le gouvernement fédéral juge inacceptable le "Québec libre" du général

DE GAULLE S'EN VA

Le président de la République française, le général Charles de Gaulle, devait quitter Montréal vers 4 h., aujourd'hui, à la fin d'un séjour dramatique dans la métropole canadienne. Le chef d'Etat français a renoncé à la visite qu'il devait effectuer à Ottawa, refusant de rencontrer le premier ministre Pearson et les membres de son cabinet.

Le premier ministre Pearson a dit "regretter" une décision "compréhensible dans les circonstances", tandis qu'à Paris on a ressenti une vive émotion. A Londres, aucune surprise n'a été manifestée.

Question de fait, les huit ministres fédéraux qui devaient assister, hier, au dîner offert par le commissaire général Pierre Dupuy au général de Gaulle, brillaient tous par leur absence. Leurs fauteuils étaient vides.

Aux yeux du chef d'Etat français, qui souvent attache plus d'importance aux symboles protocolaires qu'aux querelles verbales, le geste des ministres fédéraux aura peut-être plus motivé sa décision que la réponse de M. Pearson au "Vive le Québec... libre".

La décision du général de Gaulle d'annuler son voyage a été communiquée, tard hier soir à Montréal, par M. Couve de Murville à M. Jules Léger, ambassadeur du Canada à Paris. Celui-ci en a informé immédiatement à minuit trente M. Marcel Cadieux, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures. A son tour M. Cadieux a prévenu le cabinet de M. Pearson. Le premier ministre a alors décidé d'avancer d'une heure la réunion du cabinet qui devait se réunir normalement à 10 heures ce matin.

Des fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures à Ottawa ont indiqué qu'ils ne se souvenaient pas d'une telle annulation dans les annales canadienne au cours d'une visite d'un chef d'Etat.

L'avion présidentiel devait décoller à 15 h. 15 aujourd'hui à Dorval, à destination de Paris.

Hier, le gouvernement canadien, dans une réponse au "Québec libre" lancé par le président de Gaulle à l'hôtel de ville de Montréal lundi soir, avait jugé "inacceptable" l'attitude du Général.

La déclaration du premier ministre était presque un ultimatum. Diplomatiquement, le chef du gouvernement canadien lui a demandé de reconnaître que le Canada est un pays uni et surtout, libre, et surtout, de le dire publiquement.

Le général avait ce matin trois occasions d'expliciter ses propos. Son discours à l'Université de Montréal, en particulier, était attendu avec impatience: on s'attendait, dès avant sa venue au Québec, que ce discours fût marquant.

Le gouvernement canadien espérait hier que le général profite de l'occasion pour atténuer la portée de ses déclarations et ainsi le tirer de ce qui est vraiment un pétrin. Car le cabinet fédéral devait faire face à de très fortes et sérieuses pressions, venant de tous côtés.

"Indésirable"

Jusqu'ici, pas un politicien de langue anglaise, pas un éditorialiste n'a hésité à condamner toute l'attitude du général. Tous font de lui un indésirable et un grand nombre voudraient que le gouvernement le déclare persona non grata.

Par contre, pas un politicien du Québec n'a élevé la voix publiquement pour adresser quelque reproche que ce soit. Un d'eux, M. Jean-Jacques Bertrand, a même déclaré que

Voir DEPART, en page 2

Autres informations page 29, 30 et 31

Texte intégral du communiqué publié par M. Pearson

OTTAWA (AFP) — Voici le texte intégral du communiqué publié hier après-midi par M. Lester Pearson, premier ministre du Canada. Ce texte se réfère aux récentes déclarations du général de Gaulle.

"Je suis sûr que les Canadiens dans toutes les parties de notre pays ont été heureux de ce que le président français reçoive un accueil aussi chaleureux au Québec. Cependant certaines déclarations du président tendent à encourager la petite minorité de notre population dont le but est de détruire le Canada et comme telles, elles sont inacceptables pour le peuple canadien et son gouvernement.

"Le peuple canadien est libre, chaque province du Canada est libre. Les Canadiens n'ont pas besoin d'être libérés. En fait beaucoup de milliers de Canadiens ont donné leur vie au cours de deux guerres mondiales pour la libération de la France et d'autres pays européens."

"Le Canada restera uni et regretterait toute tentative de détruire son unité.

"Le Canada a toujours eu des relations spéciales avec la France, la patrie d'origine de tant de ses citoyens. Nous attachons la plus grande importance à l'amitié avec le peuple français. Le ferme propos du gouvernement du Canada a été et reste de développer cette amitié. J'espère que les discussions que j'aurai plus tard dans la semaine avec le général de Gaulle démontreront que ce désir est de ceux qu'il partage."

Pearson regrette cette décision

La décision du général de Gaulle de couper court à sa visite au Canada a suscité des réactions aussi diverses que l'éventail canadien des opinions politiques. Il semble toutefois qu'elle ait généralement causé peu de surprise chez les hommes politiques.

Pour sa part, le premier ministre Lester B. Pearson a dit regretter la décision du président de la France, même s'il l'a trouvé "compréhensible" dans les circonstances.

De son côté, le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a refusé tout commentaire, tandis que le chef de l'opposition conservatrice, M. John Diefenbaker, soulignait que la décision du général de Gaulle était l'aboutissement d'une "doctrine fallacieuse", celle du concept des deux nations.

M. Pearson a commenté

Voir PEARSON en page 2

Consternation à Paris — A Londres, on s'y attendait

La nouvelle de la décision du général de Gaulle d'interrompre son voyage au Canada a provoqué une profonde émotion dans la capitale française.

On y note que c'est la première fois dans l'histoire diplomatique récente que d'une part un premier ministre adresse des remontrances à un chef d'Etat en visite et que d'autre part un déplacement de chef d'Etat en territoire étranger est interrompu aussi brutalement.

Aucune surprise à Londres, selon l'agence France-presse, où la décision du général de Gaulle était considérée comme inévitable, après le communiqué du premier ministre Pearson

Voir PARIS en page 2

Aucune balle n'a sifflé aux oreilles du général à l'hôtel de ville

par Bernard MORRIER

S'agit-il de l'oeuvre d'un farceur ou encore d'une fredaine de noceur, mais chose certaine la vie du général de Gaulle n'a nullement été menacée lundi soir lors de son historique discours à l'hôtel de ville de Montréal.

Telle est l'affirmation rassurante transmise ce matin par l'inspecteur Adrien Cardinal, du Bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté de Montréal, au sujet de la découverte hier matin d'un projectile dans le châssis d'une fenêtre de l'hôtel de ville, soit à l'étage supérieur et à l'est du balcon où le président de la République française s'est adressé à la foule de quelque 15,000 personnes qui l'acclamait.

Quand le projectile s'est logé dans la boiserie extérieure de la fenêtre, il a eu pour effet de faire voler la vitre en éclats.

"Or, affirme l'inspecteur Cardinal, cela n'a pu se produire au moment où l'illustre visiteur parlait du balcon, car des agents de sécurité se trouvaient précisément dans cette pièce à la même heure. Et jamais, a-t-il soutenu, une vitre ne s'est brisée en leur présence."

Le policier a révélé que les expertises faites jusqu'à maintenant ont prouvé que le coup était parti du niveau de la rue et que le projectile n'avait nullement ricoché. Il n'est donc pas possible, estime-t-on, que l'auteur de cet "attentat" ait pu agir librement au milieu de la foule alors que les effectifs de sécurité avait les yeux bien ouverts. De plus, un geste semblable aurait certes eu pour effet de provoquer un remous chez les milliers de personnes massées dans la rue Notre-Dame, ce qui n'a pas été le cas.

L'inspecteur Cardinal est d'avis que le coup a dû être tiré au cours de la nuit, probablement d'une auto en marche, soit plusieurs heures après le départ du général de Gaulle et alors que l'hôtel de ville était désert.

Ce n'est qu'hier matin en arrivant au travail que des fonctionnaires municipaux ont remarqué la vitre brisée. On ignorait cependant à ce moment qu'elle avait été fracassée par un projectile. C'est dans l'après-midi, quand un préposé est venu

Voir BALLE en page 2

photo Pierre McCann

Le général de Gaulle a été reçu de nouveau, ce midi, à l'hôtel de ville de Montréal. Le maire Drapeau lui a officiellement adressé la parole, et le président de la République française lui a répondu.

De Gaulle: ni vous, ni moi, n'avons perdu nos heures Johnson: le culte de la liberté, legs de la France

A l'issue du dîner offert hier soir par le général de Gaulle au pavillon français de l'Exposition universelle de Montréal, M. Daniel Johnson a évoqué l'affection des Québécois pour la France qui venait de s'exprimer "par l'accueil spontané de tout un peuple au général de Gaulle".

Il a déclaré : "La langue et la culture ne sont pas les seuls dons que nous a légués la France. Il y en a un autre : c'est le culte de la liberté. Nul n'a plus que vous, mon général, le sens de la liberté et de la grandeur de la France".

Après avoir dit que la population du Québec venait de vivre des heures importantes et que la visite du général de Gaulle avait marqué une ère nouvelle des relations du Québec avec la France, M. Johnson a déclaré en terminant : "Après l'explosion de joie et de fierté que vous avez allumée, le Québec reprendra sa marche plus conscient que jamais de sa vocation particulière".

Pour sa part, le général de Gaulle a déclaré :

"Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de cette visite à Québec". Le chef de l'Etat a ajouté en souriant : "Ni vous, ni moi, n'avons perdu nos heures. Peut-être quelque chose se sera-t-il passé..."

Le général de Gaulle a ajouté : "Si dans cette occasion, le président de la République française a pu être utile aux Français du Québec, il s'en réjouira profondément".

Le général de Gaulle a ensuite successivement salué le cardinal Paul Emile Léger, archevêque de Montréal, M. Pierre Dupuy, commissaire général de l'Exposition et M. Jean Drapeau, maire de la ville. Au cardinal, il a notamment déclaré : "Nous sommes fiers et honorés de vous voir. Nous connaissons les responsabilités qui pèsent sur les épaules de votre éminence. Ce sont des responsabilités religieuses, c'est-à-dire les plus nobles et les plus sincères". Le général de Gaulle a terminé son toast en levant son verre au Québec et à la France.

Place des Arts: chahut pendant les hymnes

Avant le lever du rideau, hier soir, à la première des Ballets de l'Opéra de Paris (salle Wilfrid-Pelletier et la Place des Arts), l'orchestre a joué les trois hymnes nationaux "de circonstance", soit, dans l'ordre suivant : a) "La Marseillaise", b) "O Canada" et c) "God Save the Queen".

Le public qui emplissait presque à sa capacité la vaste salle (donc, 3,000 personnes) s'est "conduit" en général assez bien, c'est-à-dire que tous se sont levés, par principe, par conviction ou par politesse.

Quelques personnes seulement sont restées assises pendant "La Marseillaise" et quelques autres ont crié "bou" à la fin de l'hymne français.

Puis ce fut le tour d' "O Canada". Tout le monde, semble-t-il,

Voir CHAHUT en page 2

Les visiteurs à L'EXPO

hier
388,718
on en prévoyait
167,230
aujourd'hui (prévisions)
238,900
depuis l'ouverture
24,521,687

Téléphoto UPI

Cette artère de Détroit, jonchée de débris, donne une petite idée de la violence des émeutes raciales qui ont causé $1 milliard de dégât.

Une troisième nuit de terreur porte le total des morts à 33 à Détroit

DETROIT, (PA, UPI, AFP) L'armée, la garde nationale et la police continuent la chasse aux francs-tireurs noirs dans les quartiers de l'ouest de Détroit, aujourd'hui, à la suite d'une troisième nuit de terreur qui a porté à 33 le total des victimes des émeutes raciales.

Au moins 10 personnes ont été tuées au cours de la nuit tandis que de nouveaux incendies ont fait monter les dégâts matériels. Les autorités de la ville estiment que les dommages à la propriété et les pertes commerciales résultant de deux jours et trois nuits de rébellion noire pourraient atteindre un milliard de dollars.

Le nombre des blessés dépasse le millier et on compte 2,623 arrestations.

Des désordres raciaux ont également éclaté dans d'autres centres du Michigan et dans plusieurs autres villes américaines.

Tandis que les balles sifflaient dans les rues de Détroit, cette ville devait faire face à un autre problème, celui des centaines et peut-être des milliers de réfugiés ayant perdu leur foyer ou leur emploi.

De nombreux coups de feu ont été échangés dans un secteur de cinq milles carrés, où l'émeute avait commencé dimanche à la suite d'une descente de routine de la police. C'est dans ce secteur qu'est surtout concentrée la population noire de Détroit. Les gardes nationaux ont utilisé leurs mitrailleuses pour nettoyer certains nids de canardeurs.

Parmi les dernières victimes, on compte une fillette de quatre ans tuée dans le salon de ses parents par une balle perdue et quatre Noirs trouvés morts dans un motel. Des francs-tireurs ont également fait le siège d'un autre motel pendant 30 minutes et une logeuse blanche a été tuée.

Tandis que gardes nationaux et policiers faisaient la chasse aux francs-tireurs dans l'ouest

Voir TROISIEME en page 2

Nos "guérilleros" urbains sont organisés pour une lutte à mort

— Stokely Carmichael

D'après PA, UPI, AFP

Tandis que les autorités d'une douzaine de villes américaines allant de la côte de l'Est au sud-ouest des Etats-Unis étaient hier aux prises avec de sérieuses émeutes raciales, Stokely Carmichael, l'auteur de la doctrine du "Black Power", arrivait à la La Havane pour assister à la conférence latino-américaine de solidarité.

Selon l'agence cubaine "Prensa Latina", Carmichael a déclaré que les Noirs américains organisent aux Etats-Unis des guérillas urbaines pour "une lutte à mort".

Dans son message à la conférence de révolutionnaires, déclarant qu'il y assisterait comme observateur, le leader noir affirme ce qui suit : "Votre victoire est la nôtre et votre courage illimité nous inspire". Faisant ensuite allusion au message d'Ernesto "Che" Guevara à la conférence "tricontinentale" sur la lutte armée en Amérique latine, Carmichael déclare : "Ce message comporte une grande significa-

Voir NOIRS en page 2

AUJOURD'HUI

Israël accuse...

Selon le gouvernement de Tel-Aviv, l'Egypte aurait massé des troupes et des blindés tout le long de la rive occidentale du canal de Suez.

— Page 17

Grace est à Philadelphie

La princesse Grace est arrivée à Philadelphie où elle poursuivra sa convalescence à la suite de la fausse couche qu'elle a faite la semaine dernière après sa visite à l'Expo. Sa mère, Mme John B. Kelly, l'a accompagnée dans son voyage, alors que son mari est parti pour Banff avec son fils, le prince Albert, où ils passeront quelques jours.

— Page 32

SOMMAIRE

Annonces classées / 46 à 55
Bandes dessinées / 64
Calendrier des pionniers / 34
Courrier "Que faire ?" / 22
Décès, naissances, etc. / 65
Editorial / 4
Finance / 42 à 44
Horoscope / 39
Mots croisés / 47
Nouvelles internationales / 17
Radio et télévision / 62
Spectacles et concerts / 36 à 38
Sports / 57 à 61
Tribunaux / 8
Vie dans les parcs / 64
Vie féminine / 18 et 21 à 23
Vie mondaine / 19, 20
Votre médecin / 8

CKAC 73

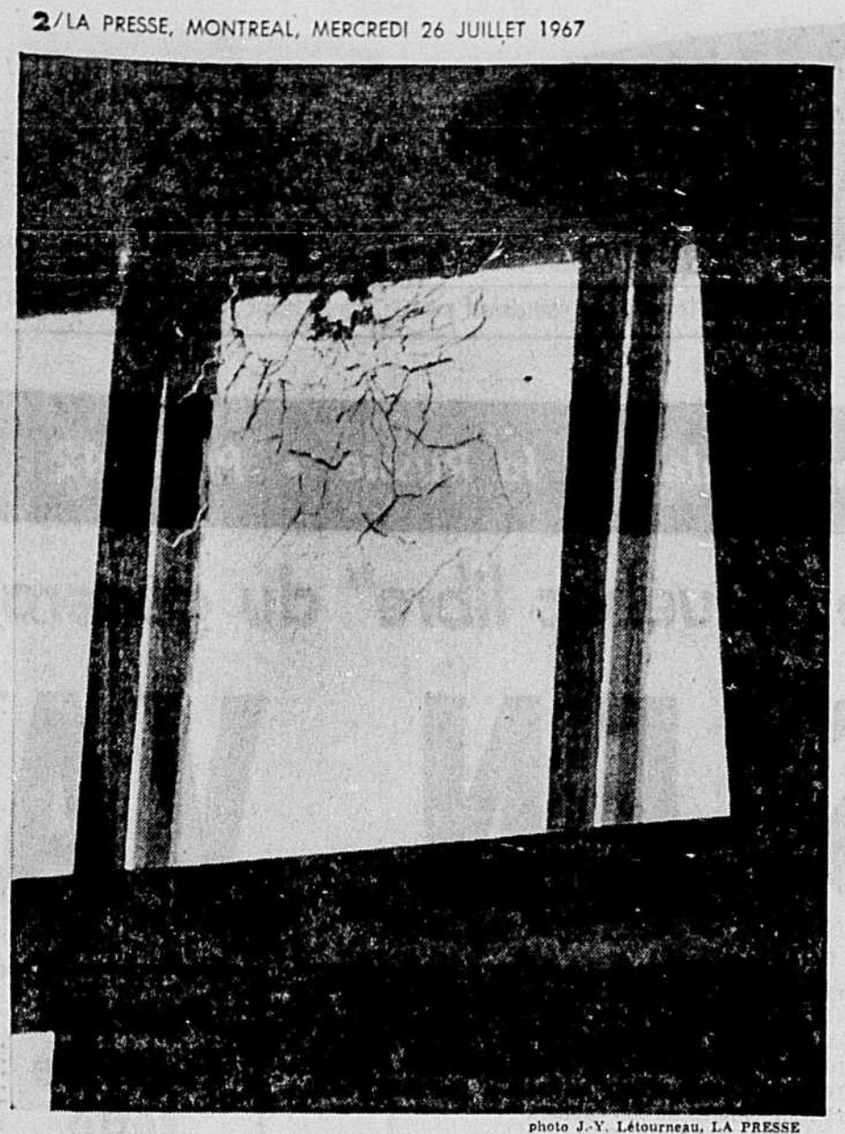

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

C'est sur la boiserie extérieure de cette fenêtre que, selon la police, une balle —tirée après la visite du président de Gaulle, d'une voiture en marche — s'est écrasée, faisant voler la vitre en éclats.

De Gaulle termine sa tournée à Montréal comme il était prévu

Le général de Gaulle a poursuivi ce matin sa visite de Montréal, tandis que la nouvelle de son retour précipité en France était diffusé.

A l'Université de Montréal, où le chef de l'Etat français a passé environ une heure, la visite a débuté dans un climat de tension et peut-être même d'inquiétude, pour se terminer dans le soulagement.

A leur entrée dans le grand auditorium, plusieurs des personnalités universitaires et montréalaises présentes montraient des signes de tension et de nervosité.

Après la Marseillaise, qui cette fois fut simplement jouée et non chantée, ce furent les premières mesures de l'O Canada: dans l'auditoire, chacun semblait regarder son voisin pour voir comment il allait réagir. Tout le monde s'est levé bien poliment, et rien ne s'est passé.

Quand ensuite, après le mot de bienvenue du recteur, M. Roger Gaudry, le président de Gaulle s'est levé pour parler, on aurait pu entendre les gens penser: "Qu'est-ce qu'il va encore dire?"

Mais il s'est contenté de dire, sans rien y changer, un texte préparé dans lequel il louait le rôle oué par l'Université dans le maintien et le progrès de la culture française en Amérique.

"Vous voici, a-t-il dit, avec vos treize facultés, vos instituts, vos écoles d'enseignement supérieur, vos dizaines de collèges affiliés, ayant brisé les anciennes cloisons et adopté maintes disciplines nouvelles, en voie d'atteindre votre but qui consiste, n'est-il pas vrai, à fournir à la fraction canadienne du peuple français les jeunes valeurs nombreuses et diversifiées qui requièrent à la fois son désir et son avenir..

"Dans ce pays si vaste et si neuf, rempli de moyens en pleine action et de ressources encore inconnues, voisin d'un Etat colossal et dont les dimensions mêmes mettent en cause votre propre entité, se lève et grossit la vague d'un développement moderne dont vous voulez qu'il soit le vôtre...

"Rien n'est donc plus naturel et, en même temps, plus salutaire que les liens de plus en plus étroits qui s'établissent entre toutes les branches de nos activités françaises de part et d'autre de l'Atlantique."

Après la cérémonie de l'université, le cortège présidentiel, qui comprenait une dizaine de voitures remplies de personnalités politiques canadiennes et françaises, de même que de nombreux agents en civil français et canadiens, ainsi que deux autobus de l'Armée remplis d'une centaine de journalistes canadiens, français et américains, a contourné la partie orientale de la montagne pour se rendre au Chalet de la Montagne.

En cet endroit, la terrasse avait été magnifiquement décorée pour la circonstance. Et quelque 200 ou 300 personnes endimanchées — un groupe invité par la ville et constitué en bonne partie, nous a dit l'un d'eux, de notables du monde des affaires et des professions libérales — prenaient place sur les chaises qui y avaient été disposées comme lors des grands concerts symphoniques de la montagne.

Plutôt que sur le parvis du chalet, c'est à l'autre extrémité, devant la rampe qui clôture la terrasse, qu'avait été aménagée la petite estrade d'honneur.

Quand le général de Gaulle arriva, en compagnie du maire de Montréal, M. Jean Drapeau, suivis des épouses des deux personnages, et des invités de marque tels le ministre des Affaires étrangères de France, M. Couve de Murville, le représentant du gouvernement du Québec, M. Marcel Masse, le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, la foule lui fit la même sorte d'ovation dont il a l'habitude depuis son arrivée sur le territoire québécois.

Avant de quitter le Chalet du Mont-Royal pour l'Hôtel-de-ville de Montréal, il se dirigea selon son habitude vers la foule qui l'acclamait et le remerciait de sa visite, pour serrer les mains tendues vers lui.

Le général de Gaulle, accompagné du maire Jean Drapeau et du ministre des Affaires culturelles, Jean-Noël Tremblay, a visité le métro de Montréal avec une centaine de journalistes et photographes. Le président a visité ensuite la place des Arts et plus particulièrement la salle Wilfrid-Pelletier.

Le président s'est dit impressionné par le modernisme et la grandeur du théâtre qui compte 3,000 places. Le directeur de la Place des Arts, Me François Mercier, a conduit le président à l'entrée des théâtres Maisonneuve et Port-Royal.

NOIRS

SUITE DE LA PAGE 1

tion pour nous (les Noirs) aux Etats-Unis, car les Afro-Américains font partie du tiers-monde. La jeunesse noire aux Etats-Unis estime que Guevara est très proche de nous, parce que la révolution cubaine est très proche de nous et nous inspire."

Appel de Martin Luther King

Dépassé par les événements, le pasteur Martin Luther King, leader modéré noir qui prêche la non-violence, a déclaré hier qu'à moins que le Congrès n'adopte immédiatement un programme d'envergure pour enrayer le chômage on assistera à la répétition des émeutes avec leur cortège de pertes de vies et de dégâts matériels. Dans un message au président Johnson, le pasteur King dit approuver l'envoi de parachutistes à Détroit.

De son côté, le gouverneur Ronald Reagan, de la Californie, a affirmé hier que les émeutes des derniers jours étaient le résultat d'un plan concerté. "Il serait trop naif de croire que ces émeutes sont spontanées", a-t-il dit au cours de sa conférence de presse hebdomadaire.

Enquête du Congrès ?

A Washington, les dirigeants parlementaires républicains, appuyés par des démocrates, ont commencé hier à étudier la création d'une commission conjointe du Congrès dans le but d'enquêter sur les causes des émeutes et les remèdes à y apporter.

TROISIEME

SUITE DE LA PAGE 1

de la ville, les parachutistes de l'armée maintenaient le calme dans l'est.

Cependant, la violence raciale a éclaté dans d'autres villes du Michigan hier soir. A Saginaw, la police a dû engager le combat avec des émeutiers et des francs-tireurs noirs et au moins huit personnes ont été blessées et plus de 70 ont été arrêtées.

A Grand Rapids, de jeunes Noirs ont lancé des cocktails Molotov et des briques aux policiers et aux pompiers qui tentaient de combattre les incendies allumés par les manifestants. Une quarantaine de personnes ont été blessées, dont quatre policiers.

LA METEO

MAXIMUM : 80
MINIMUM : 60

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, d'Ottawa et des Cantons de l'Est : généralement ensoleillé ; peu de changement dans la température ; vents du nord-ouest de 15 milles. Minimum et maximum à Montréal 60 et 80, Ottawa et Sherbrooke 55 et 80. Aperçu pour demain: généralement ensoleillé et un peu plus chaud.

Régions de Québec, des Laurentides et du St-Maurice : nébulosité variable et généralement ensoleillé à partir de midi ; peu de changement dans la température ; vents du nord-ouest de 15 milles. Minimum et maximum à Québec 60 et 75, Ste-Agathe et La Tuque 55 et 75. Aperçu pour jeudi : généralement ensoleillé et un peu plus chaud.

BALLE

SUITE DE LA PAGE 1

poser une nouvelle vitre, qu'il a remarqué une pièce de métal encavée dans la boiserie extérieure au haut de la fenêtre. En regardant de plus près, il a supposé qu'il pouvait s'agir d'un projectile et il a aussitôt averti la police.

Une enquête est évidemment en cours et on tente entretemps d'établir le calibre du projectile qui, à première vue, ne semblait pas très puissant.

Un porte-parole de la police de Montréal a déclaré que le projectile est de fabrication européenne, de calibre 6.5.

Enfin, l'inspecteur Cardinal a tenu à rassurer tout le monde et à dire que "la vie du général de Gaulle n'a jamais été mise en jeu et qu'aucune balle n'a sifflé près de sa tête" alors qu'il parlait à la foule du haut du balcon.

La fenêtre en question est située au-dessus du balcon, du côté droit, quelque 200 pieds les séparant.

Par ailleurs, la police municipale a confirmé que des recherches ont été effectuées hier soir dans les environs de Redpath Crescent où le général de Gaulle passait la nuit. Ces fouilles faisaient suite à une information voulant qu'un homme armé ait été vu rôdant dans les parages.

Les recherches n'ont donné aucun résultat.

PEARSON

SUITE DE LA PAGE 1

la décision du président français en ces termes :

"Le gouvernement canadien a été informé que le général de Gaulle a décidé de ne pas venir à Ottawa tel que prévu, mais qu'il retournera immédiatement par avion à Paris après avoir terminé le programme de sa journée à Montréal.

"La décision du général de Gaulle de couper court à sa visite au Canada est compréhensible dans les circonstances. Mais ces circonstances, qui ne dépendent pas du gouvernement, doivent être grandement regrettées".

Aux journalistes qui lui demandaient ses commentaires, le premier ministre Daniel Johonson a déclaré à Montréal :

"Je regrette, mais je n'ai aucun commentaire à faire."

Comme on lui demandait s'il avait quelque commentaire à faire sur l'un ou l'autre des aspects du séjour du général de Gaulle au Canada, le premier ministre a répondu : "Pas de commentaire sur aucun aspect de la tournée."

"Doctrine fallacieuse"

Quant à M. Diefenbaker, il a déclaré que la décision du président français s'inspirait de la théorie des deux nations préconisée par le premier ministre Pearson et son gouvernement.

"Ajoutant foi à cette doctrine fallacieuse, dit-il, il (de Gaulle) a cherché à devenir le chef spirituel et international de l'une de ces nations. Toutefois après les remarques qu'il a faites lundi durant sa visite à Montréal, il s'est vite rendu compte de la réaction du peuple canadien en général.

"Sa décision de modifier ses plans et d'écourter sa visite a été inspirée par sa propre évaluation de cette réaction plutôt que sur les reproches timorés du premier ministre, qui auraient à peine fait peur à une mouche."

Cette déclaration a été émise par le bureau du chef de l'opposition à Ottawa, M. Diefenbaker étant en voyage dans l'Ouest.

Une décision "imposée"

M. Gilles Grégoire, député indépendant de Lapointe et chef du Ralliement national, un groupe créditiste et séparatiste, a exprimé l'avis que la décision du général de Gaulle d'écourter sa visite au Canada lui "a été imposée" par le premier ministre Pearson.

DEPART

SUITE DE LA PAGE 1

le "Québec Libre" du général n'avait rien d'alarmant.

Un politicien francophone, mais du Nouveau-Brunswick, l'a cependant accusé de favoriser le séparatisme et a décliné une de ses invitations. Cependant tous savent que, politiquement, M. Louis Robichaud vit des heures difficiles.

Le premier ministre ne pouvait conserver quelque espoir d'être réélu à l'automne sans poser ce geste.

Le culte de la liberté

Le chef du gouvernement du Québec a également eu l'occasion, hier soir, de faire valoir ses idées. Loin de critiquer le général, M. Johnson a dit, qu'outre la langue et la culture, la France avait légué au Québec un autre grand prix, "le culte de la liberté".

"Pour un Français, où qu'il soit dans le monde, une patrie ne peut être qu'une terre de liberté," a affirmé M. Johnson.

Bien plus il s'est dit d'avis que le passage du général en sol québecois marquait pour la province le début d'une ère nouvelle où sur la scène mondiale elle pourra jouer le rôle de partenaire compréhensive, de trait-d'union de la bonne volonté universelle.

Le Canadien est libre

Hier, le gouvernement fédéral n'avait pas de tels propos en tête. Il a fallu deux réunions du cabinet pour arrêter la phraséologie du communiqué que le premier ministre a lu hier soir à la télévision.

"Certaines déclarations par la presse encouragent la petite minorité de notre population qui a pour but de détruire le Canada et, comme telles, elles sont inacceptables au peuple canadien et à son gouvernement."

Le premier ministre ajoute : "Le peuple canadien est libre. Chaque province du Canada est libre et les Canadiens n'ont pas besoin d'être libérés. En réalité, plusieurs milliers de Canadiens ont donné leur vie au cours de deux grandes guerres mondiales pour libérer la France et d'autres pays européens".

C'est évident : le passage du discours de de Gaulle, où ce dernier rappelait que l'atmosphère du Québec, était celle de la libération, est celui qui a le plus profondément troublé le gouvernement.

Il s'agit donc là d'une déclaration lourde de conséquences. En effet, le terme inacceptable, utilisé dans ce contexte, ne saurait être plus fort. Si le gouvernement avait voulu faire plus, il aurait dû contremander le reste de la visite du général.

Hier, le général poursuit sa tournée triomphale au Québec. Durant toute la journée des milliers de Montréalais l'ont acclamé. C'est à peine si l'on a entendu quelques murmures réprobateurs et, évidemment, anglo-saxons.

Il n'y a pas un Montréalais qui ne sache que de Gaulle a crié "Vive le Québec libre !" Pourtant, de Gaulle est acclamé partout.

M. Diefenbaker a qualifié de "faible" la réponse du cabinet fédéral au général de Gaulle. Le leader conservateur avait demandé que le président soit publiquement réprimandé et qu'il soit prié de ne plus adresser la parole en public pour tout le reste de son séjour au Canada.

CHAHUT

SUITE DE LA PAGE 1

était bien debout à ce moment-là. Ici, ce fut une manifestation d'un autre genre. Le public, qui avait écouté "la Marseillaise" en silence, s'est mis à entonner l'hymne canadien. Et c'était qui, de ceux qui le chantaient en français et de ceux qui le chantaient en anglais, réussiraient à couvrir les autres.

Enfin arriva le moment que tout le monde appréhendait : le "God Save the Queen". A ce moment-là, plusieurs personnes se sont obstinément assises, sous l'oeil dédaigneux de leurs voisins. A la fin de l'hymne à la Reine, on a entendu non pas quelques "bous" mais plusieurs "bous", et même de gros mots. On a même vu quelques personnes se bousculer, mais tout rentra dans l'ordre car le rideau à ce moment-là était déjà levé sur "Coppélia"...

On lira le compte rendu de ce premier spectacle des Ballets de l'Opéra de Paris page 36.

C.G.

PARIS

SUITE DE LA PAGE 1

sur les propos tenus à Montréal par le président de la France.

A Whitehall, on s'abstient de tout commentaire mais les observateurs constatent qu'aux sentiments de surprise peinée s'ajoutent ceux de regret, devant la détérioration évidente des relations franco-canadiennes.

On recueille en outre l'impression que le gouvernement britannique craint que ce développement n'affecte défavorablement les relations anglo-françaises et, à ce propos, on estime que le ton de certains journaux, parmi les plus importants, a été excessif.

A cet égard, on a remarqué hier la façon dont le premier ministre Wilson a coupé court aux Communes à la tentative d'un député conservateur de se prononcer sur l'incident franco-canadien. Il s'agit réaffirme-t-on, d'une affaire qui concerne uniquement le gouvernement canadien.

La Presse associée parle de consternation et de confusion dans les milieux officiels parisiens. Personne ne se prononce officiellement sur les motifs de la décision du général de Gaulle.

Les porte-parole de l'Elysée et du ministère des Affaires étrangères se sont contentés de dire : "Nous ne savons pas pourquoi il revient. Tout ce que nous savons, c'est ce que nous lisons dans les journaux."

Une autre source, à la résidence du premier ministre Pompidou, a déclaré : "Nous sommes ici dans la consternation."

VENTE DE FINS DE ROULEAUX

Caprolan Nylon — 100% Acrylic — Pure Laine — Du Pont Nylon Filament Continu

BROADLOOM RETORS, TEXTURE, VELOURS ET DIVERS POILS COUPES !

Toutes sortes de coupons, d'échantillons, de fins de rouleaux. Une aubaine que vous n'avez jamais vue. Venez tôt pour un meilleur choix.

1,000 NATTES frangées de fantaisie — Laine — nylon — acrilan, env. 24 x 36. Rég. 5.00 chacune. SPECIAL $1.98 chacune

$3.98 VERGE CARREE

Venez les voir à un de nos trois magasins ou appelez 273-9983

MILLION DE TAPIS

5,000 VERGES CARREES DE Sandran et Santona de vinyle. Fins de rouleaux, jusqu'à 30 ver. car. seul. Rég. $1.89 - $1.98 — 4 JOURS SEULEMENT — Largeurs 6-9-12 pieds — DEMI-PRIX — VERGE CARREE 99¢

10,000 VERGES CARREES PRELART ORDINAIRE — Fins de rouleaux jusqu'à 30 ver. car. seulement. Rég. 79¢-89¢ ver. car. — 4 JOURS SEULEMENT — Largeurs 6-9-12 pi. — MOITIE PRIX VER. CAR. 49¢

300,000 TUILES DE LINOLEUM — 3 couleurs — MOITIE PRIX — Rég. 14¢ ch. — 4 jours seulement — 7¢ CHACUNE

30,000 TUILES DE VINYLE PUR — La meilleure qualité de vinyle fabriqué — 9" x 9", 1/16" d'épais. EN SOLDE — Rég. 24¢ ch. — 4 jours seulement MOITIE PRIX — 12¢

400,000 TUILES TUILES MOSAIQUES DE PLANCHER

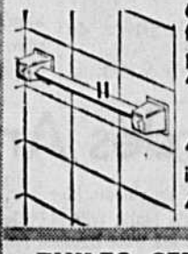

6" x 6" x 1/4" d'épais, imparfaites. Calculez 4 tuiles par pied carré. Rég. 10¢ ch. 4 JOURS SEULEMENT 7¢

500,000 TUILES — 4¼" x 4¼" x 5/32" d'épais imparfaites. Rég. 7¢ ch. 4 JOURS SEULEMENT 2½¢

BALANCE DE STOCK

VINYL PUR MARBRE HAUTE QUALITE 12" x 12", 1/8" d'épais — Rég. $1.25 ch. MAINTENANT, CH. 89¢

PLANCHETTES VINYLE, grandeurs 4½" x 18" — Rég. 12¢ ch. MAINTENANT, CH. 7½¢

PLANCHETTES LINO, assorties jusqu'à 6" x 18" — Rég. 10¢ ch. MAINTENANT, CH. 3¢

TUILES CERAMIQUES DE PLANCHER — Grandeur : 6" x 6" x 1/4" — Rég. 99¢ pied carré 4 JOURS SEULEMENT — MOINS QUE MOITIE PRIX — 28¢ pi. car.

MONTREAL FLOOR VOUS INVITE A VOIR: L'EXPOSITION NATIONALE DU COUVRE-PLANCHER — le 10 août 1967 de 10 a.m. à 10 p.m. et le 11 août de 10 a.m. à 5 p.m. — PLACE BONAVENTURE, étage "D" — ENTREE GRATUITE — VOUS ETES TOUS LES BIENVENUS

BROADLOOM / CARPETTES / VINYLE HORS SERIE / MOSAIQUE • PORTEZ A VOTRE COMPTE • 3 ANS POUR PAYER • GARANTIE DE SERVICE POUR 10 ANS

Montreal Floor replacera votre tapis au besoin

Le centre du COUVRE-PLANCHER
MONTREAL FLOOR COVERING, LTEE

15 est, BERNARD (près St-Laurent) — Stationnement autour du magasin — 273-9983

3424, av. du PARC (près Sherbrooke) — Une rue de la sortie du métro Place des Arts. Stationnement en avant et à côté du magasin — 842-8871

392, boul. LAFLEUR (Centre Pont-Mercier) — VILLE LA SALLE — 365-6560

Tous les magasins sont ouverts tous les jours jusqu'à 6 h. p.m. — Les jeudis et vendredis soir jusqu'à 9 h. Le samedi, jusqu'à 2 h. durant juillet et août.

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, MERCREDI 26 JUILLET 1967 — 83e ANNEE — No 171

Le port franchit une nouvelle étape dans le transport des marchandises

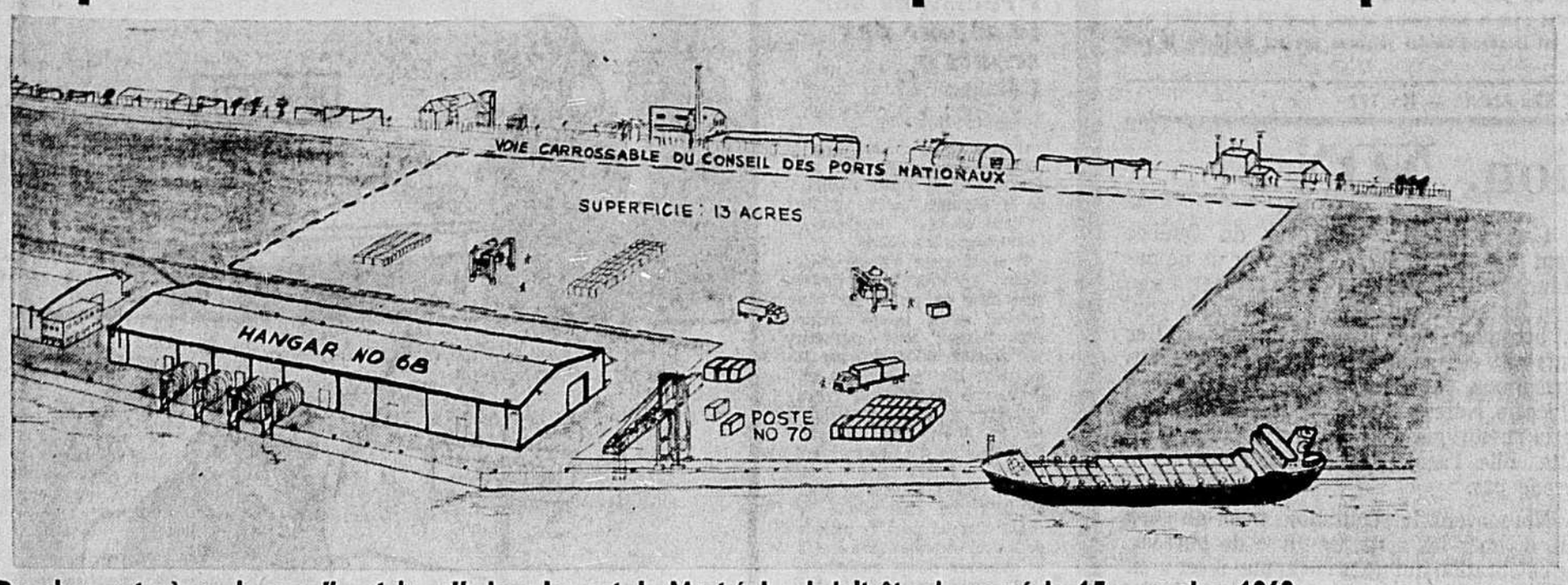

Premier poste à quai pour "containers" dans le port de Montréal qui doit être inauguré le 15 novembre 1968

Voici l'esquisse du premier poste à quai pour "containers" dans le port de Montréal. Il s'agit du poste no 70 construit par le Conseil des ports nationaux et exploité par Furness, Withy & Co. Ltd., pour le compte de Manchester Liners Limited. Il doit être inauguré le 15 novembre 1968.

par Michel-G. TREMBLAY

Le port de Montréal sera doté d'un grand terminus à "containers", le premier du genre au Canada, pour la manutention rapide et efficace des marchandises. Les "containers" sont d'immenses caisses dans lesquelles on place les marchandises qui, par le fait même, sont plus facilement transportables, à l'épreuve des vols et d'un chargement rapide.

Le terminus, situé au poste No 70, près du pont-tunnel Louis - Hippolyte - Lafontaine, aura une superficie totale de 13 acres, comprendra un quai d'une longueur de 650 pieds, une aire de 9 acres adjacente au quai et une aire additionnelle de 4 acres à l'arrière du hangar de transit no 68. Une grue de type pont, d'une capacité de 35 tonnes, pour la manutention rapide des "containers, sera construite sur la face du quai et sera mise à la disposition de la compagnie d'exploitation par le Conseil des ports nationaux. L'équipement supplémentaire pour la manutention des "containers" sur le terminus sera fourni par la compagnie qui exploitera le terminus. Le coût total déboursé par le Conseil des ports nationaux pour l'aménagement de ce nouveau quai sera de plus d'un million de dollars.

Au nom du Conseil, le directeur du port de Montréal, M. Guy Beaudet, a annoncé hier que Furness, Withy Co. Limited exploitera le premier service "container" au nom de la compagnie maritime Manchester Lines, d'Angleterre.

Cette dernière compagnie a également annoncé la construction de trois navires spécialisés dans le transport de "containers" qui feront le service Manchester-Montréal toute l'année, même durant l'hiver.

Premier navire livré à la fin de novembre 1968

Les constructeurs de navires de la classe "Manchester Commerce", Smiths Dock Co., livreront le premier navire à la fin de novembre 1968 en prévision de l'établissement d'un itinéraire régulier en mars 1969.

Les nouveaux navires auront une longueur de 530 pieds et seront équipés de compartiments à glissières capables de transporter 500 "containers" mesurant 20' x 8' x 8'. Ils auront une vitesse de 21 noeuds et pourront faire la traversée en 6 jours et demi, dans chaque sens, avec escale de 36 à 48 heures dans chaque port. Les investissements de capitaux nécessaires à la construction des navires, des "containers" et des installations portuaires à Montréal et à Manchester dépasseront $30 millions.

Le directeur du port de Montréal, M. Guy Beaudet, a également précisé que le terminus sera totalement clôturé et qu'il sera relié à la voie carrossable du port de même qu'aux voies de chemin de fer. Sur le terminus sera construit pour la la compagnie qui exploitera le terminus une cantine pour les débardeurs ainsi qu'un garage pour l'entreposage et la réparation de l'équipement qui servira à la manutention des "containers".

De plus, lorsque le terminus ne sera pas requis par la compagnie Furness Withy Company Ltd., il sera disponible aux autres compagnies maritimes qui désirent manutentionner des "containers", sujet à entente au préalable avec la compagnie d'exploitation. Le terminus doit être inauguré le 15 novembre 1968.

L'encombrement du boul. Pie-IX rend nécessaire le parachèvement immédiat du boul. Lacordaire

— le maire de Montréal-Nord, M. Yves RYAN

par Roger-J. BEDARD

"L'encombrement du boulevard Pie-IX, à certaines heures de pointe, rend nécessaire le parachèvement immédiat du boulevard Lacordaire", a déclaré hier soir M. Yves Ryan, maire de Montréal-Nord.

Il a ajouté que le tunnel sous les voies des Chemins de fer nationaux doit être creusé de toute urgence pour ouvrir une deuxième grande voie de circulation nord-sud à l'est de Pie-IX.

La direction des Chemins de fer nationaux et Montréal-Nord ont accepté de payer leur part du coût de construction de ce tunnel.

La ville de St-Léonard a regimbé devant le partage des frais prévu par une ordonnance rendue par la Commission fédérale des transports.

"M. Petit et ses conseillers recourent à des pratiques dilatoires pour retarder la mise en chantier du tunnel Lacordaire jusqu'après l'élection municipale prévue en novembre prochain à St-Léonard", a commenté le maire de Montréal-Nord.

M. Ryan a été délégué par le conseil pour représenter sa ville dans les nouvelles négociations qui seront entreprises avec les chemins de fer nationaux pour la réalisation immédiate de ce projet.

Encore les motels temporaires

Le conseil a décidé à l'unanimité de retirer le projet de règlement concernant la construction des motels temporaires.

Rappelons que lors de l'assemblée des électeurs-propriétaires tenue le 17 juillet dernier, une soixantaine de contribuables avaient réclamé la tenue d'un référendum sur ce projet de règlement.

Cette réunion avait été marquée d'échanges plutôt abrupts quand il a été révélé que l'épouse de l'un des conseillers de Montréal-Nord était copropriétaire de l'établissement pour lequel le règlement des motels devait être changé.

"Pourquoi le président de l'assemblée des électeurs-propriétaires n'a-t-il pas fixé la date pour la tenue du référendum le 17 juillet dernier ?" a demandé le contribuable Claude Lacasse.

Consulté à ce sujet, le conseiller juridique de la ville a répondu que, selon la loi, le président d'assemblée doit fixer séance tenante le jour de la tenue du référendum quand il s'agit de règlement d'emprunt; dans tous les autres cas, le président d'assemblée peut différer sa décision.

De toute façon, un avis juridique sera présenté par écrit lors de la prochaine séance du conseil.

Le conseil a également étudié en deuxième lecture le projet de règlement pour augmenter de $6,000 à $12,000 le traitement du maire et de $3,500 à $5,000 celui des conseillers municipaux. L'assemblée des électeurs-propriétaires aura lieu le 1er août prochain.

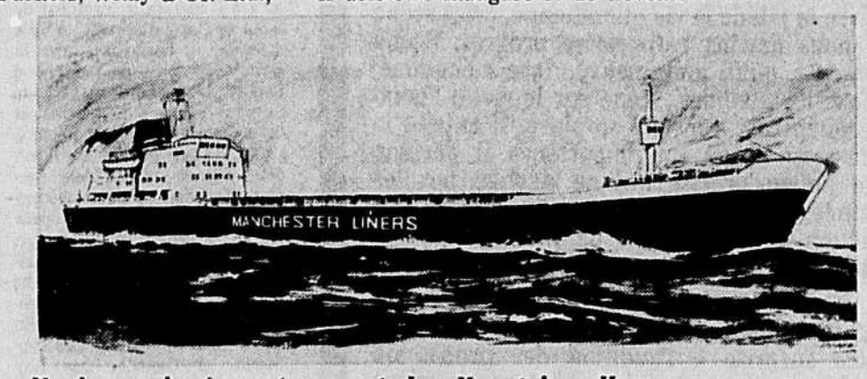

Navire assigné au transport des "containers"

L'un des trois nouveaux navires de Manchester Liners Limited assignés au transport des "containers" à Montréal en novembre 1968.

Le président d'EDIFAB comparaît

par Maurice MORIN

Un homme d'affaires de 32 ans, Charles-Hugues Rodier, du 12,186 de la rue Parent, à Pointe-aux-Trembles, président de la société EDIFAB, constructeurs d'unités servant à l'érection de motels sur la rive sud, a comparu, tard hier après-midi, devant le juge Jean Tellier, sous une accusation de parjure en rapport avec un témoignage qu'il a rendu le 8 mai 1967, dans une procédure judiciaire en Cour supérieure.

Représenté par Me Jean-R. Boivin, il a nié sa culpabilité, a choisi un procès devant jury avec enquête préliminaire fixée au 1er août prochain.

Après que Me Boivin eut fait une motion pour faire casser l'acte d'accusation soumettant "que cet acte contenait, selon lui, plusieurs accusations" et que le juge Tellier lui eut répliqué "qu'il lui appartiendrait de faire valoir ses prétentions au procès", l'inculpé a été remis en liberté provisoire sous un cautionnement de $950.

Le plaignant dans cette plainte privée est M. Kostas Grillas, restaurateur et secrétaire de Vans Travel Consulting Services Limited qui devait gérer des restaurants-concessions dans les motels qui devaient être construits à Brossard... et qui ne l'auraient pas été.

Ses avocats, Mes Paul Robert et Judah L. Wolofsky, ont soumis au juge que Grillas avait pris une saisie-arrêt en recouvrement d'une somme de $118,000 "parce qu'il n'aurait pas obtenu les restaurants-concessions tel que convenu".

Et que, subséquemment, Rodier, président d'EDIFAB, pendant qu'il était interrogé au sujet d'une requête "pour faire casser la saisie-arrêt avant jugement", se serait parjuré.

Pendant que Rodier était à la barre des inculpés, Me Boivin a fait observer que la saisie-arrêt avait éventuellement été cassée.

De son côté, Me Paul Robert, l'un des avocats de la poursuite privée, a déclaré que la société EDIFAB n'avait pas fait faillite, mais qu'elle avait soumis un concordat à ses créanciers qui auraient des intérêts financiers de l'ordre de plus d'un million et demi de dollars dans l'affaire.

Homme trouvé mort non encore identifié

Une autopsie devait être pratiquée aujourd'hui afin de déterminer les circonstances qui ont entouré la mort d'un homme dont le corps a été trouvé par deux enfants, hier midi, dans un champ désert au nord du boulevard LaSalle.

Selon la police, l'homme serait mort depuis environ un mois. Il était dans un état de décomposition particulièrement avancé et à première vue, il semble impossible de savoir s'il a été victime d'un attentat ou s'il est mort de façon naturelle.

La police poursuit son enquête en vue d'identifier cet homme en fouillant dans ses dossiers. On n'a retrouvé aucune pièce d'identification sur lui.

Vote de grève chez les postiers de Montréal

par Jacques LAFRENIERE

Les postiers de Montréal, à l'instar de leurs confrères d'autres villes du Canada, dont Toronto et Ottawa, ont décidé hier, par un vote au scrutin secret, de déclencher une grève d'une journée en tout temps après le 31 juillet, pour protester contre une décision de leur employeur.

Sur les 1286 membres de l'Union des postiers qui se sont présentés à la salle de votation, 1137 ont voté en faveur de la grève et 142 contre. Sept bulletins furent annulés.

Le président de la section locale, M. William Houle, a harangué à plusieurs reprises au cours de la journée (le scrutin a été ouvert de 13 h. à 23 h.) ses membres qui se présentaient au bureau de votation, dans un hôtel du bas de la ville. Il s'est dit très satisfait du résultat du scrutin.

Le litige provient du fait, a expliqué M. Houle, que le gouvernement fédéral, et plus particulièrement le Conseil du trésor, refuse de considérer le 3 juillet comme congé satutaire "privant ainsi des milliers de nos membres d'un congé légal proclamé par les Communes le 14 juin dernier".

"Cette décision prive les employés en rotation le 3 juillet d'un congé légal."

M. Houle a déclaré : "Si on accepte l'interprétation du gouvernement, qu'adviendra-t-il

Voir POSTIERS en page 6

Peine de six mois pour vol avec violence

Coupable d'avoir commis un vol avec violence de $2,792 au moment où il était accompagné de trois adolescents dont une jeune fille, un homme de couleur, Carl Clement Marksman, âgé de 23 ans, du 921, carré Richmond, mais venant d'Halifax, a été envoyé à l'ombre pour six mois, hier après-midi. Il avait avoué sa culpabilité devant le juge Gérard Laganière.

Le tribunal lui a dit "qu'il pouvait se compter chanceux que de n'être envoyé à l'ombre que pour ce court laps de temps car en temps normal, la peine imposée aurait été de deux ans".

La victime dans cette affaire, est M. Orlando Artonelli, âgé de 47 ans, un constructeur de maisons, entrait chez lui, dans la nuit du 9 juillet, lorsqu'il avait été roué de coups par ses assaillants qui avaient ensuite pris la fuite avec la somme précitée.

Marksman avait été appréhendé quelques minutes après le vol par des policiers que les cris de la victime avaient attirés sur les lieux.

Manifestations à l'Expo: amendes de $10 à $100

Quatre des treize individus arrêtés sur le site de l'Expo et accusés d'avoir troublé la paix en criant ont été condamnés à des amendes de $10 et $100 en plus des frais par le juge Gérard Tourangeau à la Cour municipale ce matin. Les autres ont nié leur culpabilité et leur procès a été fixé au 8 août prochain.

Alain Gabriel Arroyas, âgé de 32 ans, domicilié au 209, rue Hight, à London, a été condamné à $100 d'amende et les frais ou 30 jours de prison. Il venait d'admettre sa culpabilité à l'accusation d'avoir troublé la paix en criant "De Gaulle, assassin".

Le juge Tourangeau, avant de prononcer sa sentence, a vertement semoncé l'accusé en ces termes : "Je ne peux admettre qu'on insulte un invité de marque qui nous visite, qu'il s'agisse de la Reine, du président des Etats-Unis ou d'un autre grand personnage d'un autre pays. Il est inadmissible que ces visiteurs soient insultés sans que nous intervenions."

Le juge Tourangeau est allé beaucoup plus loin en déclarant à deux reprises: "La seule protestation que je puisse accepter c'est le silence. Si un de nos visiteurs, quel qu'il soit, ne vous plaît pas, vous n'êtes pas obligé d'applaudir et de partager ses idées. Si vous tenez absolument à protester faites-le en vous abstenant d'applaudir, c'est la seule forme de protestation que je puisse accepter."

Jack Rubin, âgé de 20 ans, du 5964, rue MacDonald, à Montréal, s'est lui aussi reconnu coupable à l'accusation d'avoir troublé la paix en brandissant une pancarte sur laquelle on pouvait lire: "De Gaulle Go Home".

"Si vous n'aimez pas le général de Gaulle, lui a dit le juge Tourangeau, "keep silent or stay home", gardez le silence ou restez chez vous. Car, si tout le monde faisait comme vous ce serait l'anarchie. On se doit de respecter les visiteurs même si on ne les aime pas". Même sentence : $100 d'amende et les frais ou 30 jours de prison.

Mlle Ronnie Shuster, âgée de 20 ans, du 20, rue Holly, à Hampstead, a été condamnée à $100 d'amende et les frais ou 30 jours de prison pour avoir, elle aussi, brandi une pancarte sur laquelle on pouvait lire "De Gaulle Go Home".

Un autre étudiant, François Dupuis, âgé de 20 ans, demeurant au 1567, rue McGregor, à Montréal, n'a été condamné qu'à $10 d'amende et les frais pour avoir circulé sur le site de l'Expo avec un drapeau "Fleur de Lys" de la grandeur respectable de 4½ pieds de largeur et six pieds de longueur. Il était accusé selon le nouveau règlement municipal no 3431 qui défend toute démonstration sur les terrains de l'Expo.

Les autres accusés ont nié leur culpabilité et ils devront

Voir MANIFESTATIONS p. 6

Arrestation préventive de sept Bretons anti-gaullistes

La police de Montréal a effectué 7 arrestations préventives, à midi, à la place Ville-Marie, où devait avoir lieu une manifestation anti-gaulliste.

La police a expliqué que les sept citoyens d'origine française ont été arrêtés pour empêcher un conflit plus grave entre les manifestants et les gens qui ont assisté au spectacle, offert par la corporation de la Place Ville-Marie, tous les midis.

L'arrestation s'est faite sans bruit. Les sept manifestants, d'origine bretonne, ont été conduits au poste de police; aucune accusation n'a été portée contre eux.

Le Centre d'art de Repentigny rasé par les flammes : 2 morts

Deux hommes ont perdu la vie dans un violent incendie survenu vers 1 heure ce matin et qui a complètement détruit un théâtre de 600 places, le Centre d'Art de Repentigny, près de l'intersection de la rue Notre-Dame et du boulevard d'Argenson, à Repentigny, municipalité située à environ 2 milles à l'est de l'île de Montréal, sur la route no. 2, en bordure du St-Laurent. Les victimes sont un policier-pompier, âgé de 21 ans, M. Yves St-Germain, de la rue des Ormes, à Repentigny, et le gardien du Centre d'Art dévasté, M. Napoléon Ste-Marie, du 36, rue Prince-Rupert, à Repentigny également. Selon le directeur du service d'incendie et de la police de Repentigny, M. Maurice Houle, les deux hommes ont été ensevelis sous des décombres du bâtiment incendié lors d'une explosion imputable à une accumulation d'air surchauffé par le brasier. Un autre policier-pompier de Repentigny, M. Roger St-Jean, lui aussi victime de l'explosion funeste, a subi diverses brûlures et a été transporté à l'hôpital Le Gardeur, où son état est jugé satisfaisant. D'origine encore inconnue, l'incendie aurait pris naissance dans une loge d'artiste vers minuit quarante-cinq. Le gardien, M. Ste-Marie, s'est d'abord efforcé de l'éteindre au moyen de petits extincteurs, mais les flammes ont rapidement obligé le pauvre homme à faire appel aux pompiers pour ensuite embrasser le théâtre tout entier. Celui-ci, construit dans un cadre de verdure à moins de 100 pieds du fleuve, était évalué à environ $150,000. Une vingtaine de pompiers de Repentigny, aidés par autant de leurs confrères de Pointe-aux-Trembles, ont lutté jusqu'au lever du jour avant de maîtriser le sinistre.

FAITS divers

Poignardé et volé en pleine rue

Alors qu'il parvenait à l'intersection des rues St-Ferdinand et Notre-Dame, peu après minuit aujourd'hui, M. Bernard McAleer, 47 ans, du 112, rue St-Ferdinand, à Montréal, a été blessé d'un coup de couteau à l'épaule droite et a ensuite été volé d'une somme de $43 par un bandit qui a pris la fuite aussitôt après l'attentat.

Souffrant d'une blessure d'un pouce et demi de profondeur, M. McAleer a été transporté à l'hôpital Notre-Dame. Son état n'inspire cependant pas d'inquiétude.

Enquête sur la mort d'un restaurateur

La Sûreté provinciale du Québec a ouvert une enquête afin de découvrir les circonstances qui ont entouré la mort d'un restaurateur de Saint-Vallier-de-Bellechasse, comté de Lévis.

Il s'agit de M Adélard Labranche, âgé de 40 ans, qui a succombé hier matin à des blessures qu'il aurait subies là

Voir FAITS DIVERS en page 6

LOUEZ
Nos outils et notre équipement
Nous louons tout genre d'outillage pour
• Domicile
• Industrie
• Construction
MAINTENANT 2 ENDROITS
3185 boul. Pitfield
Montée de Liesse, nord, St-Laurent
Sortie 18 nord Trans-Canada
Perco LTD.
5272, boul. St-Laurent
Fermé le SAMEDI durant juillet et août
331-7550

élégance et confort
combinés dans un vêtement de base qui vous assure ce
SUPPORT ADDITIONNEL
Un vêtement léger conçu spécifiquement pour donner tout le confort désiré, amincir les hanches et supporter solidement votre dos. Flexible en tous sens — ne gêne aucun mouvement.
Pour un ajustement parfait, consultez l'une de nos techniciennes diplômées
845-7251
Nous vendons des chaises roulantes
PHARMACIE MONTREAL
DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde
916 est, rue Ste-Catherine

Nouveaux numéros de téléphone de
LA PRESSE

PUBLICITE
Grandes annonces 874-7259
Grandes annonces 874-7235
Carrières et professions 874-7245
Annonces encadrées 874-7246
Annonces classées 874-7111

TIRAGE
Livraison à domicile 874-6911
8 A.M. à 7 P.M. du lundi au vendredi
8 A.M. à 2 P.M. le samedi

COMPTABILITE
Grandes annonces 874-6892
Annonces classées 874-6900

REDACTION
le jour, du lundi au vendredi
Pupitre 874-7078
Sports 874-7008
Magazine 874-7029
Finance 874-7016
Arts et Lettres 874-7041
Vie féminine 874-7023
Nuit (en tout temps) 874-7061
Soir 874-7272
Samedi 874-7272
Dimanche 874-7272

Pour renseignements concernant tout autre service
874-7272

La décision du cardinal fait "chaud au coeur" des instituteurs de Montréal

La décision de l'archevêque de Montréal, S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger, de se départir de son droit de nommer trois des commissaires d'écoles de Montréal a fait "chaud au coeur" des dirigeants de l'Alliance des professeurs de Montréal.

Le président de l'Alliance, M. Matthias Rioux, s'est dit tout spécialement heureux des termes dans lesquels l'archevêque de Montréal demande au premier ministre de modifier la loi qui lui accordait le droit de nommer des commissaires, et des raisons invoquées pour expliquer ce geste.

"Cela indique, a dit M. Rioux, que le cardinal veut rendre aux parents l'autorité et la responsabilité qui sont les leurs, et qu'il considère qu'ils sont capables de jouer leur rôle."

L'Alliance avait demandé, il y a quelques jours, au cardinal d'abandonner sa prérogative de nommer trois des membres de la CECM pour ne pas se rendre "complice" du bill 67, que les instituteurs, les parents et les centrales syndicales considèrent comme une mesure contraire à la démocratie scolaire.

"La réaction du cardinal, a noté M. Rioux, obligera du moins le gouvernement à trouver une autre formule . . . à moins qu'il ait le culot de nommer à lui seul les neuf commissaires."

D'autre part, a ajouté le président de l'Alliance, Québec est maintenant seul à décider, et ne peut plus se retrancher derrière un "partenaire" dont il faudrait satisfaire les goûts.

M. Rioux a loué la mesure dont faisait preuve le cardinal Léger dans sa lettre à M. Daniel Johnson, et a souhaité que celui-ci profite de l'occasion pour repenser son action et accepter de porter le bill 67 devant un comité parlementaire, ce que demandent depuis le début parents, instituteurs et centrales syndicales.

"Ce n'est pas par désir d'aller faire du vent que nous voulons que le projet de loi soit remis à un comité, a-t-il précisé. Nous nous préparons sérieusement à le commenter; les parents et les centrales syndicales font de même, et nous croyons avoir des choses à dire à ce sujet."

D'autre part, un autre groupe appelé le "Centre des dirigeants d'entreprise" vient d'approuver la décision du gouvernement de "surseoir à l'adoption du bill 67", et comme les autres corps intermédiaires, il réclame l'occasion, pour les groupes intéressés, d'exprimer leurs vues sur le sujet.

Tous les policiers provinciaux pourront élire leurs dirigeants

Tous les policiers provinciaux du Québec, membres de l'Association des policiers provinciaux, auront le droit d'élire le président et le conseil d'administration de leur association lors du scrutin qui se tiendra du 25 juillet au 9 août.

Auparavant, ce droit échéait à un groupe de 78 membres. Le trésorier de l'Association, qui briguera les suffrages à la présidence, a expliqué que grâce à une nouvelle constitution, le processus a été rendu plus démocratique dans les élections.

M. Gendron a souligné que la majorité des 78 délégués provenaient de Montréal et de Québec, ce qui laissait de nombreuses sections sans représentation. Le nouveau conseil de direction se composera de 14 directeurs, représentant 14 régions.

On enverra 2,405 bulletins de vote par la poste à tous les policiers provinciaux dès lundi prochain. Les résultats du vote seront révélés à Drummondville le 12 août.

C'est le Montreal Trust qui s'occupera de dépouiller les bulletins de vote. Le représentant du Montreal Trust, M. John T. Wilson, présidera également la campagne électorale.

Parmi les autres candidats en lice figurent le sergent d'état-major Raymond Bellemare, au poste de vice-président, le caporal Raymond Richard, candidat pour la deuxième fois au poste de secrétaire et l'agent Jacques Gauthier, qui briguera les suffrages au poste de secrétaire.

Il y a également d'autres candidats à divers postes : MM. Rolland Gilbert, Richard Dubé, Robert Perron, Ronald Noël, Jacques Dallaire, Gilles Beauloin, Ernest Dufresne, Emile Descoeurs, Guy Magnan, Gilles Ferron, Louis-P. Roberge et Gérard Bergeron.

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays.
MARION, ROBIC & ROBIC
2100, Drummond, Montréal 25
Téléphone 288-2152

Lourds dégâts causés par des orages dans la région de Québec

QUEBEC (PCf) — Des orages ont causé des dégâts élevés, hier, dans la région de Québec. Une pluie torrentielle a entraîné l'inondation de nombreux sous-sols un peu partout dans la région, tandis que des vents soufflant à 40 milles à l'heure renversaient des arbres et des poteaux.

Quelques municipalités de la banlieue ont été privées d'électricité pendant plusieurs heures.

La foudre a également endommagé des maisons à Loretteville ski bien connu du Mont Ste-Anne, à 25 milles à l'est de Québec, y allumant un incendie. Le bâtiment a été partiellement détruit. Les dégâts sont estimés à $400,000.

La foudre a également tendommagé des maisons à Loretteville et à St-Emile, entraînant par ailleurs l'incendie d'une grange, à Ste-Catherine.

Il n'y a eu aucune victime.

La météo signalait hier après-midi, que la précipitation de pluie depuis lundi matin dans la région de Québec se chiffrait par 1.81 pouce.

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

veille, vraisemblablement au cours d'un attentat.

M. Labranche aurait été battu par des voleurs qui auraient fait irruption dans son établissement. La police n'a toutefois pas confirmé ces renseignements.

Hold-up de $500 dans une pharmacie

Deux bandits armés ont pris la fuite avec une somme estimée à $500, à 10 h. 42 mardi soir, après avoir fait irruption dans la pharmacie Winrow, au 5843, Chemin de la Côte-des-Neiges.

Selon les versions des témoins, les deux suspects, âgés de 20 à 25 ans, portaient chacun un pantalon et un chandail foncés.

Cambriolage à la chaîne

Deux bandits armés d'une carabine au canon coupé se sont présentés à la Pharmacie Winrow's, 5843 Chemin de la Côte-des-Neiges, hier soir, quelques minutes avant la fermeture de l'établissement et se sont fait remettre l'argent de la caisse enregistreuse qui contenait alors la somme de $500.

Vers 4 h. ce matin, M. Harold Oddy du boulevard Lake Shore à Baie d'Urfé a été attaqué par trois individus en face du 5117 boul. Rosemont. Il s'est fait voler son porte-monnaie qui contenait la somme de $50. M. Oddy a été transporté à l'Hôpital Maisonneuve où il a été traité pour de nombreuses contusions. Les trois suspects ont pris la fuite dans une voiture immatriculée aux Etats-Unis.

Mlle Maria Lisi, 6647 rue Papineau, a reçu également la visite des cambrioleurs qui se sont emparés de bijoux, fourrures et autres objets évalués à environ $2525.

M. Claude Trottier, du 2290 boul. Lapointe à Montréal, a rapporté à la police que les cambrioleurs avaient pénétré dans son domicile durant son absence et qu'ils y avaient volé divers objets évalués à environ $3,000.

A la résidence de M. Eugène Doucet, 1860 est rue Sherbrooke, les cambrioleurs ont défoncé la porte arrière et ont volé tous les objets de valeur, le tout évalué à plus de $5,000.

La compagnie Québec Packers Ltd. du 1295, rue Mills s'est fait voler un camion rempli de viande. Le camion a été retrouvé vide à l'arrière du 833 rue Atwater. La valeur du vol est d'environ $25,000.

Montréalais envoyé au pénitencier, au Nouveau-Brunswick

SAINT-JEAN, N.B. (PC) — Harold Loyd Lawrence, 27 ans, de Montréal, a écopé hier d'une peine de trois ans de pénitencier, à St-Jean, Nouveau-Brunswick, en rapport avec des voies de fait indécentes perpétrées sur une fillette de 9 ans, vendredi, à St-Jean. Le condamné avait admis sa culpabilité.

Première rencontre, demain soir, au sujet d'un CEGEP à Laval

(par P.V.) — C'est demain soir, à 8 h., que doit avoir lieu, à l'école Léon-Guilbeault, dans le quartier Laval-des-Rapides, à Laval, la première rencontre devant donner lieu à la fondation d'un collège d'enseignement général et professionnel à Laval.

L'expérience sera d'autant plus intéressante qu'à Laval, pour une population de 200,000 âmes, il n'existe aucune institution d'enseignement classique ou similaire sur laquelle on pourrait se greffer pour fonder le futur CEGEP et qu'il faudra donc partir de zéro.

Quoi qu'il en soit, l'organisateur de la réunion, le président de la Régionale Maisonneuve et de la Commission scolaire de Laval-des-Rapides, M. Bernard Lafortune, invite tous les représentants officiels des associations de parents-maîtres, des régionales, des commissions scolaires et de toute association, ou club social intéressé à la cause de l'éducation à Laval à assister à cette importante réunion, à l'école Léon-Guilbault, boulevard Cartier.

POSTIERS

SUITE DE LA PAGE 3

lorsque nous commencerons nos négociations ?" Il a ajouté que le gouvernement doit apprendre à rencontrer ses employés pour discuter.

Ce n'est qu'une fois connu le résultat de la votation dans tous les bureaux de poste du pays, qu'on saura s'il y aura grève ou pas. C'est la majorité nationale qui l'emportera. Les dirigeants syndicaux de Montréal se disent par ailleurs convaincus que le vote sera favorable à la grève. La date du débrayage ne sera choisie que plus tard.

L'entente collective entre les employés des postes et le gouvernement fédéral, conclue à la suite d'une grève il y a deux ans, expire le 31 juillet.

Le juge Robert Lafleur est décédé subitement

Le juge Robert Lafleur, qui accédait au banc de la Cour Supérieure le 17 avril 1962, est décédé subitement, aujourd'hui, au Manoir Richelieu où il était en vacances, le jour même de son 60e anniversaire de naissance.

Né à Louiseville, il avait fait ses études classiques aux collèges Ste-Marie et Loyola de Montréal et avait obtenu son baccalauréat ès arts de l'Université de Montréal en mai 1928.

En mai 1931, il obtenait sa licence en droit de l'université de Montréal et était admis au Barreau de Montréal en juillet de la même année.

En septembre 1931, il débuta dans la pratique du droit, à Montréal, avec Mes Rodier et Rodier.

En février 1933, il fonda l'étude légale Lafleur & Trudeau, avec bureaux au numéro 507 de la Place d'Armes, et exerça sa profession à la même adresse, avec divers associés, jusqu'à sa nomination comme juge.

Le 7 décembre 1936, il avait été nommé président de la Commission chargée de reviser les lois industrielles et ouvrières alors en vigueur dans la Province de Québec.

En mai 1943, il était élu sur le Conseil d'administration du Barreau de Montréal et occupa cette fonction jusqu'au mois d'avril 1945. De mai 1944 au 1er mai 1945, il était délégué par le Barreau de Montréal sur le Conseil d'administration de l'Association du Barreau de la Province de Québec.

Le 30 novembre 1944, il était nommé conseiller en loi de la Reine. Il s'était spécialisé au cours de sa pratique, en droit industriel, ouvrier, corporatif et minier.

Le juge Robert Lafleur

Le 19 mai 1934, il épousait Gabrielle Ste-Marie, fille de J.W. Ste-Marie, c.r., avocat de Hull. Il laisse trois fils, Robert-J. Jean et Pierre, trois belles-filles, Mme Robert-J. Lafleur (Marika Papachristidis), Mme Jean Lafleur (Louise Limoges) Mme Pierre Lafleur (Suzanne Lamontagne) et 8 petits-enfants.

35 délégués de la Croix-Rouge participent au "Rendez-vous 67"

Des jeunes gens venant de 45 pays différents sont arrivés à Montréal hier pour le Rendez-vous 67, projet du Centenaire de la Société canadienne de la Croix-Rouge.

Les visiteurs — on en attend environ 90 — se disperseront dans diverses localités à travers le Canada pour y passer deux semaines dans des foyers canadiens où se trouvent des personnes d'un même groupe d'âge, soit entre 17 et 35 ans.

Ils iront ensuite rejoindre les 300 membres juniors de la Croix-Rouge canadienne à l'université Carleton d'Ottawa où ils tiendront un colloque sur la santé et la compréhension internationale.

Pour l'un de ces visiteurs, Rudolfo Egas, qui vient de Quito, en Equateur, ce sera un retour au Canada, ayant déjà passé presque une année entière à Toronto, à l'Hôpital des enfants malades, à la suite d'un accident d'autobus dans son pays.

MANIFESTATIONS

SUITE DE LA PAGE 3

revenir à la cour pour subir leur procès fixé au 8 août prochain. Il s'agit de Pierre Patenaude, avocat et professeur de droit à l'Université de Montréal, demeurant au 740 rue Fillion, à Ville St-Laurent, Robert Bergevin, âgé de 25 ans, du Carré St-Louis, André Bigras, âgé de 25 ans, du 7307 rue St-Denis, Denis Drapeau, âgé de 20 ans, de Laval, Pierre Décary, âgé de 41 ans, de Montréal-Nord.

Aussi : Jean-Marie Balard, âgé de 18 ans, de la rue de l'Epée, Réal Jodoin, âgé de 21 ans, du 1350 rue McGill à Jacques-Cartier, et Gérard Richard, professeur, âgé de 26 ans, du 38, rue St-Pierre, à Chambly.

Valiquette

RABAIS GÉNÉRAL
TOUTE MARCHANDISE
SANS EXCEPTION
MISE EN
VENTE
10% à 50%
DE RÉDUCTION

UNE SEULE FOIS DANS L'ANNÉE

Une occasion unique d'acheter des meubles et accessoires pour une pièce complète.
Le choix des marchandises n'est aucunement limité.
Porfitez de nos termes faciles.

LES 3 DERNIERS JOURS

FACILITES DE STATIONNEMENT EN AVANT OU A L'ARRIERE DU MAGASIN

N.G. VALIQUETTE Ltée 510 STE-CATHERINE EST Tél, 842-8811

AU CARREFOUR DU METRO

Avec Grand Prix, nous avons lancé le premier dry rye au monde.

Maintenant, nous faisons un dry gin. Le plus sec au monde. Forcément.

Pour les amateurs de dry gin qui se plaignent de ne pas en trouver d'assez sec à leur goût, Calvert lance un nouveau gin. Si sec qu'il en est fendant.

Mais sa préparation n'a pas été sans peine.

Nous avons dû explorer tout Bornéo pour trouver les graines de cubèbe vertes et sures dont nous avions besoin. Puis sillonner le bassin de la Méditerranée pour nous procurer les gousses de ceratonia siliqua que l'on connaît comme caroubes.

Ce sont ces ingrédients qui rendent notre gin aussi sec. Pour autant que nous le sachions, personne d'autre ne les a jamais utilisés auparavant.

Mais, au lieu de nous croire sur parole, essayez plutôt notre nouveau gin.

Non seulement vous le trouverez très très sec, mais aussi très très bon.

CAHIER No 2 / PAGES 17-28 LA PRESSE VIE FEMININE / VIE MONDAINE

MONTREAL, MERCREDI 26 JUILLET 1967 — 83e ANNEE — No 171

A Détroit et ailleurs...

Le sinistre tableau des émeutes raciales

selon la Presse Associée

Voici un résumé de la situation dans onze villes américaines où se sont déroulées des émeutes raciales depuis quelques jours.

DETROIT : vingt pour cent de la population de 1,700,000 habitants soumise au contrôle militaire sévère. Les émeutes à Détroit ont fait jusqu'ici 33 morts et les dégâts se chiffrent par plus de 200 millions de dollars. Le gouverneur républicain George Romney a lancé un appel aux villes du Michigan en proie à l'agitation, de maintenir l'ordre, a étendu l'état d'urgence aux villes de Grand Rapids, Flint et Pontiac, et a donné l'ordre aux forces de l'ordre d'ouvrir le feu sur les criminels.

GRAND RAPIDS : des émeutes raciales ont éclaté au crépuscule hier, alors que des manifestants ont lapidé, pillé et incendié de nombreux établissements et maisons dans le quartier noir. Le couvre-feu a été imposé et la vente de spiritueux interdite.

FLINT : tous les effectifs de la police ont été mis en service après que des magasins eurent été pillés et incendiés par des bandes de jeunes Noirs.

PONTIAC : deux Noirs ont été tués pendant que des émeutiers se livraient au pillage d'établissements qu'ils avaient d'abord lapidés, et y ont ensuite mis le feu.

TOLEDO, Ohio : la garde nationale est en disponibilité à la suite d'émeutes dans le quartier noir et qui se sont propagées dans d'autres secteurs de la ville. Le couvre-feu est en vigueur.

NEW YORK : dans une tentative de calmer les esprits, le maire John V. Lindsay a visité le quartier de "Spanish Harlem" et autres secteurs portoricains où des émeutes se sont déroulées lundi soir. On signale deux morts dans ces émeutes.

CAMBRIDGE, Maryland : H. Rap Brown, président du comité estudiantin de non-violence, recherché par la police pour avoir incité une foule de Noirs à l'émeute au cours d'un discours. L'émeute qui a fait suite à ce discours a eu pour résultats des incendies dans deux pâtés de maisons; une douzaine d'immeubles détruits, y compris une école. la garde nationale a été appelée.

ROCHESTER, N. Y. : deux Noirs tués à l'issue de deux nuits d'émeutes raciales déclenchées par quelques centaines d'adolescents.

WAUKEGAN, Illinois : des dégâts peu importants causés par des incendies allumés par des cocktails Molotov.

HOUSTON, Texas : des groupes de jeunes Noirs ont harcelé la police, brisé des fenêtres, lapidé des voitures et lancé des cocktails Molotov qui n'ont fait que peu de dégâts.

TUCSON, Arizona : plusieurs voitures ont été lapidées et des cocktails Molotov ont été lancés sur des immeubles, mais sans causer de graves dégâts.

Le FBI arrête le leader noir Rap Brown pour incitation à l'émeute

WASHINGTON. (PA, AFP, UPI) — Rap Brown, président du SNCC (Comité de coordination des étudiants non-violents), a été arrêté aujourd'hui à l'aéroport de Washington par des agents du FBI.

Un mandat d'arrestation avait été émis contre le leader noir, partisan du "pouvoir noir", sous l'inculpation de complicité dans les émeutes qui avaient éclaté lundi soir à Cambridge, au Maryland. Le mandat fédéral l'accusait d'avoir fui illégalement pour éviter des poursuites.

Quelques instants après le début des désordres à Cambridge, Brown s'était écrié lors d'une réunion publique : "Les Noirs ont construit l'Amérique. Si l'Amérique ne le reconnait pas, nous la brûlerons." Il avait été blessé légèrement à la tête pendant les désordres.

Le directeur du FBI, J. Edgar Hoover, a déclaré que Brown serait traduit devant un magistrat fédéral à Alexandria, en Virginie.

Karachi: 150,000 personnes sans abri à la suite de pluies torrentielles

KARACHI. (AFP) — Près de 150,000 personnes se trouvent sans abri dans l'agglomération de Karachi où la situation ne cesse d'empirer à la suite des pluies torrentielles qui se sont abattues depuis près de 48 heures, dans cette région réputée pour son extrême sécheresse.

Les autorités du district ont dû faire appel à la marine pour secourir 10,000 réfugiés originaires de l'Inde, qui sont installés depuis une vingtaine d'années dans le faubourg de Korangi. Cette agglomération, composée de huttes et d'abris rudimentaires éparpillés en plein désert du Sind, a été transformée du jour au lendemain en une vaste nappe d'eau qui a envahi les lagunes. A Maripur, faubourg situé près du port, où s'étirent des centaines d'habitations le long du lit de la Lyari, cours d'eau habituellement desséché, la situation est tout aussi dramatique. En quelques heures, le lit de la rivière a débordé, inondant les quartiers avoisinants. Les habitants essaient en vain de dresser des barrages de fortune faits de tas de pierres et de sacs de terre que le flot submerge rapidement. Depuis mardi soir, des familles entières attendent d'être secourues sur les toits de quelques masures qui ont résisté aux pluies.

Les moyens de transport manquent pour amener à pied d'oeuvre les barques de sauvetage. De nombreuses boutiques sont fermées et l'eau a envahi le centre de la ville dépourvue d'égouts et de tout dispositif de drainage.

Sous la pluie battante, dans les rues et les routes transformées en rivières, on voit de nombreuses voitures à demi submergées ou remorquées par des ânes ou des chameaux.

Plusieurs secteurs téléphoniques ont cessé de fonctionner et une partie de la ville est plongée dans l'obscurité.

Nasser refuse à Israël le droit de passage à Suez

(d'après UPI, PA, AFP) — Selon le ministre israélien de la Défense, le général Moshe Dayan, l'Egypte aurait rejeté une proposition de Tel-Aviv visant à assurer le libre mouvement de la navigation dans le canal de Suez, proposition qui a été transmise au Caire par le général Odd Bull, responsable de l'équipe des observateurs de l'ONU.

Expliquant la position de son pays, le ministre a dit, dans un communiqué officiel, que Tel-Aviv insite pour que la ligne de cessez-le-feu passe au milieu du canal de Suez, les navires de patrouille israéliens se réservant le droit de circuler à l'est de la ligne de partage.

S'il faut en croire Dayan, Nasser aurait rejeté cette offre, se contentant de répéter que tout le canal de Suez est en territoire égyptien. On sait que l'Egypte refuse à Israël le droit de passage dans le canal depuis la crise israélo-égyptienne de 1956.

A la suite de ses succès militaires du mois dernier, Israël entend bien faire reconnaitre ses droits de passage dans le canal. Des autorités militaires israéliennes avouent s'être trompées en 1956 lorsqu'elles acceptèrent le traité de la ligne du cessez-le-feu en deçà du canal.

Austérité en Egypte

Le désastre militaire du mois dernier de même que la perte d'une partie importante des revenus touristiques à la suite de la fermeture de Suez ouvrent en Egypte une ére d'austérité que soulignait hier l'adoption d'un budget dur et serré par le nouveau cabinet de la RAU.

Les Egyptiens auront à payer de nouvelles taxes sur les cigarettes, le savon, le sucre, le thé, et les boissons alcooliques. Ils auront également à payer beaucoup plus cher pour les autos, l'essence et les transports.

Des restrictions seront également appliquées aux investissements, excepté ceux du haut barrage d'Assouan qui, ont indiqué les autorités, "sera achevé dans les délais fixés".

Au cours d'une conférence de presse à Jérusalem, M. John Selwyn Lloyd, ancien secrétaire britannique d'Etat aux Affaires étrangères, a déclaré qu'il ne faut pas s'attendre à un retrait inconditionnel des forces israélienne des territoires occupés et les revendications en ce sens ne sont pas réalistes.

Des sources israéliennes autorisées ont déclaré hier à Jérusalem que l'Egypte a massé de nouvelles concentrations de troupes, notamment des blindés et de l'artillerie, sur la rive occidentale du canal de Suez. Une nouvelle dispute sur l'utilisation du canal semble en gestation.

Ces concentrations de troupes sont considérées par les Israéliens comme la réaction concrète du président Nasser aux efforts du général Odd Bull, chef d'état-major de l'ONU en Palestine, en vue de rapprocher les points de vue du Caire et de Tel-Aviv sur la question de la ligne du cessez-le-feu.

Pendant ce temps, l'Union soviétique faisait savoir aux Nations unies que les "provocations" d'Israël dans la zone du canal démontrent que la reprise de la guerre au Moyen-Orient pourrait avoir lieu d'un jour à l'autre.

Dans une lettre adressée au président de l'Assemblée générale, M. Abdel Rahman Pazhwak (Afghanistan), le gouvernement soviétique déclare qu'il n'y aura pas de paix au Moyen-Orient, tant que les forces israéliennes continueront d'occuper les territoires arabes conquis.

Washington dément

A Washington, le porte-parole du secrétariat d'Etat américain a implicitement démenti hier les informations de presse selon lesquelles le gouvernement israélien aurait offert au gouvernement des Etats-Unis de lui céder des armes soviétiques capturées lors de la guerre contre les pays arabes.

Le "New York Times" a écrit qu'Israël aurait proposé aux Etats-Unis, à la Grande-Bretagne et à l'Allemagne fédérale de leur céder les armes soviétiques en question, dans le cadre d'un accord de troc.

téléphoto UPI

Ratissage au Vietnam

Ces "Marines" américains qui font partie d'une force spéciale de débarquement montent à bord de mastodontes blindés "AMTRAC" au cours de l'opération de nettoyage et de démolition "Bear Chain" entreprise dans la province de Quang Tri au Sud-Vietnam. Quelque 2,000 hommes ont participé à cette opération mise en marche il y a deux jours.

La Chine populaire serait au seuil de la guerre civile

LONDRES (UPI, PA) — Le régime de Mao Tsé-toung à Pékin éprouverait de "très graves difficultés" et serait menacé d'effondrement.

Des rapports diplomatiques précisent que l'autorité du gouvernement central faiblit rapidement, menaçant le pays de sombrer sous la férule des militaristes ou même dans la guerre civile.

La révolution culturelle, phénomène aussi étrange qu'imprécis, semble avoir fait fausse route, et les milieux renseignés sont d'avis que d'ici à deux mois, ce phénomène pourrait signifier la chute du régime de Mao.

L'armée, sur laquelle comptait Mao et qui devait l'appuyer pleinement semble l'avoir laissé tomber. Son intervention a été marquée de retenue et d'inefficacité, et les dernières dépêches laissent entendre que l'armée a effectivement adoptée une attitude neutre.

Mao aurait entrepris une lutte désespérée pour la survivance de son régime. Il jouit de l'appui des masses endoctrinées, mais les adversaires dans des postes de commande, semblent renforcer leurs positions et fermement déterminés à tenir tête au régime de Mao.

Les mêmes rapports diplomatiques ajoutent que la confusion est telle qu'il est impossible pour l'homme de la rue de savoir exactement ce qui se passe. Même des personnages en autorité sont incapables de préciser qui est au pouvoir et qui est en disgrâce.

Il est impossible de définir présentement si une personnalité ou un groupe de personnalités serait capable de prendre la succession de Mao. Les rumeurs voulant que le premier ministre Chou En-lai pourrait être ce personnage se sont évanouies.

Rapprochement avec l'URSS

Si un nouveau régime central devait arriver au pouvoir, son premier geste serait vraisemblablement de tenter un rapprochement avec l'Union soviétique D'ailleurs les dirigeants soviétiques espèrent qu'il en sera ainsi, et seraient prêts à exploiter une telle éventualité en lui offrant une aide immédiate et substantielle.

Les rapports diplomatiques signalent également que les difficultés de Mao ont augmenté dangereusement depuis le début de l'année.

Ils coincident étrangement avec la participation mitigée de l'armée à la révolution culturelle.

En dépit des affirmations du régime de Mao que ses adversaires ont été chassés du pouvoir, les chefs de file semblent avoir survécu à la purge et même s'être renforcés.

La purge de l'armée a évidemment déclenché un effet contraire. Quelque 50 généraux ont été limogés dans le remaniement de la révolution culturelle, qui a affaibli l'armée et porté une sérieuse atteinte à la loyauté.

Le parti aussi a fait l'objet d'une purge de grand style, mais visiblement sans résultat. Jusqu'ici une centaine des 174 membres du comité central ont été dénoncés d'une manière ou d'une autre par Mao.

D'autre part, une dépêche de Hong-kong mande que la circulation ferroviaire a été suspendue hier, mystérieusement vers Hong-kong. Des rumeurs veulent que la voie ferrée ait été dynamitée au cours d'engagements entre factions rivales dans la province chinoise de Kouangtoung.

Par ailleurs, la principale garnison militaire de Wuhan, en Chine centrale semble être au seuil de la rébellion contre le régime de Mao.

Paul VI rentre à Rome après une tournée "inoubliable" en Turquie

ISTANBUL — (AFP-PA-UPI) — Le pape Paul VI est rentré à Rome aujourd'hui après une visite en Turquie où il a reçu un accueil qu'il a lui-même qualifié d'"inoubliable". Le Saint-Père a reçu un accueil princier de la part du président Sunay (avec qui il a conféré longuement au cours d'une croisière sur le Bosphore), de la part du patriarche Athénagoras, chef des chrétiens orthodoxes, et du patriarche Kaloustyan, chef de l'église arménienne de Turquie.

Ce matin, le pape est monté à bord d'un luxueux avion et s'est rendu en pèlerinage à Izmir et à Ephèse d'où l'apôtre saint Paul, patron du Saint-Père, a écrit plusieurs de ses épitres.

Izmir, nom actuel de l'ancienne Smyrne, ville épiscopale de saint Polycarpe, s'enorgueillit d'un glorieux passé chrétien. C'est également le cas d'Ephèse où se dressent les ruines de la basilique de Saint-Jean, et où, selon la tradition, "l'apôtre bien-aimé" vécut avec la Vierge Marie avant son Assomption. C'est également à Ephèse qu'eut lieu le troisième concile oecuménique au Ve siècle, concile qui décréta que Marie était la mère de Dieu et qui dénonça l'hérésie nestorienne, laquelle soutenait que la Vierge n'était mère que du corps du Christ, mais non de sa divine nature.

Le Vatican admet que le voyage du pape est de nature à inquiéter les protestants désireux d'un rapprochement avec les catholiques. On note en effet que si Paul VI s'est rendu à Ephèse, c'est pour commémorer le concile d'Ephèse qui a, en quelque sorte, inauguré le culte marial.

On sait qu'encore tout récemment, le pape sortait d'Italie pour se rendre à Fatima, au Portugal, où il a, là encore, insisté sur l'importance du culte marial dans l'église catholique. Cette insistance inquiète les protestants bien disposés à l'égard de Rome.

Un tonnerre d'applaudissements est monté ce matin vers les voûtes ogivales de l'église italienne Saint-Antoine dans le centre d'Istanbul lorsque Paul VI y a pénétré pour célébrer la messe. Toute la communauté catholique d'Istanbul y était, se pressant dans les moindres recoins de la basilique, certains n'hésitant pas à se jucher sur un confessionnal. La chaleur était écrasante et de grosses gouttes de sueur perlaient sur le front du Saint-Père.

Après la messe, le pape a été acclamé par des milliers de personnes en se rendant chez le patriarche arménien grégorien, Mgr Shnorhk Kaloustyan, lequel a dit au pape que "l'église arménienne n'a jamais cessé de désirer et de prier pour l'unité de l'église".

La rencontre de Paul VI et d'Athénagoras, hier, est considérée avec défiance par plusieurs patriarches orthodoxes sur lesquels Athénagoras est loin d'avoir l'autorité que le pape a sur les catholiques. Les deux hommes n'en ont pas moins profité pour souhaiter ardemment l'unité et pour invoquer les lumières du Saint-Esprit.

Roumanie: le Parlement approuve la politique étrangère du cabinet

BUCAREST (AFP)—La Grande Assemblée nationale roumaine a ratifié hier soir, à l'unanimité, la politique étrangère du comité central du parti communiste et du gouvernement, concluant ainsi le débat qu'avait ouvert, lundi matin, l'exposé de M. Nicolas Ceausescu, secrétaire général du parti.

Avant le vote, M. Ion Gheorghe Maurer, président du conseil, a rappelé les principes et les grandes lignes de la politique roumaine. Evoquant les visites d'amitié et les contacts que la Roumanie multiplie avec tous les pays, M. Maurer n'a pas fait allusion au voyage qu'il a effectué au début du mois de juillet en Chine. En revanche, il a fait mention des entretiens qu'il a eus récemment avec le président Johnson et avec le général de Gaulle, se réjouissant de "l'évolution positive" que connaissent les rapports franco-roumains, conformément aux intérêts des deux peuples, aux intérêts de la paix en Europe et dans le monde.

Par ailleurs, l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, après le débat de politique étrangère, d'un projet de loi relatif aux plaintes des citoyens lésés par des mesures administratives illégales, paraît confirmer le rappel au "respect rigoureux de la légalité" adressé il y a une semaine par M. Ceausescu aux fonctionnaires du ministère de l'Intérieur.

Certains observateurs avancent l'hypothèse que la nouvelle direction du parti groupée autour de M. Ceausescu a voulu non seulement prendre toutes précautions utiles vis-à-vis d'un service qui, du fait de sa continuité interne risque de ne pas se mettre à l'heure nouvelle, mais encore qu'il a voulu en faire l'instrument docile de sa politique.

Cette mesure intérieure révèle, en tout état de cause, la position solide que s'est faite le secrétaire général du parti.

Une mission socialiste japonaise se rendra à Hanoï et à Washington

TOKIO (AFP, UPI) — Dès son retour de Hanoï, en septembre, M. Shichiro Matsumoto, président de la Commission des Affaires étrangères du parti socialiste japonais, se rendra à Washington sur l'invitation du Département d'Etat, a annoncé hier un porte-parole du parti.

M. Matsumoto, qui est l'un des principaux membres de la délégation socialiste qui partira pour le Nord-Vietnam le 27 août, compte rencontrer à Washington un "ami personnel" en la personne de M. Averell Harriman, ambassadeur itinérant et l'un des principaux conseillers du président Johnson.

Les autorités nord-vietnamiennes ont été avisées que M. Matsumoto, après Hanoï, se rendrait à Washington, et n'ont pas réagi. Les observateurs politiques notent que les circonstances de ces deux voyages semblent confirmer le net refroidissement des relations du parti socialiste japonais avec la Chine maoïste. M. Kozo Sasaki, président du parti socialiste, qui dirige la mission socialiste à Hanoï, a décidé de passer par Pnom Penh, où il doit rencontrer les dirigeants vietcong, et non par Pékin.

M. Sasaki a eu récemment tendance, disent les observateurs, à adopter une position de neutralité vis-à-vis de la révolution culturelle chinoise.

Le parti communiste japonais, pour sa part, a déjà rompu avec Pékin l'an dernier.

Accent sur la milice sud-vietnamienne

On apprend de Washington, que de nouveaux conseillers militaires américains seront affectés aux forces populaires et régionales dans les provinces sud-vietnamiennes. Renforcer les forces de la milice est une façon de répondre aux exigences du secrétaire américain à la Défense, M. Robert S. McNamara, qui désire qu'un usage plus efficace soit fait dans les effectifs militaires alliés présentement au Vietnam.

Ces effectifs régionaux qui comptent environ 143,000 hommes font partie de la milice permanente à l'échelle provinciale. Les forces populaires d'environ 145,000 hommes constituent la milice à temps partiel chargée de garder les fortifications protégeant leurs villages et hameaux.

Ces miliciens dont l'entrainement laisse à désirer seront formés par ces conseillers militaires américains qui seront retirés de l'armée régulière vietnamienne.

Pour ce qui est des opérations militaires terrestres, on ne signale que quelques accrochages au sud de la zone démilitarisée dans les plateaux centraux.

Par contre, les bombardiers à réaction de l'aéronavale américaine de concert avec l'artillerie lourde de la 7e flotte ont réduit au silence hier, des batteries côtières et de DCA, et les avions ont poursuivi leur route pour pilonner une des principales centrales électriques du Nord-Vietnam.

D'autre part, dans un hameau de la banlieue de Saigon, des Vietcongs portant l'uniforme de l'armée sud-vietnamienne, ont arraché la nuit dernière cinq hommes et une femme de leurs lits, les ont conduits sur la route nationale où ils les ont fusillés, en laissant sur leurs corps une pancarte précisant que c'est le sort qui attend les informateurs du gouvernement sud-vietnamien.

3 JOURS SEULEMENT

VENTE DE SACS À MAIN

Choisissez le sac à main qui complétera à ravir vos nouvelles toilettes. Choix de cuir de veau, verni, maroquin, ainsi que vinyle de qualité.

GRAND SPECIAL

$7.99 ch.

CREDICO — DINERS

Pas de commandes postales ou téléphoniques

jérôme

• FAIRVIEW — POINTE-CLAIRE • CENTRE BOULEVARD • PLAZA SAINT-HUBERT

Réactions AUX PROPOS DU GÉNÉRAL

La presse étrangère condamne à l'unanimité le général de Gaulle

De Copenhague à Beyrouth, de Bruxelles à Washington, le président de la France a réussi à faire l'unanimité contre sa personne. Ironiquement, c'est de Washington que viennent les attaques les plus vives contre "l'ingérence" de M. de Gaulle dans les affaires intérieures de l'Etat canadien.

Assez curieusement, la presse occidentale ne commente pas les tensions qui existent entre Canadiens anglais et "Français canadiens". Seul "L'Humanité", quotidien communiste de Paris, note que la vivacité des réactions provoquées par le "Vive le Québec libre" du général "atteste l'acuité de la crise de la confédération canadienne".

La majorité des commentateurs présentent de Gaulle comme un bouffon, un malappris, un maladroit qui n'a pas manqué l'occasion de manifester sa hargne contre le monde anglo-saxon.

A Moscou, les "Izvestia" ne font pas allusion aux déclarations-choc de M. de Gaulle et aux réactions qu'elles ont provoquées à Ottawa. Le "Washington Post", journal libéral de la capitale américaine, juge que "les expressions d'anti-américanisme" du président de la France ne méritent pas d'être appelées une politique.

Le "Times", journal indépendant de Londres, croit que l'attitude du général de Gaulle, dominée "par la préoccupation constante de s'opposer à une prétendue hégémonie américaine sur le monde", a porté préjudice aux intérêts français, même à court terme.

Le même journal croit que jusqu'ici le Canada avait suivi "une politique très proche de celle de la France" et que "la France offense un ami sans pour cela affaiblir les ennemis de ses rêves."

Le "Guardian", journal libéral de Manchester, parle de "geste inepte", qui "ressortit plus du bouffon politique que de l'homme d'Etat en visite".

Le "Daily Telegraph", conservateur, tient de Gaulle pour entièrement responsable de la crise qu'il a provoquée et il associe M. Daniel Johnson et "la minorité extrémiste" à cette responsabilité.

Le "Daily Express", nationaliste de droite, prévoit "les alarmes de millions de Français responsables, la fureur au Canada et du mépris en Grande-Bretagne."

Les commentaires sont extrêmement nombreux en Allemagne fédérale. Certains journaux accordent même plus d'importance à la visite du général de Gaulle au Canada qu'à celle de Paul VI en Turquie et qu'aux émeutes raciales aux Etats-Unis.

Dans "Die Welt", de Hambourg, une caricature seulement : de Gaulle, à la tête d'un groupe de séparatistes québécois, brandit son épée. En légende : "La pucelle de Québec".

Tous les commentaires sont sévères : ingérence, impolitesse, entreprise dont le succès est douteux.

A Beyrouth, l'éditorialiste de "L'Orient" prophétise : "On ne saurait s'y tromper. Faisant fi des règles de la courtoisie, de Gaulle en visite officielle au Canada a pris un pari sur l'avenir. Il a misé sur l'indépendance du Québec et peut-être sur sa réunion à la France."

Il poursuit : "De gaulle est conséquent avec lui-même. La politique anglo-saxonne qui avait encouragé la décolonisation avant la France est impuissante à demeurer fidèle à ses propre idéaux."

En Belgique, réprobation générale: "ingérence incongrue" ("La libre Belgique"), le général s'est comporté "comme un homme politique en campagne électorale" ("Le Peuple"), "attitude déplaisante et calculs maladroits" ("La Métropole").

Selon "Aktuelt", journal socio-démocrate danois, de Gaulle a "délibérément provoqué une controverse pour servir ses propres fins." "Si de Gaulle a agi par inadvertance, il est permis de douter de sa capacité de jugement et c'est encore plus grave."

De son côté, le quotidien "Politiken", radical, qualifie le général de Gaulle de "provo".

En France, "L'Aurore" (droite radicale) compare le général à un politicien qui va haranguer les populations étrangères sur la place publique. "Le Figaro", droite modérée, espère que les prochaines déclarations dissiperont l'équivoque.

La Fédération des maires saisie d'une résolution de condamnation

(R.J.B.) — Dans une atmosphère survoltée les maires et conseillers municipaux de tout le Canada, réunis en congrès à Montréal, ont reçu ce matin deux résolutions, dont l'étude a été reportée à plus tard, concernant l'incident diplomatique des derniers jours.

La première résolution est ainsi rédigée :

"La Fédération canadienne des Maires et Municipalités, par la voix de son comité directeur, demande au gouvernement fédéral de condamner l'intrusion d'un visiteur étranger dans nos affaires internes."

Selon la résolution, copie devait en être expédiée à l'ambassade de France, au bureau du premier ministre et au chef de l'opposition.

Une autre résolution demandait :

"Que des toasts soient portés à Sa majesté la Reine, au premier ministre du Canada et au président des Etats-Unis à l'occasion des banquets de la Fédération."

Des discussions très animées ont entouré l'étude de ces deux résolutions. Nombre d'administrateurs municipaux des provinces de langue anglaise ont laissé exploser leur mauvaise humeur.

En dernière minute, les maires de Scarborough et de Hull ont plaidé en faveur d'un retour à la raison et ils ont réussi à faire accepter par l'assemblée une motion pour faire ajourner l'étude de ces résolutions.

Deux reproches de l'Union des municipalités

L'Union des municipalités du Québec, par l'entremise de son premier vice-président, le maire Maurice Tessier, de Rimouski, a reproché au président de Gaulle de s'être "immiscé dans notre politique intérieure" et de s'être "rangé du côté de l'indépendantisme".

"Nous aimons la France de toute notre âme et nous voulons d'un Canada uni. Notre ascendance est française, la France est notre mère-patrie, mais nous sommes Canadiens d'abord du Québec."

M. Tessier a fait cette déclaration en présence d'invités du Canada tout entier lors d'une réunion, à Montréal, des présidents et directeurs d'unions des municipalités des autres provinces canadiennes.

"Nous ne sommes pas des Français canadiens, comme le général de Gaulle l'a dit, mais des Canadiens français. Le président de la République n'a pas paru saisir la différence qu'il y a entre ces deux expressions.

"Nous voulons, en ce qui nous concerne, vivre dans l'harmonie avec nous-mêmes et avec nos compatriotes canadiens d'autres origines dans un pays dont nous sommes fiers".

"Libre" ne fut que le premier adjectif qui lui vint...

par Germain TARDIF

Le mot de cinq lettres qui a fait couler tellement d'encre, ces jours-ci, au Canada et en France, est, semble-t-il, sorti involontairement de la bouche du président de Gaulle.

C'est ce qu'a déclaré un haut personnage de l'Expo à la suite d'une conversation qu'il dit avoir eue avec le maire Jean Drapeau et le premier ministre Daniel Johnson.

L'homme d'Etat français, lui auraient dit MM. Johnson et Drapeau, a utilisé le mot "libre" en s'inspirant de nombreuses pancartes qu'il a vues devant lui, lorsqu'il est apparu au balcon de l'hôtel de ville.

Le programme ne prévoyait pas que le général de Gaulle devait prendre la parole, en cette circonstance, mais le maire Drapeau, qui pense toujours à tout, avait installé un micro au cas où l'éminent visiteur déciderait, au dernier moment, de dire quelques mots.

Voyant la foule immense et enthousiaste qui l'acclamait et apercevant le micro devant lui, le président ne put s'empêcher d'exprimer son émotion.

Comme dans tous ses discours précédents, il utilisa la formule "Vive le Québec". Il voulut insister sur ce voeux et le répéta mais en y ajoutant le mot "libre", histoire de donner, au moyen d'une épithète, plus de force à son expression. Cet adjectif, plutôt qu'un autre, lui vint à l'idée à la vue des pancartes.

L'un des plus ébahis fut le premier ministre Daniel Johnson qui lui fit, bien poliment, peu après le discours, la remarque suivante: "Général, puis-je vous signaler que vous venez à votre insu d'utiliser le slogan d'un parti politique que j'ai défait aux dernières élections . . .".

Alain Gabriel Arroyas, âgé de 32 ans, de London, Ont., a été arrêté hier à l'Expo pour avoir crié "De Gaulle assassin". Il a avoué sa culpabilité ce matin devant le juge Gérard Tourangeau et a été condamné à $100 d'amende et les frais ou 30 jours de prison.

Les paroles du général n'ont pas provoqué de grands remous dans la Vieille Capitale

par Claude Turcotte
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le Québec continue d'être une province qui n'est pas comme les autres.

Alors que le "Vive le Québec libre" du général de Gaulle a semé le plus grand désarroi dans les provinces anglophones, à Québec on est resté bien calme, même si tous n'ont pas partagé l'enthousiasme du président français.

Hier, en effet, la colline parlementaire de la capitale du Canada français était déserte. Après l'incroyable journée de dimanche, les journalistes s'ennuyaient, tout en surveillant le déroulement du conflit de Gaulle vs Ottawa.

Il n'y avait personne au bureau du premier ministre. Le chef de l'opposition était introuvable, comme tous les ministres et la plupart des sous-ministres. Quelques députés seulement se sont présentés à leur bureau du Parlement.

Bref, pour avoir des réactions aux déclarations de de Gaulle, il fallait chercher et très sérieusement. En ce mardi 25 juillet, les télégrammes étaient destinés à Ottawa.

Tout de même, des conversations avec un certain nombre d'hommes en place permettent d'avancer avec certitude que les Québécois ne se sont pas alarmés, contrairement aux anglophones.

Toutefois, au-delà de cette attitude générale, il devient difficile d'établir un dénominateur commun. Les opinions sont aussi variées que les individus qui, eux, restent fidèles à la pensée politique qu'ils avaient avant la venue du président.

Les fédéralistes continuent de l'être et soutiennent que de Gaulle s'est laissé griser par l'ambiance après une dure journée.

Les indépendantistes et les nationalistes qui ont applaudi aux vivas de de Gaulle, soutiennent pour leur part que de Gaulle est un homme trop intelligent pour ne pas penser chacun de ses mots et que son "attitude courageuse" va certainement précipiter les événements. Gilles Grégoire a déclaré que l'indépendance du Québec arriverait en 1970. Un certain député de l'Union nationale prévoit que ce tournant de l'histoire surviendra deux ou trois ans plus tard.

Cependant, un autre député, libéral celui-là, vieux routier et fédéraliste reconnu, s'est dit convaincu que le passage de de Gaulle va certainement hâter l'évolution vers un statut particulier pour le Québec.

Selon lui, de Gaulle, en faisant ce que l'on sait, va donner "une bonne chance" au Québec, à l'occasion de la conférence des premiers ministres, convoquée par M. Robarts pour l'automne prochain.

Chez les fonctionnaires des niveaux supérieurs, on retrouve également tout un éventail d'opinions. Les plus jeunes sont nettement plus sympathiques aux propos gaullistes.

Chez les autres, on semble immunisé contre les fièvres politiques.

"J'ai l'impression qu'on a voulu jouer un peu avec le feu, mais sans connivences systématiques entre de Gaulle et Johnson". Ce ne serait en somme qu'un flirt.

La même personne a ajouté : "Il (de Gaulle) a agi comme quelqu'un qui veut caresser une femme, mais sans coucher avec elle". En d'autres mots, cet observateur entrevoit un amour platonique plutôt qu'un mariage en bonne et due forme. Selon lui, Ottawa ne serait même pas cocu.

Quoi qu'il en soit, le quotidien "Le Soleil" n'a aucun attrait pour le libertinage et laisse même planer sur la tête du gouvernement Johnson la terrible punition du couvent.

En revanche, dans sa page éditoriale, et dans un billet "à la une signé par le rédacteur en chef, l'Action rend les plus grands hommages au président de Gaulle. On ne fait néanmoins aucune allusion au "Québec libre" du président.

"Le Soleil", qui a toujours défendu des positions très fédéralistes, proposait donc hier un éditorial très ferme, qui en somme s'apparentait à ce qu'on a pu lire dans nombre de quotidiens anglophones. En voici les meilleurs extraits :

"Si de Gaulle s'est donné pour mission d'envenimer la querelle canadienne, il eut été préférable qu'il ne vint pas nous visiter. (. . .) Nous ne lui reconnaissons pas le droit de s'immiscer aussi directement dans les problèmes internes de notre pays, d'utiliser des slogans qui sont le cri de guerre de ceux qui veulent la division du Canada".

La position sévère du "Soleil" est cependant la seule du genre que l'on ait lu ou entendu à Québec, hier.

"Les propos du président ne sont pas une attaque à la constitution"

— Marcel Masse

JOLIETTE (G.L.) — "La visite du président de la République française au Québec aura permis au monde entier de connaître l'existence d'une collectivité francophone en terre canadienne." C'est en ces termes que s'est exprimé, hier, le ministre d'Etat à l'Education et responsable de l'accueil des chefs d'Etat au Québec, M. Marcel Masse, alors qu'il commentait les propos tenus lundi soir à Montréal par le général de Gaulle.

"Le Québec, a-t-il dit, vit présentement des moments historiques. Pour la première fois, quatre ou cinq cents journalistes de la presse étrangère venus au Québec pour couvrir les allées et venues du général ont pu réaliser qu'il existe une collectivité française au Canada... réalité dont ils ne se doutaient même pas parce qu'ils n'en avaient jamais été informés."

M. Masse croit que c'est la première fois, peut-être, que le monde a l'occasion de saisir notre existence avec nos réalités, nos espoirs, nos aspirations, notre passé, nos expériences et nos réalisations.

"Cette nouvelle perspective d'avenir, selon M. Masse, est importante pour le Québec et pour le Canada qui devra reconsidérer sa politique à l'étranger afin que le monde sache que le Canada est un pays où se côtoient deux importants groupes ethniques composés d'éléments aussi bien francophones qu'anglophones."

"Le Canada, a-t-il insisté, se doit de montrer au monde non pas uniquement un visage anglophone mais un visage où l'ensemble des Canadiens y seront représentés, c'est-à-dire les Canadiens français et les Canadiens anglais."

Cependant, les propos du général de Gaulle ne semblent pas avoir surpris le jeune ministre qui a déclaré que l'on pouvait donner toutes sortes d'interprétations aux déclarations du chef d'Etat français. "Les paroles de ce dernier, pour être bien comprises, doivent être placées dans le contexte des déclarations du général depuis son arrivée à l'Anse-au-Foulon."

Selon M. Masse, il faut relire les textes des allocutions du président français depuis son arrivée en terre québecoise pour comprendre que ce dernier a développé une pensée à l'aide d'un certain nombre de thèmes qui sont revenus régulièrement dans chacune de ses allocutions. Pour le député de Montcalm, le général de Gaulle a voulu faire ressortir, par ses propos, que le peuple du Québec est une collectivité qui se développe de plus en plus, qui peut aspirer à l'autodétermination et qui a droit d'être maître de ses destinées et qui est suffisamment forte pour le devenir.

M. Masse soutient que les propos du général français au sujet du devenir politique du Québec n'ont jamais contenu de termes touchant au domaine constitutionnel.

M. Masse a catégoriquement nié la rumeur voulant que la visite de M. de Gaulle ait été organisée par M. Johnson dans le but de provoquer la tenue de prochaines élections.

Il souhaite "que les gens d'Ottawa" ne s'énervent pas et qu'ils feront preuve de suffisamment de maturité politique pour dominer la situation créée par les déclarations du général de Gaulle et de la juger beaucoup plus sur le plan rationnel que sur le plan émotif. "Les gens d'Ottawa n'ont aucune raison de s'énerver, a-t-il conclu. Tout ce que je puis dire, c'est que le gouvernement du Québec, lui, est très calme."

Les modérés de la Ville Reine: Ottawa doit renvoyer de Gaulle

LA CHRONIQUE DE
PHILIP DEANE

Comme moyen susceptible de raviver les forces de désunion et la défiance mutuelle au Canada, rien n'équivaut au slogan du général de Gaulle : "Vive le Québec libre". Voilà la réaction des gens les plus modérés de Toronto, considéré comme le secteur du pays qui affiche la plus souple attitude devant l'affirmation persistante du Québec de vouloir conserver son identité.

Aux yeux de ces gens modérés, le slogan "Québec libre" met un terme à une noble expérience d'association biculturelle. Expérience qui, selon eux, aurait pu être couronnée de succès si de Gaulle n'avait pas fait ses déclarations. Ces modérés voyaient pour le Canada l'opportunité de présenter au monde un exemple de saine coopération faisant abstraction des rivalités d'un nationalisme étroit. Dorénavant, disent-ils, les éléments séparatistes pourront s'appuyer sur l'affirmation de de Gaulle qu'un Québec indépendant trouverait en la France un allié.

Pourquoi de Gaulle a-t-il agi de la sorte ?

Un premier courant d'opinion attribue les propos du général à son désir de vengeance pour l'appui que le Canada a accordé à la cause anglo-saxonne au sein de l'OTAN. D'autres personnages, qui fondent leur opinion sur une minutieuse étude des paroles du général, croient que le président de la France était surexcité quand il a dit qu'il n'avait jamais reçu un si chaleureux accueil depuis son entrée dans un Paris libéré.

Ce retour triomphal, disent-ils, est demeuré un souvenir inoubliable, irrésistible, une apothéose, dans le coeur de cet homme qui s'octroyait un rôle messianique.

C'est le rappel de cette apothéose qu'il attribuait alors, à Paris, à l'amour des Français pour la liberté, qui a, semble-t-il, poussé de Gaulle à agir ainsi. Au Québec, il a cru retrouver un semblable mouvement d'enthousiasme. Les Français du Québec, qui ont conservé leur identité française au cours des siècles de domination étrangère, l'acclament comme un libérateur.

De Gaulle, le patriote de l'ancien style, qui dès sa jeunesse, avant la première guerre mondiale, rêvait de faire oublier la défaite française aux mains des Allemands en 1870, a réagi avec un enthousiasme délirant et même avec un certain remords d'avoir vu la "Vieille France" abandonner aussi longtemps la "Nouvelle France". Dans son esprit, lorsqu'il s'est écrié "Vive le Québec libre", il identifiait le Québec aux provinces d'Alsace et de Lorraine, perdues par la France en 1870 et qu'il cherchait, au début de sa carrière militaire, à libérer.

Les modérés de la Ville Reine soutiennent que le général prévoyait fort bien les conséquences de ses paroles. Les plus modérés d'entre eux déclarent que le moins qu'Ottawa puisse faire — et qu'il doit faire — est de renvoyer le général chez lui, en acceptant d'avance les inévitables mesures de représailles qu'il adoptera à l'égard du commerce canadien.

Les paroles de de Gaulle envenimeront-elles la tension qui existe entre le Québec et Ottawa ? Les fédéralistes, qui sont accablés sans l'avouer, disent qu'une aggravation future importe peu maintenant que le général a prononcé ces paroles et que le gouvernement fédéral ne peut accepter sans réagir que le président de la France s'immisce de façon brutale dans les affaires internes du Canada. Un Torontois "gaulliste" passe actuellement de forts mauvais moments.

Bourgault aux Anglo-Saxons: "Ayez la décence de vous taire"

Si les politiciens d'expression anglaise ont accueilli avec hostilité les paroles du général de Gaulle, les chefs séparatistes québécois, qui étaient sceptiques jusqu'à maintenant, s'en réjouissent.

M. Pierre Bourgault, président du Rassemblement pour l'indépendance nationale, recommande aux Anglo-Saxons du monde entier "d'avoir la décence de se taire au lieu de s'indigner des prétendues ingérences du général de Gaulle dans la politique intérieure du Canada".

Aux Britanniques, "qui depuis deux cents ans se sont efforcés de nous imposer leurs institutions, leurs politiques, leurs traditions, leurs guerres, leur racisme, leur langue..." ; aux Américains "qui depuis plusieurs années s'introduisent dans les affaires intérieures de tout le monde.." et enfin aux Canadiens anglais, "qui violent impunément les Québécois dans presque tous les domaines, se mêlent de nous imposer des façons de penser ou de vivre...", le président du RIN demande "d'avoir la décence de se taire"

Le chef riniste affirme que "si la reine-mère d'Angleterre peut, comme elle vient de le faire au Nouveau-Brunswick, s'ingérer dans nos affaires intérieures en vantant les bienfaits de la Confédération, je ne vois pas sous quel prétexte on pourrait empêcher le général de Gaulle d'encourager... le pauvre petit peuple québécois dans sa lutte pour la survie et la liberté".

M. Bourgault fait remarquer que le président de la France "ne crée pas les situations. Si son cri a porté, c'est que nous étions prêts à l'entendre."

Par ailleurs, M. Marcel Chaput, un indépendantiste des premières heures, a émis un communiqué personnel pour donner son avis sur les propos du président français. Pour M. Chaput, "les deux pays que deviendra bientôt le Canada doivent un immense merci au président de Gaulle".

Les paroles de ce dernier auront, explique-t-il, permis aux Canadiens "de se rendre compte que le Canada est un pays contre nature, et que la coexistence paisible et fructueuse n'est possible que dans la liberté et le respect mutuel de nos deux peuples, chacun maître dans son propre pays".

De son côté, le chef du Ralliement national, M. Gilles Gregoire, qui est également député fédéral de Lapointe, a déclaré que le chef d'Etat français avait donné au mouvement séparatiste québécois "un caractère international qui s'accentuera de plus en plus".

M. Grégoire, qui a déjà dit (et qui répète) que nous aurons l'indépendance en 1970, estime que les chefs d'Etat à Ottawa devraient reconnaître ce besoin fondamental du Québec pour son indépendance, qu'ils en acceptent l'idée et qu'ils aident à la préparer pour qu'elle se fasse dans l'harmonie, l'amitié et la coopération".

Autres réactions des anglophones

Le chef de l'opposition aux Communes, M. John Diefenbaker, voudrait que le gouvernement canadien serve immédiatement et sans hésitation une réprimande publique au général de Gaulle pour les propos que ce dernier a prononcés depuis son arrivée au Québec et particulièrement lundi soir, alors que le chef de l'Etat français a lancé : "Vive le Québec libre".

Et ce n'est pas tout : le vieux chef tory a dit hier soir que le premier ministre Pearson devrait empêcher le président français de prononcer d'autres discours en terre canadienne.

D'autre part, un candidat à la direction du parti conservateur, M. Alvin Hamilton, a déclaré que le "Vive le Québec libre" du général de Gaulle était un effort délibéré pour favoriser la désunion au Canada et qu'ainsi, il s'agit d'une offense à la souveraineté canadienne.

Un autre candidat à la direction du parti tory, le sénateur Wallace McCutcheon, a qualifié le discours du chef d'Etat français de "malveillant et grossier". Il ajoute qu'il n'y aurait pas attaché assez d'importance pour convoquer le cabinet.

Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. W. A. C. Bennett, lui, favorise la politique du parfait hôte. Se refusant lui-même à commenter les propos du visiteur français, il déclare même que "l'attitude de ceux qui désirent voir partir le général est explicable chez le peuple et les politiciens, mais les chefs d'Etat devraient être plus prudents".

"Quand un invité est chez nous, dit M. Bennett, quelles que soient ses façons d'agir, vous devez vous conduire en hôte parfait."

Le procureur général de la Colombie - Britannique, M. Robert Bonner, a commenté les paroles du général en ces termes : "Tout à fait regrettables du point de vue canadien, intempestives et inconsidérées".

Le député fédéral de Vancouver-Burrard M. Ron Basford a envoyé un télégramme à son chef, M. Pearson, pour lui dire "qu'il sentait que de Gaulle mettait en danger les bonnes relations qui existent entre les Canadiens modérés d'expression anglaise et française".

Le secrétaire général de la Fédération canadienne-française de Colombie-Britannique, M. Roméo Paquette, est d'avis que les Canadiens anglais ont mal interprété le discours de de Gaulle. Selon lui, le général a parlé sur un plan humain et non politique.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	1010	9¾	9⅝	9⅝
Algoma	100	24	24	24
Alliance	1300	28	27	27
Alcan	1989	30	29⅞	30
Alcan 4¼	75	38¼	38¼	38¼
Alcan 2 Pr	—	43½	43½	—
Anglo CP	—	9⅜	9⅜	—
AngT 4½ Pr	—	39	39	39
AngT 290 Pr	—	48	48	—
Arg 2.70 Pr	—	44¼	44¼	—
Asbestos	1200	22⅞	22¾	22⅞
Atl Sug	—	10¼	10	—
Bq CN	—	57½	57½	—
Bq d'Epargne	100	12⅝	12⅝	12⅝
Bq Imp-C	200	68¼	68¼	68¼
Bq Mont	2310	13	12⅞	12⅞
Bq N-E	500	15	14¾	15
Bq PC	760	47	47	47
Bq Roy	3983	16½	16¼	16⅜
Bq Tor-D	2410	14	13⅞	14
Bell Phone	1374	48¼	48⅛	48¼
BA OIL	2050	38½	38	38
BC Forest	—	19¼	19¼	—
BC Forest 6 p.c.	—	50	50	—
BC Phone	100	67	67	67
Brinco	3303	400	390	390
CAE	875	11⅜	11¼	11⅜
Cal Pow	300	23¼	23¼	23¼
Cal P 4⅝ p.c. Pr	—	107	107	—
Can Cem	—	37¼	37¼	—
Can Cem Pr	500	25½	25½	25½
Can Iron	—	19½	19	—
Can Malt	—	22¼	22¼	—
C S L	100	34	34	34
C Brew	2825	7½	7¼	7½
CBAL (A) w	—	100	91	—
CBAL (B) w	200	95	90	95
C I L	3900	19½	19½	19½
CI Pow	—	37½	37¼	—
CI Pow 5.2 p.c.	—	16¾	16¾	—
CPR	645	70⅞	70⅞	70⅞
CPR 4 p.c. Pr	400	9	9	9
C Pfina	300	15¼	15¼	15¼
C Refract	—	13	13	—
C Vickers	150	10¼	10¼	10¼
Central Del	1550	18	17½	17¾
Chemcell	600	10⅝	10⅝	10⅝
Col Cell	—	465	450	—
Cominco	385	29⅛	29½	29½
Cons Paper	265	36	35½	35½
C Paper Pr	—	25	25	—
Cons Text	200	7⅜	7⅜	7⅜
Corby (A)	50	31¾	31¾	31¾
Couvrette "A"	200	5½	5½	5½
Crush Int	—	11¼	11¼	—
Denison	—	74	73¾	—
D Seag	5165	38	37½	37½
D Pete	400	62½	62½	62½
D Brdge	—	18	17¾	—
D Coal P	200	12¾	12¾	12¾
D Fasco	410	24¼	24¼	24¼
D Glass	—	11	10⅞	—
D Stores	500	17¼	17	17¼
Domtar	1055	14⅞	14⅜	14⅞
D Text	—	21¼	21¼	—
Du Pont	115	29½	29½	29½
Enamel A	200	475	475	475
Enamel B	100	400	400	400
Falcon	600	89	89	89
Fm Play	—	35¾	35½	—
F Coict	—	7⅞	7⅞	—
Fleetwood	—	25½	25½	—
Fraser	—	22	22	—
Fr Pete	100	510	510	510
Fulcr I	—	400	375	—
Glangair	600	215	205	210
GL Paper	—	24¼	24	—
Hdy Andy	—	7½	7½	—
Hawk S	—	395	370	—
Hollinger	—	26⅛	26⅛	—
Horn A	—	22¼	21⅞	—
Horn B	—	23½	23½	—
Hud By	50	64½	64½	64½
HBC	—	20¼	20	—
Husky O	—	18¼	17¼	—
Husky Pr	200	63	63	63
Husky D	—	915	850	—
Imp Oil	929	65	64	65
Imb Tob	—	14⅞	14	—
I Accep	—	23	22½	—
I Nickel	1000	108	107⅞	108
I Pap	—	31⅛	31⅛	—
I Util	1565	37½	37	37
I Util pr	700	37½	37⅛	37½
Inter PL	1305	23⅜	23¼	23⅜
Inter PL wts	—	11	11	—
Invest Gp	—	10	10	—
Inverst G A	200	9	9	9
Jamaica PS	100	15⅛	15⅛	15⅛
Labatt	—	27½	27½	—
Laur Fin	2150	485	485	485
Loblaw A	100	7½	7½	7½
Loblaw B	—	7½	7½	—
Lowb M	200	12⅞	12¾	12⅞
MacLaren A	—	20½	20½	—
MacMillan	720	28½	28⅜	28½
Marit Elec	—	25	25	—
Marit Tel	900	22	22	22
Massey F	347	21½	21½	21½
Melchers	—	23½	23½	—
McAllister	—	8	8	—
Miron 6	1000	5¼	5¼	5¼
Molson A	500	22¼	22	22
Molson B	—	22¾	22¾	—
Mtl Loco	120	15½	15½	15½
Moore Corp	775	31¾	31½	31½
Morse R pr	—	54	54	—
Mussens	—	6⅛	6	—
N Contain	—	7¼	7¼	—
Nat Sea	—	7¼	7¼	—
NB Tel	100	15½	15½	15½
Noranda	283	55¼	55⅛	55⅛
North C Gas	850	11¼	11	11⅛
NS LP	450	9¾	9¾	9¾
Oglivie	260	13	12¾	12¾
Oshawa A	—	45¼	45	—
Pac Pete	2000	17½	17⅛	17⅛
Phillips C	—	54½	54¼	—
Pow Corp	250	10⅛	10⅛	10⅛
Price	300	12	11⅞	11⅞
Reed Paper	900	6½	6¼	6¼
Reitman's	400	8¾	8¾	8¾
Rio Algom	370	35	34¾	34¾
Ronalds F	4700	15	15	15
Rothmans	25	27¼	27¼	27¼
Royal T Pr	—	17¾	17¾	—
St-L Cem A	—	24	23	—
Salada F	½??	⅛?¾	10¾	10¾
Shell Can	2475	30½	30¼	30¼
Shell I Pr	—	31¾	31⅜	—
Shell I w	600	11¾	11½	11¾
Shop Save	—	14	14	—
Simpsons	227	29½	29¼	29¼
Southan	—	42½	42½	—
Steel Can	475	23¾	23⅜	23¾
Texaco Can	1365	28¾	28½	28½
—r-C PL	125	32	32	32
Tr-C PL w	—	48	47¾	—
Tr Mt PL	1000	20⅞	20¾	20¾
Triad Oil	3200	222	220	222
Walk GW	325	34½	34⅜	34⅜
WCoast Tr	550	28½	27½	28½
W Pac Pd	700	6¾	6⅝	6¾
Weston A	200	18½	18½	18½
Weston B	—	18¾	18¾	—
Zekker's	—	28½	28½	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Changement	—0.21	—0.12	+0.68	—0.10	—1.53
Clôture — 25 juillet	168.97	148.25	129.85	161.18	108.61
Haut — 1967	169.57	149.99	136.26	161.51	123.96
Bas — 1967	148.99	128.83	109.48	141.48	104.93

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Bridge and Tank Canada (priv.) (y)	$0.725	—	1- 9-67	15- 8-67
id. (priv.)	1.45	tr.	1- 9-67	15- 8-67
Canada Dominion Sugar	0.35	tr.	1- 9-67	10- 8-67
Cdn Power & Paper Secs.	0.25	tr.	8- 9-67	25- 8-67
Combined Engineered Prod. (priv.)	0.275	tr.	1- 9-67	11- 8-67
Donohue Bros.	0.10	tr.	1- 9-67	15- 8-67
Ford of Canada	1.25	tr.	15- 9-67	18- 8-67
Greb Industries	0.12	tr.	15- 9-67	31- 8-67
Husky Oil Canada (A 6% priv.)	0.75	tr.	1-10-67	1- 9-67
id. (C 5¾% priv.)	0.71875	tr.	1-10-67	1- 9-67
id. (B 6% priv.)	0.75	tr.	30- 9-67	1- 9-67
Laura Secord Candy	0.1125	tr.	1- 9-67	15- 8-67

(y) arrérages.

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.
(26 juillet à midi)

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vente
4¼ 1er oct.	1967	99¾	100
2¾ 15 juin	1968	98	98¼
5 1er oct.	1968	99¼	99¾
5¾ 1er oct.	1969	100¼	100¾
5 1er juin	1971	96½	97½
5 1er juillet	1970	98½	99
4¼ 1er sept.	1972	92	92¾
5 1er oct.	1973	94¼	95
5½ 1er oct.	1975	96¼	97
3¼ 1er juin	1976	80½	81½
5½ 1er aout	1980	95½	96½
4½ 1er sept.	1983	84½	85½
5 1er mai	1990	92½	93½
5¾ 1er sept.	1992	98½	99½
5½ 1er oct.	1969	98¾	99¾
C N R 5½ 15 d3c	1971	98	99
CNR 2¾ 15 sept.	1969	94¼	95¼
CNR 4 1er fev.	1981	80	81
CNR 5¾ 1er jau	1985	97	98
CNR 5 1er oct.	1987	88	89

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

BC E 5½ avril	1991	88	89
Mon H 6¼ 1er oct.	1996	96	97
N.B. 5½ 15 nov.	1988	92	93
Ont. H 6 15 juil.	1988	96	97
Ont 5¾ 1er mars	1986	93½	94½
Que 6½ 1er oct.	1978	97¾	98¾
Que 6½ 1er oct.	1991	95	96
Que Hy 6 15 nov.	1979	92½	90½
Q Hy 6 15 juil.	1990	89½	90½
Terren 6¼ 1er juin	1991	91½	92½
Sask 6¼ 1er oct.	1986	96	97

MUNICIPALITES

Mont 1er juin	1982	98	100
Van 5½ 15 d3c.	1980	89½	91
Tor Met 6½	1986	95½	96½

CONVERTIBLES

Cdn Utilities 5¾	1977	130	—
Cdn Petrofina 4½	1972	86	—
Inland NG 5½	1977	90	—
Lob Lease Pro 5½	1973	99½	100
Ang Can Tel 6	1983	94	—
Roc Pete 5	1977	88	90
Simpsons 5½	1979	119	—
TC Pipe Lines 5	1989	97	99
W Coast x-c'pon 5½	1988	98	101

INDUSTRIES

Abitibi 6¾	1977	95½	97½
Alum of Can 4½	1973	89	91
Alg Steel 5¼	1978	88	90
BA Oil 5½	1977	86	88
Brazilian 4½	1971	92	—
Can Cement 3¾	975	81	83
CB Alum 5¾	1980	90	92
C.P.R.5	1983	83	85
CR Foncier 5¾	1985	84	86
Dom Stores 5½	1976	90	92
Dom Steel 6	1985	83	85
Domtar 6¾	1987	96½	97½
Eaton Acc 5¾	1985	86½	88½
Imp Oil 6¾	1987	100	101
Ind. Accpt 6¾	1984	99½	101½
Roy T Mort 6	1975	91	93
Roynat 6¼	1981	93	95
Shell Oil 5⅞	1977	93	95
St Law Corp 5	1978	86	88
Simpson's 4¾	1973	91	93
Triad 4¾	1971	92	—
Weston Geo 6¾	1987	98	100
Woodward 5¾	1985	91½	93½

SERVICES PUBLICS

Alta Gas Tr 5¾	1985	86½	—
Ang Can Tel 6	1983	90	—
Bell Tel 6¼	1978	97	—
Bell Tel 5½	1982	88	—
Bell Tel 5¾	1984	90½	—
Bell Tel 3¾	1979	77	—
Bell Tel 6¼	1988	95¾	—
BP Tanker 6¼	1985	93	95
Brazilian 4¾	1970	96	98
Bowater Pow 3¾	1980	75	76
BC Tuleph 6⅜	1991	94	95
Calgary Pow 5¾	1982	90½	—
Cdn Elect 4	1958	96½	—
Cdn West NG 5¾	1982	89	—
Consumer Gas 5¾	1984	89	91
Cont Gas 5	1978	85½	87
Gr Lakes Pow 5¾	1977	90	—
Lakeland NG 6	1982	85	87
Marit Elect 5¾	1983	89	—
NFLD Lt&Pow 5½	1978	89¾	—
Nor Ont Ng 5¾	1982	83	85
Northwn Ut 5¾	1988	86	—
Northern Tel 5¾	1983	83	90
Que Ng 7	1990	97	99
Que NG 6	1988	84	86
Que Tel 7	1989	99	—
Tc Pipeline 5.85	1987	87	89
Union Gas 5½	1977	89¼	90¼

IMMEUBLES

Eaton's Realty 3½	1968	97½	98½
Eaton's Realty 5	1978	85	86½
Loblaw Prop 3½	1983	89	—
Steinberg Prop 6	1984	91	92

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.57	2.81
Andreae Equity	3.59	3.92
All Cdn Com	7.89	8.62
All Cdn Div	9.82	10.73
All Cdn Ven	7.32	8.00
American Growth	6.76	7.39
Associate Investors	5.29	5.34
Beaubran	40.02	43.45
Canada Growth	7.04	7.74
Canada Security	4.81	5.29
Cdn Gas Energy	12.05	13.21
Cdn Investment Fund	4.15	4.56
Cdn Scudder Fund	17.62	17.62
Cdn Sec Growth	7.23	7.92
Cdn Trusteed	4.68	5.11
Canafund	36.59	39.42
Champion Mutual	7.32	7.96
Collective Mutual	6.60	7.17
Commonwealth Intl	10.91	11.96
Commonwealth Intl Leverage	11.42	12.52
Corporate Investors	6.01	6.57
Diversified Income A	1.49	1.65
Diversified Income B	5.12	5.64
x Dividend Shares	3.74	4.14
Dominion Compound	4.39	4.77
x Dreyfus	15.22	16.61
Entarean Investment	5.25	5.30
European Growth	6.49	7.09
Executive Fund of Cda	7.68	8.06
Federated Financial	5.36	5.86
Federated Growth	7.59	8.32
Fonds Collectif A	7.06	7.68
Fonds Collectif B	5.12	5.28
Fonds Collectif C	8.84	9.61
Fonds Desjardins A	4.91	—
Fonds Desjardins B	4.63	—
Fraser	12.67	12.73
x Fidelity Trend	32.40	35.22
Gls Compound	8.98	9.82
Gls Income	4.11	4.50
Growth Equity	6.14	6.71
Growth Oil and Gas	18.06	—
Guardian Growth	7.47	8.17
Harvard	9.94	10.86
Investors Growth	10.42	11.33
Investors Intl Mutual	7.47	8.12
Investors Mutual	5.36	5.83
Keystone Canada	8.75	9.61
x Keystone Cust S-1	22.81	24.89
x Keystone Cust S-4	66	7.49
x Keystone Cust K-2	7.59	8.29
Le Fonds P.E.P.	4.24	4.60
x Lexington Research	17.38	18.99
Molson M Fund	3.94	4.01
Mutual Accumulating	5.54	6.00
Mutual Bond	8.59	8.97
Mutual Growth	6.07	6.64
Mutual Income	6.33	6.92
Natrusco	12.31	12.81
Natural Resources	6.93	7.57
x One William Street	16.95	16.95
Pension Mutual	11.52	12.59
Provident Mutual	6.68	7.26
x Putna mGrowth	13.79	15.07
Provident Mutuel	6.35	6.91
Putnam Growth	14.87	16.28
Radisson	4.46	4.90
Regent Fund I	9.72	10.62
Radisson	4.45	4.89
Royfund	5.27	5.44
Sav. Inv Pret et Rev. Spec	7.51	8.21
x TV Electronics	10.04	11.03
Timed Investment Fund	10.97	11.96
United Accumulative	6.46	6.49
Universal Savings Equity	10.85	11.86
Western Growth	5.60	6.12
York Fund of Canada	5.21	5.69

x—Fonds américains.

Cote de l'or

LONDRES. (PC) — L'once d'or fin vaut sur le marché européen de l'or, $35.19 à l'achat et $35.20 à la vente.

L'once d'or de troy vaut 252 shillings 7½ pence, soit l'équivalent de $35.19 3/50, à la Bourse londonienne des lingots.

PARIS (Reuter) — Le napoléon, ancienne pièce d'or de 20 F, vaut 50.10 sur le marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce américaine de $20, cotait à 128.80.

fruits LEGUMES

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes. Ces prix sont fournis par la division du ministère de l'Agriculture.

Pommes: de fantaisie, McIntosh, $3.50, Russet $4.50 à $5, Délicieuses $5 la boîte à verger, catégorie C Canadienne du tiroir, McIntosh C $2 à $2.25, Transparentes $4 à $5.

Asperges: $7 à $7.50 les 24 livres.

Betteraves: .50 à .60 le paquet de 12 $2.25 à $2.50 pour 50 livres.

Brocoli: $2.75 à $3 la doz.

Concombres: no 1 $5.50 à $6 pour le boisseau de 6 doz, no 2 $3 le boisseau de 6 doz.

Carottes: no 1 .75 la doz de paquets, no 2 $1 à $1.25.

Cobulets: .75 la doz de paquets.

Choux-fleurs: no 1 $3 à $3.50 pour 12, no 2 $2.

Choux verts: no 1 $1 à $1.25 pour 18, Savoy $2.50 à $2.75 pour 12.

Choux chinois: no 1 $2.75 pour 12.

Epinards: $1.75 les 12 cellos de 10 oz. et $1.50 le boisseau.

Chicorée-escarole: $1.50 pour 24.

Choux rouges: $2.50 pour 12.

Céleri: no 1 $3 à $3.50 le paquet de 2 doz., no 2 $1 à $1.25 la doz.

Fraises: no 1 $2 à $2.75 la doz. de chopines; no 2 $2.

Fèves vertes et jaunes: .90 à $1 pour 20 livres.

Framboises: no 1 $2.75 à $3.00 la doz, de chopines, no 2 $1.50 à $1.75.

Fèves jaunes: $2 à $2.75 les 20 livres.

Laitue: frisée $1.25 la boîte de 24; la Boston, $1 à $1.25 le cageot de 16, Iceberg no 1 $1 à $1.25 le cageot de 18, Romaine $1 le cageot de 18.

Oignons gros: en paquets .85 à .90 la doz.

Oignonets: .40 à .50 la doz. de paquets.

Echalotes: .35 à .40 la doz. de paquets.

Pois verts: $3 pour 20 livres.

Pommes de terre: nouvelles no 1 .90 à $1.25 les 50 livres, no 2 .75 les 50 livres, les petites $1.25.

Persil: .40 à .50 la doz.

Poireaux: $1.25 la doz.

Rutabaga: nouveau $2 pour 50 livres, no 1 $2.50 les 50 livres, petits $2.50 les 50 livres, $5.50 le boisseau, 40 à .50 pour six.

Radis: .60 à .70 la doz. de paquets, $2 à $2.25 les 30 cellos de 6 onces.

Rhubarbe: petite .30 à .50 la doz. de paquets, grosse .50 la doz. de paquets.

Grenailles: $1 pour 50 livres.

Tomates: no 1 $5.50 à $6.50 pour 20 livres, Roses no 1 $6.50 à $7.

du parquet de la bourse

La tendance reste indécise

Le marché est peu animé et sa tendance générale est inégale à la **Bourse de Montréal** en début d'après-midi.

A midi, l'indice combiné de la Bourse est pratiquement inchangé à 161.19 alors que les hausses et les baisses sont à peu près également partagées.

Du côté perdant parmi les principaux changements, Dome Pete baisse de 1 à 62½, Falconbridge de ¾ à 89, C.P.R. de ⅝ à 70⅝, Central Del Rio perd ½ à 17⅝, Consolidated Paper ½ à 35½ de même que Du Pont à 29½. Stelco perd ¼ à 23¾, Canadian Petrofina ¼ à 15¼ et Shell ⅛ à 30⅜.

Chez les gagnants, Dofasco hausse de ¾ à 24¼, Imperial Oil de ¾ à 65, Domtar de ½ à 14⅞, Macmillan Bloedel de ⅜ à 28⅜, Westcoast Transmission de ½ à 28½, International Utilities (les actions privilégiées) de ½ à 37½ et Laurentide Finance de 20 cents à $4.85.

A la Bourse Canadienne dans le groupe industriel, Kenting Aviation hausse de ¾ à 12¾ et Dominion Oilcloth perd ⅜ à 14⅜. Dans le secteur minier, Subeo perd 20 cents à $1.81. Peso Silver 4 à 1.51, Matachewan Canadian 3 à 1.68 et Beauce 1½ à 6 cents.

* * *

A **Toronto,** la tendance est nettement inégale en fin de matinée. Les industrielles et les valeurs pétrolières sont en baisse tandis que les aurifères et les métaux vils sont en hausse. Le marché est peu actif.

Canadian Corporate Management perd 1 point à 70, Seagrams ¾ à 37½, Hudson Bay Co. ¼ à 20, Shell ¼ à 30¼ et Chemcell ⅛ à 00¾. Central Del Rio perd ⅜ à 17⅝ et Great Canadian Oil Sands ¼ à 15⅛.

Dome aux aurifères hausse de 1⅞ à 52 et Kerr-Addison de ⅛ à 14½. Aux métaux vils, Pine Point gagne ½ à 50 et parmi les titres spéculatifs, Western Mine gagne .07 à 2.10 et Steep Rock 35 à 6.65.

Les actions ordinaires de Western Broadcasting, fractionnées à 2 pour 1, sont cotées à 14½. Mardi les anciennes actions avaient clôturé à $29.

* * *

Wall Street se raffermit un peu mais sa tendance générale n'en demeure pas moins légèrement indécise en début d'après-midi.

Les haussiers l'emportent sur les baissiers par environ 3 contre 2 et certains indices, à l'encontre de leur tenue de mardi gagnent un peu de terrain grâce à la meilleure tenue de quelques "blue chips", qui en sont les principales composantes.

L'allure incertaine du marché qui semble persister serait due, en partie dit-on, aux rapports inégaux des revenus des compagnies, aux troubles raciaux qui continuent de se manifester et aux réalisations de bénéfices dont se prévalent certains "fonds mutuels".

L'indice industriel Dow Jones s'inscrit à 902.80, en hausse de 1.51.

* * *

LONDRES (Reuter) — Le ton du débat sur les affaires économiques au Parlement, lundi, continuait d'alourdir le marché de Londres, aujourd'hui.

Le marché des obligations était peu actif.

Les valeurs sûres cependant étaient quelquefois plus fermes. Les affaires n'étaient pas nombreuses.

Les valeurs de la zone du dollar, y compris les canadiennes, étaient mitigées.

* * *

PARIS. — Les valeurs françaises enregistrent aujourd'hui un nouveau recul à la Bourse de Paris. Les affaires sont toujours aussi peu nombreuses et les écarts peu importants.

Léger repli des rentes d'Etat. Aux obligations indexées, la Caisse Nationale de l'Energie enregistre une hausse modeste. Les banques, pour la plupart en retrait, sont irrégulières.

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Agassiz	—	22	22	—
Ajax	1800	15	15	15
Aiscope	2300	125	125	125
A B Bel	1000	6½	6½	6½
AM etroE nt	500	105	105	105
Anglo-Scan	—	11⅛	11	—
Arno	—	5	5	—
Band-Ore	1000	15½	15½	15½
Barvalea	—	4	4	—
Beauce Pl	5700	7½	6	7½
Black River	1000	6	6	6
Blue Bon	200	285	285	285
Bluewater	500	10	10	10
Bruce-Presto	—	6½	6½	—
Burnt Hill	30000	52	49	52
C Interur	—	310	310	—
C Security	500	210	210	210
Cn Min	—	22	20	—
Carbec	9200	315	315	315
Chemalloy	8200—	320	315	320
Ch Cop	1000	4½	4½	4½
Chpman	—	16	16	—
Commodr	1000	120	120	120
Cominga	2000	11	11	11
C Canoram	500	12	12	12
CManitoba	1000	24	25	24
C New P	—	33	30	—
C Regim	—	65	65	—
C Perdh	1000	15	15	15
CQ Smit	2200	147	145	145
C Virginia	500	37	37	37
Crombrd	1000	11½	11½	11½
Delta El	1100	285	280	280
Dev Elb	17000	32	29	29
Dolsan	5000	17	16	16
D Lease	1000	16	16	61
D Oilcloth	125	14⅛	14⅛	14⅛
Eag Gld	800	143	140	143
E Sull	100	550	550	550
Es Vent	1000	14	14	14
Empire Min	500	7	7	7
Fidelity	—	24½	24½	—
Flint Rock	500	17	17	17
Fox Lake	—	8	8	—
Fundy Ex	—	19	16½	—
Futurity	2500	37	35½	35½
Glen Lake	600	220	220	220
Grt W Min	1500	58	58	58
Grissol	2000	250	250	250
Guardian Mns	15000	36	31	35
Inland Ch	—	7½	7½	—
Inspirain	700	165	165	165
Inspirtn Pr	125	22⅛	22⅛	22⅛
Int Norvalie	500	9½	9½	9½
Intp Dredg	—	4½	4½	—
JamesBay	16000	40	39	39
Keltic Mng	1000	18½	18½	18½
K Desmond	—	23	23	—
KintingAv	400	12¾	12½	12¾
Kiena	—	60	58	—
Kodiac Pet	3300	70	60	70
Laduboro	500	55	55	55
Lemieux Copp	1500	37½	37½	37½
Lingside	32000	6½	5½	6
Louanna G.	—	23½	22	—
Matachewan	37300	170	168	168
Merrill	3800	115	115	115
Miedpsa	1000	250	236	250
Miro Mines	1500	9½	9½	9½
Mistango	10300	17	14	17
Monpre	2500	4½	4½	4½
Mt Costigan	5000	20	20	20
Mt Pleast	1000	14	14	14
N Glacier	2700	37½	37	37½
NA Rare M	—	22	22	—
NW Canalask	—	6½	6½	—
Opem Ex	—	10	10	—
PA Inv	—	420	420	—
P Silver	2000	25	25	25
Peace Riv	1100	875	850	875
Pennbec	—	10	10	—
Peso S	600	151	150	150
Phoenix O	300	385	375	385
P Ridge	—	18½	18	—
Pitt Gold	—	4½	3	—
Pow C 2 pr	—	10½	10½	—
Q Ascot	3500	4	3	4
Q Cobalt	1000	180	180	180
Q Indust M	2000	7	6	6
Rancheria	1000	17½	17½	17½
Rouyn Ex	—	16	15	—
Rusty T.	—	7	7	—
St-L Colum	600	190	185	190
Shaw M	—	82	80	—
Silver Sum	16500	14½	13½	13½
Silver T	3400	45	44	44
Spartan Air	3700	80	78	80
Bubeo	34650	196	180	180
Superpack	—	5⅜	5¼	—
S Dufault	9200	23	22½	23
Sogena	300	10	10	10
Suriaga	—	91	91	—
Texore	—	55½	22	—
Terrex Mng	7500	32	32	32
Tache	2000	6½	6½	6½
Titan	6500	5	5	5
Tor Lt	700	305	305	305
TrC Freeze	—	100	100	—
Tysterre	1000	17	17	17
U Asbestos	1000	430	430	430
V Der Hout	—	300	300	—
Westeel	50	25	25	25
West Hill	—	28	27	—
West Tin	— 10	10	— 1T99	⅜

denrées AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par la Commission Canadienne du lait.

Beurre: arrivages courants, 92 points 62, 93 points 63. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole: .63.

Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc en gros 45, coloré 45¼.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, no 1 en sacs: 20 à 22; procédé par rouleau, no 1 en sacs: 18¾ à 19¾; autre catégorie pour nourrissage .14½ à .15.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage .14½ à 14½; poudre de lait 4 à 4¼ cents.

Pommes de terre: prix de gros: Québec, nouvelles, .90 à 1.25 les 50 livres, N.-B.

Naissances Décès Remerciements In memoriam

ARES (Blanche) — A Montréal, le 24 juillet 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Blanche Bouchard, épouse en 1ères noces de Louis Beauchemin, et en 2èmes noces de feu André Ares. Les funérailles auront lieu jeudi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.
807, rue Roy est
à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Elzéar) — A Montréal, le 22 juillet 1967, à l'âge de 43 ans, est décédé M. Elzéar Bélanger, époux de Pauline Gendron. Il laisse dans le deuil: 1 fils, Jacques; 1 fille: Diane. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse
pour se rendre à l'église St-Eugène, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELISLE (Abbé J.-E. Donat) — A Montréal, le 25 juillet 1967, à l'âge de 82 ans, est décédé M. l'abbé J.-E. Donat Bélisle, ex-curé de la paroisse Ste-Claire, de Montréal; frère de Tancrède. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095, rue de Salaberry
à 9 hrs, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Dorothée, Co. Laval, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de St-Eustache, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELLEMARRE (Jeannette) — A Jacques-Cartier, le 24 juillet 1967, à l'âge de 38 ans, est décédée Jeannette Mainville, épouse de Raymond Bellemarre, mère de Ginette, Johanne, France et Manon, demeurant 3192 Sillery. Les funérailles auront lieu jeudi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils
1370, chemin Chambly
Jacques-Cartier
à 2 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 3 hrs, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BESSETTE (Raymonde) — A Ville St-Laurent, le 25 juillet 1967, à l'âge de 34 ans, est décédée Mme Edmond Bessette, née Raymonde Prévost. Les funérailles auront lieu samedi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Boudrias & Cormier Ltée
816, boul. Ste-Croix,
St-Laurent
à 9 hrs 50, pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIS (André) — Accidentellement, à Arthabaska, le 24 juillet 1967, à l'âge de 24 ans, est décédé M. André Blais, époux de Florence Cyr, demeurant à 7628, Champlain, LaSalle. Les funérailles auront lieu jeudi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
7708, rue Centrale, LaSalle
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLUTEAU (Hectorine) — A Montréal, le 25 juillet 1967, à l'âge de 64 ans, est décédée Mlle Hectorine Bluteau, demeurant à 1480, Davidson. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590 rue Rouen
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONHOMME (Ernest) — A Montréal, le 23 juillet 1967, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Ernest Bonhomme, époux de feu Irène Lafond, demeurant à 2633, Flaubert, Duvernay. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Ecores, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BORDELEAU (Jacques) — A Montréal, le 25 juillet 1967, à l'âge de 36 ans, est décédé M. Jacques Bordeleau, fils de Ronald Bordeleau et d'Irène Neveu, demeurant à 6257, St-Denis. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766, rue St-Hubert
à 8 hrs 40, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Ste-Marcelline de Kildare, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROSSEAU (Alice) — A St-Isidore, de Laprairie, le 24 juillet 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Ludger Brosseau, née Alice Dubuc. Les funérailles auront lieu jeudi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Elie Primeau
St-Isidore
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Isidore, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Michel) — Accidentellement, le 22 juillet 1967, à l'âge de 21 ans 7 mois, est décédé Michel Charbonneau, fils de Joseph Charbonneau et Jacqueline Béique, frère d'André, Daniel. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église St-Hippolyte, 1055 Tassé, St-Laurent, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Richelieu, où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CIARLO (Giuseppe) — A Montréal, le 24 juillet 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé Giuseppe (Joe) Ciarlo, époux de Blanche Gariépy, père de Gérard et beau-père de Madeleine Fernet, frère de Michel et d'Antoinette Ciarlo. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292 rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Terrebonne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORRIGAN (Robert-B.) — A Montréal, le 24 juillet 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Robert-B. Corrigan, ancien surintendant ouest au CNR, époux d'Antonine Debien; père de Robert-Edouard et Mme Jacques-E. Moreau (Edmay), et Alice. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle boulevard Décarie
et avenue Notre-Dame-de-Grâce
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Maurice) — A Montréal, le 25 juillet 1967, à l'âge de 36 ans, est décédé M. Maurice Côté, époux de Lucille Brassard, demeurant à 612 Duquesne. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Gauthier Enrg.
2321, rue Ste-Catherine est
pour se rendre à l'église St-Herménégilde, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Reynald) — A Montréal, le 25 juillet 1967, à l'âge de 19 ans, est décédé Reynald Côté. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
8078 Drolet, angle Jarry
à 7 hrs 50, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURNOYER (Roland) — A Montréal, le 24 juillet 1967, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roland Cournoyer, époux d'Yvette McDuff. Père de Réal, Gisèle et Ginette. Il était autrefois contremaître du District nord de la Cité de Montréal. Demeurant à 2554, Bruxelles. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120, rue Jean-Talon est
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CRAWFORD (Walter-John) — A Montréal, le 25 juillet 1967, à l'âge de 75 ans, est décédé Walter-John Crawford, époux de Blanche David; père de Cyrille, Jean, Laurent, Mme Pat Boyd (Norma), frère de F. A. Markum. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 rue Jean-Talon est,
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Holy Family, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière Memorial Park, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CYR (Philias) — A Ste-Marthe, comté Vaudreuil, le 24 juillet 1967, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Philias Cyr, célibataire, demeurant à Ste-Marthe. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roussin & Felx,
Ste-Marthe,
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Marthe, où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANEAULT (Paul-Emile) — A Montréal, le 23 juillet 1967, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Paul-Emile Daneault, époux de Jeannette Camirand, demeurant à 8873, Henri-Julien. Les funérailles auront lieu jeudi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est
à 9 hrs 45, puor se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAZE (Alice) — A Montréal, le 25 juillet 1967, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Léopold Daze, née Alice Gosselin, épouse de Léopold Daze, mère adoptive de René Arpin. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130 boul. Henri-Bourassa est
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Benoit, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sontp riés d'y assister sans autre invitation. Exposée ce soir à 7 heures.

DECARIE (Martha) — A Montréal, le 23 juillet 1967, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Martha Décarie, épouse de feu Léonidas Décarie. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Benoit
2102, rue Fullum
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Claire) — A Montréal, le 23 juillet 1967, à l'âge de 50 ans, est décédée Claire Parent, épouse de Joseph Desjardins; demeurant à 5062 LeJeune. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
25, rue Laurier est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Ste-Thérèse-de-Blainville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Laura) — A Montréal, le 24 juillet 1967, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Joseph Desjardins, née Laura Poitras. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922 Boul. Rosemont,
pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLAURIERS (Yvonne) — A Montréal, le 25 juillet 1967 à l'âge de 60 ans est décédée Yvonne Delinelle, épouse d'Isidore Deslauriers, demeurant à 9352 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère & Tomasso,
8989 rue Hochelaga
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Victor où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetiere de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHERS (Oliva) — A St-Louis de Terrebonne, le 24 juillet 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Oliva Desrochers, époux d'Yvonne Lefebvre, demeurant au 130, rue Paquette, St-Henri-de-Mascouche. Les funérailles auront lieu jeudi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr
175 ouest, boul. Ste-Marie,
Mascouche
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église de St-Henri-de-Mascouche, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORR (Charles) — A Melocheville, le 25 juillet 1967, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Charles Dorr, époux d'Yvonne Poirier, demeurant à 7, Pointe-du-Buisson, Melocheville. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie & Frères Enrg.
127, rue Ellice, Beauharnois
pour se rendre à l'église paroissiale de Melocheville, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de St-Timothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DU MESNIL (Gustave) — A Montréal, le 24 juillet 1967, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Gustave Du Mesnil, époux de feu Thérèse Dagenais, demeurant à 335, boulevard Gouin, père de Mme Vianney Forget (Gisèle) et maître Paul Du Mesnil; il laisse ses frères: Ernest, le docteur Camille Du Mesnil et Achille. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
400 boul. Henri-Bourassa est.
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Nicolas, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUSSEAULT (Marie-Louise) — A Montréal, le 24 juillet 1967, à l'âge de 82 ans, est décédée Mlle Marie-Louise Dusseault, autrefois de Beauharnois. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie & Frères Enrg.
127, Ellice
pour se rendre à l'église St-Clément, de Beauharnois, où le service sera célébré à 9 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAVREAU (Félicienne) — A Montréal, le 24 juillet 1967, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme J.-A. Favreau, née Félicienne Lepage. Les funérailles auront lieu jeudi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A.-N. Ostiguy
44, rue Chevrefils, St-Rémi
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Rémi, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Naissance

MORRISSETTE — Jean et Margot née Michaud, ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fille Sylvie, le 18 juillet 1967. La mère et l'enfant se portent bien.

FORGET (Aldéric) — A St-Janvier, le 24 juillet 1967, à l'âge de 79 ans, 6 mois, est décédé M. Aldéric Forget, époux de Léda Marion, demeurant à 235, Lapointe. Les funérailles auront lieu jeudi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Aubin
35, rue Victor ouest
à 2 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIER (Jean-Baptiste) — A Montréal, le 25 juillet 1967, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Fortier, célibataire, fils de feu Alexandre Fortier et de feu Malvina Therrien. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120, rue Jean-Talon est
à 8 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 8 hrs 30, et de là au cimetière de St-Augustin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENDRON (Adrien) — A Pointe-St-Charles, le 25 juillet 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Adrien Gendron, époux d'Alice Proulx, demeurant à 2692 Manufacture. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
1270 rue Laprairie
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GLADU (Marielle) — Accidentellement, à Montréal, le 23 juillet 1967, à l'âge de 14 ans, 9 mois, est décédée Marielle Gladu, fille de Marcel Gladu, instituteur à la Commission Scolaire Catholique de Montréal, et de Jeannette Lamoureux, demeurant à 7970, Des Ecores, Soeur de Nicole. Les funérailles auront lieu jeudi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRIGGS (Ernest) — A l'hôpital des Anciens combattants Queen Mary, le 25 juillet 1967, à l'âge de 57 ans, est décédé Ernest Griggs, époux de Patricia Price, père de Jacqueline, Harold, Kathleen et Mary. La dépouille mortelle est exposée au salon
D. A. Collins
222, boulevard Métropolitain
Pointe-Claire
Le service funèbre aura lieu à l'église St. John Fisher, Valois, Québec, vendredi matin à 9 h. 30. Inhumation à Sweetsburg, Québec. Au lieu de fleurs, prière de faire un don à la Fondation canadienne du cancer.

HALLE (Louis-Albert) — A Montréal, le 25 juillet 1957, à l'âge de 73 ans, est décédé Louis-Albert Halle, époux d'Imelda Octeau, demeurant à 6597, 25e Avenue, Rosemont. Il était employé du Canadien National. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
4419, rue Beaubien est
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOTTE (Robert) — Accidentellement à St-Jérôme, le 24 juillet 1967, à l'âge de 18 ans, est décédé M. Robert Hotte, fils de Roger Hotte, et de Georgette Caouette, il laisse dans le deuil outre ses parents: son frère: Roger jr., demeurant à 4606 av. de Lorimier. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, av. de Lorimier,
à 8 hrs 25 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

INNS (Harold John) — A sa demeure, ville de Lery, Québec, le 25 juillet 1967, dans sa 73e année, est décédé subitement le lieut.-col. Harold John Inns, R.C.A., époux de Winifred Rogan; père de Shirley (Mme W. A. Andreae), de London, Ont., et de Patricia (Mme Russell W. Gleave). Le service funèbre aura lieu à la chapelle du salon
Jos. C. Wray & Bro.,
1234, rue de la Montagne
vendredi après-midi à 2 heures. Inhumation au cimetière de l'église Kennedy, Beauharnois, Québec. Au lieu de fleurs, prière de faire un don au Montreal Children Hospital.

LABRECQUE (Irène) — A Longueuil, le 25 juillet 1967, à l'âge de 83 ans, est décédée Mlle Irène Labrecque, demeurant à 80, Ste-Catherine, Longueuil. Les funérailles auront lieu jeudi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur
163, rue St-Charles
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, de Longueuil, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACOMBE (Emile) — A Montréal, le 24 juillet 1967, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Emile Lacombe, époux de feu Albertine Normandin; demeurant à Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Pelletier & Dallaire Inc.,
1575 rue Ste-Catherine est
à 1 hr 15 pour se rendre au centre Evangélique, 1455 Papineau, où le service sera célébré à 1 hre 30 et de là au cimetière de Hawthorndale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGDEAU (Arthur) — A Farnham, le 23 juillet 1967, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Arthur Langdeau, époux de Berthe Robinson. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
F. et J. M. Desourdy
411, rue Principale
pour se rendre à l'église St-Romuald, de Farnham, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANNO (Dominique) — A Rawdon, le 23 juillet 1967, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Dominique Lanno, époux de Jeannine Labelle, demeurant à 4814 de Bullion. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
17 rue Laurier est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANTHIER (Aléabe) — A Chomedey, le 25 juillet 1967, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Aleabe Lanthier, épouse de feu Dollard Lanthier, demeurant à 4354, boul. St-Martin, Chomedey. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
F. Brisebois Inc.
1565, boul. Labelle, Chomedey
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Martin, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPIERRE (Ferdinand) — A Montréal, le 25 juillet 1967, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Ferdinand Lapierre, employé retiré de la Dominion Glass Co., époux de Bertha Asselin, demeurant à 2670 Jeanne-d'Arc, père de Maurice, René, Lucien, Lucette (Mme Joseph Doloomont). Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
4304 rue Ste-Catherine est,
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVALLEE (Marianna) — A Repentigny, le 25 juillet 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Marianna Plante, épouse d'Albert Lavallée, demeurant à 2905 Hector. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère & Tomasso
8869, rue Hochelaga
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église de St-Ours, comté Richelieu, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVICTOIRE (Joseph-U.) — A Verdun, le 24 juillet 1967, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Joseph-U. Lavictoire, époux de feu Clara Brière, demeurant à 461, Willibrord; père de Marcel et de Jean-Paul. Les funérailles auront lieu jeudi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.
512, rue de l'Eglise
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Emile) — A Vimont, Ville de Laval, le 25 juillet 1967, à l'âge de 59 ans, est décédé accidentellement Emile Lavoie, époux de feu Antoinette Therrien, demeurant à 1588, boul. des Laurentides. Les funérailles auront lieu samedi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Cyr & Valiquette
1919, boul. des Laurentides
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Elzéar, où le service sera célébré à 9 hrs 45, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLERC (Eldora) — A Montréal, le 25 juillet 1967, à l'âge de 67 ans, est décédée Eldora Lachapelle, épouse de feu Camille Leclerc, demeurant à 6369, Chambord. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette
1350, rue Beaubien est
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Lin, où un libera sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECUYER (Aimé) — A Montréal, le 24 juillet 1967, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Aimé Lécuyer, époux de feu Blanche Lapierre. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin
835 avenue Laurier est
pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGARE (Lucien) — A Montréal, le 23 juillet 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Lucien Légaré, époux de Lucienne Marcoux, demeurant à 7563 Henri-Julien. Père de Christiane (Mme Jean-Claude Ladouceur), Lorraine, Céline (Soeur St-Guy-de-Sienne, c.s.c.), Michel, France (Mme Pierre Vermette), Guy, époux d'Adrienne Skelling), Yves, ainsi que plusieurs petits-enfants: fils de feu Michel Legaré et de feu Adeliska L'Allier. Les funérailles auront lieu jeudi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée &
Société Coopérative de
Frais Funéraires
7384, rue St-Denis
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Juliette) — Subitement, à Montréal, le 23 juillet 1967, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Auguste Legault, née Juliette Langevin, demeurant à 1160 Laurier ouest, appt 6. Les funérailles auront lieu jeudi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires
302, rue Ste-Catherine est
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Viateur, d'Outremont, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEROUX (Orphélia) — A l'Hôtel-Dieu, de Montréal, le 25 juillet 1967, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Orphélia Cuillerier, épouse de feu Ulric Leroux, de Pointe-des-Cascades, autrefois des Cèdres. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry & Trudeau
12, rue St-Charles, Dorion
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, de Dorion, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Pointe-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LE SIEGE (Jean) — A Montréal, le 23 juillet 1967, à l'âge de 50 ans est décédé M. Jean Le Siège, époux de Jeanne Brossard, demeurant à 12,236 de Poutrincourt. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2095 boul. de Salaberry
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Odile, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAC DUFF (Jeanne) — A St-Calixte, le 23 juillet 1967 à l'âge de 66 ans, est décédée Mme veuve Honoré Mac-Duff née Jeanne Sabourin, autrefois de la paroisse du Christ-Roi. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Crémazie Est,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église du Christ-Roi, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAILLARD (Aimé) — A Montréal, le 24 juillet 1967, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Aimé Maillard, époux d'Antoinette Cuierrier, demeurant à 7452, Papineau. Les funérailles auront lieu jeudi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120, rue Jean-Talon est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemand, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MERCIER (Jules) — A Rosemère, le 24 juillet 1967, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Jules Mercier, époux de Claire Doris, demeurant 350, rue Armstrong, Rosemère. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses 2 fils, Robert, 19 ans, et Paul, 17 ans. Les funérailles auront lieu jeudi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc.
1565, boul. Labelle, Chomedey
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Françoise-Cabrini, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Peterborough, Ontario, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MEZZETTA (Joseph-Georges) — A Montréal, le 24 juillet 1967, à l'âge de 59 ans, est décédé Joseph-Georges Mezzetta, professeur, époux de Lina Lemmetti; père de Mme Frank Garbarino (Anita), Mme Silvio Perrotta (Luisa), Mme Jean Saint-Jean (Laura) et Alfred. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NAUD (Roméo) — A Montréal, le 24 juillet 1967, à l'âge de 72 ans, est décédé Roméo Naud, époux d'Antoinette Léonard, demeurant à 5975, 35e Avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
4419 rue Beaubien est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUIMET (Laura) — A Montréal, le 25 juillet 1967, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Diogène Ouimet, née Laura Joly, demeurant à 7749, Chateaubriand. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766, rue St-Hubert
à 8 hrs 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE (Germaine) — A Montréal, le 25 juillet 1967, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Omer Paquette, née Germaine Forget, demeurant à 2692, boul. Pie-IX. Elle laisse dans le deuil, ses fils: Aimé, Claude et Lucien. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Vandelac
4340, rue St-Denis
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER (Georges-Anatole) — A Montréal, le 25 juillet 1967, à l'âge de 63 ans, 4 mois est décédé M. Georges-Anatole Pelletier, époux de feu Anna Lemieux; demeurant à 1692 boul. Maisonneuve. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Pelletier & Dallaire Inc.,
1575 rue Ste-Catherine est
à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Brigide, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PICARD (Aimé "Pat") — A l'Hôpital Général de Lakeshore, le 25 juillet 1967, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Aimé "Pat" Picard, époux de Léa Legault, demeurant à 16,897, Orchard Crescent, Pierrefonds. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Legault
16,114, boul. Gouin ouest